# LA
# CRISE RÉCENTE
## EN BELGIQUE

Il y a quelques jours, l'attention de l'Europe était tout à coup appelée sur Bruxelles. La Belgique, qui mène d'ordinaire cette existence calme et heureuse des peuples qui n'ont pas d'histoire, était en proie à une agitation profonde dont la gravité augmentait de jour en jour. Des foules tumultueuses remplissaient les rues de la capitale; elles poursuivaient de leurs clameurs les membres de la majorité sortant de la chambre des représentans, elles criaient : « A bas le ministère ! à bas les voleurs ! » Devant le palais du souverain, elles ajoutaient, il est vrai : « Vive le roi ! » mais elles n'en oubliaient pas moins le respect dû dans un pays libre à l'indépendance de la représentation nationale et à la dignité du pouvoir exécutif.

A l'étranger, on crut que la Belgique se trouvait à la veille d'une de ces crises redoutables qui se terminent par une révolution ou par un coup d'état. Les amis du régime parlementaire s'affligeaient de le voir ébranlé dans un pays où ils le croyaient définitivement assis, consacré par une pratique toujours heureuse de quarante années. Les ennemis de la liberté s'empressaient d'y chercher un argument en faveur du despotisme. L'assemblée de Versailles y vit même une raison, affirme-t-on, pour ne point retourner à Paris. Heureusement toutes ces alarmes ne se sont pas trouvées justifiées. Les ministres qui avaient provoqué cette violente opposition se sont retirés; d'autres hommes politiques de la même opinion ont pris leur place. L'agitation s'est apaisée comme par enchantement, et la Belgique est

rentrée dans son calme habituel. Quoique déjà presque oubliée au milieu des graves soucis qui tiennent les esprits en éveil ou plutôt dans l'anxiété, cette crise mérite une étude plus attentive pour deux motifs. D'abord elle a soulevé un cas de pratique constitutionnelle extrêmement difficile, et tous les pays où le régime parlementaire existe peuvent tirer un utile enseignement de la manière dont la difficulté a été résolue à Bruxelles. En second lieu, elle est le symptôme d'une situation très grave qui n'est pas seulement propre à la Belgique, mais qu'on rencontre, avec des caractères presque identiques, dans la plupart des pays catholiques.

## I.

Rappelons brièvement les faits, et on comprendra sans peine l'irrésistible mouvement d'opinion qui s'est produit en Belgique. Supposez qu'après la chute du système de Law, quand le célèbre financier venait de se dérober par la fuite aux fureurs de la population, un ministère se fût formé avec quelques-uns des administrateurs de la compagnie d'Occident, et que ce ministère eût nommé gouverneur de province un des administrateurs de la compagnie d'Orient, qu'eût dit la France? L'exaspération eût été telle que le régent aurait dû choisir entre la perte du pouvoir et le renvoi immédiat d'un semblable ministère. Ce qui se serait passé à Paris en 1719 vient de s'accomplir à Bruxelles en 1871. Voilà en peu de mots l'explication de l'incident. La Belgique avait eu son Law dans la personne de M. Langrand-Dumonceau, fait comte par le pape. Même superposition de sociétés se prêtant mutuellement leur crédit, même engouement de la part de la noblesse, même mélange d'idées justes et d'expédiens injustifiables, même succès vertigineux d'abord et même chute désastreuse bientôt après; seulement les mirages de la Hongrie tenaient lieu de ceux du Mississipi.

En parlant de Law à propos de M. Langrand, je ne crois point faire tort à celui-ci. Law était un honnête homme. Il est arrivé à Paris avec plus d'un million, et il en est parti pauvre. Il a été un des précurseurs de l'économie politique et de la science financière. Ses principes étaient justes et ses idées fécondes. La Banque de France, les grandes sociétés anonymes, la conversion de la rente, la circulation fiduciaire, tous ces puissans mécanismes de l'industrie et du commerce contemporains ne sont que l'application de ses conceptions. M. Langrand, pour faire réussir en Belgique une nouvelle édition du « système, » s'était appuyé sur deux idées. La première était une idée purement financière, au fond très bonne, si

elle avait été mise en œuvre avec habileté et probité. Elle consistait à emprunter en Belgique des capitaux qui, étant abondans, s'y louent bon marché, pour les employer en Hongrie en prêts hypothécaires et en achats de domaines rapportant un grand intérêt parce que le capital y est rare. La seconde idée était plus ingénieuse encore, mais d'une nature si complexe et si scabreuse qu'il vaut mieux l'expliquer que la qualifier. Au congrès de Malines de 1863, un orateur, éclairé par les lumières d'en haut et par celles de la haute banque, s'était écrié : « Les capitaux sont aujourd'hui païens et barbares; il faut les ranger sous la loi de l'église; comme les Sicambres, il faut les appeler au baptême. Il est temps de christianiser les capitaux. » C'était l'idée que les jésuites avaient tenté de mettre à exécution à la fin du siècle dernier, quand ils établirent dans plusieurs pays des maisons de commerce et des comptoirs financiers. Concentrer la richesse entre les mains des familles dévouées à l'église, donner aux serviteurs de la foi la direction des ressorts économiqnes et des sources de la production, c'est réaliser d'une façon sûre, sourde, invisible et conforme aux mœurs d'une époque tout industrielle, le rêve d'omnipotence théocratique caressé par la papauté au moyen âge. Le dessein était vaste; il sera poursuivi, et avec le temps il finira peut-être par réussir dans certains pays. M. Langrand apporta dans l'exécution une habileté merveilleuse, mais en même temps une avidité de succès qui devait compromettre ses opérations, soit que son génie fût au-dessous de la grandeur de l'œuvre qu'il avait conçue, soit qu'il se laissât entraîner par la soif insatiable de dividendes et de primes de ses associés.

Au début, tout marcha admirablement. Les cultivateurs belges sont à la fois pieux et parcimonieux. Chaque année, ils font leurs pâques et des économies; en tout, ils obéissent à leur curé. Donc, pour leur faire livrer leurs épargnes, il fallait obtenir l'appui du clergé et des évêques, et pour cela le moyen infaillible était d'obtenir une recommandation du pape; afin de gagner le pape, il fallait venir au secours de sa caisse, toujours en déficit. M. Langrand trouva une combinaison vraiment sublime. Il fit un emprunt romain au pair, la rente romaine étant cotée à 70 environ; puis il proposa aux souscripteurs belges de prendre du nouvel emprunt en leur accordant pour chaque titre de rente deux titres de ses sociétés financières faisant prime sur le marché d'une somme supérieure à celle que le titre papal perdait. Excellente affaire pour tout le monde; le souscripteur secourait l'église, semblait pouvoir réaliser ses actions avec bénéfice, et recevait comme dividende assuré les bénédictions du saint-père; le grand financier obtenait,

lui, l'appui si précieux du Vatican, et écoulait ses actions; enfin les coffres de Rome n'étaient plus à sec, et la rente romaine se relevait. Le pape, ravi, accorda le titre de comte à M. Langrand, et lui adressa une lettre (1) qui assura le succès de ses sociétés en lui procurant, comme courtiers de placement pour ses titres, les curés et les vicaires des communes rurales. Ceux-ci recommandaient aux bons paysans les lettres de gage des *banques hypothécaires* et de *crédit foncier*, croyant servir ainsi la cause de la religion et l'intérêt de leurs ouailles, sans oublier le leur, car ils touchaient une prime.

(1) Cette lettre est une pièce si curieuse pour l'histoire religieuse de notre temps, que nous croyons devoir la reproduire littéralement.

*A monsieur et cher fils André Langrand-Dumonceau, à Bruxelles, en Belgique.*

« Cher fils, noble homme, salut et bénédiction apostolique.

« Dans ces derniers jours est venu à nous notre très cher fils le prêtre Jean-Népomucène Danielik, du diocèse d'Erlau, envoyé par vous et vos collègues, lequel très humblement nous a remis votre lettre du 12 de ce mois.

« Et nous avons appris tant par cette lettre que par ce prêtre lui-même que, par votre initiative et avec d'autres personnes catholiques du royaume de Belgique, il a été fondé des établissemens de crédit foncier afin de favoriser et de développer l'agriculture, l'industrie et le commerce dans les états catholiques, et en même temps d'arracher les familles catholiques des mains avides d'usuriers rapaces en leur prêtant un secours opportun.

« Nous avons appris également que vous et vos associés, qui sont spécialement chargés de l'administration de ces institutions, vous avez entouré notre personne et ce siége apostolique d'une piété filiale et d'une obéissance remarquable, et que vous et eux avez souverainement à cœur, dans ces temps si malheureux, de protéger et défendre la cause, les droits et la conduite de l'église catholique et de ce siége.

« En considération de quoi, nous vous adressons à vous, cher fils, et à vos associés des éloges mérités, puisque le but principal que vous vous êtes proposé en fondant avec eux les institutions prémentionnées est d'affranchir les familles catholiques de la nécessité de contracter des engagemens qui, en raison d'intérêt illicite ou pour tant d'autres causes, sont absolument défendus par les lois divines et humaines.

« En même temps, nous vous exhortons vivement, vous et vos associés dans cette entreprise, de faire en sorte que, grâce à la religion qui vous distingue, ainsi qu'eux, vous dirigiez toujours cette œuvre tout à fait catholique en méprisant entièrement l'appât des richesses, et que votre soumission et votre dévoûment envers notre personne et ce saint-siége s'affermissent et s'augmentent de jour en jour davantage sur leurs bases inébranlables.

« En attendant, nous demandons humblement à Dieu, très bon et très grand, qu'il daigne bénir vos soins, vos projets et vos travaux communs, afin que ces institutions, dirigées selon la règle de notre très sainte religion, aboutissent au véritable bien de la famille catholique tout entière, en prenant de jour en jour plus d'accroissement.

« Et comme augure de ces bénédictions, et comme gage de notre affection paternelle envers vous, nous vous accordons du fond du cœur et avec amour, à vous, monsieur et cher fils, et à tous vos associés catholiques dans cette entreprise, notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 21 avril 1864, de notre pontificat la 18e année.

« PIUS PP. IX. »

Pour accroître encore son prestige, l'habile financier belge était parvenu, en leur donnant de grosses rétributions et en invoquant le but élevé qu'il poursuivait, à enrôler comme administrateurs de ses sociétés des personnes très haut placées par leur nom, leur fortune ou leur position dans le parti catholique. Le succès fut d'abord prodigieux. Comme on se disputait toutes les actions que M. Langrand émettait, toutes montaient à la bourse. On achetait, on revendait, et on faisait un bon bénéfice. M. Langrand apparaissait comme une sorte de messie, tel du moins que peut le comprendre une époque affamée d'or. Il suffisait de toucher son manteau ou de ramasser les miettes de sa table pour s'enrichir. Un économiste très défiant d'abord, mais ensuite converti par l'effet de la grâce, écrivait que « Dieu même n'offrait pas plus de garanties que Langrand. » Ce dieu de la finance recevait une sorte de culte; on lui écrivait : « Je vous embrasse, je ne respire que par vous. » C'était Law en décembre 1719. La première affaire donna un bénéfice fabuleux; elle s'appelait la *banque hypothécaire*. Elle céda tout son avoir à une nouvelle société du « crédit international, » créée exprès en Angleterre pour le lui racheter. Les cinq ou six fondateurs touchèrent 6 millions et gagnèrent 300 pour 100 en moins d'un an; c'était le miracle de la multiplication des pains sous une forme appropriée aux besoins modernes. Ceux qui étaient favorisés de cette manne céleste n'y comprenaient rien eux-mêmes; c'étaient cependant des hommes d'état de haute capacité et d'une probité au-dessus de tout soupçon. Ils disaient : C'est merveilleux en effet, mais ce ne sont pas des feuilles mortes comme celles que le diable, dans la légende, donne pour des pièces d'or; ce sont de beaux écus sonnans.

Bientôt arrivèrent les déceptions. Les domaines de Hongrie avaient été achetés trop cher; on voulait les vendre par parcelles, mais les acheteurs ne se présentaient pas ou ne payaient pas. Les annuités des lettres de gage rentraient mal. Les initiés voyaient qu'on marchait vers une catastrophe; cependant le génie de M. Langrand n'était pas à bout d'expédiens. Grâce à ses hautes relations dans toute l'Europe, il prit pour base d'opération le continent tout entier, la France, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, ramassant partout des capitaux, essayant partout des affaires nouvelles, distribuant de l'argent pour s'assurer l'appui des journaux bien pensans et pour faire triompher dans les élections les candidats de la bonne cause. Quand une société avait épuisé la plus grande partie de son actif en dividendes pris sur le capital, en commissions, en traitemens au noble état-major qui prêtait son nom, on créait une société nouvelle qui reprenait l'avoir de la précédente, et le même

manége recommençait. Le public admirait cet inépuisable enfantement de compagnies financières. Il en confondait les noms, mais il souscrivait au hasard. La clientèle était de première volée; ainsi le prince La Tour-et-Taxis s'engagea pour 17 millions; l'empereur d'Autriche se trouva lui-même entraîné dans l'affaire comme tuteur du prince. On ne se rappelait pas que Law avait inventé ces actions engendrant par une sorte de parthénogénèse des lignées successives d'autres actions qu'on appelait en leur temps « les mères, » « les filles » et les « petites-filles. » Tout cela ne pouvait pas durer. Les avertissemens des gens bien renseignés, les inimitiés politiques, les haines soulevées en Hongrie par les opérations frauduleuses d'agens subalternes, l'avortement de certaines entreprises très importantes, comme celle du rachat des biens ecclésiastiques en Italie, qui devait se faire avec l'agrément du pape et des évêques, les querelles intestines des administrateurs entre eux, toutes ces circonstances précipitèrent une débâcle inévitable dès le début, et qui n'avait été retardée que par l'extrême habileté du directeur-général et par le persistant aveuglement des souscripteurs. M. Langrand alla habiter Paris, puis Londres. Il promettait de temps en temps de relever le féerique édifice, sitôt bâti, sitôt tombé, qui aurait enrichi tous ses fidèles sans les perfides attaques de ses ennemis. La faillite fut prononcée en décembre 1870. Certains administrateurs trop peu prévoyans furent déclarés responsables, et, par un concordat avec les créanciers, restituèrent presque tous leurs bénéfices. La justice instruit actuellement l'affaire, qui donnera lieu à une série de procès interminables. On ne peut encore apprécier exactement le total des pertes; on prétend cependant que cette étonnante aventure aura coûté à l'épargne belge plus de 100 millions. Ce qui est plus grave qu'une perte d'argent, des intérêts de l'ordre le plus élevé ont été compromis. Quoique le nombre des personnes réellement coupables soit très restreint, l'éclat a été si grand que l'antique renom de probité dont la Belgique était fière s'est trouvé atteint à l'étranger. Le sentiment religieux, exploité par les ministres du culte pour engager les paysans à livrer leurs économies, a dû être ébranlé dans plus d'une âme naïve, et, quoi qu'en pensent les jésuites, il est toujours fâcheux que la foi serve dans des prospectus financiers d'enseigne et d'appât. Enfin le parti catholique, à qui son nom devrait imposer le soin de ne donner que des exemples de haute moralité, a vu plusieurs de ses hommes politiques les plus considérables forcés de se condamner à la retraite, et d'autres nuire encore plus à leur cause en restant sur la scène. La Belgique a donc triplement souffert : dans sa foi, dans sa réputation d'honnêteté, dans la considération de l'un de ses grands partis.

Le lecteur s'étonnera peut-être qu'ayant à faire connaître une crise politique, nous n'ayons parlé que de finance. C'est que la finance, la politique et la religion, dont les champs d'action devraient être toujours rigoureusement séparés, ont été mêlées en cette affaire d'une façon si intime que l'on ne peut faire comprendre l'incident politique sans rappeler d'abord le désastre financier qui l'a provoqué, comme on va le voir.

Les élections de juin 1870 avaient réduit la majorité libérale dans la chambre des représentans à une ou deux voix. A la suite de cet échec, le ministère Frère-Orban ne crut point pouvoir conserver la direction des affaires. Il offrit sa démission, et le ministère d'Anethan se constitua. Celui-ci procéda, sans même réunir le parlement, à la dissolution des deux chambres. Cet acte était peu régulier, car le ministère aurait dû d'abord se présenter devant les chambres et ne les dissoudre qu'après avoir constaté un refus de concours. La dissolution doit être non pas un jeu, mais un moyen extrême de sortir d'une situation sans issue. Il est très étrange de renvoyer devant leurs électeurs de nouveaux élus sans leur permettre même de manifester leur opinion. Il s'est trouvé ainsi que plusieurs, n'ayant pas été renommés, n'ont pu mettre le pied au parlement.

Une faute plus grave au point de vue constitutionnel a été de dissoudre le sénat. Il est naturel que les hommes de parti qui arrivent aux affaires veuillent avoir les deux assemblées à leur dévotion absolue; mais le souverain doit résister à ce désir autant qu'il le peut, sinon la raison qui a fait établir deux chambres n'existe plus. Si l'une doit être exactement le reflet de l'autre, l'une des deux est un rouage inutile. Le but d'une chambre haute est de constituer un centre de résistance contre l'omnipotence du parti triomphant. On a eu tort de chercher ce point d'appui dans la richesse, au lieu de le demander à la science politique et à l'expérience des affaires; mais il est bon que cette résistance se trouve quelque part. En Belgique, le sénat est une institution mal conçue; ses membres sont nommés par les mêmes électeurs qui choisissent les représentans : on a seulement limité leur choix de façon qu'ils ne puissent être représentés comme ils voudraient et devraient l'être. Cependant, comme le mandat de sénateur dure huit ans, on peut dire que le sénat personnifie au moins l'esprit de tradition. Or, si l'on soumet le sénat à des dissolutions fréquentes, il perd cet avantage : le mandat de huit années n'est plus qu'une fiction. On n'a qu'une seconde édition, réduite et non améliorée, de la chambre basse.

Les secondes élections de 1870 apportèrent aux catholiques, par suite d'un système électoral vicieux, une grande majorité dans les deux chambres, quoiqu'ils n'eussent pas obtenu la majorité des

votes. Parmi les membres du ministère, plusieurs avaient rempli des fonctions dans les sociétés Langrand, et presque aucun n'avait l'habitude du maniement des affaires publiques. Ils se défendirent très faiblement contre l'opposition. Souvent ils furent réduits à se taire ou à chercher une pitoyable retraite dans la clôture prononcée par une majorité amie. Malgré de fréquentes maladresses et plus d'une faute, ils se seraient maintenus néanmoins; mais, par un oubli inconcevable de ce qui est dû au sentiment moral du pays, ils nommèrent aux fonctions de gouverneur du Limbourg M. de Decker, ancien ministre et homme d'état estimé des deux partis, qui malheureusement avait pris une part très active dans l'administration des affaires Langrand. Pour échapper aux créanciers, il avait été obligé de faire abandon de ses biens, et il pouvait être compris dans la poursuite des faits ou délits dont la justice continue encore l'instruction. Cette nomination, injustifiable sous tous les rapports, fut l'origine de l'incident du mois de novembre dernier. On a essayé d'en rejeter la responsabilité sur le roi; mais le bourgmestre de Bruxelles a déclaré dans un banquet public que c'était le ministère qui l'avait proposée, et il paraît certain que le roi l'avait vivement déconseillée.

Une circonstance inattendue vint faire ressortir toute la gravité de la faute commise par le ministère. Les papiers secrets de M. Langrand furent livrés à la publicité par suite de circonstances vraiment extraordinaires. L'habile financier, en quittant Paris au moment où le siége allait commencer, avait laissé tous ses papiers dans l'appartement qu'il occupait. Les curateurs à Bruxelles en furent instruits, et ils parvinrent à faire pénétrer par pigeons dans Paris assiégé une demande d'apposition de scellés, qui fut exécutée au domicile du failli le 1er février 1871. La lecture des documens saisis ayant donné au juge-commissaire de la faillite la conviction que « des manœuvres frauduleuses de toute nature avaient été employées pour s'emparer des capitaux du public, » il crut devoir faire autographier les pièces les plus importantes, afin de faciliter la recherche des délits. C'est à l'aide de ce dossier que M. Bara, ancien ministre de la justice, est venu révéler à la chambre des représentans, dans la séance du 22 novembre, une série de faits qui provoquèrent dans tout le pays et surtout à Bruxelles une explosion d'irrépressible indignation. Ce qui mit le comble à l'exaspération du public, c'est que la majorité, pour épargner ceux de ses membres que la discussion pouvait compromettre, mit fin aux débats en votant la clôture et en autorisant le ministère à ne pas répondre. Alors eurent lieu ces regrettables manifestations qui ont attiré l'attention de l'étranger. Sans doute, elles étaient inspirées

par un sentiment honnête, et il faudrait le plaindre, le peuple dont la fibre morale serait assez émoussée pour supporter, sans la plus énergique protestation, d'être administré par des hommes exposés à des poursuites judiciaires; mais un peuple libre a des moyens de manifester son indignation plus dignes que des attroupemens et des huées. Il peut recourir aux pétitions, aux *meetings*, aux votes des corps constitués, et même à ces grandes processions organisées avec un mot d'ordre, des bannières et des chefs connus, comme celles qui ont lieu souvent en Angleterre et aux États-Unis.

Pour mettre fin à l'agitation, le ministère accepta la démission de M. de Decker. C'était une satisfaction donnée à de justes susceptibilités, mais elle ne suffisait pas. Le principe de la responsabilité ministérielle exigeait manifestement la retraite du ministre de l'intérieur qui avait nommé M. de Decker, qui avait défendu sa nomination au sein des chambres, et qui le lendemain acceptait sa démission. Le cabinet ne voulut point le comprendre. Il crut ne pas devoir céder devant ce qu'il appelait une émeute. Il ne voulait pas, disait-il, compromettre l'indépendance et la dignité du gouvernement. Cependant les manifestations devenaient de plus en plus vives, la situation s'aggravait, il fallait prendre un parti. Le ministère inclinait vers la répression au moyen de l'armée; le roi au contraire pensait qu'il valait mieux changer de cabinet que de faire couler le sang. Le dissentiment était complet. Le roi appela au palais un représentant dont le savoir, apprécié au dehors, lui a valu le titre de correspondant de l'Institut de France, M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain. Son esprit conciliant, son caractère indépendant et estimé par les deux partis, tout le désignait au choix de la couronne; mais la majorité catholique déclara qu'elle n'accorderait son appui qu'au ministère d'Anethan, et celui-ci décida qu'il resterait au pouvoir. C'était rendre la tâche de M. Thonissen impossible. Un parti vraiment conservateur n'aurait pas dû agir ainsi. En effet les catholiques semblaient vouloir provoquer une lutte à main armée qui aurait porté un coup terrible au régime parlementaire, comme à la situation que la Belgique occupe aux yeux de l'Europe, et qui aurait laissé entre les deux partis une source de haines irréconciliables. D'autre part, ils forçaient le roi à une de ces interventions personnelles qu'il faut épargner autant que possible à la royauté constitutionnelle. Le roi ne voulait pas employer l'armée contre des foules de bourgeois ordinairement fort paisibles; il préférait tenter une politique de conciliation et d'apaisement. La majorité, en empêchant le souverain de choisir dans ses rangs des hommes qui auraient été les agens habiles de cette politique, ne faisait preuve ni de sagesse, ni de prévoyance. Le

roi cependant ne céda point; il fit savoir aux ministres que, d'après lui, l'intérêt du pays exigeait leur retraite, c'est-à-dire que, le cabinet refusant de déposer ses portefeuilles, il les lui redemandait. Cet acte du roi provoqua, comme il fallait s'y attendre, une extrême irritation dans le parti catholique, dont les journaux firent entendre des paroles menaçantes pour l'avenir de la royauté. *Le Bien public* de Gand, journal honnête, qui défend les idées ultramontaines avec toute l'intolérance du fanatisme le plus convaincu, publia un article se terminant par ces mots : « il importe aux chefs des peuples de ne pas décourager le dévoûment et l'appui des bons citoyens; il y a en effet pour les princes un malheur plus irréparable que celui d'être attaqués, c'est celui de n'être pas défendus. » Un représentant, qui rédige seul un journal où il préconise le suffrage universel et attaque les dépenses militaires, M. Coomans, s'était écrié au sein de la chambre : « Nous venons d'assister aux funérailles de la constitution. » La droite applaudit le mot avec fureur; les journaux catholiques répétèrent la même idée sous toutes les formes en y ajoutant ce commentaire significatif : aujourd'hui lorsqu'une constitution est violée, elle entraîne d'autres institutions dans sa chute. — Les ultramontains se sont toujours montrés beaucoup plus hostiles envers Léopold II, bon catholique semble-t-il, qu'envers son père, protestant ou même philosophe un peu sceptique; c'est sans doute parce qu'ils espéraient faire du jeune roi un instrument docile, et qu'ils ont été déçus.

Il faut examiner avec quelque attention la révocation du ministère de M. d'Anethan. Cet acte a été considéré comme un vrai coup d'état par ceux qu'il atteignit; ils ont même assez peu respecté les fictions constitutionnelles pour le faire entendre aux chambres, mettant ainsi directement en cause la prérogative royale malgré ce principe fondamental, qu'aucun acte du roi ne peut être discuté, puisqu'il doit toujours être couvert par la signature d'un ministre. Léopold II n'avait certainement pas violé le texte de la constitution, celle-ci dit en effet : Le roi nomme et révoque les ministres; mais n'avait-il pas porté atteinte à l'esprit du régime parlementaire, qui exige que le ministère représente la majorité des chambres, et tombe seulement quand celle-ci l'abandonne? Un souverain qui enlève leurs portefeuilles à des ministres jouissant de la confiance du parlement n'inaugure-t-il pas le régime du gouvernement personnel? Je pense qu'il faut distinguer. Si le souverain agit ainsi pour faire prévaloir sa volonté, il est incontestablement infidèle à l'esprit du régime constitutionnel, quoiqu'il puisse ne faire qu'user d'un droit que la constitution lui reconnaît; mais, quand il n'a d'autre but que de satisfaire aux vœux de la majorité du pays momentanément en

désaccord avec la majorité des représentans ou d'apaiser une agitation qui pourrait compromettre la sécurité des institutions établies, dans ce cas il remplit au contraire l'office qui constitue l'un des avantages les plus certains de la royauté. En révoquant le ministère d'Anethan, le roi Léopold II n'avait en aucune manière voulu faire prévaloir sa politique ou sa volonté; il avait seulement voulu sauver la dignité et l'autorité du gouvernement, compromises par des fautes inexcusables, et mettre fin à des manifestations très naturelles, mais regrettables, sans enlever le pouvoir au parti qui avait la majorité dans le parlement.

Les précédens à l'acte du roi des Belges ne manquent pas dans l'histoire du régime constitutionnel. En Angleterre, à deux reprises différentes (1784 et 1807), le roi George III renvoya le ministère, quoiqu'il fût soutenu par la majorité du parlement. En 1833, George IV retira sa confiance au ministère Melbourne, dont il n'approuvait pas la politique à l'égard de l'Irlande, et il appela aux affaires lord Wellington et Robert Peel, quoique le parti tory ne pût compter que sur le quart des membres dans la chambre des communes. Il fallut une dissolution pour permettre au nouveau ministère de gouverner. Ces laborieuses négociations sont racontées avec détails dans les mémoires de Robert Peel. En Belgique même, le roi Léopold I^er^ révoqua MM. de Theux et de Meulenaere en 1836 à cause d'une divergence de vues sur la politique étrangère. Il confia le pouvoir au général Goblet, et, M. de Theux ayant refusé de contre-signer cette nomination, ce fut M. de Mérode qui le fit. Enfin les événemens de 1857, appréciés à cette époque dans la *Revue* par M. Guizot, offrent la plus grande ressemblance avec ceux qui viennent de se passer récemment à Bruxelles; le roi Léopold II n'a fait que suivre exactement la ligne de conduite que son père avait adoptée dans une situation identique. En 1857, le ministère, composé de catholiques modérés, MM. de Decker, Nothomb et le comte Vilain XIIII, avait soumis à la chambre un projet de loi sur la charité qui aurait eu pour résultat de faciliter l'établissement des couvens, déjà si nombreux en Belgique. Les représentans libéraux le combattirent, pendant vingt-sept séances consécutives, avec toute l'énergie d'un patriotisme ardent, effrayé de l'avenir du pays. Ces débats acharnés, les profondes alarmes de l'opinion libérale, provoquèrent une vive agitation. Les rues de Bruxelles se remplirent, à l'heure des séances, d'une foule compacte qui se livrait à des manifestations hostiles envers les représentans catholiques. On prétend que le roi songea un moment à monter à cheval et à se mettre à la tête des troupes pour dissiper les rassemblemens; le fait est contesté, et en tout cas, s'il conçut cette idée, il y renonça. Com-

ment charger des foules inoffensives, composées presque uniquement de bourgeois aisés et criant : *Vive le roi! A bas les couvens!* Un roi constitutionnel doit s'appuyer sur l'affection de la nation; il lui faut, à tout prix, éviter que le sang soit versé autrement que pour défendre la vie et la propriété des habitans paisibles. Léopold Ier le comprit. Il écrivit au chef du cabinet une lettre, aussitôt publiée par les journaux, où il définit, avec un suprême bon sens, la règle de conduite qu'un souverain doit suivre en de pareilles conjonctures. « Sans me livrer à l'examen de la loi en elle-même, disait-il, je tiens compte, comme vous, d'une impression qui s'est produite à cette occasion dans une partie considérable de la population. Il y a, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Les chambres furent ajournées, la loi dite « des couvens » retirée. Les élections communales ayant prouvé la répulsion que les projets du parti catholique soulevaient dans le pays, le ministère crut devoir aussi donner sa démission. Le même personnage politique dont la nomination comme gouverneur du Limbourg a provoqué la crise récente, M. de Decker, motivait sa retraite par des raisons qui prouvaient une grande sagacité. « J'ai la majorité dans les chambres, disait-il, mais je ne suis pas sûr qu'elle s'appuie sur la majorité de la nation. Or c'est une des positions les plus dangereuses que l'on puisse faire à un pays constitutionnel que de le gouverner avec une majorité qui peut être accusée de ne plus représenter fidèlement les sentimens et les vœux de la nation. » Sage maxime, dictée évidemment par le souvenir des événemens de 1848, et que les ministres des pays libres ne devraient jamais oublier. Le roi désira connaître l'opinion des hommes d'état étrangers. Il en consulta plusieurs en Angleterre et en France. MM. Guizot et Thiers émirent chacun leur opinion. M. Guizot, dans la *Revue*, inclinait vers la résistance; au contraire M. Thiers, dans une lettre adressée au roi, approuva complétement sa conduite, et surtout le retrait de la loi.

En 1871, le roi Léopold II agit comme son père; seulement il eut moins d'hésitation encore en ce qui concernait l'emploi de l'armée dans les rues de la capitale. Il voulait absolument éviter de recourir à cette extrémité, comme il le dit à M. Thonissen, qu'il voulut d'abord charger de la formation d'un nouveau ministère.

On peut se demander si Léopold Ier en 1857, si Léopold II en 1871, ont sagement agi en cédant devant les manifestations de la foule et en abandonnant un ministère appuyé sur la majorité du parlement, parce qu'il était en butte à l'hostilité d'une partie de

la population. N'est-ce pas porter atteinte à la sincérité du régime constitutionnel et humilier la dignité de la couronne? Si quelques cris poussés dans la rue suffisent pour renverser un cabinet, le pouvoir abdique et le règne de la populace commence. — Sans doute ce danger est réel et il est grand. Ce qui a perdu la révolution française, ce sont les *journées*, c'est-à-dire les coups de force du peuple de Paris dictant ses volontés à une assemblée terrorisée. Le premier devoir des partis est de savoir être minorité, sauf à reconquérir le pouvoir par les moyens légaux. Quand les partis se disputent la suprématie les armes à la main, au moyen d'insurrections populaires ou de *pronunciamientos* militaires, c'en est fait des institutions libres; elles ne sont plus qu'un vain nom, et elles ne tarderont pas à faire place au despotisme, à moins que la nation vouée à une anarchie intermittente, comme au Mexique, ne trouve même plus en son sein assez d'élémens consistans pour faire durer une forme quelconque de gouvernement.

La Belgique, grâce à Dieu, n'en est pas là. Les manifestations récentes à Bruxelles, de même que celles de 1857, étaient pacifiques. Les libéraux n'ont pas songé un moment à employer le fusil ou le pétrole. Les foules qui en 1857 criaient : « à bas les couvens! » et en 1871 « à bas les voleurs! » étaient composées presque uniquement de gens aisés et bien mis (1); leurs adversaires les ont même appelés des révolutionnaires en gants jaunes. C'était un soulèvement de l'opinion, une émotion profonde, comme en éprouvent tous les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires; ce n'était pas une émeute. L'Angleterre en a vu de bien autrement sérieuses sans que le régime parlementaire en ait été ébranlé ou déconsidéré. Encore l'an dernier, le chancelier de l'échiquier, M. Lowe, ayant proposé un impôt sur les allumettes chimiques, avec cette ingénieuse devise : *ex luce lucellum*, une vive agitation envahit les classes laborieuses, qui remplirent de processions les rues aboutissant au parlement, et l'impôt fut retiré.

On comprend et on admirerait volontiers la conduite plus fière de ces hommes d'état qui, forts de leur raison et soutenus par la conscience de leur droit, adoptant l'orgueilleuse devise : *yo contra todos y todos contra yo*, et qui trouvent une âpre jouissance dans

(1) L'un des administrateurs des sociétés Langrand, un ancien ministre, M. Nothomb, étant venu dire à la chambre que les gens qui avaient poussé des huées sous ses fenêtres portaient des bottes éculées, des chapeaux défoncés et des habits troués, M. Bara lui répondit : « Quoi d'étonnant? ce sont vos actionnaires. » Sans doute quelques gamins se sont mêlés à la foule, ils ont même cassé des carreaux à coups de pierres; mais tout le dégât a été payé par la ville moyennant la somme de 66 francs, juste 14 fr. de moins qu'en 1857. On le voit, en Belgique, tout se fait à bon marché.

leur impopularité même, résistent jusqu'au bout aux clameurs populaires. Seulement l'expérience a prouvé que c'est ainsi qu'on marche aux abîmes. Le gouvernement parlementaire est un régime bourgeois, d'un tempérament délicat, qui vit de transactions, de concessions et de ménagemens. Ni le point d'honneur chevaleresque, ni l'aristocratique orgueil du stoïcien n'y sont de mise. Le point d'honneur, — très différent de l'honneur, qui ne devrait être qu'un autre mot pour dire la vertu, — oblige à ne point céder devant l'ennemi, dût-on y perdre la vie. Dans un duel, qui recule est déshonoré. Certaines personnes voudraient voir le point d'honneur régler la conduite des hommes d'état dans la pratique du régime constitutionnel; c'est une funeste erreur. Quand on n'expose que sa vie, on peut ne jamais rompre d'un pas; mais, quand la destinée de tout un pays est en jeu, il faut écouter la voix de la raison et les leçons de l'expérience. Monter à cheval et mitrailler des citoyens désarmés plutôt que de laisser tomber un ministère peut paraître digne d'un chevalier; mais certainement ce n'est pas ainsi qu'on fonde la liberté. Voyez Louis-Philippe, excellent roi et scrupuleux observateur des lois : il conserve le ministère Guizot parce qu'il a la majorité dans les chambres, il ne tient pas compte de la puissante agitation qui trouble le pays; la chute du ministère entraîne celle du trône. En 1857, Léopold sacrifie un ministère qui a ses sympathies et que soutiennent les chambres; il achève en paix son long règne, et laisse un trône solidement appuyé sur le respect de tous les citoyens. Les libertés sont illimitées, et cependant jamais il n'a été nécessaire d'y apporter de restrictions. Son fils vient de l'imiter. On s'indigne, on dit que c'en est fait de la constitution; mais déjà toutes ces exagérations s'effacent, l'agitation est calmée, et le régime parlementaire continue à fonctionner avec autant de régularité qu'auparavant.

Si la constitution belge doit périr, ce n'est pas l'esprit de modération et de transaction qui la fera succomber, ce sera l'esprit contraire, la violence, l'obstination et le fanatisme. Supposons que le roi, commandant de l'armée, eût permis au ministère d'Anethan de faire usage des batteries que les ministres avaient fait venir à Bruxelles pour défendre leurs portefeuilles et faire taire de désagréables clameurs; la répression eût été prompte et complète, car la peur rend féroce, et l'artillerie belge est, assure-t-on, la plus perfectionnée de l'Europe. Les canons d'acier fondu eussent « fait merveille, » et les obus à balles eussent nettoyé les rues; mais la royauté, avec ce sang sur son manteau, eût-elle été plus forte? Les deux partis, l'un exalté par son sanglant triomphe, l'autre exaspéré par ce massacre inutile, seraient devenus irréconciliables. La lutte

aurait changé de caractère; au lieu d'un débat entre adversaires qui s'estiment, elle serait devenue un combat mortel entre des ennemis acharnés qui n'aspirent qu'à se détruire. Dans un pays libre, il faut des partis, — sans eux, le régime parlementaire ne peut marcher; mais il faut qu'un lien commun les unisse, et que, malgré leurs divisions, l'amour de la patrie leur dicte dans les circonstances graves une entente nécessaire et des résolutions communes. Quand les partis mettent le triomphe de leur opinion au-dessus de l'intérêt de l'état, il en résulte un antagonisme si profond qu'il conduit à la ruine de la liberté. Jusqu'à ce jour, en Belgique, les deux partis qui se sont unis en 1830 pour la fonder ne sont encore séparés par aucun de ces souvenirs ou de ces griefs irrémissibles qui ailleurs menacent trop souvent de mener à la guerre civile; mais que le sang coule, et il en sortira des haines furieuses. Plus de ménagemens alors. Le parti catholique, emporté par la logique de ses doctrines et de sa situation, voudra appliquer les décrets du Vatican, et il ne reculera pas devant une compression à outrance. Le parti libéral, pour sauver les libertés modernes, aura recours à tous les moyens et à toutes les alliances. Il est heureux pour la Belgique que son roi l'ait préservée de cette redoutable situation en refusant d'employer l'armée pour une question de portefeuilles.

Le roi Léopold II joint à beaucoup d'esprit, de tact et de bonté le respect le plus scrupuleux du régime constitutionnel; jamais il ne manque une occasion de faire paraître ce respect dans ses paroles et dans ses actes. Cette conduite a si admirablement réussi à son père, qu'il s'est fait une loi de suivre son exemple. Si jusqu'à présent on a pu lui faire un reproche, c'est de trop céder aux ministres que la majorité de la chambre lui désigne, et d'être ainsi un monarque trop parlementaire. Singulier reproche, dira-t-on, et qu'on n'a jamais fait à aucun souverain! Pour bien juger ce cas, il faut se rappeler que, dans le gouvernement représentatif, le principal rôle et la très grande utilité de la royauté est de défendre la minorité contre l'oppression de la majorité et de détendre certaines situations critiques qui, sans une intervention du pouvoir exécutif, seraient sans issue. — Dans la crise récente, supposez que la royauté n'eût pas existé ou ne fût pas intervenue, et presque inévitablement on en serait arrivé à des résolutions violentes et à un conflit. Cependant, si le roi a bien fait de révoquer un ministère qui ne voulait pas se retirer quand l'intérêt du pays l'exigeait, il aurait bien fait aussi de résister avec plus de fermeté à certaines nominations regrettables, notamment à celle qui a donné lieu à tout l'incident. Léopold I$^{er}$ avait un certain tiroir très profond où il ne parvenait pas à retrouver les pièces et surtout les nominations qu'il n'aimait pas à

signer. On a pu regretter une ou deux fois que le roi Léopold II n'ait pas encore rencontré ce fameux tiroir dans l'héritage paternel. Sous le feu roi, les ministres s'en plaignaient. Rien de plus naturel. Les hommes au pouvoir croient toujours servir les intérêts du pays en servant ceux de leur parti, puisqu'ils sont convaincus que le triomphe de leur opinion peut seul assurer la prospérité de la nation; mais précisément parce qu'ils sont hommes de parti, ils peuvent oublier les ménagemens dus à des adversaires politiques et vouloir fixer le pouvoir en leurs mains par des mesures écrasant définitivement la minorité. Il peut être utile et juste que le roi s'y oppose dans les limites qu'autorise la constitution et que la nation tolère. « Je suis convaincu, disait Léopold I[er] en 1857, et je le dis à tout le monde, que toute mesure qui peut être interprétée comme tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre, qu'une telle mesure est un danger. » En politique, il faut réduire ses adversaires à l'impuissance en enlevant à leur opinion l'appui que certaines parties de la population leur accordent, non en les écrasant par la force des lois ou des armes.

Résumons ce qui précède. En révoquant des ministres dont les fautes et les maladresses compromettaient le pouvoir et en les remplaçant par des hommes d'état choisis dans la majorité et dignes de la représenter, le roi Léopold II a suivi la ligne de conduite la plus conforme aux exigences du régime constitutionnel et aux enseignemens de l'histoire du gouvernement parlementaire. Il n'a violé la constitution ni dans son esprit ni dans sa lettre. L'apaisement complet du pays prouve déjà la sagesse de sa résolution, et l'opinion catholique ne peut que se féliciter d'avoir à soutenir au pouvoir des hommes capables au moins de bien gouverner. Les crises de 1857 et de 1871, si heureusement terminées, semblent prouver cette règle très importante de pratique constitutionnelle : lorsque, dans un pays libre, un ministère soulève, chez une grande partie de la population honnête, une opposition assez violente et des manifestations assez hostiles pour qu'elles ne puissent être réprimées sans l'emploi des armes, le pouvoir exécutif doit appeler d'autres hommes à la direction du gouvernement.

## II.

La crise que la Belgique vient de traverser n'a été qu'une de ces émotions passagères qui troublent de temps en temps l'existence des peuples libres; la Suisse et l'Angleterre en ont vu bien d'autres. En elle-même, elle n'a rien de grave ; malheureusement elle est le

symptôme d'une situation qui recèle de grands dangers pour l'avenir. Ces dangers menacent non pas seulement la Belgique, mais tous les pays catholiques. Ils résultent surtout de deux causes : premièrement de l'esprit tout différent qui anime d'une part les villes, de l'autre les campagnes, — secondement du but que poursuit le clergé catholique.

En tout temps et partout, la façon de penser, de sentir et d'agir des habitans de la campagne a été très différente de celle des habitans de la ville. Le campagnard vit isolé; son esprit ne s'aiguise point, ses sentimens ne s'enflamment point au contact de ses semblables. Il est rebelle aux idées nouvelles, il les redoute et s'en défie. Le succès de l'industrie qu'il exerce, l'abondance de ses récoltes, dépendent d'influences qu'il ne peut diriger, et par suite il est, comme l'homme primitif, disposé à demander la réalisation de ses vœux à l'intervention des prêtres et à la puissance mystérieuse des sacrifices. Quand la terre est ensemencée, il n'a plus qu'à attendre les effets du soleil et de la pluie, dont il ne dispose pas; il est ainsi incliné à une sorte de fatalisme. Les procédés de culture ne varient guère; de là l'esprit de routine et de conservation. Les conditions du travail qu'il accomplit font donc que le paysan est conservateur, superstitieux et soumis au clergé. Dans l'empire romain, les paysans sont restés païens, *pagani*, le nom l'indique, quand déjà les villes étaient gagnées au christianisme.

Dans les villes au contraire, les idées nouvelles pénètrent rapidement. La discussion, l'échange des pensées, la fermentation intellectuelle qui est naturelle aux hommes assemblés, prédisposent les esprits au changement et au progrès, quand une doctrine saine y exerce son empire. Chaque matin, Athènes demandait : Qu'y a-t-il de nouveau? Voilà le type de l'esprit qui règne dans les cités. En outre, dans l'industrie manufacturière, le succès ne dépend plus de la faveur des élémens, il dépend de l'habileté de l'homme et de l'application de ses connaissances. On attachera par conséquent plus de prix aux découvertes de la science qui rendent le travail productif qu'aux incantations du prêtre destinées à rendre les élémens propices. Les villes sont donc portées aux nouveautés, peu soumises à l'action du clergé, et par suite, quand ces deux tendances sont poussées à l'excès, révolutionnaires.

Sous la monarchie absolue, l'opposition entre la ville et la campagne ne crée nulle difficulté, car toutes deux sont pliées sous le joug commun; mais, quand les pouvoirs émanent de l'élection, il peut sortir de cet antagonisme deux partis si hostiles que des agitations incessantes et même la guerre civile en résultent. C'est une des sérieuses difficultés de la démocratie représentative. Les États-

Unis y échappent parce que le paysan n'y existe pas. Grâce à un enseignement populaire répandu partout à profusion depuis l'origine, grâce aussi à un culte favorable à la diffusion des lumières, le cultivateur américain est aussi aisé et aussi éclairé que l'habitant des villes. En Suisse, il n'y a guère de grandes villes. A Genève, la ville est presque tout l'état, comme dans les républiques grecques, et ainsi l'opposition rurale est peu à redouter. Dans les cantons primitifs, avec un régime complètement démocratique, règne un esprit fortement attaché aux vieilles coutumes et hostile aux nouveautés; seulement, comme il n'y a que des campagnards, la lutte n'est pas à craindre. Elle a cependant éclaté dans le canton de Bâle, et, pour y mettre un terme, il a fallu diviser l'état en deux demi-cantons, Bâle-ville et Bâle-campagne. L'Italie ne connaît pas encore cette cause de troubles parce qu'elle n'a accordé le droit de voter qu'à un petit nombre de citoyens. C'est en France et en Belgique que le danger est surtout apparent. Napoléon III a essayé de gouverner avec l'appui des campagnes, et il y a réussi pendant vingt ans; mais Paris d'abord et ensuite, à mesure que l'esprit d'opposition s'éveillait, presque toutes les villes ont voté contre les candidats bonapartistes. Les régimens résidant dans les grandes villes ont été gagnés par leur esprit, et ainsi l'empereur s'est trouvé acculé dans une situation très périlleuse dont il n'a cru pouvoir sortir que par une grande guerre, de grandes victoires et d'heureuses conquêtes. L'insurrection de Paris, l'hostilité ou le défaut d'entente entre la capitale et l'assemblée de Versailles, l'antagonisme entre les aspirations républicaines des villes et les projets et les vœux monarchiques de la majorité « rurale » de la chambre, tous les malheurs de la France et la poignante incertitude qui pèse sur son avenir proviennent de l'esprit si différent qui anime les populations des villes et celles des campagnes. La Belgique n'a point passé par d'aussi terribles épreuves, parce que, n'ayant pas le suffrage universel, le gouvernement n'est pas tombé encore d'une façon définitive aux mains des représentans de la campagne. Depuis 1830, et surtout depuis 1848, l'opinion libérale, qui l'emporte dans les villes, a été ordinairement au pouvoir. Or, quand l'opinion des villes gouverne, les troubles ne sont pas à craindre, parce que c'est toujours dans les villes qu'ont lieu les émeutes ou les insurrections qui peuvent renverser les institutions établies. Les campagnes, plus inertes, se laissent gouverner paisiblement par leurs adversaires politiques. Les villes au contraire, plus ardentes et plus remuantes, supportent difficilement que le pouvoir soit exercé par des hommes qui ne pensent point comme elles, et quand une cause de surexcitation arrive, la foule est toujours prête à

descendre dans la rue. Alors se présente un grave dilemme. Si on cède, le régime représentatif semble faussé, le droit des majorités méconnu. Si on réprime, c'est la guerre civile, et l'histoire de l'Espagne ou mieux encore celle du Mexique montre qu'une fois engagé dans cette voie, on n'en peut presque plus sortir malgré les efforts les plus dévoués des hommes de bien. C'est comme un cercle vicieux d'insurrections et de répressions sanglantes où les citoyens, en proie à toutes les fureurs des factions, oublient le salut du pays et couvrent le sol de ruines. Alors les nations désespérées demandent au despotisme un repos démoralisant, le seul qu'il puisse donner, heureuses encore si elles peuvent trouver en elles-mêmes les élémens d'un gouvernement stable quelconque, et si elles ne sont pas condamnées à rouler, de révolution en révolution, dans une décadence sans remède.

En Belgique, le parti libéral n'a pas perdu l'espérance de revenir au pouvoir par des voies régulières. Après les élections de juin 1870, qui ont amené les catholiques à la direction des affaires, j'ai entendu dire : C'est le règne des charrues croyant en Dieu qui commence. — Le sentiment religieux est indispensable à l'exercice régulier de la liberté; mais, si ce sentiment doit servir d'instrument politique entre les mains d'un parti qui voudrait asservir les hommes à l'omnipotence du prêtre et porter atteinte aux conquêtes de l'esprit laïque et de la civilisation moderne, la Belgique à son tour passera par des crises très sérieuses.

Le second danger et le plus grave vient en effet des doctrines et des desseins de l'église catholique. Tocqueville, ce grand et clairvoyant esprit, qui a si admirablement décrit les périls qui menacent les sociétés modernes, n'a pas vu celui-là. Il constate la haine furieuse de la révolution française contre l'église; mais il l'attribue à l'alliance que celle-ci avait contractée avec l'ancien régime, et, cette alliance ayant cessé, il pense que l'hostilité cessera en même temps. En ce point, il s'est trompé; cette opposition n'a fait que grandir, s'envenimer et s'étendre. Elle était bornée à certains groupes d'hommes; elle a envahi tous les pays soumis à Rome : l'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique, et tout récemment les pays catholiques allemands, qui en avaient été complétement préservés jusqu'à ce jour. Faut-il s'en étonner? Rome a déclaré que la civilisation et les libertés modernes étaient des fléaux, une peste qu'il fallait extirper. Ces anathèmes sont devenus des dogmes depuis que le pape a été proclamé infaillible. Les peuples se laisseront-ils arracher ces libertés qu'ils ont conquises au prix de leur sang et d'un séculaire effort? Peut-être, mais non sans lutte. De là cet antagonisme, cette guerre à mort entre l'église et l'esprit moderne. Tocqueville ne l'a

point vu, parce que, comme beaucoup de cœurs généreux, il refusait de croire qu'il y eût incompatibilité entre l'église et la liberté. Aujourd'hui malheureusement l'illusion n'est plus possible. Montalembert et Lacordaire sont morts désavoués, le père Hyacinthe et Döllinger sont excommuniés. M. Veuillot exprime la véritable doctrine romaine sanctionnée par l'autorité infaillible du pape quand il dit : « Il n'y a, il ne peut y avoir de catholicisme libéral. Les catholiques libéraux qui sont vraiment catholiques ne sont pas libéraux, et ceux qui sont vraiment libéraux ne sont pas catholiques. » En Belgique, les journaux de l'épiscopat tiennent le même langage.

L'église vise à reprendre la direction suprême de la société civile. Voici sur quelles raisons elle se fonde. La société civile, l'état, reposent sur certaines notions de droit et de morale. Si vous punissez le meurtre, le vol, l'attentat aux mœurs, c'est que vous considérez ces faits comme mauvais et criminels. Si vous établissez la propriété, l'hérédité, la sainteté des contrats, c'est en vertu de certains principes de justice; mais ces principes du juste et de l'injuste, du bien et du mal, la raison si faible, si incertaine de l'homme n'arrive pas à les découvrir sans les lumières de la révélation. Les opinions humaines, toujours variables et ordinairement contradictoires, ne peuvent décréter ces lois immuables, qui seules doivent servir de base stable à la société. Pour les trouver, il faut recourir à la raison divine, perpétuellement manifestée par l'organe de son vicaire infaillible. C'est donc le pape qui est le juge suprême des lois civiles et politiques : lui seul peut décider souverainement de ce qui est bien et juste; conséquemment tous les chefs d'état, assemblées, présidens ou rois, lui doivent obéissance. Les nations qui méconnaissent son autorité tomberont dans une irrémédiable anarchie. Si l'on admet ces prémisses, d'une part l'impuissance de la raison humaine pour découvrir ce qui est juste et bien, de l'autre l'infaillibilité papale, je ne crois pas qu'il y ait rien de sérieux à répondre. Le fidèle, à moins qu'il ne s'insurge contre l'autorité de l'église, est ainsi logiquement conduit à reconnaître la souveraineté suprême du pape et de ses délégués les évêques, même dans les affaires civiles.

En Belgique, cette doctrine est plus près de se réaliser que partout ailleurs. Elle s'enseigne dans les colléges des jésuites et à l'université de Louvain, où se forme la plus grande partie de la jeunesse. Un professeur de cette université, écrivain de talent et correspondant de l'Institut, M. Charles Périn, vient d'exposer ces idées dans une étude intitulée *les Libertés populaires*, où il cherche les conditions de salut des sociétés contemporaines. « Ce que Dieu prescrit, dit M. Périn, et ce qu'il interdit, voilà le devoir et le fond obligé de toutes les lois. L'infaillibilité du pouvoir établi de Dieu

pour promulguer et interpréter sa loi donne les garanties essentielles de toute liberté sociale, tandis que l'infaillibilité des pouvoirs humains expose à toutes les servitudes. Si peu de part que prenne l'homme, en vertu d'un droit qui lui serait propre, dans la détermination des principes qui constituent l'ordre spirituel, et l'autorité de ces principes sera amoindrie... Ou bien, à raison de l'incompétence des pouvoirs civils en matière morale, il faudra renoncer à rien réprimer, et ce sera la licence, ou bien il faudra réprimer au nom de la majorité et de sa seule autorité, et ce sera l'arbitraire. » Ainsi, c'est entendu, les laïques et la société civile qu'ils constituent sont incompétens en fait de morale. Il s'ensuit qu'ils ne peuvent ni décréter le droit, ni punir le crime sans les lumières et le contrôle du chef infaillible de l'église. Le pape est donc bien effectivement le souverain des peuples et des rois, et tous doivent lui obéir. C'est la pure doctrine du *Syllabus*. Il ne faut point s'étonner qu'on l'enseigne à Louvain, puisqu'elle est devenue un dogme.

Au moyen âge, dans sa lutte mémorable avec l'empire, la papauté n'a pas réussi à faire reconnaître sa souveraineté universelle. Aujourd'hui, dans les pays catholiques, elle a toute chance d'y arriver, sans violence, simplement, en tirant un parti habile des libertés qu'elle anathématise. Si le clergé, au moyen du confessionnal, parvient à faire nommer aux fonctions électives les hommes de son choix, il se rend maître de tous les pouvoirs, et par son intermédiaire c'est vraiment le pape qui gouverne, ainsi que le veut M. Périn. En Belgique, le but est presque atteint. Les électeurs de l'opinion catholique obéissent aux ordres des curés, les curés aux ordres des évêques, et les évêques aux ordres du pape. Les représentans catholiques ne sont ainsi que les délégués de l'épiscopat, et le primat de Belgique, l'archevêque de Malines, est le vrai souverain, puisqu'il peut faire agir à son gré la majorité du parlement, qui fait les lois, désigne les ministres et gouverne.

L'épiscopat n'usera point immédiatement de sa puissance pour établir le régime politique que Rome considère comme seul légitime. Les évêques, surtout celui de Malines, M. Dechamps, sont habiles et prudens. Ils savent qu'en abusant de leur pouvoir ils pourraient provoquer dans le pays une réaction en faveur de leurs adversaires. En outre le nombre des hommes politiques qui, quoique appartenant à leur opinion, sont plutôt conservateurs que sectaires, est encore assez considérable pour qu'il faille tenir compte de leur répugnance contre toute mesure extrême. Le ministère actuel est composé d'hommes de cette nuance. Ils se garderont de pousser les libéraux à bout, et au besoin ils résisteront aux exigences excessives du clergé; mais ces hommes encore imbus

des idées de conciliation de 1830 disparaissent. Ils sont remplacés par des élèves ou des amis des jésuites, prêts à tout faire pour assurer le triomphe de l'église. Quand les deux chambres seront peuplées de membres de cette nuance, comme l'espèrent les évêques, c'est alors qu'ils feront adopter des mesures qui réduiront le parti libéral à l'impuissance, et rendront définitif le règne des couvens et des pères de l'ordre de Jésus.

Les hommes du XVIII^e^ siècle et leurs héritiers n'ont pas vu l'influence décisive de la religion sur la destinée des peuples. Ayant cessé de croire, ils n'ont pas compris l'empire que les croyances exercent. Bien peu d'hommes s'en rendent compte, même aujourd'hui. C'est un des grands mérites de M. Edgar Quinet d'avoir prouvé ce fait par l'histoire de la révolution française et par celle des événemens du XVI^e^ siècle. La constitution de l'état finit par se modeler sur celle de l'église, et, si on met obstacle à ce que cette conformité s'établisse, il en résulte des troubles incessans, une lutte acharnée et une instabilité universelle. Le christianisme, à l'origine, était une démocratie égalitaire et libre où tous les pouvoirs émanaient de l'élection. L'autorité était exercée par des assemblées délibérantes, le conseil des anciens pour chaque église locale, le concile pour l'église universelle; depuis que le christianisme est devenu le catholicisme, il s'est rapproché successivement, dans une évolution historique de quinze siècles, de l'organisation de l'empire romain. La proclamation de l'infaillibilité du pape vient enfin d'apporter au majestueux édifice son couronnement obligé. Aujourd'hui le gouvernement de l'église présente l'image d'un despotisme aussi parfait et mieux obéi que celui qui existait à Rome sous les empereurs. Le pape nomme les évêques, les évêques nomment les prêtres, et tous doivent une obéissance sans limite au suprême arbitre de la vérité, au maître des consciences. L'élection par le peuple, générale à l'origine, a cédé la place à l'institution par les supérieurs hiérarchiques. Toute délibération a été supprimée, et le concile lui-même, type admirable du régime parlementaire, reste vénérable d'un temps de libre discussion, a été remplacé par la décision papale *ex cathedra*. Les institutions politiques ont subi un changement parallèle dans les pays catholiques, surtout à partir du XVI^e^ siècle et après le concile de Trente. Les libertés locales et parlementaires ont été anéanties. En Autriche, en France, en Espagne, la centralisation et le despotisme se sont élevés sur leurs ruines. Au contraire les presbytériens, en même temps qu'ils retournaient aux origines du christianisme, fortifiaient l'autonomie communale, et fondaient des institutions républicaines dans les Pays-Bas, en Angleterre et enfin en Amérique.

Un pays catholique qui, comme la Belgique, tentera de fonder un régime de liberté aura donc à soutenir une lutte à mort contre le clergé, parce que l'idéal du gouvernement ne peut être pour celui-ci que le despotisme théocratique. Or il n'est pas certain que les amis de la liberté l'emporteront.

La chaire et le confessionnal, quand le clergé ose s'en servir franchement comme moyen d'influence politique, lui donnent un pouvoir presque irrésistible dans tout pays où la foi est encore vive. La lutte devient même impossible pour les libéraux belges dans les campagnes. Il y a deux moyens de propagande, la parole et le journal. Les libéraux ne peuvent se servir ni de l'un ni de l'autre pour gagner des adhérens à leur cause. S'ils allaient parler au village, ils seraient évités comme des malfaiteurs ou chassés à coups de pierres. L'abonnement à leurs journaux est interdit, et qui les lit ne reçoit point l'absolution. S'ils envoient leurs feuilles gratis, le curé les confisque dans les cabarets, entre les mains du facteur ou dans les maisons particulières. Le café ou l'estaminet qui les recevrait serait dénoncé au prône comme un mauvais lieu que tout homme honnête doit fuir. Ceux-là seuls qui ne tiennent plus à l'estime ou qui bravent le respect humain osent résister, et ils ne contribuent pas à accroître l'autorité du parti qu'ils soutiennent. Pour faire arriver au moins quelques lueurs jusqu'aux électeurs ruraux, M. Bara propose en ce moment d'envoyer les *Annales parlementaires* gratuitement à tous les citoyens jouissant du suffrage; mais les campagnards ne liront point ces longs discours, et le jour où ils prendraient goût à cette lecture, on la leur interdirait. Le livre même ne pénètre plus dans les villes soumises à l'influence du clergé. Dans les cités populeuses, riches, industrielles, de 25,000 à 50,000 âmes, comme Bruges, Courtray, Ypres, Saint-Nicolas, Alost, il n'y a pas un libraire qui ose vendre autre chose que des livres de messe, des récits de miracles et des images de piété, tandis qu'en Allemagne, dans les Pays-Bas et jusqu'en Transylvanie, j'ai trouvé aux vitrines, dans les moindres villes, des publications nouvelles attestant les besoins intellectuels des habitans. Comment les libéraux pourront-ils lutter contre la chaire et le confessionnal sans la parole, le journal et le livre?

Dans un semblable milieu, les couvens se multiplient à souhait. En 1846, on comptait 779 couvens et 11,968 religieux, c'est-à-dire autant qu'à la fin du XVIII^e siècle, quand Joseph II crut qu'il était urgent d'en réduire le nombre. Le recensement de 1866, le dernier qui ait été publié, portait le nombre des couvens à 1,314 avec 18,162 religieux et religieuses. En dix ans, leur nombre avait doublé, et depuis 1866 l'accroissement ne s'est pas ralenti. Il existe

aujourd'hui déjà deux couvens par trois communes, bientôt chaque commune en aura un ou deux. Or ces établissemens disposent d'une grande influence électorale : ils élèvent les enfans; par les objets de toute nature qu'ils consomment, ils disposent de la voix des boutiquiers. En éludant la loi, ils ont constitué des sociétés perpétuelles qui s'enrichissent sans cesse. La peur du purgatoire est une source abondante de legs pieux, et la confession *in articulo mortis* arrache aux célibataires des libéralités considérables qui accroissent chaque année la fortune des corporations religieuses. Leurs maisons s'agrandissent, mais leurs propriétés foncières ne s'étendent pas: elles attireraient les regards et seraient sujettes aux droits du fisc. Des actions au porteur produisent davantage et échappent à tout contrôle, à toute confiscation. En Hollande, en Allemagne, en France, le nombre des couvens s'accroît régulièrement et rapidement (1). En Italie même, à peine supprimés comme personnes civiles, ils renaissent sous forme de sociétés en nom collectif. Je n'examinerai pas ici l'influence sociale de ces institutions: je veux seulement montrer que, disposant d'une grande influence politique, elles sont aux mains de l'église de puissans instrumens pour arriver à établir sûrement, par la voie des élections, sa suprématie sur l'état.

Le parti qui obéit au clergé n'a pas uniquement à sa disposition les armes du moyen âge, — la chaire, le confessionnal et les couvens; — il sait en outre se servir des moyens de lutte employés dans les pays libres et dont il se défiait naguère, les *meetings*, les associations électorales, les pétitions, les agitations, la chasse aux suffrages, le *canvassing* sous toutes ses formes. Dans les villes, les catholiques ont fondé, comme les libéraux, des cercles, des sociétés de musique, des bibliothèques, des conférences, des jeux populaires, des réunions où l'on discute des programmes et où l'on arrête la liste des candidats, dictée d'avance par l'évêque. Ils ne crai-

(1) Pour ne citer qu'un ordre, voici l'accroissement du nombre des membres de la compagnie de Jésus. En 1850, on en comptait au plus 4,000. Aujourd'hui, d'après les relevés les plus exacts qu'on puisse obtenir, ils sont 8,837. A propos de l'Italie, je me permettrai de rappeler un souvenir personnel. En Égypte, j'eus la bonne fortune de voyager avec un ancien collègue de Cavour. Sa femme, esprit brillant et juste, me parla longuement de la situation politique de l'Italie. Elle m'expliqua clairement pourquoi le parti clérical n'est presque pas représenté aux chambres. « Les femmes italiennes, me disait-elle, obéissent au confesseur en fait de religion, non en politique, et puis nous n'avons plus de couvens. — C'est vrai, lui répondis-je; mais, comme en Belgique, ils reviendront plus nombreux. — Jamais, s'écria-t-elle, n'est-ce pas, mon ami? » Son mari répondit avec un fin sourire : « Dans notre village, nous avions un gros couvent s'étalant au soleil. On l'a incaméré; il y en a maintenant trois petits qui grandissent dans l'ombre. »

gnent même pas de se coaliser avec les radicaux et les chefs de l'*Internationale* pour renverser les libéraux conservateurs, appelés doctrinaires. A la campagne, la chose est plus simple, le curé est le grand électeur. Il a toutes les chances de l'emporter sur ses adversaires. Il est animé par la foi, ou obéit ponctuellement à un mot d'ordre; il agit avec persévérance, toujours dans les mêmes vues, travaillant pendant vingt ans à se rallier une famille, à renverser un ennemi ou à gagner une voix au conseil communal. Les libéraux sont désunis, et leurs efforts ne durent point. Aujourd'hui ils s'occupent de politique avec ardeur, demain ils ne songent plus qu'à leurs affaires particulières. On voit ainsi d'un côté une force parfois violente, mais ordinairement intermittente, lutter contre une force constante et sans cesse active. A la longue, la seconde doit l'emporter sur la première.

Les couvens envahissent les campagnes et les villes. A Anvers, à Bruges, à Namur, à Gand, ils occupent déjà plusieurs quartiers; mais ce qui garantit mieux encore l'extension de l'influence du clergé dans l'avenir, c'est qu'il se rend maître de presque tout l'enseignement. Les filles du peuple, de la bourgeoisie et de la noblesse sont toutes élevées dans les couvens, et il est à peu près impossible d'établir des institutions rivales, car l'épiscopat les tue en leur jetant l'anathème. Toutes les femmes sont donc formées par le clergé, et mettent leur influence, qui est énorme, au service de l'église. L'école primaire est sous la main du curé, car il la dirige à titre d'autorité. Dans l'enseignement moyen, les collèges des jésuites ont plus d'élèves que les athénées royaux, et l'université de Louvain en a autant que les deux universités de l'état ensemble. Tant que les libéraux étaient au pouvoir, les établissemens de l'état pouvaient à la rigueur faire contre-poids à ceux du clergé; mais, si les catholiques restent au ministère, ils peupleront les institutions publiques de professeurs de leur opinion, et alors, à moins que les libéraux ne créent des écoles libres, ce qui est très peu probable (1), l'en-

(1) A Liége, grâce au dévoûment d'une personne intelligente et riche, la baronne de W..., une institution supérieure pour demoiselles a été fondée récemment; mais l'évêque a refusé d'y faire donner des leçons de religion : il a mis au ban de l'église les dames patronnesses, et les confesseurs font les derniers efforts pour empêcher les jeunes filles de suivre des cours où la foi est pourtant scrupuleusement respectée. La nomination de M. Delcour, professeur à l'université de Louvain, au ministère de l'intérieur, crée une situation tout à fait anormale pour les universités de l'état. Il tient dans ses mains le sort de ces institutions, lui, le représentant d'une institution rivale dont ses convictions doivent lui faire désirer le succès. Sans doute, il voudra être impartial, mais l'épiscopat le lui permettra-t-il? Peut-on espérer qu'il fera ce qu'il faut pour attirer des élèves à Gand et à Liége au détriment de Louvain, à qui il appartient? Le parti libéral aux chambres a déjà attiré l'attention sur cette situation extraordinaire.

seignement tout entier sera soumis à l'église et deviendra l'organe des doctrines du *Syllabus*.

Le parti libéral de son côté a un grand avantage : il répond aux besoins de liberté qui agitent notre époque, et il a pour alliée la science. Néanmoins, sans une réforme religieuse affranchissant les consciences du joug de Rome, il aboutit à une contradiction qui lui communique une irrémédiable faiblesse. Cette fièvre d'irréligion qui s'était emparée des esprits à la fin du XVIII$^e$ siècle s'est calmée. Le libéral ne pense plus, comme Helvétius ou d'Holbach, qu'un peuple doit vivre sans religion. S'il le disait, il perdrait tout crédit. Donc, pour l'enfant, pour le peuple, pour l'école, il est obligé d'admettre l'intervention du culte; mais les ministres de ce culte dont il admet la nécessité sont précisément ses adversaires politiques. Ainsi d'une part il appelle le prêtre, et d'autre part il l'attaque avec toute l'énergie et toutes les armes dont il dispose. Quelle force peut sortir d'une situation aussi fausse, aussi contradictoire? Le libéral a beau dire qu'il respecte la religion et qu'il n'a qu'un but, sauvegarder l'indépendance du pouvoir civil contre les empiétemens du clergé; la thèse est juste, mais les conséquences fâcheuses de sa fausse situation ne s'en font pas moins sentir.

Il en résulte d'abord que l'atmosphère de la famille n'est pas religieuse. Le père fait pratiquer à ses enfans un culte qu'il croit faux, funeste même, et ainsi la jeunesse entend attaquer sans relâche ces prêtres aux mains desquels pourtant on la remet. Enfin le libéral termine ordinairement sa carrière par une cérémonie religieuse dont il n'admet plus l'efficacité. Est-il possible que des croyances fermes, des caractères fortement trempés, se forment au milieu de cette suite continuelle de faiblesses, de compromis, de contradictions et d'hypocrisies? Voltaire communiait pour édifier les paysans, et puis, à huis-clos, riait de sa communion et de lui-même; Jean Huss se laissait brûler pour ne pas mentir à sa conscience. L'exemple du premier affaiblit les âmes, l'exemple du second les trempe pour la vie et pour la mort. Soyons bien persuadés de ceci : l'homme qui croit et qui est prêt à combattre et à se sacrifier pour sa foi finira par l'emporter sur celui qui trouve très spirituel de ne croire à rien et de se moquer de tout.

En Belgique, un parti s'est formé qui veut sortir de l'impasse où est engagé le libéralisme modéré ou « doctrinaire; » c'est le parti de « la libre pensée. » Secte philosophique encore plus que parti politique, ses adhérens disent : Puisque le catholicisme veut anéantir les libertés modernes et surtout la liberté de conscience, et qu'il avoue ses desseins, le seul moyen de conserver ces libertés est de rompre définitivement avec le culte catholique. Ils s'engagent par

conséquent à faire célébrer les naissances, les mariages et les funérailles sans l'intervention d'aucun ministre du culte. C'est l'hostilité contre toute religion positive qui a pris corps en une société d'enterremens civils. Elle compte un certain nombre de membres dans les loges maçonniques, parmi les officiers, les artisans et les hommes du parti radical. Fréquemment dans les journaux on lit l'annonce d'un enterrement fait par les soins de « la libre pensée. » Cette société ne pourra jamais lutter sérieusement contre la suprématie catholique; elle hâterait plutôt son triomphe, car le clergé en fait un épouvantail pour ramener les fidèles en leur montrant à quel excès d'impiété arrive le libéralisme. « La libre pensée » est, il est vrai, la conclusion logique et pratique du mouvement purement laïque d'opposition contre l'église; mais jamais un grand mouvement d'opinion ne se fera sur une simple négation. Cela est trop froid pour entraîner, pour échauffer les âmes. Il y a plus : en repoussant tout culte, on se met en opposition avec les instincts les plus profonds du cœur humain, et on peut dire avec sa nature même. Que l'homme descende d'un mollusque ou d'un infusoire, il n'en est pas moins arrivé à être un animal religieux aussi bien que politique. Il ne se résigne pas au néant; il espère une vie meilleure où règne la justice, il veut un Dieu et un culte, parce qu'ils sont aussi nécessaires aux besoins de l'âme qu'au salut de la société. L'athéisme n'aura jamais ni grande force d'expansion, ni grande persévérance dans la lutte. Ce n'est donc pas lui qui arrêtera les progrès de l'ultramontanisme. Pour avoir une situation logique qui lui permette de tenir tête à ses adversaires, le libéralisme devrait se rallier soit à une réforme catholique comme celle qu'on tente en Allemagne maintenant, soit à une des nuances du protestantisme libéral. Quand il s'agit d'un besoin inné du cœur humain comme la religion, on ne tue que ce qu'on remplace; malheureusement les libéraux n'attachent plus grande importance aux débats religieux, et ce n'est point dans le scepticisme ou l'indifférence qu'ils trouveront l'énergie nécessaire pour changer de culte. Ils continueront à rire de leurs chaînes jusqu'au jour où elles seront assez fortement rivées pour les priver de toute liberté. Les catholiques, qui tiennent les âmes par les sentimens les plus intimes et les plus profonds, ont des armes plus sûres que les libéraux, qui doivent faire appel à l'insurrection des passions et à l'incrédulité.

L'issue de la lutte peut rester douteuse tant que le suffrage restreint n'aura encore appelé à la vie politique que la bourgeoisie; mais si, par suite de l'alliance des catholiques et des radicaux aveugles, le vote universel était établi en Belgique, l'ultramontanisme l'emporterait définitivement. C'est ce que l'on voit déjà dans les

provinces flamandes, isolées par leur langue du reste de la nation et de la Hollande par leur foi. Parmi les députés de ces provinces, qui forment la moitié du pays, il n'y en a plus que deux qui soient libéraux, et encore ne sont-ils nommés que grâce à une situation personnelle que le clergé n'a pas osé attaquer. La Belgique a fait deux tentatives pour échapper à la domination ultramontaine, et deux fois elle a échoué. Au XVIe siècle, émancipés par les richesses et les lumières que leur avaient données le commerce et l'industrie, les Flamands avaient brisé le joug; les Wallons, ralliés aux Espagnols, ont aidé à les asservir de nouveau. Au XIXe siècle, l'industrie s'étant déplacée, ce sont les Wallons qui luttent en ce moment; mais les Flamands, aujourd'hui complétement soumis à Rome, servent à leur tour d'instrument pour soumettre les Wallons à la suprématie du clergé. Ce que l'on appelle « la question flamande, » à laquelle le réveil des nationalités dans toute l'Europe donne une importance croissante, est une arme de plus que les libéraux ont négligée, et dont les catholiques ont su très habilement tirer parti. Ce point mériterait une étude à part : il suffira de dire que, plus on étendra le droit de suffrage, plus les Flamands auront de pouvoir et montreront d'exigence. Aussi le ministère d'Anethan s'est-il empressé d'abaisser le cens pour les élections communales, où la constitution n'avait point posé de minimum, et les libéraux craignent, aux élections qui auront lieu cette année, de perdre dans les provinces flamandes l'administration des grandes villes qu'ils conservaient encore. Ce serait un coup terrible pour le parti libéral et même pour la nationalité, car il livrerait le pays flamand à la domination absolue du clergé.

Concluons : le danger qui menace l'avenir de la Belgique provient de la puissance croissante du parti de l'église, à qui les couvens, les populations flamandes, le sentiment religieux, la chaire et le confessionnal donnent une influence presque irrésistible. Ce parti, par l'organe de ses journaux, de ses écrivains, de son université, se dit prêt à obéir en tout à Rome et aux doctrines du *Syllabus* qui condamnent les libertés modernes. Le moment viendra donc où ces libertés seront minées et attaquées en Belgique. Le parti libéral, appuyé sur les grandes villes, tentera-t-il de résister? La royauté, gardienne de la constitution, s'efforcera-t-elle de protéger la minorité et de défendre l'indépendance du pouvoir civil, et, si elle le tente, réussira-t-elle? Comme le montrait récemment, l'histoire à la main, un poète national, M. Potvin, depuis le XVIe siècle, tous les soulèvemens populaires ont eu lieu à la voix du clergé. Il a renversé déjà deux trônes, celui de Joseph II et celui de Guillaume Ier, et en ce moment même il ne ménage guère le souverain qui a fait

d'un droit constitutionnel, dans l'intérêt de la paix publique, l'usage le plus prudent et le plus indiqué. Tout est à craindre du parti purement clérical qui s'élève, car il n'est pas un parti conservateur, quoiqu'il prenne ce nom. Un parti qui place au-dessus de l'intérêt national une cause qui lui semble plus sacrée, soit la république, soit l'église, est un danger pour l'ordre social, car il n'hésite pas à renverser les institutions établies pour atteindre son but. Je vois avec regret disparaître les deux partis modérés, tous deux amis de la liberté, qui s'étaient entendus pour donner à la Belgique en 1830 une des meilleures constitutions que l'on ait encore trouvées, et ce n'est pas sans effroi que j'aperçois s'avançant à leur place deux partis extrêmes et irréconciliables.

Ce n'est point en Belgique seulement qu'aura lieu ce redoutable conflit; partout où l'on tentera d'asservir la société civile à l'omnipotence du clergé et du pape, cette entreprise soulèvera une résistance désespérée; mais c'est en Belgique que cette lutte éclatera d'abord et avec le plus d'acharnement, parce qu'elle sort de l'histoire même du pays, et que le parti ultramontain y est plus près de toucher à la réalisation de ses desseins. La royauté constitutionnelle aura-t-elle assez de force, d'habileté, de fermeté, pour empêcher que des mesures extrêmes ne provoquent des résistances révolutionnaires, et pour maintenir le pouvoir aux mains d'hommes sages préférant le salut de leur patrie à l'accomplissement des volontés de l'église? La façon dont le roi Léopold II est parvenu à dénouer la crise récente peut donner l'espoir que la Belgique ne verra pas de sitôt se lever le jour des grandes épreuves et des combats décisifs.

ÉMILE DE LAVELEYE.

# LA PHILOSOPHIE

## DE LA RÉVOLUTION

### II.

#### LES HISTORIENS RÉPUBLICAINS ET LES CRITIQUES DE LA RÉVOLUTION [1].

La plus grande exagération des théories révolutionnaires a surtout coïncidé avec les dernières années du gouvernement de juillet. Depuis cette époque, ces doctrines ont commencé à rétrograder; la philosophie de la révolution a paru s'apaiser, et elle est entrée dans la voie de l'examen et de la critique. On trouvera sans doute étrange d'entendre dire que l'idée révolutionnaire s'est apaisée de nos jours, lorsque au contraire c'est nous qui en avons vu les plus terribles effets; mais nous parlons ici des opinions et non pas des actes, et surtout des opinions dans l'ordre de la haute théorie et de la philosophie historique. Or, s'il est vrai que les passions et les préjugés révolutionnaires sont aussi ardens que jamais dans les classes populaires et trouvent encore des organes dans la basse littérature politique, on peut affirmer cependant que depuis une vingtaine d'années ces théories ont cessé de produire des œuvres sérieuses et importantes, et que le courant des esprits élevés s'est plutôt porté en sens inverse. C'est là un fait important et jusqu'à un certain point rassurant, car, s'il est vrai que les idées, surtout les idées sages, mettent beaucoup de temps à descendre dans les foules, il est très certain

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

aussi qu'elles finissent toujours par y pénétrer plus ou moins. Il n'est pas moins certain que les mouvemens populaires deviennent stériles quand ils ne proviennent pas de principes nés au-dessus d'eux : le jacobinisme et le socialisme sont des doctrines venues au monde dans les classes lettrées. Si ces doctrines ne trouvent plus d'aliment dans le sein des classes dirigeantes, il y a lieu d'espérer que leurs conséquences s'atténueront ou s'affaibliront avec le temps. Quoi qu'il en soit de ces prévisions optimistes, reprenons la suite de ces études et conduisons-les jusqu'au temps présent.

## I. — LA RÉPUBLIQUE ANTI-JACOBINE. — MM. MICHELET ET QUINET.

Le jacobinisme socialiste étant le terme le plus avancé de la philosophie révolutionnaire, c'est de ce point qu'il faut partir pour revenir à des idées plus justes et plus modérées. Si la polémique contre les idées fausses est toujours utile, elle l'est surtout lorsqu'elle part des camps les plus voisins de ceux qui défendent ces idées. Par exemple, un républicain qui attaque le jacobinisme a beaucoup plus d'autorité qu'un conservateur. Celui-ci en effet est toujours suspect d'avoir des préjugés, et il en a; il ne fait pas les concessions nécessaires, et, injuste sur certains points, on peut supposer qu'il l'est sur tous. Il confondra volontiers dans une réprobation commune le jacobinisme et la démocratie, le socialisme et la république, et par là il fortifiera sans le vouloir le jacobinisme et le socialisme de tous les élémens de force réelle que la démocratie et la république peuvent posséder dans l'état social de notre temps. Le républicain au contraire, en combattant le jacobinisme et le socialisme, réduit ces sectes extrêmes à elles-mêmes, et leur enlève l'appoint des principes démocratiques. On aura donc raison de présenter les historiens républicains de la révolution qui se sont séparés du jacobinisme comme ayant rendu à la cause de l'ordre et de la liberté des services plus efficaces peut-être que les historiens rétrogrades et conservateurs. Tel sera le mérite commun de deux écrivains dont les noms sont liés par l'amitié, par l'origine commune de leur célébrité, par la communauté de leurs opinions et l'analogie même de leurs points de vue, MM. Michelet et Quinet, deux noms qui paraissent aussi inséparables que ceux de MM. Thiers et Mignet, et qui de même que ceux-ci se sont appliqués au problème de la révolution; l'un plus poète, l'autre plus philosophe, tous deux éminens écrivains malgré les mirages qui égarent trop souvent l'imagination de l'un et les nuages qui obscurcissent la pensée de l'autre.

On s'étonne qu'avec l'instrument d'erreur qu'il porte en lui-même, à savoir une imagination excessive, M. Michelet ne se trompe pas plus souvent, et même qu'il saisisse quelquefois avec une merveilleuse justesse la vérité historique. Son histoire de la révolution, fatigante par la forme apocalyptique qu'il adopte systématiquement, n'en est pas moins remplie de vues justes et saisissantes. Nul n'a mieux que lui, par exemple, démêlé un des faits essentiels, peut-être le fait capital de la révolution, à savoir le paysan propriétaire, ou tout au moins le paysan affranchi : c'est ce qu'il appelle « le mariage de la terre et de l'homme. » Nul n'a mis plus en relief un des sentimens les plus vifs et les plus profonds de l'ancienne société française, sentiment encore tout chaud en 89 : l'amour du roi. « J'entends ce mot sorti des entrailles de l'ancienne France, mot tendre, d'accent profond : mon roi! » C'est ce sentiment même qui explique la défiance et la haine qui ont succédé ensuite. « Avoir cru, avoir aimé, avoir été trompé dans son amour, c'est à ne plus croire à rien! » Ce que M. Michelet a surtout saisi admirablement, c'est le caractère de spontanéité et d'unanimité qu'a eu la révolution à son début. Il dit avec raison que tout ce qu'il y a de bon est l'œuvre de tout le monde, et que ce qu'il y a de mauvais est l'œuvre de quelques-uns. Les grands faits sociaux se sont produits « par des forces immenses, invisibles, nullement violentes. » Il y a eu là un moment unique dans l'histoire, où le cœur de l'homme s'est élargi. C'était l'explosion d'un sentiment nouveau dans le monde, l'humanité. La révolution aima « jusqu'à l'Anglais, » son éternel ennemi. Qu'on en juge par un trait bien plus étonnant, « les journalistes firent trêve. » Ce sentiment de l'unité par l'union des âmes va chez M. Michelet jusqu'à l'effusion panthéistique. Il s'écrie comme ferait un philosophe hindou : « Ah! si j'étais un, dit le monde! Si j'étais un, dit l'homme! »

Ainsi la révolution a été faite par tous; elle n'a pas été l'œuvre d'une secte ou d'un parti. Ce vif sentiment de l'unité nationale qui éclate dans la révolution est la réfutation de la théorie jacobine qui sacrifie la France à la gloire de quelques hiérophantes. Pour M. Michelet au contraire, l'acteur principal de la révolution a été le peuple, et « les ambitieuses marionnettes » qui ont cru la conduire doivent être ramenées à leur juste mesure. Comme le peuple est le vrai acteur, il est aussi le vrai juge. Écoutez-le. — Qui a gâté la révolution? C'est Marat et Robespierre. Le peuple « aime Mirabeau malgré ses vices, et condamne Robespierre malgré ses vertus. — Quelques-uns disent : Le bonhomme a perdu l'esprit. Prenez garde; c'est le jugement du peuple. » Ce qu'il a retenu de 93, « c'est que la saignée n'en vaut rien. » Bien entendu que le peuple ici ne signifie pas

telle ou telle classe populaire, mais tout le monde, c'est-à-dire le pays.

A la fausse histoire qui fait commencer dès l'origine la triste querelle de la bourgeoisie et du peuple, M. Michelet oppose avec raison l'union des classes dans les premiers temps. Jamais, suivant lui, la bourgeoisie ne fut moins égoïste, jamais elle ne sépara moins ses intérêts de ceux des ouvriers et des paysans. N'opposez pas la fraternité à la liberté. C'est la liberté qui peut rendre possible la fraternité. Rien de plus libre que le sentiment fraternel. C'est justement lorsque la révolution a proclamé les droits de l'homme « que l'âme de la France, loin de se resserrer, embrasse le monde entier. » La grande époque, l'époque humaine de notre révolution, a eu pour auteur tout le monde; l'époque des violens n'a eu pour acteur qu'un très petit nombre d'hommes. Alors la nation entière, sans distinction de partis, presque sans distinction de classes, marcha sous le drapeau fraternel.

Le jacobinisme a été une secte étroite se substituant à la nation. « Les jacobins avaient quelque chose du prêtre. Ils formaient en quelque sorte un clergé révolutionnaire. » Pour M. Louis Blanc, les girondins représentent la bourgeoisie, les montagnards le peuple. Rien de plus faux selon M. Michelet, qui nous paraît être ici dans le vrai historique. Les jacobins n'étaient pas moins des bourgeois que les girondins; « pas un ne sortait du peuple. » La stérilité des girondins tient non pas à leur qualité de bourgeois, mais à leur fatuité d'avocats. Les deux sectes avaient cela de commun de se croire l'une et l'autre bien au-dessus du peuple : « les deux partis reçurent leur impulsion des lettrés. » C'est une erreur historique grave de transporter nos questions sociales d'aujourd'hui à l'époque de la révolution : elles n'occupèrent jamais que le second plan. On veut voir du socialisme dans toutes les émeutes populaires. C'est insulter au peuple et le rabaisser. « Partout où ils rencontrent du pillage, du brigandage, c'est le peuple, voilà le peuple! » Selon M. Michelet, la question ouvrière n'existait pas alors, et même « la classe ouvrière n'était pas née. » La France nouvelle, celle du paysan et de l'ouvrier, s'est formée en deux fois : « le paysan est né de l'élan de la révolution et de la guerre et de la vente des biens nationaux. L'ouvrier est né de 1815 et de l'élan industriel de la paix. » Écartez l'hyperbole, et nul doute que ces lignes ne soient l'expression de la vérité.

Si M. Michelet combat avec autant d'esprit que de sens historique la doctrine du jacobinisme socialiste, lui-même est à son tour sous l'empire de certaines passions et de certains préjugés qui altèrent singulièrement la justesse de son coup d'œil. Il a deux ennemis,

et, comme on dit vulgairement, deux bêtes noires : c'est le prêtre et l'Anglais. De même qu'on disait autrefois que tout était la faute de Voltaire et de Rousseau, tout est, pour M. Michelet, la faute du clergé et de l'Angleterre. Ce sont les deux traîtres de mélodrames qui viennent troubler dans son histoire les candides élans de son mysticisme humanitaire. « Une main perfide, odieuse, la main de la mort, s'est offerte au parti de la liberté, et celui-ci, pour plaire à l'ennemi (le clergé), a renié l'ami (le XVIII[e] siècle). » Voilà pour le prêtre. L'Angleterre de son côté trompait la France « par son faux idéal, » par le prestige de ses institutions « locales, spéciales, insulaires. »

On s'étonne aujourd'hui, à la distance où nous sommes du temps où M. Michelet écrivait ces lignes, de cette haine pour l'Anglais qui a presque entièrement disparu de nos mœurs. Les institutions anglaises ne sont plus l'objet de notre haine, elles le seraient plutôt de notre envie. Où est le temps où nous nous croyions le droit de dédaigner ces institutions, et où nous nous persuadions que nous les avions dépassées? Lorsque M. Michelet nous dit : « L'Anglais est un outil, le Français est un homme! » nous n'avons pas à renier cette seconde proposition; mais à qui aujourd'hui fera-t-on croire la première?

La haine la plus profonde de M. Michelet n'est pas pour l'Anglais, elle est pour le prêtre. Pour lui, la révolution est essentiellement antichrétienne. Il n'y a que deux grandes époques dans l'histoire de l'Europe : le christianisme et la révolution. Sans doute ces deux grandes doctrines ont un principe commun, le principe de la fraternité; mais la révolution fonde la fraternité « sur l'amour de l'homme pour l'homme; » le christianisme la fonde sur une parenté commune, sur une filiation qui, du père aux enfans, transmet aussi bien la solidarité du crime que la communauté de sang. En un mot, le christianisme est tout entier dans deux dogmes : le péché originel et la grâce. La révolution est « la réaction tardive de la justice contre le gouvernement de la faveur et la religion de la grâce. » Par exemple, la révolution, en abolissant la noblesse et l'infamie héréditaire, a protesté contre la grâce et le péché originel.

Tout cela est bien théologique et fort arbitraire. Les peuples protestans, qui ne laissent pas que de faire une large part dans leur théologie au dogme de la grâce et du péché originel, sont néanmoins arrivés de leur côté, au moins quelques-uns d'entre eux, à la liberté et à l'égalité, c'est-à-dire au but précisément poursuivi par la révolution. Sans doute la révolution s'est placée à un point de vue qui n'est pas celui du christianisme, à savoir le point de vue du droit naturel, de la liberté et de l'égalité naturelle des hommes, tandis

que le christianisme, dans son sens primitif, n'a jamais entendu la liberté et l'égalité qu'au point de vue religieux. C'était comme membres du royaume des cieux et non comme habitant cette terre que les hommes devaient être libres et égaux. Le royaume de Jésus-Christ n'étant pas de ce monde, ce n'était pas ici-bas que les petits pouvaient être élevés et les grands abaissés. C'est ainsi que l'esclavage, le servage, le privilége sous toutes ses formes, trouvaient aisément leur justification, et l'on comprend que l'église elle-même, sans renier ses principes, pût prendre sa place dans ce système d'inégalités plus ou moins adouci par la charité chrétienne, mais en même temps maintenu dans ses principes essentiels par cette idée que la croix est la condition naturelle et légitime du chrétien, et qu'elle est nécessaire pour faire éclater la patience de l'un et le dévoûment de l'autre. A ce point de vue austère et mystique, trop facilement conciliable avec tous les abus du despotisme, la révolution opposait celui de la philosophie du XVIII[e] siècle, à savoir que les hommes étaient libres et égaux comme hommes, et non pas seulement comme frères en Jésus-Christ, qu'ils devaient pouvoir tous user de leurs facultés librement et au même titre, et cela sur cette terre et non dans la Jérusalem mystique où on les avait toujours ajournés jusque-là. Ce principe était en effet bien différent du principe chrétien, surtout de ce principe formulé et organisé dans la hiérarchie catholique et papale.

Cependant aucun principe de ce bas monde (même parmi ceux qui se donnent comme venant d'en haut) ne se développe dans la pratique avec la rigueur abstraite des théoriciens. Une fois admis dans l'esprit des hommes, les principes y sont tempérés, modifiés, assouplis par le bon sens, par les circonstances, par le cœur humain, par mille causes qui les empêchent de porter toutes leurs conséquences. Que si théoriquement, par un certain côté, le dogme chrétien pouvait favoriser et justifier l'inégalité sociale, par un autre côté il la combattait et l'atténuait continuellement. Que ce fût au nom de la charité ou au nom du droit pur, que ce fût comme frères en Jésus-Christ ou comme frères en humanité, peu importait au bon sens populaire, peu importait aux cœurs généreux qui tiraient de ces principes tout ce qu'ils contenaient au profit des hommes. C'est ainsi que le principe de la fraternité, en même temps que le progrès nécessaire des choses humaines, amenait une égalité pratique de plus en plus grande, et, lorsqu'au XVIII[e] siècle les philosophes sont venus professer leurs principes, et la révolution les appliquer, les chrétiens ont pu dire avec une certaine raison que c'étaient leurs propres principes que l'on empruntait. Sans doute la politique catholique a pu accentuer plus tard, comme le faisaient

les philosophes de leur côté, l'opposition du christianisme et de la révolution; mais, outre que le catholicisme n'est pas tout le christianisme, il se fait toujours dans la pratique des accommodemens que la théorie ne connaît pas. Il est donc excessif de présenter l'antagonisme des deux principes comme absolu, irrémédiable, et M. de Tocqueville a eu raison de dire que c'est plutôt en apparence qu'en réalité que la révolution s'est montrée antichrétienne. Elle n'exclut pas le christianisme; elle lui laisse la place ouverte parmi les influences morales qui se meuvent dans le sein d'une société affranchie. Sans doute le dogme proteste, car ce qu'il lui faut, ce n'est pas une place dans la société, c'est la possession de la société elle-même; cependant malgré lui il s'accommodera à cette société, plus chrétienne en réalité que celle qu'il regrette.

Le livre de M. Edgar Quinet, publié quelques années après celui de M. Michelet, se présente avec un caractère bien différent. Entre les deux livres, il y a une date terrible : 1852. L'un et l'autre n'ont pas cessé d'être des croyans, des apôtres; toutefois dans M. Michelet la foi est encore juvénile, candide, entière; dans M. Quinet au contraire, on sent un apôtre cruellement trompé, interrogeant avec anxiété le dogme qu'il a jusqu'alors prêché, et, sans cesser d'y croire, se disant à lui-même les plus cruelles vérités. « Tout un peuple, dit-il, s'est écrié : Être libre ou mourir! Pourquoi des hommes qui ont su si admirablement mourir n'ont-ils pas su être libres? » Tel est le problème que M. Quinet s'est posé dans son livre sur la révolution, remarquable écrit plein de feu et de passion, de tristesse et d'émotion, et d'une noble philosophie.

Ce n'est pas que l'auteur abandonne la cause de la révolution, loin de là : il veut bien l'accuser lui-même, il sera le premier à dire la vérité à ses héros; mais il ne veut pas laisser aux adversaires le droit d'abuser contre sa foi des critiques qu'il dirige contre elle. C'est ainsi qu'il défend la révolution du sophisme qui représente la politique révolutionnaire comme une chose inouie dans le monde, comme si ce fût elle qui eût inventé le principe de la raison d'état. On lui reproche sa politique violente à l'égard des émigrés : Louis XIV n'a-t-il pas expulsé de France 200,000 protestans? On lui reproche les arrestations arbitraires : n'y avait-il pas les lettres de cachet dans l'ancien régime? On lui reproche des massacres odieux : n'y a-t-il pas eu dans le monde un Philippe II, un duc d'Albe, une inquisition, une guerre des albigeois, une Saint-Barthélemy? La révolution est sans doute criminelle d'avoir emprunté aux tyrans leur politique; mais c'est à l'école de l'histoire qu'elle a emprunté cette politique. D'ailleurs c'est elle-même qui a déposé contre elle. Si la révolution eût été un prince héréditaire, servi par une cour com-

plaisante, entouré d'une nation muette, combien toutes les horreurs qui l'ont ensanglantée et déshonorée eussent-elles été atténuées et adoucies par la tradition! C'est la révolution au contraire qui, se faisant son procès à elle-même, a prêté des armes à ses adversaires! Le procès de Carrier, de Fouquier-Tinville, de Lebon, c'est la révolution se jugeant, se punissant, se livrant à la vindicte de l'avenir. A-t-on jamais vu un tyran faire le procès de l'exécuteur des hautes œuvres qui n'a fait qu'obéir à ses ordres? « Louis XI a-t-il fait le procès de Tristan l'Hermite?... Les royalistes se sont bien gardés d'intenter un procès à Charette pour les 250 hommes qu'il fit massacrer sur le préau pendant qu'il entendait la messe. »

Si la révolution n'est pas coupable d'avoir inventé la tyrannie, elle est coupable de s'en être servie, et il faut avouer d'ailleurs que la condensation de tyrannie systématique qui a dominé pendant dix-huit mois sous le nom de terreur est un phénomène effroyable qui confond l'imagination, révolte le cœur, ébranle toutes les cordes de la pitié, et semble au-dessus des lois ordinaires de la politique et de l'histoire. Quelles sont les causes et quels ont été les effets de ce phénomène? C'est ce que recherche M. Edgar Quinet dans un bien remarquable chapitre de psychologie politique sous ce titre : théorie de la terreur.

La terreur a d'abord été un accident. Robespierre et Saint-Just l'ont changée en système. D'un vertige passager, les terroristes firent l'âme et le tempérament de la révolution. Une autre cause fut le mépris des individus, triste legs des âges. La révolution fut bientôt une sorte d'être abstrait, une idole qui n'a besoin de personne, qui peut sans dommage pour elle-même engloutir les individus les uns après les autres, et grandir de l'anéantissement de tous. « Autant vaudrait dire que les hommes pourraient être anéantis sans dommage pour l'humanité. » Cette théorie étrange conduisait la révolution à faire sans cesse le vide autour d'elle, sans s'apercevoir que c'était elle-même qu'elle détruisait. Une autre cause de la terreur fut, qui le croirait? la philanthropie. Les révolutionnaires élevés à l'école de Jean-Jacques Rousseau croyaient que l'homme et le peuple sont bons naturellement; cependant, comme le mal persistait, il fallait qu'il y eût trahison, conspiration. Ils attribuaient à la volonté humaine ce qui était le fait de la nature des choses. « Si vous eussiez pu descendre dans l'âme des terroristes, vous eussiez vu un bien autre spectacle, car non-seulement le passé à demi dompté rugissait autour d'eux, mais ils en portaient une partie en eux-mêmes; ils étaient complices sans le savoir de la conspiration qu'ils dénonçaient. »

Telles étaient les causes de la terreur; quelles en étaient les

conséquences? La première, c'est que le terrorisme employé comme système ne peut pas avoir de fin. On est condamné à l'employer toujours ou à périr, car la barbarie crée sans cesse de nouveaux ennemis qui n'épient que l'occasion d'éclater. De plus, les hommes une fois habitués à être conduits par la peur, il n'y a plus moyen de rien obtenir d'eux par une autre voie. On défend la terreur par la nécessité de sauver la révolution, et l'on invoque le succès pour justifier les moyens. Ce succès, où est-il? « Il fallait ces supplices pour tout sauver, et moi, après une expérience de quatre-vingts ans, je demande aujourd'hui avec la postérité : Que pouvait-il donc nous arriver de pis? » On a déjà vu la terreur au moyen âge, sous le nom de l'inquisition. Pourquoi les hommes sont-ils plus indulgens pour l'inquisition que pour le terrorisme? C'est que, les terroristes plaçant leur idéal sur terre et promettant instantanément la félicité pour tous, le démenti donné par la réalité à leurs promesses était trop flagrant. Tout le monde sait en effet que la cité de Saint-Just ne s'est point réalisée, et que ses auto-da-fé ont été stériles; mais la cité de saint Dominique et de Sixte-Quint échappe aux yeux mortels.

Le livre de M. Edgar Quinet se termine par l'examen anxieux de ce problème : la France sortira-t-elle de la révolution par la liberté ou par le despotisme? La crainte de tous les esprits libéraux est de voir la France retourner au bas-empire. Il semble que ce mal soit conjuré à l'heure où nous écrivons. Cependant nul ne peut prévoir l'avenir. L'une des raisons que donne l'auteur en faveur de ses espérances, c'est qu'en France il n'y a pas de *plèbe* comme à Rome, et que le peuple n'y est pas devenu « populace. » Est-ce bien vrai? Et n'aurions-nous pas encore cette dernière épreuve à subir? Tandis que l'on se relève d'une part, et que la liberté se reprend à espérer, ne voit-on pas d'autre part le mal démagogique arriver à des proportions effroyables, égaler par ses forfaits sans compensation l'horreur des crimes révolutionnaires? C'est un aspect des choses que l'auteur ne pressent pas assez; il ne voit dans la terreur qu'un système machiavélique, imité des cours et des aristocraties, né des traditions du despotisme, et l'engendrant à son tour. Il n'a pas assez vu dans la révolution le côté démagogique, aussi réel que le précédent, la multitude envahissant les assemblées politiques, promenant les têtes au bout des piques, clabaudant dans les sociétés populaires, et courant à la guillotine comme à un spectacle. Un tel peuple, il faut l'avouer, n'est pas bien loin d'être ou de devenir une populace. L'auteur ne signale point assez cette démagogie si connue des anciens et si bien décrite par leurs publicistes, cette démagogie qui est la vraie mère du césarisme, lequel n'est à son tour que la dé-

magogie couronnée. A côté des faiblesses de la tradition révolutionnaire pour l'autorité et la dictature, il ne faut point oublier ses faiblesses pour les mouvemens désordonnés. Tout ce qui s'insurge est toujours le peuple; tout ce qui viole la loi, c'est le peuple; tout ce qui est ignorant, brutal, c'est le peuple; tout ce qui veut quelque ordre et quelque règle, quelque limite, c'est toujours la trahison, le privilége, la réaction. Si quelque chose peut contribuer à changer un jour malheureusement ce peuple en populace, c'est cette faiblesse pour ses erreurs et ses fautes, qu'il ne faut point confondre avec une juste pitié pour ses misères. Que la démocratie, après avoir répudié, comme le fait M. Quinet, la tradition de la dictature révolutionnaire, répudie également la tradition de la démagogie révolutionnaire; si lui-même l'eût fait dans une occasion récente, il eût travaillé plus efficacement pour sa cause que par le silence, car, si la victoire devait un jour, pour notre malheur à tous, appartenir au césarisme, ce serait la crainte de la démagogie qui lui livrerait encore une fois nos destinées, les hommes de tous les temps et de tous les pays étant toujours prêts à sacrifier la liberté à la sécurité.

### II. — LA CRITIQUE FRANÇAISE. — LA CRITIQUE ALLEMANDE. M. DE TOCQUEVILLE. — M. DE SYBEL.

L'année 1852 a déterminé une véritable crise dans la philosophie de la révolution française. Une profonde déception, une déviation inouie des principes jusque-là chers au pays, on le croyait du moins, une tendance malheureuse à sacrifier les résultats moraux de la révolution aux résultats matériels, une nouvelle forme d'absolutisme se produisant sous le prestige même des idées qui avaient dû effacer à jamais le despotisme du monde,—en même temps une science un peu plus étendue, une comparaison de notre état avec celui des peuples voisins, la triste conviction trop justifiée par l'expérience que plusieurs de ces peuples, sans tant de crises ni de désastres, avaient atteint peu à peu par le cours des choses cette liberté politique que nous avions rêvée et que nous avions manquée, et même, au point de vue de quelques grandes libertés sociales, nous avaient devancés et surpassés, tandis qu'un grand peuple au delà de l'Atlantique réalisait à la fois dans toute son étendue ce grand programme de liberté et d'égalité dont nous commencions déjà à sacrifier la moitié, sauf plus tard à abandonner l'autre: toutes ces vues, toutes ces réflexions, expériences et comparaisons ont contribué à jeter des doutes sur cette croyance à la révolution que tous partageaient à quelque degré, les sages avec réserve, les exaltés avec fanatisme, mais qui semblait faire partie de la

croyance de la France en elle-même, croyance que tant de grandeur dans le passé et dans un passé si récent paraissait justifier.

De là une direction toute nouvelle donnée aux théories récentes sur la révolution française. On commence à être frappé du peu de respect que la révolution avait eu pour la liberté de l'individu, de son culte pour la force, de son idolâtrie pour la toute-puissance du pouvoir central; on se demande si, en établissant dans le monde moderne l'égalité des conditions, la révolution, comme autrefois l'empire romain, n'avait pas préparé les voies à une nouvelle forme de despotisme.

Aucun publiciste n'a été plus frappé de cette pensée que le célèbre et pénétrant Alexis de Tocqueville, et il l'avait eue bien avant tout le monde. Le premier, dans son livre si original *de la Démocratie en Amérique*, il avait, dans des temps pacifiques, modérés, constitutionnels, menacé les peuples modernes « de la tyrannie des césars, » prédiction étrange que nulle circonstance, nul événement, nul symptôme apparent ne paraissait autoriser. Plus tard, justifié en quelque sorte par les événemens, il reprenait cette pensée et la développait avec la plus rare sagacité dans son beau livre sur *l'ancien Régime et la révolution.*

Il y réfute ceux qui ont cru que la révolution était essentiellement anarchique. C'était, selon lui, prendre l'apparence pour la réalité, la forme pour le fond. Sans doute, la révolution a beaucoup détruit; comme elle était appelée à mettre fin au régime féodal, elle a dû s'attaquer à la fois à tous les pouvoirs établis, ruiner toutes les influences reconnues, effacer les traditions et « vider en quelque sorte l'esprit humain de toutes les idées sur lesquelles s'étaient fondés jusque-là le respect et l'obéissance. » Ce ne sont là que des débris; du sein de ces ruines amoncelées s'élève un pouvoir central immense, absorbant et engloutissant dans son unité toutes les parcelles d'autorité et d'influence dispersées auparavant dans les pouvoirs secondaires et éparpillées dans le corps social, — pouvoir auquel on n'avait jamais rien vu de comparable depuis la chute de l'empire romain. Les gouvernemens fondés par la révolution sont fragiles sans doute; tout fragiles qu'ils sont, cependant ils sont cent fois plus puissans que les gouvernemens antérieurs, « fragiles et puissans par les mêmes causes. » A l'envi de la révolution, les princes nouveaux à leur tour détruisent partout les pouvoirs moyens pour établir leur despotisme; la révolution, qui avait été « leur fléau, » est devenue « leur institutrice. »

Mais, si la révolution a pu servir d'exemple aux monarques absolus, il faut reconnaître qu'elle-même n'a fait que suivre l'exemple déjà donné antérieurement par la monarchie absolue : aussi est-il

vrai de dire, selon Tocqueville, qu'elle a beaucoup moins innové qu'on ne le croit généralement. Elle a étonné par son explosion subite et extraordinaire; toutefois cette explosion n'était elle-même que la suite d'un long travail antérieur et d'une œuvre à laquelle avaient coopéré de nombreuses générations. A ce point de vue, Tocqueville n'a pas de peine à démontrer combien sont superficielles les opinions de ceux qui, comme Burke, eussent voulu que la révolution se mît à rassembler les débris du passé et à reconstruire ce qu'il appelle « l'ancienne loi de l'Europe. » C'était justement cette ancienne loi qui tombait en ruines de toutes parts, et que la révolution est venue définitivement abolir; « c'était de cela même qu'il s'agissait et non d'autre chose. »

Quand la révolution a commencé, on l'a prise d'abord pour un accident, puis quand elle a duré et épouvanté le monde, on l'a prise pour un prodige, pour un monstre, pour un « miracle, » c'est le mot de de Maistre. Tocqueville établit parfaitement qu'elle n'a été ni un accident ni un miracle, qu'elle préexistait déjà tout entière en puissance dans l'ancien régime. Au lieu de la montrer détruisant tout, comme disent ses adversaires, reconstruisant tout, comme disent ses admirateurs, Tocqueville la rattache à l'ancien régime par des liens secrets et profonds. C'est ainsi qu'il prouve par une suite de recherches aussi neuves qu'ingénieuses : — que la centralisation administrative est une institution de l'ancien régime et non une création de la république et de l'empire, comme on le dit ordinairement, — que ce que l'on appelle la tutelle administrative est une institution de l'ancien régime, — que la justice administrative et la garantie des fonctionnaires sont des institutions de l'ancien régime, — que déjà sous l'ancien régime la France était de tous les pays de l'Europe celui où la capitale avait le plus de prépondérance sur les provinces, et absorbait le plus tout l'empire, — que la France était aussi le pays où les hommes étaient devenus le plus semblables entre eux, — que c'est l'ancien régime qui acheva l'éducation révolutionnaire du peuple, — que les réquisitions, la vente obligatoire des denrées, le maximum, sont des mesures qui ont eu des précédens dans l'ancien régime, aussi bien que l'arbitraire des procédés judiciaires. « L'ancien régime a fourni à la révolution plusieurs de ses formes; celle-ci n'y a joint que l'atrocité de son génie. »

De ces considérations, il semblerait résulter que la révolution n'a rien apporté de nouveau dans le monde, qu'on ne la justifierait d'avoir innové qu'en lui enlevant toute originalité propre. Tocqueville ne va pas jusque-là; il reconnaît au contraire que c'est une révolution « immense, » et il en signale avec profondeur la grande nouveauté : c'est qu'elle est la première des révolutions politiques

qui ait agi à la manière des révolutions religieuses. Les caractères communs aux unes et aux autres sont le cosmopolitisme et le prosélytisme. « Toutes les révolutions civiles et politiques ont eu une patrie; la révolution française n'a pas eu de territoire propre. On l'a vue rapprocher ou diviser les hommes en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compatriotes et frères des étrangers. » Du cosmopolitisme naît le prosélytisme. La révolution pénètre partout comme les religions, « par la prédication et la propagande. » La cause de ces ressemblances, c'est que la révolution, comme la religion, a considéré « l'homme en général » au lieu de tel homme, de telle nationalité particulière. C'est ce qui avait frappé de Maistre, sans qu'il comprît bien la portée de ce fait. Par là, la révolution a pris le caractère d'une religion, « religion sans Dieu, sans culte et sans autre vie, mais qui néanmoins, comme l'islamisme, a inondé toute la terre de ses soldats et de ses apôtres. »

On s'explique difficilement une telle passion appliquée à une œuvre qui, s'il fallait en croire les principes antérieurement exposés, eût été déjà presque entièrement réalisée; mais ce serait mal comprendre la pensée de M. de Tocqueville que d'en tirer une telle conclusion. La société nouvelle que la révolution devait faire apparaître préexistait déjà sans aucun doute, sans quoi elle n'eût pas réussi à s'établir; l'œuvre eût échoué, comme elle avait échoué au moyen âge, au XVI^e^ siècle, toutes les fois que les agitateurs avaient tenté une pareille entreprise. Cette société future était enveloppée et cachée à tous les regards et à elle-même par une autre société qui semblait subsister seule et avoir toutes les apparences de la vie, quoiqu'elle fût ruinée de toutes parts et dans toutes ses bases, à savoir la société féodale. Détruire les derniers vestiges des institutions féodales pour y substituer un ordre nouveau plus uniforme et plus simple, qui devait avoir pour base l'égalité des conditions, telle fut l'œuvre propre de la révolution française. N'est-ce pas assez pour en faire une révolution immense, et n'est-ce pas là une œuvre assez originale? Cette œuvre devait amener « une affreuse convulsion pour détruire et extraire du corps social une partie qui tenait à tous ses organes et qui faisait corps avec le tout. »

Ainsi Tocqueville justifie en un sens la révolution, et en un autre sens il la critique, mais autrement que ne le font d'ordinaire ses censeurs ou ses amis. Il la justifie en montrant qu'elle n'a pas été aussi novatrice, ni par conséquent aussi absurde que le disent les partisans du passé. Elle a bien cherché à fonder un ordre social sur la raison pure, sur l'idée abstraite du droit et de l'humanité; mais en cela même elle n'a fait que réaliser ce que tout l'ordre des temps antérieurs avait préparé. Elle est donc à la fois dans le vrai

philosophique et dans le vrai historique. En revanche, Tocqueville cherche à éveiller nos inquiétudes sur l'une des conséquences possibles de la révolution, à savoir l'établissement d'un nouvel absolutisme, l'absolutisme démocratique ou césarique, l'effacement de l'individu, l'indifférence du droit, l'absorption de toute vie locale par le centre, et par suite l'extinction de toute vitalité dans les parties : mal dont Tocqueville a peut-être (espérons-le) exagéré la portée, mais qui, ayant son germe déjà dans toute notre histoire, a été propagé et aggravé sans nul doute à un degré extrême par la révolution. Telle est la moralité que nous suggère le livre de M. de Tocqueville. Son livre est d'ailleurs d'un historien plus que d'un moraliste; il explique plus qu'il ne juge. Il recherche les causes et les effets plutôt qu'il ne fait la part du bien et du mal. Ce n'est pas un ami, ce n'est pas un ennemi, c'est un observateur. On sent bien au fond la passion qui l'anime, et son impartialité n'est pas de l'indifférence; il fait taire son cœur, et il cherche à nous communiquer des vérités plus que des préceptes.

Tandis que la France, revenant sur les causes de ses défaillances, appliquait à la révolution une critique sincère et indépendante, l'Allemagne de son côté procédait à la même critique avec cette haine froide et systématique dont nous avons ressenti depuis les terribles effets. Tel est le caractère de l'*histoire de la révolution française* de M. de Sybel (1), ouvrage rempli de documens neufs et curieux, mais où il ne faut pas chercher l'ombre de l'impartialité. L'auteur combat la révolution française, et parce qu'elle est la révolution, et parce qu'elle est française. Il lui refuse toute invention pour le bien, et ne lui laisse que l'originalité du mal. Cependant, malgré ses efforts dénigrans, plus d'un aveu lui échappe en faveur de l'utilité, de la justice et des bienfaits de cette révolution qu'il déteste. C'est ainsi que, pour aller tout droit aux résultats matériels, qui sont les moins contestables parce que l'imagination n'a rien à y voir, il nous apprend que la France de l'ancien régime était, sous le rapport de l'industrie et des métiers, quatre fois moins riche, et, sous le rapport de l'agriculture et du commerce, trois fois moins riche qu'elle ne l'est à l'époque actuelle. Pour ce qui est de l'inégalité des impôts, il estime que les classes privilégiées eussent dû payer 35 millions de plus qu'elles ne faisaient, que les frais de corvée qui pesaient exclusivement sur le bas peuple s'élevaient à 20 millions, les frais de milice à 6 millions, que les droits perçus directement sur les paysans par les propriétaires s'élevaient à 40 millions, ce qui, en additionnant toutes ces sommes, donne un

(1) Le livre de M. de Sybel est de 1853; la traduction française, de M[lle] Marie Bosquet, est de 1859.

total approximatif de 100 millions pris sur les uns pour enrichir les autres. Ajoutez que, selon M. de Sybel, le budget de l'ancien régime était supérieur à celui de tous les gouvernemens qui on suivi, sauf le comité de salut public, qu'il équivalait à ce que serait aujourd'hui en France un budget de 2 milliards 400 millions, c'est-à-dire celui que les derniers événemens ont amené. Ajoutez enfin les abus intolérables de la perception, et vous comprendrez ce que les classes pauvres et laborieuses devaient souffrir d'un pareil état social. Ces faits suffisent à prouver qu'un changement était devenu absolument nécessaire. Malgré son humeur hostile, toujours prête à chercher le mal, l'auteur allemand ne peut lui-même échapper à l'enthousiasme qu'a inspiré à toutes les âmes nobles la célèbre nuit du 4 août. Tout en citant le mot de Mirabeau, qui l'appelait « une orgie, » il s'écrie : « Il ne faut pas reprocher à cette assemblée, comme on le fait souvent, la ruine d'un système impossible à soutenir; c'est pour toujours qu'elle a conquis dans la nuit du 4 août la liberté du travail, l'égalité des droits, l'unité de l'état. »

On s'étonne qu'après avoir admiré la nuit du 4 août, l'auteur se montre si sévère pour la déclaration des droits, qui n'a été après tout que la formule abstraite des principes du 4 août. Une fois le régime féodal détruit, que restait-il, sinon la liberté et l'égalité comme principes de l'ordre nouveau? On peut accorder que cette déclaration était trop abstraite, et Mirabeau pouvait avoir raison de dire qu'elle eût dû suivre, et non précéder l'établissement de la constitution; après tout, quand nous relisons aujourd'hui cette déclaration célèbre, nous sommes embarrassés de dire quel est l'article que l'on devrait supprimer, et que les hommes éclairés cesseraient volontiers de considérer comme une des bases de l'état social. Sans doute il est toujours dangereux de parler de droits aux hommes, et si l'on pouvait les établir sans les proclamer, en quelque sorte sans qu'on s'en aperçût, cela serait bien désirable. Malheureusement l'homme est un animal qui raisonne, *animal rationale*, il est doué de la faculté de penser. Il pense donc nécessairement à ses droits, et il les conçoit sous une forme abstraite, aussitôt qu'il en éprouve le besoin. L'abstraction et la généralisation sont la grandeur de l'homme en même temps que sa faiblesse.

Si l'auteur allemand fait une part à la légitimité, à la nécessité même de la révolution, c'est à la condition d'en nier toute l'originalité. C'est au XVI[e] siècle, à la réforme allemande, qu'il faut remonter, d'après lui, pour avoir la véritable origine de l'affranchissement de l'Europe, et la révolution française n'a été que la dernière expression de ce grand mouvement. C'est une grave erreur, selon l'auteur allemand, de voir dans cette révolution « le point de départ

d'une époque nouvelle. » Que voulait-elle? Le respect de la dignité humaine, la liberté du commerce et du travail, l'établissement de rapports constans et faciles entre les citoyens d'une même patrie, la liberté de conscience et de pensée. Or ce sont ces mêmes principes qui avaient soulevé l'Allemagne contre l'église catholique, la Hollande contre l'Espagne, l'Angleterre contre les Stuarts, et l'Amérique contre l'Angleterre. Ainsi tout ce qu'il y a de bon dans la révolution française vient de la réforme; tout ce qu'il y a de mauvais lui appartient en propre. Confondant les moyens révolutionnaires avec les théories de la révolution, il fait le procès de celle-ci, sans s'apercevoir que toutes ses attaques retombent aussi bien sur la réforme elle-même, et en général sur toutes les époques de l'histoire. C'est ainsi que la révolution, suivant l'historien allemand, mit « le vol des propriétés à la place de la liberté économique, » comme si la sécularisation des biens ecclésiastiques par les princes protestans eût été un hommage rendu au droit de propriété. Il nous dit qu'à la justice elle avait substitué la persécution des hautes classes, comme si la persécution des catholiques n'eût pas été partout, au XVI^e^ siècle, la conséquence du triomphe de la réforme. « Elle a annihilé le pouvoir gouvernemental, » comme si l'anarchie n'eût pas été partout le caractère du XVI^e^ siècle et d'une partie du XVII^e^. « Il n'y eut d'autre autorité pendant deux années en France que celle de la force brutale, » comme si la raison et l'humanité eussent régné en Allemagne pendant l'affreuse guerre de trente ans.

A ces accusations, qui peuvent si facilement être rétorquées contre le mouvement protestant du XVI^e^ siècle, s'en ajoutent d'autres, qui confondent l'esprit, tant elles se retournent d'elles-mêmes contre la politique prussienne, dont l'auteur est naturellement l'intrépide défenseur. « La révolution, dit-il, a détruit la moralité politique des peuples, et introduit en Europe l'esprit de conquête. » Ainsi le partage de la Pologne et la spoliation de la Silésie sont des modèles de moralité politique, et sont exempts de tout esprit de conquête! Pour ce qui est du premier événement, que l'auteur a étudié avec le plus grand soin, et qui est l'épisode le plus curieux de son livre, il reconnaît expressément « qu'aucun des partis polonais n'avait été coupable envers la Prusse de la moindre offense. » Il reconnaît que la Prusse a été « agressive » envers la Pologne « dans le sens le plus complet du mot et sans l'ombre d'un droit. » Et cependant l'auteur ajoute avec une sérénité qui encore une fois confond l'esprit que la résolution de s'approprier une province polonaise était la seule qui fût « compatible avec le devoir du gouvernement prussien. » Il peut donc être du devoir du gouvernement prussien de s'approprier ce qui lui convient sans avoir reçu aucune offense et sans l'ombre d'un droit. En professant de telles maximes, on accuse

la révolution d'avoir détruit la moralité politique! Pour ce qui est de l'occupation de la Silésie, l'auteur fait remarquer avec satisfaction « que cet événement ne portait atteinte un moment à l'ordre légal de l'Europe que pour proclamer ensuite avec un redoublement d'énergie le principe du maintien de la loi et des traités. » Ainsi violer le droit public pour s'emparer d'une proie, et le rétablir bien vite avec énergie pour garantir la sécurité de la spoliation, voilà, il faut l'avouer, un merveilleux exemple de moralité. Sans doute ces sortes de faits ne sont que le tissu de l'histoire elle-même; la politique n'a été que trop souvent le triomphe de la force et de la ruse, et la révolution n'a pas échappé à cette triste loi; mais quel grossier sophisme de lui imputer comme une invention propre l'esprit de conquête, comme si les Charles-Quint, les Frédéric II, les Charles XII, les Pierre le Grand, les Catherine, comme si tous ceux qu'on appelle les grands politiques, eussent obéi jamais à d'autres mobiles qu'à celui de l'avidité, de l'esprit de pillage et de folle ambition! Si un peuple devenu conquérant mérite quelque excuse, ne serait-ce pas plutôt celui qui, provoqué dans ses foyers, refoule l'invasion (1), et qui, entraîné d'ailleurs par une fougue naturelle, enivré par des succès éblouissans, se précipite sur ceux qui ont voulu porter atteinte à son indépendance, étouffer sa liberté?

Quant à l'originalité propre de la révolution, nous avouons, pour notre part, être assez peu sensible à la question de savoir si elle est un point de départ ou une conséquence, un commencement ou un couronnement. Qu'elle soit juste et qu'elle ait raison, c'est la seule chose importante. Plus on démontrera qu'elle se rattache à la révolution américaine, à la révolution d'Angleterre, à celle des Pays-Bas, à la réforme de Luther, plus on prouvera par la même raison que ce n'est pas une révolution arbitraire et *a priori*, née de fausses conceptions et d'utopies abstraites, qu'elle est au contraire, comme tous les grands mouvemens de l'histoire, une résultante de tout ce qui a précédé, plus on réfutera par là le paradoxe de l'école historique, selon laquelle il semble que les préjugés et les privilèges auraient seuls une histoire, tandis que le droit n'en aurait pas!

Tout en rattachant cependant la révolution au mouvement pro-

(1) Il est vrai que l'auteur allemand essaie d'établir 1° que la France n'a pas été provoquée, mais que c'est elle qui a provoqué; 2° qu'elle n'a pas refoulé l'invasion, mais que cette invasion s'est arrêtée elle-même par timidité, désunion et incapacité. Ces assertions ne peuvent être admises que sous bénéfice d'inventaire, vu l'esprit de haine, de sophistique qui anime l'ouvrage et dont nous avons donné les preuves. D'ailleurs un peuple qui se croit attaqué est aussi excusable que celui qui l'est réellement, et, si ses ennemis sont ineptes, ce n'est pas une raison pour qu'il leur pardonne plus volontiers, leur sachant gré de leur ineptie. Ainsi, même dans l'hypothèse fort controversable de M. de Sybel, l'esprit de conquête de la révolution s'explique naturellement par les passions les plus ordinaires du cœur humain.

testant du XVI^e siècle, il faut aussi savoir l'en distinguer. La révolution est issue de la philosophie française du XVIII^e siècle, laquelle est tout autre chose que la réforme protestante. Celle-ci a pu arriver à l'idée de la liberté et de l'égalité, mais elle n'en est pas partie. La rédemption par le Christ, tel est son principe fondamental : les droits de l'homme, tel est le principe de la philosophie du XVIII^e siècle et de la révolution. C'est bien en effet par le développement du principe protestant que l'on est arrivé à cette conséquence; toutefois la conséquence est bien éloignée du principe, et elle a un tout autre caractère. Or ce principe des droits de l'homme, c'est le XVIII^e siècle qui l'a formulé, et c'est la révolution qui s'est fait fort de l'appliquer dans l'intérêt du genre humain. De là un caractère de généralité qui a frappé tous les observateurs, et a fait de cette grande période une crise pour l'humanité en général, toutes les autres révolutions protestantes étant plutôt des révolutions locales. Celle d'Amérique seule a déjà un caractère plus général et plus abstrait : cela tient aux mêmes causes que pour la révolution française; elle a également, aussi bien que celle-ci, reçu l'empreinte de l'esprit du XVIII^e siècle, et il ne faut pas d'ailleurs les séparer l'une de l'autre, la France étant pour moitié dans le succès de la révolution américaine.

M. de Sybel ne serait pas de son temps, s'il ne considérait comme une conséquence fatale et logique de la révolution l'établissement du « césarisme, » c'est-à-dire du système qui reconnaît, dit-il, l'égalité des droits pour tous, et ouvre à tous la carrière du service de l'état, mais qui entraîne à sa suite « les prohibitions commerciales, la servitude de la presse et de l'enseignement et l'oppression de l'église. » Ce sont là des assertions vagues, et même, sur certains points, contraires aux faits, car il se trouve précisément que c'est le césarisme qui a essayé d'introduire en France la liberté commerciale. Quant à l'oppression de l'église, on ne sait trop à quels actes l'auteur veut faire allusion. Le point le plus faible de ce réquisitoire, c'est de prendre un accident pour une loi. Ce qui paraît bien le propre de la révolution, c'est d'avoir été jusqu'ici impropre à fonder un gouvernement, et on ne peut la justifier sur ce fait; cependant le césarisme n'en est pas plus la conséquence nécessaire que la monarchie constitutionnelle ou la république. L'avenir résoudra cette question, et partir d'un fait accidentel pour le transformer en loi absolue est un procédé peu scientifique. Enfin M. de Sybel, ainsi que tous les écrivains du même temps, reproche à la France d'avoir ignoré le principe du *self-government*, d'avoir exagéré la centralisation, comme si la Prusse était un modèle de self-government, et comme si elle avait peu de goût pour la centralisation !

En résumé, la critique française et la critique allemande, par des motifs différens, aboutissent à la même conséquence, à savoir que la révolution a péché par deux grands vices, le culte de la force, l'exagération de l'idée de l'état. Tandis que l'une impute ces deux maux à la révolution, comme si elle les eût créés, l'autre plus profonde en trouve l'origine dans l'histoire. Cette phase de la critique française, représentée par Tocqueville, va être bientôt dépassée en France même par une autre critique plus sévère et plus hardie.

### III. — LES DERNIERS CRITIQUES. — MM. E. RENAN ET COURCELLE-SENEUIL.

De tous les écrivains remarquables qui dans notre siècle ont remué les esprits, il n'en est pas un qui n'ait tenu à honneur de s'expliquer sur la révolution. M. Cousin, dans son introduction aux *Fragmens politiques*, M. Guizot, dans ses *Mélanges politiques*, M. de Rémusat, dans sa *Politique libérale*, d'un souffle si noble et si généreux, M^me^ G. Sand, dans ses romans et dans mille pages éparses, tous ont émis des jugemens intéressans, dignes d'être recueillis, sur les principes, les causes, les effets, les lacunes de la révolution; mais ces vues rentreraient toutes plus ou moins dans les cadres déjà signalés; nous devons nous borner dans ce travail rapide à ce qui paraît être une phase précise et nouvelle de la philosophie de la révolution. Or, ce caractère, nous croyons le trouver dans les quelques pages éparses que M. Ernest Renan a consacrées, selon l'occasion, à ce grand sujet. On voudrait qu'il les eût condensées et développées dans un ouvrage; mais telles qu'elles sont, et même dans leur état de dispersion, elles constituent une manière de penser particulière et très arrêtée, qui est véritablement, selon l'expression hégélienne, un moment de l'idée de la révolution. Avons-nous besoin de dire que tout ce qui sort de cette plume a une souplesse, une grâce de formes qui rendent tout spécieux, et qui, malgré la rébellion d'un froid jugement, captivent et subjuguent le lecteur?

Jusqu'ici nous avions rencontré bien des amis, bien des ennemis de la révolution, amis de toutes nuances, ennemis de tous degrés, mais en général tous les ennemis venaient d'un certain camp, tous les amis de l'autre. En général, du côté de la foi orthodoxe, étaient les adversaires, du côté de la libre pensée les adhérens. Si l'on avait vu des croyans passer à la cause de la révolution, on n'avait guère vu d'incrédules qui lui fussent contraires. Ici, c'est un libre penseur qui se range parmi les ennemis déclarés, ou tout au moins parmi les censeurs très sévères de la révolution : c'est l'un des maîtres de la critique qui défend la foi monarchique et aristocratique contre les préventions des démocrates, c'est l'auteur de la

*Vie de Jésus* qui donne la main à l'auteur du *Pape*. De là l'originalité piquante et en même temps la faiblesse des vues politiques de M. Renan.

Il paraît du reste avoir passé par plusieurs phases d'opinion à l'égard de la révolution française. Lui-même nous apprend qu'il en a subi d'abord comme tout le monde le prestige, et qu'elle l'avait subjugué par son air de fierté et de grandeur; toutefois une étude plus attentive le conduisit à une plus grande sévérité. Cette seconde phase d'opinion place M. Renan à peu près dans la même nuance d'opinion que M. de Tocqueville, et que tout le parti libéral du second empire : il y mêlait seulement quelque chose de l'école historique, et comme c'était la mode alors, d'un peu de germanisme. Il reprochait à la France d'avoir sacrifié « l'élément germanique à l'élément gaulois, » c'est-à-dire la liberté à l'égalité, ou le principe individualiste au principe de l'état. Telle paraît être l'opinion de M. Renan dans ses premiers travaux (1). Il n'y avait rien dans ces critiques qu'un ami sincère de la révolution ne pût accepter, et de tous côtés, par des chemins différens, les esprits libéraux tendaient à se réunir dans cette opinion moyenne, à la fois contraire au socialisme et au césarisme, ces deux écueils de l'esprit révolutionnaire.

Bientôt nous voyons apparaître dans les écrits de M. Renan un point de vue nouveau tout différent du précédent. Ce n'est plus seulement le sacrifice de l'individu à l'état, de la liberté à l'égalité, qui est l'objet de ses critiques, c'est le principe d'égalité lui-même. La démocratie n'est plus, comme le pensait Tocqueville, un état sage et juste, d'ailleurs nécessaire, qu'il faut corriger, surveiller, perfectionner. La passion de l'égalité est une passion grossière qu'engendre la pauvreté des vues; l'aristocratie devient un idéal devant lequel notre pauvre société d'aujourd'hui paraît plate et vulgaire, en même temps que dévorée des plus basses passions. L'erreur de la démocratie est de ne pas comprendre que la société est « une hiérarchie; » c'est un vaste organisme où des classes entières doivent vivre « de la gloire et des jouissances des autres. » Le paysan de l'ancien régime « travaille pour les nobles, » et les aime pour cela; il jouit « de la haute existence que d'autres mènent avec ses sueurs. » Tandis que la jalousie démocratique ne sait pas voir les beautés du régime féodal et aristocratique, la philosophie « revêche et superficielle » de cette école n'a jamais rien compris au rôle de la royauté. Cette royauté française fut plus qu'une royauté, elle fut

(1) Voyez *Essais de morale et de critique*, 1869, les chapitres sur M. Guizot et M. de Sacy.

« un sacerdoce. » Pour elle, la France avait créé « un nouveau sacrement. » Ce roi sacré « faisait des miracles. » Cette religion de Reims fut la religion de Jeanne d'Arc : elle en vécut, elle en mourut. « Légende incomparable, fable sainte ! » En face de ce tableau enchanteur du passé, la société nouvelle fait triste figure : c'est « un régiment matérialiste où la discipline tient lieu de vertu. » Le peuple sorti de la révolution est « un peuple rogue et mal élevé. » Le principe de toutes nos lois est « la jalousie. » Dans la fausse philosophie démocratique, la vertu n'est que « l'âpre revendication du droit, » et la race la plus vertueuse est « celle qui fait le plus de révolutions. » Il y a encore des races vertueuses dans le monde, mais ce ne sont point les races démocratiques, ce sont des races féodales, les Lithuaniens, les Poméraniens, comprenant encore le devoir « comme Kant, » ce dont il est permis de douter (1).

On ne peut nier ce qu'il y a d'ingénieux et de profond dans ces observations critiques. Si, comme le dit Aristote, lorsqu'on veut redresser un bâton courbé, il faut le courber en sens contraire, on peut croire que ces avertissemens amers à l'endroit de la démocratie et de ses vices sont d'une grande opportunité; cependant c'est à la condition que ces critiques ne soient prises que comme des avertissemens, et non comme des vérités absolues, car alors elles ne serviraient plus à rien. Dire que la société féodale est supérieure à la société de la révolution n'est qu'une vérité spéculative, intéressante pour le philosophe et pour l'historien; ce n'est pas une vérité politique, car la politique n'a rapport qu'à l'action et à la possibilité. Il peut être légitime de rendre à la royauté et à l'aristocratie un juste hommage; mais cette peinture rétrospective d'un passé à jamais détruit ne peut en rien nous servir à corriger les maux du temps présent. Le huitième sacrement a perdu sa vertu; le roi ne fait plus de miracles. Disons plus, depuis longtemps la royauté n'en faisait plus lorsqu'elle a succombé. Hélas! à la légende de Reims avait succédé la légende du Parc-aux-Cerfs. La nation est-elle si coupable d'avoir cessé de croire?

Le tableau que fait M. Renan de l'ancien régime peut être vrai idéalement. On partage volontiers l'admiration qu'il inspire; toutefois, si l'on veut être conséquent avec soi-même, on ne peut sérieusement proposer ce régime comme un modèle, sans admettre en même temps le principe sur lequel il reposait : le principe religieux. De là un argument *ad hominem* auquel le spirituel critique ne saurait échapper. Admettons théoriquement qu'une société fondée sur

(1) Kant est précisément un des philosophes qui ont le plus contribué à représenter la vertu « comme une âpre revendication du droit, » et qui ont le plus combattu la soumission de l'homme à l'homme. Rien de plus démocratique que la morale de Kant, et l'influence de Jean-Jacques Rousseau sur cette morale est manifeste.

la hiérarchie et sur les priviléges vaut mieux qu'une société livrée à la poursuite brutale de l'égalité; qui ne voit que l'un des piliers de cette société hiérarchique était la foi? Qui ne voit que l'inégalité n'est supportable aux hommes que quand elle vient de Dieu? Et comment se figurer qu'un homme qui ne croit plus à l'église continuera de croire à son seigneur et à son roi? Rendez-nous la sainte ignorance du moyen âge, et nous aimerons encore nos seigneurs (en supposant qu'on les aimât tant), nous aimerons nos rois, nos prêtres, nos églises, nos reliques. Pour retrouver ce temps d'innocence, il faudrait que l'esprit d'examen consentît à disparaître et rendît les armes à toutes les vieilles autorités. La critique peut-elle nous demander de croire encore à la sainte légende de Reims lorsqu'elle nous dépouille de la légende de Jésus? On ne doit point, dans la société nouvelle, prendre et rejeter ce qui convient, au gré de ses goûts personnels, prendre le principe de la liberté de la pensée et de la science, et rejeter le principe de l'indépendance personnelle. Tout cela forme une société une, qui n'a pas encore trouvé son assiette, mais qui n'a plus rien de commun avec celle du moyen âge. La politique consiste à voir les choses comme elles sont, et non comme on voudrait qu'elles fussent. L'utopie du passé est aussi dangereuse peut-être que l'utopie de l'avenir.

C'est d'ailleurs un procédé trop facile de prendre le bien d'un côté, de l'autre le mal, d'idéaliser l'un et d'exagérer l'autre. Ce n'est pas ainsi que l'histoire rigoureuse doit procéder, et c'est confondre la politique avec l'esthétique et la poésie. Il faut comparer chaque société avec ses biens et ses maux, sans exagérer par l'imagination ni les uns ni les autres : or ce travail fait avec soin donnerait peut-être des résultats bien différens de ceux que proclame notre brillant critique. Sur un point essentiel, on peut dire que la lumière est faite : c'est la question du bien-être. On reconnaît au moins sur ce point la supériorité de la société nouvelle; toutefois on en parle avec quelque dédain, comme d'une chose de peu d'importance en comparaison des beautés morales et poétiques du régime aristocratique. Cependant, lorsque nous lisons dans Vauban que le dixième de la population était réduit à la mendicité, il faut reconnaître qu'il y avait quelques ombres à ces beaux tableaux. Encore une fois, la politique n'est pas l'esthétique. Elle n'a pas le droit de traiter de haut le bien-être des hommes, et il est permis de dire que le vrai critérium d'une société bien constituée est précisément ce bien-être si méprisé. Une société riche est une société qui travaille; une société qui travaille n'a pas de mauvaises mœurs, quoi qu'on puisse en dire sur les fausses apparences que présentent les grandes villes. Une société qui a des mœurs a de bons soldats, et avec de l'instruction elle aura de bons citoyens. Telle est la série

de faits qui permet de conjecturer que, malgré les crises les plus douloureuses, une telle société a en elle-même les moyens de salut, sans aller se reprendre à des institutions épuisées, qui ont perdu toute leur vertu. Que si cependant cette société avait en soi un principe de corruption véritablement incurable, on se demande si ce principe ne lui a pas été transmis par le passé, et si la révolution, au lieu d'en être la cause, n'en serait pas uniquement le remède impuissant.

Dans un autre de ses écrits (1) M. Renan a résumé en quelques aphorismes hardis et cruels le procès de la révolution française. On peut regretter que ces critiques si vives ne soient pas accompagnées de preuves suffisantes. La révolution, dit-il, a été une tentative infiniment honorable; mais ce n'est là qu'une politesse faite au peuple français, car il ajoute aussitôt que c'est « une expérience manquée. » Pourquoi manquée? Expliquez-vous. Au contraire rien n'a mieux réussi que les réformes sociales de la révolution; elles ont traversé tous les régimes, et il n'est pas besoin d'être un grand prophète pour prédire qu'elles résisteront à tous les assauts. Une expérience aussi solide et aussi durable n'est pas une expérience manquée. Le code de la révolution semble avoir été fait, selon M. Renan, pour quelqu'un qui naîtrait « enfant trouvé, et mourrait célibataire. » A quel article du code s'applique cette critique? S'agit-il de l'égalité des partages? Cette égalité suppose précisément un père qui n'est pas célibataire, et des enfans qui ne sont pas enfans trouvés. On ne s'explique pas davantage un code qui rend tout « viager, » comme si le code civil eût aboli l'héritage, « où les enfans sont un inconvénient pour le père, » comme si, dans l'ancien régime, les filles des familles nobles n'étaient pas un grand inconvénient, puisqu'on en faisait des religieuses malgré elles, et comme si les cadets aussi ne fussent pas un inconvénient, qui n'avait de compensation que dans les faveurs du roi. Le code de la révolution est encore un code « où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible; » hélas! il en a été ainsi de tous les temps, et l'on ne voit pas en quoi les priviléges, en permettant plus de jouissances à l'homme avisé, auraient pour résultat de le rendre moins égoïste!

Nous ne pensons pas nous tromper en supposant que M. Renan, sans renier ces critiques, serait plus disposé aujourd'hui à relever les grands aspects de la révolution qu'à en accuser les erreurs. Désabusé, il nous l'apprend, dans quelques-unes de ses illusions germaniques, fort étonné, paraît-il, que les soldats allemands eussent des passions grossières et brutales « comme les soudards de

(1) *Questions contemporaines*, préface.

tous les temps, » il ne serait peut-être pas aussi prompt qu'autrefois à sacrifier « l'élément gaulois à l'élément germanique. » Avec la sagacité si rare qui le caractérise, il comprend aussi que ce n'est pas le moment d'affaiblir aucune des forces vives du pays, et l'une de ces forces est la croyance en la vérité de la révolution, croyance qui n'implique nullement l'aveuglement sur ses erreurs. Tel nous paraît être l'esprit des dernières pages écrites par M. Renan, et qui sont au nombre des plus nobles (1) et des plus belles qu'il ait écrites. Il y revendique contre l'Allemagne l'originalité du génie français : « L'Allemagne, dit-il, ne fait pas de choses désintéressées pour le reste du monde. Très noble sans doute est le libéralisme allemand se proposant pour objet moins l'égalité des classes que la culture et l'élévation de la nature humaine en général; mais les droits de l'homme sont bien aussi quelque chose. Or c'est notre XVIII^e siècle et notre révolution qui les ont fondés. » On le voit, ici l'éminent critique relève l'idée de la révolution précisément dans ce qu'elle a de plus philosophique, de plus général, de plus humain; il la relève dans ce que l'école historique a le plus attaqué, les droits de l'homme. Là en effet est la pierre angulaire de la révolution, et c'est sur cette pierre que l'humanité future bâtira son église. Construisons le temple, si nous le pouvons, sans ébranler la pierre.

Un autre critique a été plus loin encore que M. Renan dans ses sévérités contre la révolution. Les brillans travaux de M. Montégut sont trop récens et trop présens encore à l'esprit du lecteur pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il ne se contente pas de proclamer « la banqueroute » de la révolution, mais il la déclare « irrévocable. » Il est peut-être bien dangereux de prononcer de telles paroles. Nous ne savons si la banqueroute de la révolution est irrévocable; mais ce qui est certainement irrévocable, c'est la révolution elle-même. Hors de là, c'est l'abîme. Il n'y a que trois types de société possibles : la société de l'ancien régime, celle de la révolution, celle du socialisme. La première a péri sans retour; si la seconde a fait banqueroute, il ne reste que la troisième. C'est ainsi que, pour guérir un mal, on nous y précipite de plus en plus.

Dans un autre ordre d'idées, l'auteur d'un écrit récent sur *l'héritage de la révolution* (2), M. Courcelle-Seneul, signale à son tour « l'avortement » de la révolution; mais d'abord il ne croit pas cet avortement irrévocable, et de plus il n'entend pas par là que la révolution aurait été un fruit malsain, mal venu, mal conçu; au con-

(1) *La Réforme intellectuelle et morale,* préface, Paris 1872.
(2) Paris 1872.

traire ce fruit, bon en lui-même, aurait été, suivant lui, vicié et mutilé par de faux médecins et de coupables charlatans, en d'autres termes par de mauvais gouvernemens. Il proteste, comme Tocqueville et tous les écrivains de l'école libérale, contre les tendances autoritaires et centralisatrices de notre société; mais au lieu de rapporter ces tendances, comme on le fait d'ordinaire, à la révolution elle-même, il affirme que c'est contre cela même qu'elle a été faite. C'est l'ancien régime qui seul est coupable, et, si nous sommes encore sous le règne d'un despotisme administratif, fiscal, universitaire, clérical, militaire, en un mot « du mandarinisme, » c'est que l'édifice détruit par la révolution a été en grande partie reconstruit par l'empire et par tous les gouvernemens ultérieurs, le parti républicain lui-même n'ayant pas été moins empressé que les autres à utiliser cette grande machine à son profit.

Ces vues mériteraient d'être démontrées historiquement et appuyées sur des preuves plus nombreuses et plus précises; c'est ce que ne fait pas l'auteur, son but étant plutôt de proposer un plan de reconstruction politique que de nous donner une explication historique ou philosophique de la révolution. De sérieuses objections peuvent lui être adressées; sans doute c'est très faussement que l'on a quelquefois fait valoir en faveur du césarisme une prétendue indifférence de la révolution pour la liberté, et que l'on a systématiquement réduit le but de 89 à l'égalité des conditions sous un gouvernement fort. L'auteur a raison de protester en faveur des principes de la révolution contre ceux qui veulent les accaparer au profit d'une dictature quelconque; mais est-il bien vrai que la révolution elle-même soit aussi innocente qu'il le dit des excès autoritaires qu'il reproche à la société? Que la dictature de 93 s'explique plus ou moins par les nécessités de la guerre, toujours est-il que dès ses premiers pas la révolution s'est trouvée engagée dans les voies de la tyrannie. Cette dictature n'était pas seulement militaire, elle était encore politique et même sacerdotale, puisqu'elle allait jusqu'à imposer de force la vertu. On ne saurait donc disculper la révolution d'avoir frayé les voies au pouvoir militaire et de lui avoir préparé les moyens de la paralyser et de l'asservir.

On peut se demander également si le libéralisme radical de l'auteur n'est pas lui-même empreint de cet esprit de spéculation *a priori* qui est l'excès de l'esprit français. On ne saurait trop réagir contre l'esprit de routine, de bureaucratie et de mandarinisme; nous lui accorderons sur ce point la vérité de ces critiques, quoiqu'elles fussent peut-être plus efficaces si elles étaient exprimées avec plus de modération. Donnez la plus grande extension possible au principe de l'initiative individuelle, rien de mieux; il restera tou-

jours une certaine force des choses qui fera qu'en France le gouvernement est nécessairement plus puissant qu'ailleurs. Un pays continental est fatalement un pays militaire; nous ne le voyons que trop, hélas! par une cruelle expérience; or un pays militaire est un pays où le pouvoir est fort, car, plus il a de responsabilité, plus il doit avoir de moyens d'action. Ce sont là des conditions fâcheuses d'existence, dont il faut accepter les conséquences en les réduisant au strict nécessaire. La politique abstraite a raison de poser les vrais principes; mais la politique concrète a pour objet de faire concorder ces principes avec les élémens tels quels d'une situation donnée. Nous sortirions d'ailleurs de notre objet, si nous voulions suivre l'auteur dans ses plans de reconstruction sociale et politique, sur lesquels nous ne serions pas toujours d'accord avec lui; nous admettons entièrement sa conclusion, qui est aussi la nôtre, à savoir qu'il ne peut être question de réagir contre la révolution, mais qu'il faut au contraire reprendre son œuvre, la consolider, la continuer en se servant des études faites et des expériences acquises pendant soixante-dix ans.

Ce qu'il faut condamner en effet dans la révolution, ce ne sont pas les principes, ce sont les moyens. Le but était sage et juste; les moyens ont été détestables, et les moyens ont souvent altéré les principes et leur ont communiqué leur propre corruption. Il s'est fait alors une confusion dans l'esprit des hommes, le mot de révolution ayant signifié à la fois le but et les moyens. Il faut savoir à la fois admirer le but qui est bon, réprouver les moyens qui sont mauvais. C'est ainsi qu'il faut être fidèle à l'esprit de la révolution, tout en répudiant l'esprit révolutionnaire.

Tout le procès de la révolution peut se ramener à cette antinomie. La révolution a voulu atteindre le droit et n'a su employer que la force, de sorte qu'en même temps qu'elle cherchait à établir la justice, elle la violait, et que les partis exagérés qui prétendaient la représenter dans sa pureté ont fini par confondre la justice avec la force, et appeler liberté un appétit insatiable de tyrannie. La force est sans doute l'auxiliaire de la justice, et un instrument nécessaire des choses humaines; une société régulière ne peut s'en passer. De plus, lorsque le droit est par trop violé ici-bas par les pouvoirs légaux, quel autre moyen de le redresser que la force? L'Amérique, l'Angleterre, la Hollande nous en ont donné l'exemple; mais la force ne peut être admise que comme moyen de résistance à l'oppression, et non comme moyen d'oppression. De plus, l'emploi de la force ne doit être que rare et exceptionnel, il ne doit pas dégénérer en habitude. Tel est le double vice de notre révolution, que la force, au lieu d'y avoir été seulement un moyen de résistance, y est de-

venue un instrument de despotisme, et qu'au lieu de servir pendant un temps de crise et par exception, elle s'y est transformée en une habitude. Sans doute, on s'explique facilement ce vice dans un pays de monarchie absolue, où a toujours manqué tout élément de liberté pratique, et qui n'a été libre que par l'esprit. Quelles que soient les causes du mal, il n'en est pas moins devenu constitutionnel. L'appel à la force et le gouvernement par la force est le *credo* des partis révolutionnaires, et les autres partis leur ont trop souvent emprunté les articles de ce *credo*. Aujourd'hui il faut renoncer à tout jamais à ces tristes traditions. Ne parlons plus du passé : chacun pourra trouver de bonnes raisons pour condamner ou justifier tel ou tel événement. Acceptons-les, sans les juger, comme irrévocables et comme ayant amené l'état actuel, c'est-à-dire la reprise de possession de la souveraineté par le souverain. Quoi qu'on puisse dire de telle ou telle politique, le fait éclatant, c'est que maintenant la France s'appartient à elle-même et qu'elle n'est entre les mains d'aucun parti. Ici commence une nouvelle ère de notre histoire. Nul ne peut dire ce qu'elle sera, toutefois il est permis de dire ce qu'elle doit être. Elle doit être, elle peut être une ère de droit, et non le triomphe de la force ; elle doit être non la surprise du pouvoir par quelques-uns, mais le libre usage de la souveraineté entre les mains de tous. Le premier qui recommencera à rentrer dans le cercle infernal sera traître envers la patrie.

On prétend que toutes les expériences politiques ont été faites en France. Non, elles ne l'ont pas été. Il en est une qui reste à faire et qui est décisive, c'est celle du gouvernement du pays par lui-même. Jusqu'ici ce sont les partis qui se sont emparés du pays; il faut aujourd'hui que ce soit lui qui se serve des partis, et qu'il les subordonne à lui-même. Nul parti, pas plus les conservateurs que les démocrates, n'a un droit absolu au gouvernement du pays. Les uns se croient ce droit parce qu'ils représentent à leurs propres yeux les principes de l'ordre; les autres se croient le même droit, parce qu'ils se figurent représenter exclusivement le progrès, l'avenir, la justice. Les uns et les autres se trompent; ils doivent leurs services au pays, mais ils n'ont aucune autorité sur lui : c'est lui qui est le seul juge. Le jour où ils accepteront sincèrement et définitivement l'autorité de ce juge suprême, l'esprit révolutionnaire sera vaincu, et la cause de la révolution sera gagnée.

PAUL JANET.

LES

# MISSIONS EXTÉRIEURES

## DE LA MARINE

---

### LE PROTECTORAT FRANÇAIS A TAÏTI.

---

### I.

Le corps de la marine est en possession d'un précieux privilége. Les orages de la politique passent au-dessus de sa tête, et il est rare qu'on lui demande autre chose que de bien servir le pays. En revanche, les missions extérieures ont souvent créé aux officiers qui montent nos vaisseaux les responsabilités les plus sérieuses et les plus étendues. Grosses complications en effet que ces complications d'outre-mer qui, par la distance où elles se produisent, échappent presque toujours à l'intervention opportune de la métropole! Les îles Falkland ont allumé au XVIII^e^ siècle la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne; en 1843, une petite île de l'Océanie a failli devenir le sujet d'un conflit non moins grave. C'était le moment où la France, brutalement exclue du concert européen, avait senti s'éveiller dans son sein une ambition nouvelle, et rêvait « expansion transatlantique. » Ce besoin d'expansion arrivait malheureusement un peu tard. Durant le long blocus auquel nous avait soumis notre infériorité maritime, toutes les positions de quelque valeur, tous les territoires de quelque importance étaient tombés aux mains de nos rivaux. Nous finîmes cependant par découvrir dans les vastes solitudes de l'Océan-Pacifique un groupe d'îles qui avait échappé à l'envahisse-

ment presque universel. Les Marquises, reconnues pour la première fois en 1595 par Mendaña, avaient conservé leur indépendance et n'avaient encore servi que de point de relâche à quelques navires baleiniers. Nous y plantâmes hardiment notre drapeau, et personne en Europe n'eut un instant l'idée d'en prendre ombrage; mais quand il fallut demander à la chambre des députés les crédits nécessaires pour affermir notre domination sur des rochers habités par une race farouche, placés en dehors du grand circuit commercial, l'opposition se montra peu favorable à cette acquisition. Elle en contesta les avantages immédiats, et parut ne vouloir tenir aucun compte de ceux que le ministère lui faisait entrevoir dans un très prochain avenir. Le ministère prétendait en effet que l'isthme de Panama ne tarderait pas à être percé. Les Marquises se trouveraient alors sur la route de l'immense trafic qui s'établirait par cette voie entre l'Europe, les États-Unis et la Chine. L'opposition n'admettait pas qu'on pût percer les isthmes. Les Romains eux-mêmes, disait-elle, avaient dû renoncer à creuser un canal entre le golfe de Lépante et le golfe de Corinthe. On allait établir un poste dans le désert; c'était chose plus facile que d'ouvrir un nouveau chemin aux caravanes. Impuissant à faire pénétrer sa conviction dans l'esprit de ses contradicteurs, le cabinet s'apprêtait à leur céder la place quand on apprit tout à coup que l'île de Taïti venait de se ranger à son tour sous la tutelle de la France. La nouvelle arrivait par une voie privée; on n'en eut que quelques jours plus tard la confirmation officielle. Le ministre de la marine était à cette époque M. l'amiral Roussin, esprit éminent, fortifié par de constantes études, à qui l'on n'eût pu adresser sans injustice ce reproche si souvent fait à nos compatriotes « de ne pas savoir la géographie. » Fort étonné d'apprendre que nous étions devenus les protecteurs d'un peuple que les missionnaires méthodistes avaient, après de longs travaux, conquis à la foi chrétienne, l'amiral crut à une méprise. On avait dû, suivant lui, se laisser égarer par une similitude de nom et confondre les îles Viti avec la plus considérable des îles de la Société; mais un second courrier dissipa toute incertitude. C'était bien une des plus riches conquêtes du protestantisme, et non pas un des derniers repaires de l'anthropophagie, qui venait de reconnaître la nécessité de vivre désormais sous notre protectorat. La compétition des pasteurs avait coûté la liberté au troupeau. N'était-il pas à craindre que l'Angleterre ne se montrât offensée d'un pareil procédé? A notre grand étonnement, l'Angleterre se contenta de demander pour ses missionnaires des égards, pour ses anciens protégés une bienveillante indulgence. Si le gouvernement du protectorat ne portait nulle atteinte à l'œuvre de prosélytisme qui faisait l'édification de toutes les âmes saintes et que les sociétés bibliques s'accordaient à représenter comme le

plus heureux résultat de leurs efforts, le cabinet de lord Aberdeen n'avait aucune objection contre l'exercice du droit que nous nous étions arrogé. Le lion britannique nous faisait de bonne grâce notre part au soleil. Forts de cet assentiment et du nouvel argument dont ils pouvaient appuyer leur projet, les ministres reparurent le front haut à la chambre. On ne voulait pas des Marquises : repousserait-on avec le même dédain « la reine de l'Océanie? » L'opposition cette fois ne trouva rien à répondre, et le cabinet raffermi se hâta de faire partir pour Nouka-Hiva le capitaine de vaisseau Bruat, muni du double titre de « gouverneur des Marquises et de commissaire du roi aux îles de la Société. »

La condescendance empressée de l'Angleterre fit-elle regretter au gouvernement francais de n'avoir pas profité de ces bonnes dispositions pour pousser plus loin ses avantages? Eut-il, dès ce moment, la pensée d'échanger la situation mal définie du protectorat pour une domination moins précaire? Le gouvernement britannique dut le supposer, lorsqu'il apprit quelques mois plus tard que l'arrivée du commandant Bruat aux Marquises avait été le signal du départ de l'amiral Du Petit-Thouars de Nouka-Hiva pour Taïti, et que, vers la fin du mois d'octobre 1843, le protectorat avait fait place à la prise absolue de possession. De là vint surtout l'extrême irritation qui s'empara sur-le-champ des esprits de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre s'imagina qu'on avait voulu la tromper, et, de toutes les offenses, c'est peut-être celle qu'elle pardonne le moins. Le soupçon cependant était injuste. Le cabinet français avait été loyal dans ses déclarations, non moins loyal dans les ordres qu'il avait donnés; mais les entreprises maritimes sont plus que d'autres sujettes aux malentendus, et la lenteur des communications allait faire de l'incident presque insignifiant dont on s'était flatté de restreindre la portée un des plus gros événemens du règne.

Malgré sa fertilité, malgré la beauté de son climat et les précieux abris qu'offrent ses côtes, l'île de Taïti n'était pas, avec ses neuf ou dix mille âmes répandues sur une superficie de 108,000 hectares, une possession tellement enviable qu'elle dût mettre en péril la bonne intelligence de deux grandes nations. Malheureusement les rapports peuvent s'aigrir avant même que les intérêts soient en jeu, et la jalousie politique est prompte à s'éveiller quand elle a pour aiguillon la passion religieuse. Les deux gouvernemens devaient donc faire de stériles efforts pour pénétrer leurs agens des sentimens de cordialité qui les animaient. La conduite équivoque du capitaine Toup Nicholas, de la *Vindictive*, avait motivé la grave détermination dont se plaignait si amèrement lord Aberdeen. Le désaveu de l'amiral Du Petit-Thouars, accordé aux réclamations de

l'Angleterre, remplissait d'indignation toutes les âmes françaises, et ne désarmait pas, dans le camp britannique, les rancunes du parti puissant qui taxait de faiblesse les héritiers dégénérés des Chatam et des Castlereagh. Une chose était donc à prévoir : pendant que les dépêches d'apaisement et de conciliation chemineraient à travers l'Atlantique, les événemens suivraient leur cours à Taïti.

Les missionnaires protestans avaient conservé un empire absolu sur l'esprit de la reine Pomaré, et cette reine dépossédée était puissante encore. Aussi leur était-il facile d'entretenir dans l'île soumise en apparence à notre autorité une sourde agitation. « M. Pritchard, écrivait le commandant Bruat, est toujours l'homme qui tient ici les fils de toutes les intrigues. » On sait quel était le double rôle de ce personnage réservé à une si bruyante notoriété. Consul de sa majesté britannique jusqu'au jour où le drapeau du protectorat avait été remplacé par le drapeau français, il était resté le directeur de la royale conscience qui s'était confiée de bonne heure à ses soins indulgens. Les navires anglais qu'on vit durant quelques mois se succéder avec obstination devant Taïti prêtaient à ses conseils un grand appui moral. Un jour vint cependant où, d'après les ordres expédiés d'Angleterre, il ne dut plus rester sur la rade de Papeïti qu'un très petit navire de chétive apparence, le ketch le *Basilisk*. La reine, au fond du cœur, crut sa cause perdue; mais, docile aux avis qui lui furent donnés, elle dissimula son découragement à ses sujets. « Notre vaisseau de guerre, leur dit-elle dans un manifeste qui fit rapidement le tour de l'île, est à la veille de partir pour Honolulu, où l'amiral l'appelle. Ne vous en inquiétez pas. Il reste ici un petit bâtiment de guerre qui prendra soin de nous jusqu'au moment où de nouvelles forces arriveront. Ne croyez pas ceux qui vous disent que nous ne serons pas secourus. L'Angleterre ne nous abandonnera jamais. » Voilà comment les instructions de lord Aberdeen étaient comprises, et de quelle façon ses agens pratiquaient la neutralité! S'ils ne prenaient pas ouvertement parti contre nous, ils ne renonçaient pas pour cela à nous chasser un jour de Taïti; ils voulaient nous en faire chasser par les naturels eux-mêmes. Prodiguant les promesses, multipliant les provocations, ils se flattaient de rendre notre domination impossible et de nous pousser à des actes de rigueur qui soulèveraient contre nous l'opinion de l'Europe. Cet indigne calcul eût été certainement déjoué par la patience du gouverneur, fort aidée, il faut bien le dire, par l'humeur apathique des indigènes, si les missionnaires ne se fussent résolus à faire un dernier et plus violent appel aux passions que, depuis plus de deux mois, ils ne cessaient d'exciter. Dans la nuit du 30 au 31 janvier 1844, la reine Pomaré, cédant à leurs in-

stigations, abandonna la maison qu'elle occupait dans l'enclos de M. Pritchard, et alla chercher un refuge à bord du bâtiment que commandait le capitaine Hunt. Tout vestige du pouvoir auquel nous avions conservé la plupart de ses prérogatives, bien qu'il nous eût paru convenable de ne pas lui laisser son drapeau, semblait ainsi s'effacer devant nos persécutions. On nous rendait odieux en se montrant craintif. « Dans le trouble d'esprit qui agitait cette malheureuse femme, écrivait le capitaine Hunt au commandant Bruat, je n'ai point osé lui refuser la protection du pavillon anglais. » Ne croirait-on pas voir la pauvre Pomaré, comme l'appelèrent bientôt les feuilles britanniques, échappant par la fuite aux ennuis de tout genre dont nous l'abreuvions! Cette hypocrite pitié n'avait cependant, — est-il en vérité besoin de l'affirmer? — ni motif ni prétexte. La reine était libre, et, si quelque demande lui avait été adressée, c'était celle d'attendre avec calme les résolutions qui arriveraient bientôt de la métropole. La démarche à laquelle on l'avait poussée ne pouvait donc créer que des complications nouvelles. Le gouverneur s'en expliqua très nettement avec le capitaine Hunt. « Du moment, lui écrivit-il, qu'il convenait à la reine de renoncer à la protection dont je la couvrais, vous pouviez parfaitement lui donner asile; mais la reine, à dater de ce jour, s'est interdit la faculté de rentrer à son gré dans ses états. Je considérerai comme un acte formel d'hostilité son débarquement sur un point quelconque des îles de la Société. »

« La fuite de Varennes » fût en effet restée inexplicable, si elle n'eût été déterminée par quelque secret et pernicieux dessein. Celui que le gouverneur dénonçait par avance au capitaine Hunt ne pouvait s'accomplir sans que notre autorité en reçût à Taïti même la plus sérieuse atteinte. Les îles de la Société se composent de deux groupes distincts séparés par une distance de 80 milles environ, vaste espace de mer que les pirogues des Indiens n'hésitent pas à franchir. Le premier de ces groupes comprend Taïti avec ses deux cônes volcaniques reliés par l'isthme de Tarawao, — Morea, qu'un étroit canal de 8 milles au plus met en relations journalières avec le port de Papeïti, — Toubouaï, situé à 35 milles de Morea. Dans ces trois îles, le pouvoir de la dynastie de Pomaré s'est toujours exercé d'une façon directe. Dans le second groupe, connu sous le nom d'îles sous le Vent, et formé par les îles de Huahiné, de Raiatea et de Borabora, les chefs avaient adopté les enfans de la reine et lui avaient ainsi, suivant les usages de la Polynésie, conféré des droits de souveraineté. Ces trois dernières îles possèdent des ports. Il eût donc été très imprudent d'y laisser constituer une domination rivale de la nôtre. Le gouvernement français dès le premier jour l'avait compris, mais ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que cette do-

mination pût être encouragée par les prétentions mêmes que nous avions reconnues pour nous en porter héritiers.

Le *Basilisk* cependant ne songeait pas à quitter Taïti. Sa présence nous y créait de plus grands embarras que n'eût pu le faire l'exécution du projet dont le gouverneur croyait le capitaine Hunt complice. L'agitation, qui jusqu'alors s'était bornée à de sourds mécontentemens, prenait peu à peu le caractère d'une sédition ouverte. Les grands chefs, Tati, Utomi, Hitoti, Paraïta et Taraïpa, réunis à l'hôtel du gouvernement, avaient, il est vrai, accepté l'investiture des territoires qu'ils devaient administrer suivant les lois du pays; les petits chefs, plus accessibles aux conseils étrangers, plus habitués à subir l'ascendant de l'autorité royale, avaient précipitamment évacué leurs cases, et s'étaient retirés sous la conduite de Tariri, de Pitomaï, de Farchau, de Teraï, dans la presqu'île de Taïrabou. C'est là que, recrutant sur tous les points de l'île de nombreux adhérens, s'organisait, comme dans un vaste camp retranché, le parti de la résistance.

L'effectif total des troupes françaises envoyées dans l'Océanie n'était que de 1,200 hommes, et encore avait-il fallu, pour les porter à ce chiffre, livrer de rudes batailles à l'opposition. De ces 1,200 hommes, 700 avaient dû être laissés aux Marquises, où la population se montrait fort remuante. Le gouverneur de Taïti avait donc 500 soldats à peine à opposer à l'insurrection, mais il prit, dès le début, une excellente mesure. Au lieu d'aller chercher les insurgés dans leur camp, il se contenta d'intercepter par un fortin bâti sur l'isthme de Taravao la communication entre les deux parties de l'île. Ce fut à cette occasion et avant l'achèvement de l'ouvrage qui devait dominer l'isthme tout entier que les premiers coups de fusil s'échangèrent avec les rebelles. « Ces hommes ne sont pas, écrivait le commandant Bruat, ce qu'on nous avait dit. Ils ont montré beaucoup plus de résolution qu'on ne leur en supposait. Le canon même ne les a pas fait fuir. »

Cette appréciation des difficultés qui nous attendaient n'était que trop exacte. Loin d'intimider les Taïtiens, le combat de Taravao, où leurs pertes furent peu considérables, avait exalté leur audace. Une femme de sang illustre, Teritoua, grand chef de Merehu, s'était mise soudainement à la tête de la révolte, et, en lui apportant avec l'appui de son nom l'exemple de son courage, elle allait lui imprimer une impulsion nouvelle. Ce ne fut plus seulement dans la presqu'île de Taïrabou qu'à dater de ce jour on brava notre autorité, ce fut sur la grande terre, sur la côte opposée au district de Papeïti, que les insurgés osèrent arborer le drapeau de la reine; 1,500 combattans se trouvèrent bientôt réunis à Mahahena. Ils y avaient creusé, sur une longueur de 1,800 mètres, trois fossés de 6 à

7 pieds de profondeur, recouverts d'une toiture à l'épreuve de la balle, et, bravant de ces retranchemens qu'ils croyaient inexpugnables toutes les menaces du gouverneur, ils refusaient obstinément de se disperser. Avant de se décider à frapper un grand coup, sentant bien qu'il allait infliger aux rebelles assez imprudens pour l'attendre de pied ferme une cruelle et sanglante leçon, le commandant Bruat voulut tenter un dernier effort sur l'esprit de celui à qui dans sa pensée devait remonter la responsabilité de ces déplorables troubles. « Tout tend à me prouver, monsieur, écrivit-il au capitaine Hunt, que votre bâtiment est non plus un lieu d'asile, mais un centre d'où partent les intrigues qui mettent en danger la tranquillité de l'île. Je vous en préviens à temps pour que vous n'ayez pas à vous reprocher plus tard les châtimens qui pourraient être encourus par les malheureux qu'on pousse à la rébellion, et je vous en préviens officiellement afin que nos deux gouvernemens puissent juger en connaissance de cause de nos deux conduites respectives. »

Ce langage était dur. Peut-être hésiterait-on aujourd'hui à le croire pleinement justifié; toutefois, à l'heure où de pareils soupçons trouvaient place dans un document officiel, on n'eût pu sans faire mettre en doute son patriotisme se refuser à les partager. Telles sont les fâcheuses conséquences des situations fausses. Animés du plus vif et du plus sincère désir de maintenir la paix, les deux cabinets, en ne coupant pas à la racine un regrettable incident, s'étaient exposés à rallumer des passions qu'on eût crues à jamais éteintes. Les relations de deux grands peuples avaient rétrogradé de vingt ans, et les pauvres Taïtiens allaient payer les frais de la querelle.

La *Charte* venait d'arriver à Papeïti. En joignant la compagnie de débarquement de cette frégate à celles de l'*Uranie*, de l'*Embuscade* et du *Phaéton*, le gouverneur pouvait laisser 350 hommes à Papeïti, 150 à Taïrabou, et conduire encore à l'attaque des retranchemens de Mahahena 461 soldats et marins. Il était impatient d'en finir, et jugea cet effectif assez fort. Les retranchemens qu'on n'avait pu réussir à tourner furent abordés de front. Après quatre heures et demie d'engagement, nous restions les maîtres du champ de bataille. Le corps de débarquement comptait 18 morts et 52 blessés, mais l'élite de la noblesse taïtienne avait péri et la tranquillité de l'île était pour quelque temps assurée.

## II.

Le gouverneur n'avait eu recours aux armes qu'à la dernière extrémité. Voyant les populations atterrées, les meneurs abattus, les chefs les plus jeunes et les plus ardens morts dans la lutte, la su-

périorité de nos armes incontestablement établie, il espéra que la guerre ne viendrait plus transformer en champs de bataille ces sites délicieux, cette fraîche et ravissante nature, qui semblaient ne devoir servir de cadre qu'aux plus douces scènes de paix et de tranquille bonheur. Il aimait sincèrement l'ennemi qu'il venait de combattre, race douce et vaillante, intelligente et naïve, que le climat a pu amollir sans l'énerver, et qui sait passer joyeusement des plus faciles plaisirs aux plus sanglans combats. Une trêve tacite s'était établie à la suite de nos succès. Le gouverneur l'avait acceptée avec satisfaction; nos adversaires ne négligèrent rien pour en amener la rupture.

Deux mois environ après le combat de Mahahena, la reine Pomaré fit un nouvel appel à l'insurrection. Elle adressa un message à ses sujets, les engageant à prendre patience et leur annonçant de prochains secours. A quelques jours de là en effet, on vit apparaître devant Papeïti la frégate anglaise la *Thalia*, commandée par le capitaine Hope. Cette frégate, qui venait de l'Inde et en dernier lieu de Sydney, n'entra pas dans le port; mais le lendemain un navire à vapeur, la *Salamandre*, sous les ordres du capitaine Hamond, y jetait l'ancre. Le gouverneur fut instruit à l'instant par les principaux chefs rattachés à notre cause de l'agitation qu'excitait dans toute l'île l'apparition de ces bâtimens anglais. Les insurgés, renforcés par les habitans de Morea, se préparaient à marcher sur Papeïti. Le gouverneur résolut de les prévenir, et, à la tête de 400 hommes, il se porta sur-le-champ à leur rencontre. Pendant qu'il chassait les Indiens de tous les points où ils s'étaient embusqués, et les obligeait à se retirer dans la montagne, la ville qu'il avait dégarnie de troupes était sérieusement menacée. Fort inquiet des intelligences que l'ennemi pouvait posséder dans la place, le commandant de Papeïti crut nécessaire de faire arrêter M. Pritchard, l'instigateur avéré de tous les complots. L'incident à Taïti parut sans portée. Il devait soulever en Europe un formidable orage.

Le gouverneur était rentré à Papeïti et y avait ramené la confiance. Conduit à bord du navire de guerre anglais qui se trouvait sur rade, M. Pritchard n'avait pas tardé à s'éloigner. La reine avait imité son exemple, et les Anglais l'avaient débarquée à Raiatea. Les indigènes se trouvaient ainsi livrés à eux-mêmes au moment où les ordres de la métropole prescrivaient au gouverneur de rétablir le protectorat dans ses conditions premières. Nous eussions vivement désiré ramener la reine Pomaré à Taïti; c'eût été la meilleure sanction de la paix. Malheureusement la reine, séquestrée à Raiatea par les missionnaires, se montra insensible à toutes les avances qui lui furent faites, elle refusa même de recevoir une lettre

autographe que lui avait adressée le roi Louis-Philippe. Ne pouvant réussir à la convaincre, le gouverneur prit le parti de l'isoler. Il mit le blocus devant Raiatea, et convoqua sur-le-champ à Papeïti une assemblée où comparut tout ce que Taïti et Morea avaient de sang illustre.

Avec la netteté habituelle de son jugement, le commandant Bruat avait très promptement démêlé le sens des institutions taïtiennes. Purement aristocratiques dans le principe, ces institutions n'étaient devenues féodales que depuis un demi-siècle. La royauté avait affermi son pouvoir en lui donnant pour appui le concours des juges et de la petite noblesse. Elle avait au contraire abaissé autant qu'elle l'avait pu l'influence des principaux chefs. Ce fut cette influence que le gouverneur s'empressa de reconstituer pour l'opposer à celle de la souveraine absente. Quand l'assemblée se trouva réunie, l'orateur du gouvernement lui exposa la situation, fit connaître la résistance opiniâtre de la reine, et demanda l'élection d'un régent. Le choix de l'assemblée, ratifié par le gouverneur, désigna Paraïta, ancien compagnon d'armes du grand roi Pomaré. Le 7 janvier 1845, la régence était proclamée, et le pavillon taïtien, écartelé du drapeau tricolore, emblème de la protection française, flottait, arboré au bruit des salves d'artillerie, sur les deux îles.

Presque au même moment arrivait dans les eaux de Taïti la corvette anglaise le *Talbot*. Le capitaine Thompson qui la commandait venait, suivant les ordres qu'il avait reçus, reconnaître et saluer le pavillon du protectorat; mais l'hommage qu'il était prêt à rendre au drapeau de la reine Pomaré, il refusait de l'accorder aux couleurs qui ne représentaient plus à ses yeux que l'autorité usurpée du régent. Cette abstention était le plus dangereux appel qui pût être adressé à la révolte. Le gouverneur n'hésita pas un instant. Il fit déclarer au capitaine du *Talbot* que toute communication avec la terre lui était interdite. Les abords de la corvette furent gardés par des canots armés qui en défendirent l'approche à toute embarcation venant de terre, et ne permirent à aucun canot anglais de s'approcher du rivage. Devant cette démonstration énergique, le *Talbot* s'empressa de quitter la rade et de reprendre la route des Sandwich.

Un pareil acte de vigueur devait avoir sur l'esprit des Indiens plus d'effet que n'en auraient eu de nouvelles victoires. Taïti se prit à douter d'un ascendant auquel on nous avait vus si clairement ne pas nous soumettre. La trêve un instant interrompue reprit donc son cours, et pendant près d'un an elle se prolongea, observée des deux parts, sans qu'aucune convention en eût réglé les termes. Les districts soumis aux chefs qui soutenaient ouverte-

ment notre cause étaient administrés par le gouvernement du protectorat. Ceux qui prétendaient ne reconnaître que l'autorité de la reine se gouvernaient eux-mêmes sans être inquiétés. Les Indiens des deux partis, tout en évitant de se confondre, entretenaient des relations constantes; quelques Français même circulaient autour de l'île et traversaient impunément le territoire occupé par l'insurrection.

Cette période de tranquillité relative fut bien employée; les événemens qui, dans le cours de l'année suivante, vinrent mettre en péril l'existence de la colonie montrèrent à quel point l'activité du gouverneur avait été prudente, et sa prévoyance opportune. Les émouvantes péripéties de la lutte avaient détourné un instant son attention des travaux qui devaient assurer l'établissement de sa petite armée, la conservation des approvisionnemens, la défense des positions militaires. Au mois de mars 1845, la plupart de ces ouvrages n'étaient encore qu'ébauchés; le gouverneur en pressa l'exécution avec une nouvelle ardeur, dès qu'une pacification momentanée lui eut rendu la libre disposition de ses troupes. Tout devint ouvrier à Taïti, comme tout y avait été soldat. Une machine à vapeur apportée de France fut rapidement montée et distribua bientôt autour d'elle la force et le mouvement. Les ateliers les plus divers prirent racine sur ce sol nouveau. Des carrières s'ouvrirent au flanc des montagnes, le corail enlevé aux récifs de la côte se convertit en ciment; une vaste manutention, des magasins, des hôpitaux, des casernes, s'élevèrent à la place des baraques de bois, des cases de palmier et de bambou qui avaient d'abord abrité la garnison, les munitions et les vivres. De vastes terrains incultes, des marécages insalubres, se transformèrent en jardins potagers ou en pâturages, des quais s'avancèrent assez loin en mer pour permettre aux plus gros navires de commerce d'y débarquer leurs cargaisons. En même temps, les fortifications se rectifiaient, s'étendaient et s'armaient. La ville de Papeïti ne possédait pas encore une enceinte complète; on s'occupait activement de la mettre, par un long retranchement et par une succession de blockhaus et de redoutes, à l'abri d'une agression venue de l'intérieur, en mesure de repousser une attaque dirigée de la mer. Ces travaux n'étaient pas les seuls qui reçussent l'impulsion d'une initiative aussi infatigable que féconde. Comprenant à merveille que la domination étrangère, sous peine de devenir doublement odieuse, doit autant que possible respecter les anciens usages et enter son pouvoir sur des droits consacrés par une possession séculaire, le gouverneur s'enquérait avec soin des traditions qui avaient fixé le rang et les prérogatives des chefs, des modifications que l'introduction du christianisme avait apportées dans les lois du pays. C'est ainsi qu'il parvint à organiser l'admi-

nistration intérieure et les diverses juridictions auxquelles les étrangers et les indigènes devaient recourir.

La colonisation avait donc fait de rapides progrès, quand tout à coup de nouvelles épreuves vinrent l'assaillir et lui donner en même temps un fondement plus solide que la condescendance capricieuse des indigènes. Ce fut la période de la conquête. Notre histoire est remplie de faits d'armes plus importans; elle n'en connaît pas de plus glorieux.

## III.

L'arrestation du docteur Pritchard avait mis le comble à l'irritation de l'Angleterre; placé dans l'alternative « d'une folie ou d'une faiblesse, » le gouvernement français reconnut des torts qu'il n'avait point eus, et fit avec un rare courage politique ce pénible sacrifice à la paix du monde. Si méritoire qu'elle pût être, une telle résignation n'en devait pas moins ébranler l'édifice encore chancelant que le gouverneur de Taïti s'appliquait de son mieux à consolider. L'esprit crédule des Indiens ne pouvait rester insensible aux rumeurs qu'un désaveu aussi éclatant allait faire de nouveau circuler dans l'île. Le 10 août 1845, l'amiral Hamelin, montant la *Virginie*, l'amiral Seymour, dont le pavillon flottait à bord du *Collingwood*, s'étaient réunis sur la rade de Papeïti pour aviser de concert au règlement de cette fameuse compensation qui a pris dans nos fastes politiques le nom d'indemnité Pritchard. Animés de l'esprit le plus conciliant, ces deux officiers-généraux étaient facilement tombés d'accord sur le chiffre de la réparation demandée. Une autre question devait par malheur venir troubler encore la bonne harmonie si nécessaire à notre établissement. L'amiral Seymour avait l'ordre de saluer à Taïti le pavillon du protectorat; il lui était enjoint de ne pas admettre l'extension de notre autorité sur le groupe des îles sous le Vent. Cette déclaration produisit son effet ailleurs qu'à Raiatea, à Borabora ou à Huahiné. Les flammes mal éteintes de l'insurrection se ranimèrent soudain, et le territoire de nos alliés fut envahi par des bandes hostiles. Le gouverneur pourvut au plus pressé en envoyant sur les points menacés des renforts; mais ce qu'il lui fallait avant tout pour réparer l'atteinte portée au crédit de la France, c'était un grand succès moral. Ce succès serait à coup sûr complet, si, affectant de ne tenir aucun compte de la proclamation de l'amiral Seymour, on réduisait à l'obéissance les îles mêmes dont l'envoyé de la Grande-Bretagne avait si hautement affirmé l'indépendance.

Tel fut le motif qui détermina, vers la fin de l'année 1845, l'envoi de la frégate l'*Uranie* à Huahiné. La résolution était hardie; elle

avait cependant de grandes chances de réussite, si elle n'eût trouvé sur son chemin l'opiniâtre adversaire avec lequel, en dépit de toutes les conventions souscrites en Europe, il nous fallait lutter bien plus qu'avec les Indiens insoumis. Un officier anglais de la *Salamandre* qui avait obtenu la permission d'aller à Morea n'hésita pas à se rendre à Huahiné. Il franchit les 30 lieues qui séparent ces deux îles dans une simple pirogue, et se mit en communication avec les indigènes. Sa visite confirma les chefs dans leurs idées de résistance. Après avoir vainement épuisé tous les moyens en son pouvoir pour arriver à un arrangement pacifique, le commandant de l'*Uranie* dut se résoudre à commencer les hostilités. Le 18 janvier 1846, une expédition, composée de 450 marins et soldats, marcha en deux colonnes sur le camp ennemi. Une cinquantaine de ces aventuriers étrangers dont les îles de l'Océanie abondent, que les baleiniers déposent sur toutes les plages et qui prennent parti dans toutes les querelles, des bandits, héritiers des traditions que mirent autrefois en honneur les « frères de la côte, » s'étaient chargés de diriger la défense des Indiens. Nos troupes enlevèrent successivemennt toutes les positions sans pouvoir s'emparer du réduit où l'ennemi s'était retranché; la difficulté du terrain avait arrêté la colonne qui devait prendre cet ouvrage à revers. Il fallut se décider à battre en retraite, après avoir eu 18 hommes tués et 43 blessés.

Le commandant de l'*Uranie*, le capitaine Bonard, compagnon de captivité du gouverneur sur les plages d'Afrique, associé à sa fortune depuis plus de quinze ans, était un de ces officiers que leur entreprenante audace ne rend pas toujours victorieux, mais qui ne se tiennent pas facilement pour vaincus. Il s'apprêtait à reprendre avec l'opiniâtre énergie qui était le trait saillant de son caractère une attaque dont il ne voulait attribuer l'insuccès qu'à un mécompte tout à fait imprévu, lorsqu'il reçut l'ordre formel et pressant de ramener, sans perdre une minute, sa frégate à Taïti. Une levée de boucliers, soudaine, irrésistible, telle que l'île n'en avait pas encore vu, exigeait impérieusement la concentration de nos forces. Papeïti était menacé de trois côtés : au nord par le camp de Papenoo, au sud par celui de Punavia, à l'est par les Indiens établis sur les sommets inaccessibles de Fatahua, dont la vallée débouche aux portes mêmes de la ville. Ainsi enfermé dans un cercle qui ne lui laissait d'issue que la mer, le gouverneur envisagea d'un œil calme la situation. Le chiffre de ses troupes ne s'élevait pas, depuis le départ de l'*Uranie*, à 6[illegible]0 hommes, même en y comprenant les ouvriers et les employés civils. C'était avec ce petit nombre de défenseurs qu'il fallait contenir les forces au moins quadruples de l'insurrection, soutenir les postes détachés, faire face à toutes les attaques, couvrir enfin l'espace considérable qu'occupaient les éta-

blissemens du gouvernement, la ville européenne et les habitations adjacentes des Indiens qui nous restaient fidèles. Si, au lieu de dénoncer sans cesse à l'opinion, qu'elle surexcitait outre mesure, les perfidies de nos voisins d'outre-Manche, l'opposition eût plus franchement aidé le ministère à sortir du mauvais pas où son imprudence l'avait engagé, si elle lui eût prêté un honnête et loyal concours, jamais on n'aurait eu cet affligeant spectacle d'une poignée de Français soutenant au bout du monde, pour l'honneur compromis du drapeau, une lutte aussi inégale; mais nous n'avons qu'un faux patriotisme. Quelles que soient les humiliations que le sort lui inflige, on dirait que la France s'en croit suffisamment vengée dès qu'elle y peut trouver l'occasion d'accuser le pouvoir qui la gouverne : odieuse satisfaction que les braves gens laissés à Taïti auraient payée cher, si leur chef n'eût été de la race de ces anciens « découvreurs » à qui nous dûmes jadis la possession du Canada et de la Louisiane!

Le 20 mars 1846, à cinq heures du soir, la ville se trouva tout à coup envahie par une foule d'Indiens venus du camp de Punavia. Cette bande avait pénétré par le côté de l'ouest pendant que toutes nos troupes étaient occupées au travail sur les défenses de l'est. C'était en effet par le camp de Papenoo et non par celui de Punavia qu'on s'attendait à être attaqué. Étonnés de ne rencontrer aucune résistance, les Indiens s'avancèrent jusqu'aux abords de l'hôtel du gouvernement. Des ouvriers de l'*Uranie*, laissés à terre par cette frégate au moment d'un départ précipité, furent les premiers qui reconnurent l'ennemi. Ils poussèrent le cri aux armes! et envoyèrent prévenir le gouverneur. En un instant, la générale est battue, les troupes jettent à la hâte les pelles et les pioches qu'elles avaient aux mains pour saisir leurs fusils, toujours formés en faisceaux sur le lieu du travail. Elles arrivent au pas de course et refoulent les Indiens dans la campagne. A huit heures du soir, tout était terminé, mais l'alerte avait été chaude. Cette attaque n'était cependant qu'un épisode de l'action générale concertée entre les trois centres de l'insurrection. On pouvait craindre que la jonction des forces ennemies n'amenât des assauts simultanés auxquels il serait difficile d'opposer partout une résistance également heureuse. Des dispositions furent prises en vue de cette éventualité. Les femmes, les vieillards, les enfans de nos alliés, contraints à se réfugier dans la ville, les invalides et tous ceux qui n'étaient pas propres à porter les armes, furent conduits sur l'îlot de Motu-Uta, situé au milieu de la rade et protégé par le voisinage des bâtimens de guerre. Pendant que le gouverneur prenait ces mesures pour le salut commun, on le pressait de toutes parts de mettre en sûreté sa propre famille. Pourquoi ne l'envoyait-il pas sur un des bâti-

mens stationnés en rade? Le gouverneur, en cette circonstance si critique, se souvint avant tout de sa responsabilité. Selon son noble et constant usage, il sut sacrifier ses sentimens les plus chers à ce culte exalté du devoir qui remplissait son âme. L'embarquement de sa famille eût été un aveu public d'inquiétude. Convenable pour tout autre, cette précaution était interdite au chef de la colonie. Il devait à tout risque affirmer sa confiance dans les moyens de défense de la ville; M^me Bruat était faite pour comprendre cette résolution héroïque et pour s'y associer.

Les Indiens heureusement, frappés de l'énergie avec laquelle avait été repoussée leur première attaque, n'osèrent pas la renouveler. Ils se bornèrent à resserrer autant que possible l'investissement de la ville et à nous harceler par de constantes alertes. Souvent, au milieu du silence et de l'obscurité de la nuit, par le calme le plus profond, une de nos sentinelles voyait s'agiter doucement les broussailles. N'était-ce pas un ennemi qui s'avançait en rampant? A tout hasard, le factionnaire n'hésitait pas à décharger son arme. L'éveil était donné. Les sentinelles voisines faisaient feu à leur tour, et une fusillade générale éclatait bientôt sur toute la ligne. Avant qu'on eût pu la faire cesser et se reconnaître, la ville était sur pied, l'alarme dans tous les postes. Ces échauffourées se répétaient presque tous les jours, et imposaient de réelles fatigues à une garnison peu nombreuse. Il y aurait eu cependant imprudence à se rassurer trop complétement et à se relâcher d'une vigilance que les Indiens essayaient avec une remarquable constance de mettre en défaut. A diverses reprises, ils avaient réussi à incendier des maisons peu éloignées de nos avant-postes; ce n'était là que des escarmouches. Les insurgés préparaient un coup plus hardi. A la faveur d'une nuit sombre, ils osèrent, montés sur plusieurs pirogues, se glisser jusqu'au centre de la rade et se diriger vers l'îlot de Motu-Uta. Longeant d'aussi près que possible le bord intérieur du récif, ils avaient échappé à la surveillance des bâtimens de guerre; ils approchaient de l'îlot et allaient opérer leur descente, quand la masse noire des embarcations fut heureusement aperçue par quelques résidens étrangers. Hélée par ces Européens, la flottille indienne força de rames et s'avança rapidement sans répondre; on fit feu et le trouble se mit dans ses rangs. Des canots armés à la hâte se détachèrent des bâtimens voisins. Les Indiens, se voyant découverts, prirent la fuite. La nuit les protégea : ils purent échapper aux poursuites, nous laissant étonnés de leur témérité et moins rassurés que jamais sur l'avenir.

La situation était devenue intolérable. Le blocus qui investissait la ville se resserrait davantage chaque jour. Embusqués dans les bois les plus rapprochés de l'enceinte, les Indiens s'y tenaient à

l'affût, avec cette patience qui n'appartient qu'aux sauvages. Tout homme isolé qui s'aventurait en dehors de la ligne de défense ne reparaissait plus au camp. Des soldats furent tués au pied même des blockhaus dont ils avaient la garde. Nos auxiliaires manquaient de vivres, car les viandes salées et le biscuit dont se contentaient nos troupes ne pouvaient leur convenir, et il leur était interdit d'aller chercher à quelques pas même de nos ouvrages les fruits et les légumes qui assuraient autrefois leur subsistance. Ils souffraient donc encore plus que nous, mais aucun d'eux ne songeait à nous abandonner.

Le gouverneur n'attendait que le retour de l'*Uranie* pour dégager la place et les districts fidèles. Dès que cette frégate l'eut rallié, il rompit la ligne du blocus et obligea l'ennemi à s'écarter. Nos alliés scellèrent pour la première fois de leur sang l'attachement qu'ils avaient voué à notre cause. Les insurgés durent prendre à leur tour des mesures de défense. Ils se retranchèrent, du côté de l'est, à quelque distance de la ville, dans une position avantageuse, où l'espace compris entre les montagnes et la mer se rétrécit beaucoup et ne laisse qu'un passage large à peine de quelques mètres au milieu de terrains marécageux. C'est là que s'établirent les Indiens de Papenoo, à cheval sur la route, s'appuyant d'un côté aux hauteurs, de l'autre au rivage, défendus sur leur front par les marais et en communication par leur gauche avec les insurgés de la vallée de Fatahua : ceux-ci donnaient la main au camp de Punarou, fortement assis sur les crêtes qui descendent jusqu'à la mer, à l'autre extrémité du demi-cercle dans lequel nous étions enfermés. Pour être moins étroit, le blocus n'en était pas ainsi moins complet. Ce que nos sorties nous avaient rendu, c'était une certaine étendue de terrain devenu peu à peu libre.

Chaque matin, avant le jour, de forts détachemens d'Indiens auxiliaires parcouraient cet espace et l'exploraient dans tous les sens. Arrivés à nos derniers avant-postes, prêts à pénétrer avec les premières lueurs qui précèdent l'aurore dans les bois occupés par les insurgés, nos alliés renouvelaient la charge de leurs armes et se recueillaient en silence. Le plus âgé d'entre eux, vieillard à cheveux blancs, prononçait alors la prière, invocation à la protection divine toujours improvisée, et non moins remarquable par l'élévation des pensées que par la noblesse du langage. Cette voix qui s'élevait fervente et inspirée dans le calme profond de la nuit, cette troupe immobile dans l'ombre épaisse des bois, ces fronts de sauvages courbés par un sentiment chrétien, ces mains pieusement jointes sur des armes prêtes à donner la mort, tout cela encadré dans les masses obscures et dans les grandes lignes d'une magnifique nature encore endormie composait un tableau d'une solennité à la fois tou-

chante, grave et religieuse. S'il ne s'était formé au milieu même de la lutte un parti puissant en faveur du protectorat, jamais nous n'eussions réussi à triompher de l'insurrection. Dans cette guerre d'embûches, de surprises, de broussailles, les naturels, dépouillés de tout l'attirail qui chargeait nos soldats, glissant nus dans ces bois dont ils connaissaient les moindres issues, auraient eu sur nous de trop grands avantages. Nos embuscades les faisaient sourire; ils les évitaient presque toujours, et, si par extraordinaire quelque maraudeur isolé s'y laissait surprendre, il s'en tirait encore par une présence d'esprit, une audace et une agilité dont il nous suffira de citer un exemple.

Une compagnie d'infanterie s'était embusquée au bord de la rivière de Fatahua, et s'y tenait complétement cachée par d'épais fourrés de goyaviers. Nos alliés battaient le terrain aux alentours. Un Indien de la vallée en costume de combat, la cartouchière ceinte autour des reins, le mousquet sur l'épaule, la chanson sur les lèvres, descendait à cette heure le sentier qui longe la rivière. Il arrive bientôt à la hauteur de nos premiers soldats, et frôle en passant le canon des fusils braqués dans le buisson. Rien ne bouge. On le laisse s'engager davantage. Quand une partie du détachement se trouve en position de lui fermer la retraite, un sergent se montre, le couche en joue, et lui intime l'ordre de s'arrêter. L'Indien, à cet appel, se retourne brusquement et fait feu le premier. Dans sa précipitation, il n'a pas pris le temps de viser son ennemi; il le manque. Le voilà désarmé en présence de cent hommes rangés sur son passage. Comment fuir? comment échapper à ce feu de peloton qui le guette? Le sauvage s'élance. Il court avec une telle rapidité, il bondit avec une telle souplesse, que les soldats qui l'ajustent sont pour ainsi dire obligés de l'ajuster au vol. Il essuie à bout portant près de cent coups de fusil sans qu'une seule balle ait effleuré sa peau. Il est enfin parvenu à gagner la grand'-route; mais cette issue a été gardée. Dix hommes s'avancent, lui barrent le chemin, et s'apprêtent à le saisir. L'Indien les écarte par un vigoureux moulinet, se jette sur un des côtés de la route, saute par-dessus d'autres soldats encore cachés dans le bois, et disparaît sous la voûte épaisse des goyaviers.

Tels sont les hommes que nous avions à combattre. Les eussions-nous vaincus, si, à l'intrépidité de Fernand Cortès, le commandant Bruat n'eût joint la sage politique du conquérant des Indes espagnoles? Délaissé par la métropole, s'usant par ses victoires mêmes, il répara ses pertes en multipliant ses alliances. Son courage et sa générosité lui firent chaque jour de nouveaux partisans dans la population chevaleresque qui le voyait lutter contre tant de désavantages, et qui se sentait invinciblement attirée vers ce visage tou-

jours souriant et cette main toujours ouverte. Du mois de février au mois de juin 1846, il livra vingt combats avec des issues diverses, vit tomber à ses côtés ses plus chers compagnons, et cependant ne désespéra jamais. Des renforts enfin arrivèrent. Les opérations furent poussées avec une nouvelle vigueur, et Papeïti, délivré d'un humiliant blocus, ne songea plus qu'à faire payer aux ennemis les inquiétudes auxquelles pendant si longtemps leurs attaques incessantes l'avaient tenu en proie.

## IV.

Les pertes que les insurgés avaient éprouvées dans cette seconde guerre étaient considérables. Le gouverneur ne se dissimulait pas néanmoins que, tant que ses expéditions ne ressembleraient qu'à des sorties, il ne pourrait espérer de soumission générale. Les trois vallées qui avaient servi de refuge aux insurgés se prolongent par des rameaux très étroits et souvent coupés par des contre-forts jusqu'au centre de l'île. Là elles aboutissent à un vaste plateau, cratère éteint, d'où partent en s'épanouissant les diverses chaînes de montagnes qui vont mourir à la mer. Ces trois vallées, fermées à leur débouché, peuvent donc communiquer encore par le plateau où elles prennent leur commune origine. Nous nous y étions engagés et les avions parcourues dans une certaine longueur, mais bientôt nos colonnes étaient arrivées à des gorges tellement resserrées, à des flancs tellement abrupts, que les fortifications qui y avaient été trouvées établies furent, de l'avis de tous, jugées inexpugnables. Le gouverneur dut renoncer à y forcer les insurgés, et il lui fallut chercher un moyen moins dangereux de les réduire. Il forma un certain nombre de colonnes mobiles, et les chargea de parcourir constamment le littoral, afin d'empêcher l'ennemi de venir y chercher le fruit de l'arbre à pain, la patate, le taro, le poisson, l'eau de mer presque indispensable aux Indiens. Le 8 août 1846, le gouverneur résumait en ces termes la situation : « Par suite des travaux que j'ai entrepris, les insurgés se trouvent maintenant refoulés dans les vallées inaccessibles de Papenoo et de Punarou. Ils en sortent quelquefois pour faire des vivres, gravissant des montagnes fort escarpées, obligés en plusieurs endroits de s'aider de cordes pour les franchir et allongeant considérablement le chemin qu'ils ont à faire: ces sorties ne peuvent intercepter la circulation des détachemens de 10 hommes à l'est de la ville, des patrouilles de 50 hommes entre Papeïti et Punavia. »

Dégagés sur deux de leurs faces, nos établissemens n'étaient plus tenus en échec que par les Indiens restés maîtres de la vallée de Fatahua. De cette vallée centrale, on pouvait arriver à Papeïti en

suivant les crêtes qui dominent la ville. C'était pour les colons un sujet continuel de crainte. Si une expédition partait pour Papenoo ou pour Punavia, on s'attendait toujours à voir les insurgés profiter de l'éloignement des troupes et venir tomber à l'improviste sur la ville. Le gouverneur sentait bien que, tant que la rébellion conserverait ce dernier abri, la sécurité de la colonie resterait incomplète; mais comment arriver jusqu'à la redoute bâtie comme un nid d'aigle au sommet du pâté de rochers à pic qui domine de plus de 600 mètres le fond de la vallée? En abordant cette position de front, on se fût heurté à une muraille que les Indiens eux-mêmes ne franchissaient qu'à l'aide de trous pratiqués dans le roc, périlleux échelons où l'on trouvait à peine à poser le pied. Sur la droite, une cascade se précipite d'un vaste bassin et tombe en flots d'écume dans l'abîme béant; le flanc gauche est gardé par un piton plus élevé et plus inaccessible encore. Aucune trace n'indique que jamais être humain ait tenté d'en toucher la cime. C'est par là cependant que le gouverneur résolut de prendre l'ennemi à revers, pendant qu'on simulerait une attaque de l'autre côté. Un naturel de l'île de Pâques, ancien oiseleur du roi Pomaré, avait offert de guider nos soldats dans cette ascension que tous les Indiens de Taïti jugeaient impossible. Il l'avait accomplie jadis lorsque seul, gardant soigneusement son secret, il poursuivait dans les dernières retraites où l'on pût le trouver encore cet oiseau des tropiques dont les plumes écarlates devaient composer le manteau royal. Le 16 décembre 1846, à huit heures du matin, il se mettait en route pour reconnaître par lui-même le chemin aérien qu'affronteraient sur sa foi 25 Indiens choisis par Tariri et 38 volontaires français commandés par le second maître Bernaud. A cinq heures du soir, l'intrépide oiseleur rentrait au camp exténué de fatigue. La sécurité de l'ennemi était complète. L'attaque fut résolue pour le lendemain.

Le capitaine Bonard, qui commandait l'expédition, partagea sa troupe en deux colonnes: 150 hommes d'infanterie, sous les ordres du capitaine Massé, marchèrent directement vers le fort et s'avancèrent avec précaution dans la gorge, plaçant des sentinelles à tous les débouchés par lesquels on eût pu les tourner. Vers dix heures, ils étaient en vue de la redoute, et ils ouvraient une vive fusillade à laquelle les insurgés, prenant cette attaque au sérieux, s'empressaient de répondre par quelques coups de feu et par une avalanche de pierres. Ces quartiers de roche, tenus en équilibre et prêts à céder au moindre effort, sont un formidable moyen de défense quand on peut les faire rouler sur l'assaillant du bord d'un précipice ou de la plate-forme d'un donjon. C'est la grosse artillerie des Indiens. Dans la guerre de Taïti, elle a souvent fait reculer nos colonnes. Il était difficile de voir sans un certain effroi ces masses

énormes bondissant dans le vide, broyant et renversant tout sur leur passage, venir avec fracas tomber jusqu'au pied de nos réserves.

Pendant que le capitaine Massé par sa diversion hardie attirait l'attention des insurgés, le mouvement tournant s'exécutait avec des difficultés inouïes et un courage vraiment surhumain. Le pic avait à peu près 600 mètres d'élévation. Il en fallait gravir 150 à force de bras, n'ayant pour appuyer ses pieds que la roche nue ou quelques touffes d'herbe. Dès cinq heures du matin, les volontaires s'étaient mis en route. Laissant sacs et habits au pied de la montagne, ils n'avaient conservé que leur fusil et des cartouches. C'est ainsi qu'ils parvinrent à escalader le premier degré du piton. Vers trois heures de l'après-midi, ils avaient atteint le sommet, objet de leurs efforts. De ce point culminant, ils apercevaient au-dessous d'eux les insurgés, tout occupés de riposter au feu du capitaine Massé; mais entre les deux pitons il y avait un abîme qu'il fallait franchir sur une crête rocheuse, pont étroit que la lave en fusion jeta jadis en se refroidissant d'une muraille à l'autre. A cheval sur cette arête aiguë, pareils à des couvreurs sur le faîte d'un toit, les volontaires s'avancent à la file, le fusil en bandoulière, un précipice à leur droite, un précipice à leur gauche et l'ennemi devant eux. Leur vie ne tient qu'à un fil. S'ils sont découverts pendant qu'ils accomplissent ce périlleux passage, quelle résistance pourront-ils opposer? Les plus intrépides ont senti leur cœur battre violemment. Muets, la sueur au front, ils poursuivent leur route. A quoi bon songer au danger quand la retraite est devenue impossible? Dieu soit loué! ils ont enfin touché le bord. Un monticule boisé les sépare seul de la fameuse redoute; ils s'y rallient, franchissent ce dernier obstacle d'un élan et arrivent sur les parapets avant que les insurgés aient pu soupçonner leur présence. Le pavillon taïtien est renversé, l'ennemi couché en joue et sommé de mettre bas les armes. Comme un faucon quand il ferme ses ailes, Tariri le premier est tombé des airs dans la redoute. Les rebelles éperdus ne songent pas un instant à se défendre. Les uns se jettent aux pieds du chef qui leur offre la vie sauve; les autres ont déjà cherché leur salut dans la fuite. Ils vont porter au loin la terreur qui s'est emparée de leur âme. On les poursuit, et nos avant postes se portent le jour même à deux lieues en avant de Fatahua, sur le sommet aux trois fleurons aigus qui a reçu le nom de Diadème, et d'où l'on découvre au loin la vallée de Punarou. Les insurgés, ainsi menacés sur leurs derrières, se trouvaient bloqués de l'autre côté par les troupes réunies à Punavia. Ils se résignèrent à faire leur soumission. Quand ils eurent livré leurs munitions et leurs armes, une assemblée solennelle fut convoquée le 22 décembre, à l'entrée

de la vallée même où nos soldats les tenaient enfermés. Le gouverneur s'y rendit de sa personne, accompagné du régent Paraïta. Les chefs principaux de l'insurrection, Utomi et Maro, suivis de plus de 1,000 Indiens, appartenant tous au district de Punarou, lui jurèrent fidélité et obtinrent l'autorisation de transporter leurs cases sur le bord de la mer. Subjugués par la clémence presque surnaturelle du vainqueur, plus encore peut-être que par sa puissance, les insurgés de Papenoo ne tardèrent pas à suivre l'exemple des rebelles de Punarou. Nous leur avions infligé le 10 mai 1846 une sérieuse défaite. Depuis cette sanglante journée, ils vivaient misérablement au fond de la vallée dans laquelle nous les avions refoulés et dont nous gardions la gorge. Ils jugèrent le moment venu d'implorer un pardon qui leur fut libéralement accordé. Une nouvelle année ne s'était pas ouverte que tous les chefs de l'île sans exception avaient reçu du gouvernement du protectorat leur investiture. La reine Pomaré comprit qu'elle n'avait plus de motifs pour rester à Raiatea. Elle se décida enfin à écrire au gouverneur, et, rompant définitivement avec ses anciens conseillers, fit connaître son intention de rentrer à Taïti sur un bâtiment français. Le 22 janvier 1847, elle s'embarquait à bord du *Phaéton*, et le 7 février nous la reconnaissions officiellement en présence du peuple assemblé à Papeïti comme reine des îles de la Société, sous le gouvernement du protectorat. Ainsi se termina ce regrettable conflit qui, pendant plus de trois ans, avait tenu la guerre suspendue entre l'Angleterre et la France, aigrissant les rapports des deux peuples, compromettant l'attitude des hommes d'état les plus honorables, servant de texte à toutes les déclamations des partis et complétant par là le fâcheux effet des événemens de 1840.

Le fait d'armes de Fatahua, la soumission des insurgés et la réintégration de la reine furent connus en France dans les premiers jours de juin. L'*Uranie*, portant le pavillon du commandant Bruat, promu depuis six mois au grade de contre-amiral, cinglait alors à pleines voiles vers la rade de Brest. Ce fut le nouveau gouverneur de Taïti, le capitaine de vaisseau Lavaud, qui fut chargé de mettre à l'ordre du jour de la colonie les félicitations que méritait un si complet succès. « M. Bruat, lui écrivait le ministre, recevra, en arrivant en France, l'expression de toute la satisfaction du roi et de son gouvernement. » Heureux ce gouvernement, s'il n'avait jamais, pour complaire à de prétendues aspirations nationales, cherché au bout du monde l'occasion de mettre en péril la seule alliance qui l'eût accueilli à son avénement, la seule qui eût pour ses institutions une sympathie réelle, la seule vers laquelle il se sentît lui-même porté par une inclination sincère.

E. Jurien de La Gravière.

# BAISERS FURTIFS

## CONTE DE NOËL

---

### I.

La nuit était finie. Le jour nouveau-né attendait l'astre vivifiant dans ce silence inconnu à terre, — ce silence qui précède le lever du soleil lorsque le calme plane sur la mer. Pas un souffle dans l'air, pas une ride sur l'eau. Rien ne changeait, excepté la lumière, qui doucement grandissait à l'horizon; rien ne bougeait, sinon le brouillard, dont les masses paresseuses montaient, attirées par le soleil. Graduellement la brume s'éclaircit; aux premiers rayons de l'aurore, elle laissait entrevoir les voiles blanches d'un schooner-yacht.

De la poupe à la proue, le silence régnait à bord du navire comme sur la mer. Un seul être vivant se trouvait sur le pont, le timonier, qui sommeillait paisiblement, le bras sur la barre du gouvernail, devenu inutile. De minute en minute, la clarté augmentait, et déjà la chaleur du jour se faisait sentir; l'homme à la barre était encore assoupi, les voiles pendaient immobiles, l'eau dormait contre les flancs de la goëlette. L'orbe radieux était sorti des flots quand le premier bruit troubla le silence du matin. C'était le cri lointain d'un oiseau de mer qui retentit brusquement dans la dernière spirale de vapeur qui s'élevait à l'horizon. Le timonier s'éveilla, regarda ses voiles inertes, et ne put réprimer un bâillement; puis il examina la mer, et hocha la tête en constatant un calme plat. — Où est le cap? demanda une voix dure et impérieuse qui venait de l'escalier de la cabine.

— Où vous voudrez, patron! Il fait le tour de la boussole.

Le patron du yacht parut sur le tillac. Regardez-le bien : c'est Richard Turlington, *esq*., de la célèbre maison d'importation Pizzi-

tutti, Turlington et Branca. Agé de trente-huit ans, trapu et carré, M. Turlington présentait à ses contemporains un visage qui pouvait passer pour un spécimen réussi du style angulaire. Le front dessinait une ligne droite perpendiculaire, la lèvre supérieure en était une autre, et le menton la plus longue et la plus droite des trois. Lorsqu'il tourna sa figure basanée du côté du levant et qu'il protégea contre le soleil ses yeux d'un gris clair, ses mains noueuses disaient assez haut qu'elles lui avaient gagné sa subsistance un jour ou l'autre dans sa vie. En définitive, c'était un homme qui se faisait aisément respecter, mais qu'il devait être difficile d'aimer.

— Calme plat hier, grommela Richard Turlington entre ses dents pendant que ses regards scrutaient l'horizon, — et calme plat aujourd'hui! Assez comme cela!.. l'année prochaine j'aurai une machine.

— Pensez à la poussière des charbons et à l'infernale vibration, et laissez votre beau yacht tel qu'il est. Nous sommes dehors par un jour de fête; eh bien! le vent et la mer se reposent comme tout le monde.

Celui qui donnait cette réplique au patron était un jeune homme leste et mince qui parut sur le pont tenant ses vêtemens sous son bras, une serviette à la main, et simplement couvert d'une robe de chambre avec laquelle il était sorti de son lit.

— Lancelot Linzie, vous avez été admis à mon bord à titre de médecin attaché à la personne de miss Natalie Graybrooke, sur la demande de son père; chacun à sa place, s'il vous plaît; quand j'aurai besoin de vos conseils, je vous en informerai.

En parlant de la sorte, le plus âgé des deux hommes fixait sur l'autre ses yeux incolores avec une expression qui disait clairement: — bientôt il n'y aura plus de place ici pour nous deux.

Lancelot Linzie avait apparemment ses raisons pour ne pas s'offenser des observations de son hôte.

— Je vous remercie, dit-il d'un ton de bonne humeur ironique. Il ne m'est pas facile de rester à ma place ici. C'est plus fort que moi : je me réjouis comme si j'étais le propriétaire du bâtiment. Cette vie est si nouvelle pour moi! Par exemple, j'admire comme on a vite fait de se laver; à terre, c'est une question compliquée de pots et de cuvettes, et l'on a toujours peur de casser quelque chose, tandis qu'ici on sort de son lit, on va sur le pont, et on fait comme je vais faire...

Il tourna sur ses talons et courut vers l'avant; en un clin d'œil, il avait jeté sa robe de chambre, enjambé le plat-bord, et on le vit s'ébattre dans soixante brasses d'eau salée. Les yeux de Richard Turlington le suivirent avec une attention mêlée de déplaisir pendant qu'il faisait en nageant le tour du navire. Son esprit, toujours

lent et méthodique dans ses opérations, le prenait pour sujet d'un problème qu'il se posait dans ces termes : — Lancelot Linzie a quinze ans de moins que moi; de plus, il est le cousin de Natalie Graybrooke. Étant donnés ces deux avantages, on demande : s'est-il fait agréer de Natalie? — Préoccupé de cette grave question, Richard Turlington s'assit dans un coin à l'arrière du bâtiment. Il était encore tout à ses méditations quand le jeune médecin rentra dans sa cabine pour achever sa toilette du matin; il n'avait pas résolu son problème quand le *steward* vint, une heure plus tard, lui annoncer que le déjeuner était servi.

On était cinq à table. D'abord sir Joseph Graybrooke, héritier d'une jolie fortune amassée par son père et son grand-père, maire élu deux fois de suite d'une florissante ville de province, ce qui lui valait le privilége de présenter une truelle d'argent à un personnage royal qui serait venu poser la première pierre d'une maison de charité; visage rose plein de bonhomie, cheveux blancs soyeux. Il était dans les sains principes, soigné dans sa tenue, gratifié par la Providence d'opinions modérées et d'une bonne digestion, — un aimable vieillard, bien portant, propret, caractère faible et réputation sans tache.

Il y avait ensuite miss Lavinia Graybrooke, la sœur de sir Joseph, restée demoiselle : — on eût dit sir Joseph en jupons; connaissant l'un, vous connaissiez l'autre; — puis miss Natalie Graybrooke, la fille unique de sir Joseph. Elle avait l'extérieur et le tempérament de sa mère, morte depuis longtemps. La famille de feu lady Graybrooke était originaire de la Martinique, et on disait que le sang français s'y était mêlé avec le sang nègre. Natalie était brune comme sa mère, elle en avait les superbes cheveux de jais et les yeux noirs pleins de langueur. A quinze ans, elle était très grande et complétement développée, comme une Anglaise l'est rarement avant l'âge de vingt ans. Sa taille, souple et bien prise, était celle d'une femme faite; la grâce indolente de ses mouvemens avait pour ressort moteur une décision presque virile et une remarquable force physique. Cela ne l'empêchait pas d'avoir les façons gentilles d'une petite pensionnaire; la douceur de son père semblait greffée sur le tempérament méridional de sa mère. Elle marchait comme une déesse, elle riait comme une enfant. Au printemps, des symptômes d'une croissance trop rapide avaient inquiété son entourage; le médecin de la famille avait conseillé une promenade en mer pendant les mois d'été. Richard Turlington s'était empressé de mettre à sa disposition son yacht et sa personne. La jeune malade s'embarqua donc pour sa croisière en compagnie de son père, de sa tante et de son cousin Lancelot, — familièrement *Lance*, — chargé de veiller à l'exécution des ordonnances d'un célèbre docteur. Après deux mois

passés à longer nonchalamment les côtes d'Angleterre, tout ce qui reste de l'infirmité de Natalie est une certaine langueur du regard et une parfaite incapacité de s'occuper de quoi que ce soit de sérieux. Qui l'eût vue assise à cette table, dans sa jolie toilette de voyage en nankin, ses manières enfantines contrastant gentiment avec la florissante maturité de ses formes, celui-là aurait eu besoin d'une triple cuirasse de haute philosophie pour nier que le premier droit de la femme est la beauté, et son premier mérite la jeunesse. Les deux autres convives étaient les deux *gentlemen* avec lesquels le lecteur a déjà fait connaissance.

— Pas un souffle dans l'air, disait Richard Turlington; le temps nous a pris en grippe. Nous n'avons pas fait cinq milles en quarante-huit heures. Vous ne voudrez plus faire de croisière avec moi; je parie que vous regrettez la terre?

Ces paroles s'adressaient à Natalie. Il était visible qu'il s'efforçait de lui plaire, et visible aussi qu'il perdait sa peine. Elle fit une réponse polie, et regarda sa tasse de thé, au lieu de regarder Turlington.

— Vous pourriez vous croire à terre en ce moment, dit alors Lancelot. Le navire ne bouge pas plus qu'une maison, et cette table suspendue est horizontale comme celle de votre salle à manger. — Lui aussi parlait à Natalie, mais sans montrer ce désir de se rendre agréable qu'avait laissé percer Turlington. Ce n'en fut pas moins lui qui réussit à la distraire de son thé, et ce fut son idée à lui qui trouva un écho dans l'esprit de Natalie.

— Ce sera si étrange pour moi, répondit-elle, de me retrouver dans une chambre qui ne tourne pas, de m'asseoir à une table qui ne vient pas tantôt s'abaisser sur mes genoux, tantôt se relever jusqu'à mon menton. Je regretterai le bruit de l'eau près de mon oreille et la cloche du pont, quand il m'arrivera de ne pas dormir la nuit. Là-bas, on ne s'inquiétera plus de savoir d'où souffle le vent et comment sont orientées les voiles. On ne demandera plus son chemin au soleil avec un petit instrument de cuivre, une feuille de papier et un crayon. On n'ira plus au gré du vent, va comme je te pousse! Ah! que je regretterai donc la mer inconstante, la mer capricieuse! Quel dommage que je ne sois pas un homme et un matelot!

Tout ceci s'adressait aux hôtes que le patron avait bien voulu admettre à son bord, — pas une parole, même en passant, pour Richard Turlington lui-même. Ses épais sourcils se contractèrent avec une expression de mécontentement manifeste.

— Si ce calme persiste, reprit-il, s'adressant cette fois à sir Joseph, j'ai bien peur, Graybrooke, que je ne puisse pas vous ramener à la fin de la semaine au port d'où nous sommes partis.

— Quand il vous plaira, Richard, répondit le vieux *gentleman* d'un ton résigné. Le temps m'est indifférent.

— Indifférent dans une limite raisonnable, Joseph, intervint miss Lavinia, qui jugea évidemment que son frère faisait une concession trop large. Elle parlait avec le sourire agréable de son frère et avec sa voix douce et caressante. Deux jumeaux ne pouvaient se ressembler davantage.

Pendant que la conversation continuait ainsi, un *a parte* s'engagea sous la table entre les deux jeunes gens. La jolie pantoufle de Natalie chercha son chemin sur le tapis en tâtonnant jusqu'à ce qu'elle touchât la botte de Lancelot. Celui-ci, qui était en train de dévorer son déjeuner, leva la tête, puis, heurté une seconde fois, il abaissa ses yeux sur la table. Après avoir attendu un moment pour s'assurer qu'on ne faisait pas attention à elle, Natalie prit son couteau, et d'un petit air distrait se mit à découper en six fragmens un morceau de jambon resté sur le bord de son assiette. Lance suivait cette opération d'un regard oblique; il attendait évidemment que les miettes de jambon fussent disposées pour quelque signal télégraphique convenu entre lui et sa voisine. Pendant ce temps, la conversation allait son train. Miss Lavinia se tournant vers Lance

— Savez-vous, mon garçon, lui dit-elle, que vous m'avez causé une peur terrible ce matin? Je dormais, ma fenêtre ouverte, quand je fus réveillée par le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau. J'appelai la femme du *steward*, je croyais qu'il était arrivé un accident.

Sir Joseph tourna la tête. — Vous me rappelez, dit-il, une aventure bien extraordinaire...

Il fut interrompu par Lance, qui s'excusait en déclarant qu'à l'avenir il s'enduirait d'huile tout le corps et qu'il se glisserait dans l'eau sans bruit comme un phoque.

— Une aventure bien extraordinaire, reprit sir Joseph, qui m'est arrivée, il y a déjà longtemps, quand j'étais jeune, cinq ans avant que je fisse votre connaissance, Richard. Je croisais à la hauteur du Mersey sur une barque de pilotes de Liverpool que j'avais louée avec mon ami Dobbs, le même qui était célèbre pour ses favoris couleur d'acajou.

Les doigts noueux de Richard Turlington tambourinaient avec impatience sur la table. Il leva les yeux sur Natalie; elle disposait nonchalamment ses fragmens de jambon sur son assiette de manière à former un dessin; Lance la regardait faire d'un air de complète indifférence. Richard, les ayant contemplés pendant quelques instans, crut avoir trouvé la solution du problème qui l'avait tourmenté tout à l'heure : il était simplement impossible qu'une tête aussi vide eût gagné les bonnes grâces de miss Natalie.

Sir Joseph continua son récit. — Nous étions à dix ou douze milles de l'embouchure du Mersey. Dobbs et moi, nous étions dans la cabine, occupés...

Il s'arrêta en souriant pour chercher dans sa mémoire à quoi il avait été occupé. A ce moment, Natalie posa son couteau sur la table, et son pied vint de nouveau heurter celui de Lance; elle avait arrangé ses miettes de jambon comme il suit : deux sur une ligne, les quatre autres sur une ligne perpendiculaire au-dessous. Lance regarda, et répondit en heurtant deux fois Natalie sous la table. Interprété selon leur code télégraphique, le signal de Natalie voulait dire : j'ai besoin de vous voir en secret. La réponse de Lance signifiait : après déjeuner. Sir Joseph avait retrouvé le fil de son histoire; Natalie releva son couteau : c'était l'annonce d'un nouveau signal.

— Nous étions tous deux dans la cabine occupés de finir notre dîner, quand nous fûmes troublés subitement par des cris qui partaient du pont : un homme à la mer! En quelques bonds, nous eûmes franchi l'escalier, croyant naturellement qu'un accident était arrivé à quelqu'un de notre équipage. C'était aussi l'idée du timonier, qui avait donné l'alarme.

Ici, sir Joseph fit une pause. Il était arrivé au point le plus dramatique de son histoire, et il songeait à en tirer le plus d'effet possible. Il réfléchit un moment, la tête légèrement inclinée de côté. Natalie posa de nouveau son couteau et toucha Lance avec la pointe de son pied. Cette fois, cinq pièces de jambon étaient rangées sur une ligne, et la sixième placée au-dessous de celle qui était au centre; traduction : mauvaises nouvelles! Lance cherchait des yeux le patron du yacht; ce regard disait : est-ce de lui que vient l'ennui? Natalie fronça les sourcils, il avait deviné juste. Lance jeta de nouveau les yeux sur l'assiette de Natalie; elle prit les carrés de jambon et en fit un tas : elle n'avait plus rien à lui communiquer.

— Eh bien! dit Richard Turlington se tournant brusquement vers sir Joseph, continuez donc votre histoire. Qu'est-ce que c'était? — Jusqu'alors il n'avait pas daigné prêter la moindre attention au récit de son vieil ami; ce fut la dernière phrase de sir Joseph qui parut piquer sa curiosité en laissant entrevoir que l'homme à la mer était étranger à la barque. Sir Joseph reprit sa narration.

— Arrivés sur le tillac, nous vîmes l'homme qui était dans l'eau en arrière de la barque. On mit en panne, le canot fut descendu, le patron et un matelot prirent les rames. Notre équipage était de sept hommes, tous comptés. Deux étaient partis, le troisième était à la barre, et, quand je me retournai, je vis les quatre autres derrière

moi; personne ne manquait à l'appel. Au même moment, Dobbs, qui regardait à travers une lunette d'approche, poussa une exclamation de surprise. — Qui diable peut-il être? Il flotte sur une cage à poulets, nous n'avions pas de cage dans la barque.

Lancelot Linzie seul vit l'émotion qui à ce moment bouleversait les traits de Richard Turlington. La figure basanée du patron était devenue livide, ses yeux se fixaient sur le narrateur avec le farouche regard d'une bête fauve. Sans qu'il tournât la tête du côté de Lance, il sentait que ce dernier l'examinait; il appuya le coude sur la table et cacha son visage dans sa main pour écouter la fin de l'histoire sans laisser voir l'expression de ses traits.

— L'homme fut hissé à bord, poursuivit sir Joseph, avec sa cage à poulets. Le malheureux était bleu de froid et de peur; il s'évanouit lorsqu'il fut déposé sur le pont. Quand il revint à lui, il nous conta une horrible histoire. C'était un pauvre matelot étranger qui, dénué de tout et malade, s'était caché dans la cale d'un vaisseau anglais en partance pour un port de son pays, lequel avait quitté Liverpool le matin du même jour. On l'avait découvert et amené devant le capitaine. Le capitaine, un monstre à figure humaine, s'il en fut jamais...

Avant que sir Joseph eût fini sa phrase, Turlington, au grand étonnement de la petite société, se leva brusquement. — La brise, s'écria-t-il, la brise enfin! — Tout en parlant, il cherchait la porte, de manière qu'il tournait le dos à ses hôtes, et il se mit à crier aux hommes sur le pont : — D'où vient le vent?

— Pas de vent, patron.

Dans la cabine, on n'avait pas senti le moindre mouvement; pas un bruit n'avait été entendu qui eût annoncé que la brise se levait. Le patron, que l'on savait familiarisé avec la mer, très capable à l'occasion de manœuvrer lui-même son navire, avait commis là une étrange erreur. Il revint vers ses amis, et débita ses excuses avec un flux de paroles de politesse tout à fait inusitées dans sa bouche.

— Allez toujours, dit-il enfin à sir Joseph; jamais de ma vie je n'ai entendu raconter une histoire aussi intéressante. Allez, je vous prie!

Ce qu'il demandait là n'était point chose facile. Les idées de sir Joseph étaient complétement troublées; la contenance de Turlington achevait de lui ôter ses moyens. Le patron, loin de l'encourager, le terrifiait. Il le regardait en face, les bras croisés sur la table, avec des yeux qui exprimaient une farouche résolution de rester à la même place pour l'écouter, si besoin en était, jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut Lance qui remit sir Joseph en train. Après avoir examiné Richard avec attention, il ramena son oncle au cœur du sujet par une question :

— Vous ne voulez pas dire que le capitaine ait jeté cet homme à la mer?

— C'est précisément ce qu'il a fait, Lance. Le pauvre malheureux était trop malade pour gagner son passage; le capitaine dit alors qu'il ne voulait pas de fainéant étranger à son bord pour manger les provisions de braves Anglais qui travaillaient. De ses propres mains, il jette à l'eau la cage à poulets, puis l'homme après la cage, avec l'assistance d'un de ses matelots, et il lui crie de flotter à Liverpool avec la marée du soir...

— Mensonge! s'écria Turlington, s'adressant non pas à sir Joseph, mais à Lancelot.

— Vous êtes donc au courant? fit celui-ci avec beaucoup de calme.

— Je ne connais pas l'histoire; je dis seulement, d'après ma propre expérience, que les matelots étrangers sont encore plus impudens que les matelots anglais. Cet homme aura eu quelque accident, sans doute; le reste était un mensonge,... inventé pour exploiter sir Joseph.

Sir Joseph hocha la tête doucement. — Il ne mentait point, Richard; des témoins ont confirmé son récit.

— Des témoins? bah, d'autres menteurs, vous voulez dire.

— Je suis allé trouver les propriétaires du navire, je me suis fait donner les noms des officiers et de l'équipage, et j'ai attendu après avoir fait ma déposition au bureau de la police de Liverpool. Le bâtiment avait sombré à l'embouchure de l'Amazone, mais l'équipage et la cargaison avaient pu être sauvés. Ceux qui étaient de Liverpool revinrent,... de mauvais garnemens, je vous assure. Cependant ils furent interrogés séparément, et tous racontèrent la chose de la même façon. Ils ne purent fournir aucun renseignement sur le capitaine ni sur le matelot qui l'avait aidé dans la perpétration du crime, ils déclarèrent seulement que ces deux personnages n'avaient pas voulu s'embarquer sur le navire qui avait ramené le reste de l'équipage à Liverpool.

— Avez-vous su son nom?

La question venait de Turlington. Même sir Joseph, le moins observateur des hommes, fut frappé de l'irritation inexplicable que trahissait sa voix. — Ne vous fâchez pas, Richard, dit le vieux *gentleman*. Qu'est-ce qu'il y a donc là pour vous mettre en colère?

— Je ne vous comprends pas,... je ne suis pas en colère,... il me tarde seulement d'apprendre si vous avez su qui c'était...

— Je l'ai su; il s'appelait Goward. Il était bien connu à Liverpool pour un homme habile et dangereux. Au temps dont je parle, il était jeune, d'ailleurs un marin consommé; il passait pour prendre volontiers le commandement de navires en mauvais état et d'équi-

pages racolés. On disait qu'il avait amassé à ce métier une fortune assez considérable pour un homme dans sa position; il se mettait au service de gens tarés, vous savez, et courait toute sorte de risques désespérés. Un vilain compère, Richard! plus d'une fois il a été inquiété, des deux côtés de l'Atlantique, pour des actes de violence et de cruauté. Il doit être mort depuis longtemps.

— Ou bien, qui sait? dit Lance, il vit peut-être sous un autre nom et fait fortune dans une autre carrière, en courant des risques encore plus désespérés, mais d'une autre sorte...

— Est-ce vous qui êtes au courant? demanda Turlington, en retournant la question de Lance contre ce dernier, avec une nuance de défi dans sa rude voix.

— Que devint le pauvre matelot étranger, petit père? dit Natalie, interrompant Lance à dessein avant qu'il ne pût répliquer durement à la question durement articulée de Turlington.

— Nous fîmes une collecte, et nous le recommandâmes à son consul, ma chère enfant. Il retourna dans son pays, le bonhomme, sans autre accident.

— Et c'est ainsi que finit l'histoire de sir Joseph, dit Turlington en quittant son siége bruyamment. C'est dommage que nous n'ayons pas à bord un lettré, il en ferait un roman. — Il regarda le ciel par la claire-voie. — Voici la brise, ajouta-t-il, et cette fois pour de bon!

C'était vrai; la brise était venue à la longue. Les voiles clapotaient, le gui tourna brusquement, les eaux, enfin réveillées, bouillonnaient le long du navire.

— Viens sur le pont, Natalie, pour prendre l'air, dit miss Lavinia en se dirigeant vers la porte de la cabine. Sa nièce releva le bord de sa robe, et constata qu'un volant était décousu sur une longueur de plus d'un mètre.

— Donnez-moi d'abord une demi-heure, ma tante, dit-elle, pour recoudre ma jupe.

Miss Lavinia haussa ses vénérables sourcils avec une expression de surprise non déguisée. — Tu ne fais que déchirer, ma chère, depuis que tu es sur le yacht de M. Turlington. C'est bien extraordinaire; je n'ai pas déchiré ma robe une seule fois pendant toute la croisière!

Les joues brunes de Natalie se colorèrent d'une nuance plus sombre. — Je suis si maladroite à bord, dit-elle avec un petit rire forcé, et elle fut s'enfermer dans sa cabine.

Richard Turlington avança sa boîte aux cigares. — Après déjeuner, dit-il à sir Joseph, c'est le moment de la journée où le cigare a le meilleur goût. Venez sur le pont.

— Vous allez nous rejoindre, Lance? fit sir Joseph.

— Donnez-moi un moment pour étudier un peu, repartit Lancelot. Il ne faut pas que je me rouille tout à fait; le soir je n'aurai plus envie de travailler.

— Bien, bien, mon garçon, à votre aise! — Sir Joseph donna une tape amicale sur l'épaule de son neveu, qui alla s'enfermer à son tour, pendant que les trois autres personnages montaient ensemble sur le pont.

## II.

Les tempéramens trop actifs et les cœurs tendres rencontrent deux grands empêchemens dans la vie de bord : il y est difficile de se donner de l'exercice à souhait, il y est à peu près impossible d'avoir des intrigues amoureuses sans être découvert. Pour ne parler que de la seconde difficulté, un navire avec sa population condensée est une maison de verre; du matin au soir, on s'y marche sur les talons. Bien fin qui volera un baiser à bord. Un talent naturel pour la haute stratégie, une imagination inépuisable en ressources, une patience à toute épreuve, une présence d'esprit capable de résister à toutes les surprises du hasard, voilà quelques-unes des qualités que l'amour doit embarquer pour une croisière, lorsqu'il s'est faufilé sur le navire en marchandise de contrebande.

Après avoir inventé un code de signaux assez complet qui leur permettait de communiquer entre eux, Natalie et Lance avaient eu à résoudre une difficulté plus sérieuse, qui était de trouver un moyen de se voir en secret à bord du yacht. Lance ne s'était pas montré à la hauteur de son rôle; laissée à ses propres ressources, Natalie avait d'abord insinué que les études médicales de Lance pouvaient lui fournir un prétexte indiscutable pour s'enfermer de temps à autre dans les régions inférieures, puis elle avait eu l'idée de déchirer elle-même ses robes pour avoir un motif à son tour de se condamner à la réclusion. De cette façon, le couple amoureux tâchait, pendant que les autorités de l'endroit se promenaient sur le pont, de se réunir clandestinement dans les dessous du navire, sur le terrain neutre du salon. C'est là que, d'après les conventions prises à déjeuner, ils se proposaient de se rencontrer en ce moment.

Comme d'habitude, ce fut la porte de Natalie qui s'ouvrit la première; elle était la plus adroite, c'était à elle de prendre l'initiative. Elle leva les yeux vers le plafond; elle aperçut les jambes des deux *gentlemen* et la jupe de sa tante du côté sous le vent. Rassurée, elle fit trois pas et s'arrêta pour écouter. Les voix se taisaient sur le pont; elle regarda de nouveau : deux jambes, pas celles de son père, avaient disparu. Sans hésiter un instant, elle se jeta dans sa cabine, juste à temps pour éviter Richard Turlington, qui des-

cendait l'escalier. Il ne fit qu'ouvrir un tiroir sous la bibliothèque du bord, où il prit une carte avec laquelle il remonta sur le pont. Cependant la conscience troublée de Natalie lui disait qu'il était venu pour l'espionner. Lorsqu'elle osa se montrer pour la seconde fois, au lieu de quitter sa cachette, elle ne fit qu'avancer la tête; puis, d'une voix très basse : — Lance! fit-elle.

Lancelot ouvrit sa porte. Au moment d'en franchir le seuil, il fut arrêté par un geste de Natalie. — Ne bougez pas! Richard sort d'ici,... il a des soupçons sur nous...

— Comme vous voilà peureuse! Venez donc.

— Pour rien au monde,... si vous ne trouvez pas un autre endroit que le salon.

Un autre endroit! comme c'eût été facile à trouver à terre — et comme cela semblait impossible à bord! Il y avait bien le gaillard d'avant, mais il était plein de monde. Il y avait la chambre aux voiles à l'autre bout du navire, elle était bourrée avec les agrès. Il y avait enfin la cabine qui servait à la toilette des dames; celle-là était inaccessible à tout être du sexe masculin. Restait-il un espace fermé quelconque dont on pût tirer parti? D'un côté étaient les réduits du contre-maître et de son aide, — impossible d'y songer. De l'autre côté, il y avait la cambuse du *steward*. Lance réfléchit un moment : il avait son affaire!

— Où allez-vous donc? demanda Natalie en le voyant se diriger vers une porte fermée à l'extrémité du salon.

— Je veux parler au *steward*, ma chérie. Attendez un moment, et je suis à vous.

Lance ouvrit la porte du magasin; il y trouva, non pas le *steward*, mais sa femme. Il ne perdait pas au change. Ayant déjà volé plus d'un baiser à bord et ayant été surpris chaque fois soit par le *steward*, soit par la *stewardess*, Lance n'éprouvait aucun embarras à demander la concession de la cambuse pour un rendez-vous. Il pouvait compter sur le silence sympathique des autorités qui commandaient cette région du navire, car il n'avait pas négligé l'emploi des argumens monnayés. Toutefois des deux la *stewardess*, en sa qualité de femme, était la plus facile à gagner à sa cause. Après avoir un peu résisté pour la forme, elle consentit non-seulement à quitter le magasin, mais encore à en éloigner son mari, à la condition qu'elle pourrait revenir au bout de dix minutes. Lance fit signe à Natalie d'entrer pendant que la *stewardess* sortait par la seconde porte. Un instant plus tard, les deux amans se virent réunis à l'abri des curieux. Natalie s'assit sur une caisse. Elle avait derrière elle le thé, le sucre, les épices; une flèche de lard se balançait au-dessus de sa tête, un filet rempli de citrons pendillait devant ses yeux.

Si l'endroit n'était pas spacieux, il était confortable et bien clos.
— Et si on appelait le *steward?* fit-elle.

— Ne vous inquiétez pas de ça, nous n'avons rien à craindre. Si on appelle le *steward*, il se montrera sur le pont, et on n'y verra que du feu.

— Parlons vite. Lance, j'ai de terribles nouvelles à vous communiquer. Et d'ailleurs je suis sûre que ma tante m'attend déjà avec mon falbalas recousu.

Elle avait apporté une aiguille et du fil; elle prit le devant de sa robe sur ses genoux, et se pencha pour la réparer consciencieusement. Dans cette position, sa tête charmante offrait au regard dans tout leur jour ses contours fermes et légers. L'aiguille dans ses doigts bruns volait à travers l'étoffe. La caisse de bois où elle était assise était assez large pour deux, Lance y prit place à côté d'elle et un peu en arrière. Qui eût pu résister alors à la tentation de soulever l'épaisse torsade de cheveux noirs pour mettre à découvert la chaude carnation de cette nuque? Qui, l'ayant fait, n'eût maudit l'absurde coiffure moderne qui empêche de voir la double beauté de forme et de couleur que recèle une nuque de femme? De temps à autre, les lèvres de Lancelot soulignaient les paroles les plus importantes de son discours sur la peau douce et parfumée qu'il découvrait en jouant avec les tresses de la jeune fille. — Eh bien! Natalie, quelles sont ces nouvelles?

— Il a parlé à mon père, Lance.

— Richard Turlington?

— Oui.

— Que la peste soit...

— Fi, le vilain!.. C'était pendant que vous étiez sur le pont à fumer votre cigare, et qu'on me croyait endormie. J'ai ouvert le petit volet de la porte de ma cabine, mon cher, et je n'ai pas perdu un mot de leur conversation. Il avait attendu que ma tante fût partie, et qu'il eût mon père tout seul sous la main; alors il a commencé à parler avec cette horrible voix cassante que vous savez. — Graybrooke, combien de temps faudra-t-il encore que j'attende?

— Il a dit cela?

— Ne jurez plus, Lance! Ce sont ses propres paroles. Mon père ne le comprit pas d'abord; il dit seulement, le pauvre chéri : — Bon Dieu! mon ami, qu'y a-t-il donc?— Richard s'expliqua tout de suite. Qui pouvait-il attendre, sinon moi?— Papa dit alors que j'étais bien jeune. Richard lui coupa la parole : — Les filles sont comme les fruits; les uns sont mûrs plus tôt, les autres plus tard; les unes deviennent femmes à vingt ans, les autres à seize. On n'avait qu'à me regarder, disait-il, pour se convaincre que deux mois de pro-

menade en mer m'avaient tout à fait rétablie, et ainsi de suite. Mon pauvre père se débattait bravement. — Il sera toujours temps, Richard, il sera toujours temps! — Il sera temps pour *elle*, dit le misérable, mais pas pour moi. Pensez à tout ce que je puis lui offrir (comme si je me souciais de son argent!), rappelez-vous depuis combien de temps je l'ai vue grandir avec l'espoir qu'elle serait un jour ma femme (j'ai grandi pour lui, horreur!), et ne me laissez pas dans une incertitude qui devient chaque jour plus pénible pour un homme dans ma situation. — Il fut presque éloquent; sa voix tremblait. Je suis sûre, mon cher, qu'il m'aime beaucoup, beaucoup...

— Et cela vous flatte?

— Ne plaisantez pas. Ça m'effraie au contraire, je vous assure.

— Ça vous effraie? A propos, l'avez-vous regardé ce matin?

— Moi, quand donc?

— Quand votre père a raconté cette histoire de l'homme qu'on a pêché à la mer.

— Non. Qu'est-ce qu'il a fait? dites.

— Je vous le dirai tout à l'heure; mais d'abord, comment cela s'est-il terminé hier soir? Sir Joseph a-t-il fait une promesse?

— Vous connaissez bien la manière de Richard; il ne lui a pas laissé le choix. Mon père devait prendre un engagement avant qu'on lui permît d'aller se coucher.

— De vous donner à Turlington?

— Oui, la semaine après le jour où j'aurai eu seize ans.

— C'est la semaine après Noël prochain?

— Oui. Papa doit me parler aussitôt que nous serons chez nous, et je dois me marier pour le jour de l'an.

— Est-ce tout de bon, Natalie? Vrai, les choses sont déjà si avancées que cela?

— Ils n'ont rien oublié, ni la brillante maison que nous devons faire, ni les gros revenus que nous aurons. J'ai entendu dire à mon père que la moitié de sa fortune irait à Richard le jour du contrat. Cela brisait le cœur de voir combien ils s'occupaient de l'argent, et point du tout des sentimens. Quel parti prendre, Lance?

— C'est facile à trouver, ma chérie. Et d'abord il faut vous habituer à l'idée que vous n'épouserez pas Turlington...

— Voyons, parlons sérieusement. Vous savez que j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai dit à papa que je puis me figurer Richard comme un ami, mais non comme un mari. Alors il rit et me répond : — Attends un peu, et tu changeras d'avis, ma fille! — Vous voyez bien que Richard est tout pour mon père; il a conduit ses affaires, il lui a évité de faire des pertes par de mauvaises spéculations, il m'a connue toute petite, il a une splendide maison de commerce et beaucoup d'argent. Papa ne conçoit pas que je puisse résister aux

avances de son ami Turlington. J'ai voulu sonder ma tante, je lui ai dit qu'il était trop vieux pour moi; tout ce qu'elle me répond, c'est ceci : — Vois ton père; il était bien plus âgé que ta mère, cela ne les a point empêchés d'être très heureux. — Et quand je dirais : je ne veux pas épouser Richard, à quoi cela nous avancerait-il, nous? Papa est bien le meilleur, le plus cher des hommes, mais, hélas! il aime tant l'argent! Il ne croit pas à autre chose. Il serait furieux, — ah! oui, tout tendre qu'il est, il serait furieux, — si je lui laissais seulement entrevoir que c'est vous que j'aime. N'importe qui prétendrait à ma main sans avoir une fortune égale à la mienne, mon père le prendrait pour un fou; il ne lui répondrait seulement pas, il sonnerait bien vite le domestique pour le reconduire. Je n'exagère rien, Lance; vous savez si je dis vrai. Je ne vois pas... le plus petit espoir... pour nous deux...

— Est-ce tout, Natalie? Dans ce cas, j'aurais quelque chose à vous dire à mon tour.

— Qu'est-ce que c'est?

— Si les choses vont comme elles vont maintenant, faut-il vous apprendre comment ça finira? Ça finira par votre mariage avec Turlington.

— Jamais!

— Vous le croyez aujourd'hui; mais vous ne savez pas ce qui arrivera d'ici à Noël... Natalie! il n'y a qu'un seul moyen d'empêcher que vous n'épousiez Richard : c'est de m'épouser, moi.

— Sans le consentement de mon père?

— Sans un mot à personne avant que tout soit fini.

— Oh! Lance, Lance!

— Ma chérie, tout ce que je viens d'entendre me prouve qu'il n'existe pas d'autre voie de salut. Pensez-y, Natalie, pensez-y!

Il y eut une pause. Natalie laissa tomber son aiguille et son fil, et se cacha le visage dans les mains. — Si ma pauvre mère vivait encore, murmurait-elle; si j'avais seulement une sœur aînée pour me conseiller et pour prendre mon parti!

Elle hésitait évidemment. Lance profita, comme font les hommes, de son indécision; il insista sans pitié. — M'aimez-vous? lui dit-il tout bas à l'oreille.

— Vous savez bien que je vous aime de tout mon cœur.

— Eh bien! mettez Richard dans l'impossibilité de nous séparer.

— De nous séparer? mais nous sommes parens; nous nous connaissons depuis notre enfance. Il exigerait notre séparation, que mon père n'y consentirait pas.

— Rappelez-vous ce que je vous dis, il l'exigera. Quant à votre père, Richard le fait marcher au doigt et à l'œil... Mon amour chéri, il y va de notre bonheur!

Il l'entoura de son bras et attira doucement sa tête sur son sein. — D'autres jeunes filles l'ont fait, insistait-il, pourquoi ne le feriez-vous pas?

Répondre était au-dessus des forces de Natalie, elle y renonça. Un soupir s'échappa de ses lèvres; elle se pressa contre lui et ferma faiblement les yeux. L'instant d'après, elle se leva en sursaut, tremblant de tous ses membres, et regarda la claire-voie du plafond. La voix de Richard Turlington venait de se faire entendre juste au-dessus d'eux. — Graybrooke, j'ai un mot à vous dire à propos de Lancelot Linzie.

Le premier mouvement de Natalie avait été de s'enfuir; en entendant prononcer le nom de Lance, elle s'arrêta. Quelque chose dans le ton de Richard fit naître en elle cette curiosité qui suspend la peur; elle attendit, sa main dans celle de Lance. — Vous devez vous rappeler, poursuivit la voix rude du patron, que j'ai fait des objections quand vous parliez de l'emmener avec nous. Vous n'avez pas voulu m'écouter, j'ai cédé. J'ai eu tort. Lancelot Linzie est un jeune homme présomptueux.

— Mon cher ami, repartit sir Joseph avec son rire plein de bonhomie, je vous trouve en vérité un peu dur pour Lance.

— Vous n'êtes pas observateur, Graybrooke; moi, je le suis. Je remarque sa présomption vis-à-vis de nous tous et particulièrement vis-à-vis de Natalie. Il a une manière de lui parler et de la regarder que je n'aime pas; il est trop familier avec elle. Il faut y mettre le holà. J'ai le droit d'exiger qu'on respecte mes sentimens. Je vous demande formellement de faire cesser cette intimité quand nous serons à terre.

Sir Joseph répondit cette fois sur un ton plus sérieux. Il exprima sa surprise : — Mon cher Richard, ils sont proches parens, ils ont joué ensemble tout petits. Comment pouvez vous attacher la moindre importance à ce que dit ou fait ce pauvre Lance?

Il perçait dans cette dernière phrase de sir Joseph un dédain moqueur qui exaspéra sa fille; on eût dit qu'il parlait de quelque animal domestique. Elle rougit, sa main pressait celle de Lance. Turlington insista.

— Encore un coup, je vous prie sérieusement de faire cesser cette intimité. Je ne vous empêche pas de l'inviter à la maison quand vous aurez du monde. Je désire seulement, et j'attends de vous, que vous lui fassiez comprendre qu'il ne doit plus tomber à Muswell-Hill à toute heure de la journée ou du soir quand il n'a rien à faire. Est-ce entendu?

— Si vous en faites une affaire, Richard, eh bien! c'est entendu.

Lance regarda Natalie quand son oncle le trahit ainsi. — Qu'est ce que je vous disais? murmura-t-il. Natalie baissa la tête. Les deux

*gentlemen* s'éloignaient lentement. — Votre père ne nous laisse pas le choix. Il me fermera sa porte dès que nous serons débarqués. Si je vous perds, Natalie, je ne sais pas ce que je deviendrai. Je ne me soucie plus de ma profession; il ne me reste rien qui me retienne à la vie...

— Taisez-vous donc!

Lance essaya encore une fois du doux pouvoir des paroles. — Mille autres qui étaient dans notre situation se sont mariés en secret, et ont eu leur pardon après. Je ne vous demande pas de rien précipiter; je me conformerai entièrement à vos désirs. Tout ce qu'il me faut pour me tranquilliser, c'est la certitude que vous m'appartenez... Soyez bonne, dites-moi que Turlington ne pourra pas vous détacher de moi...

— Ne me pressez pas, Lance. — Elle se laissa tomber sur la caisse. — Voyez, je tremble, rien que d'y penser.

— Qui craignez-vous, chérie? Ce n'est pas votre père, j'imagine?

— Pauvre père! je voudrais savoir s'il oserait être sévère pour moi,... la première fois de sa vie! — Elle s'arrêta, ses yeux humides imploraient la pitié de Lance. — Ne me pressez pas! répétait-elle faiblement. Vous savez que c'est mal. Il faudrait finir par l'avouer, et qu'arriverait-il alors? — Elle s'arrêta de nouveau; ses yeux erraient sur le plafond, sa voix devenait toujours plus basse. — Songez à Richard, dit-elle, — et un frisson la prit à l'idée de cet homme. Avant que Lancelot n'eût pu répondre, elle fut de nouveau sur ses pieds. Le nom de Richard lui avait rappelé l'allusion mystérieuse de Lance au début de leur conversation. — Qu'était-ce donc, ce que vous disiez de lui tout à l'heure? Vous avez surpris quelque chose d'étrange pendant que mon père racontait son histoire; qu'avez-vous vu?

— J'ai remarqué la figure qu'il a faite quand votre père nous a dit que l'homme dans l'eau n'était pas un matelot de sa barque. Il a pâli affreusement, il avait l'air d'un coupable...

— Coupable? de quoi?

— Il y était, j'en suis sûr, quand cet homme fut jeté à la mer. A tout prendre, il est fort possible que ce soit lui qui ait fait le coup.

Natalie recula d'horreur. — Oh! Lance, Lance! qu'osez-vous dire! Libre à vous de ne pas aimer Richard, de le traiter en ennemi; mais l'accuser d'un pareil crime! Ah! ce n'est pas généreux, e ne vous reconnais plus là.

— Si vous l'aviez vu, vous auriez conçu le même soupçon. Je ferai des recherches, dans l'intérêt de votre père comme dans le nôtre. Mon frère est en position de me procurer des renseignemens. Turlington n'a pas toujours été dans le commerce du Levant; c'est là un point que j'ai déjà éclairci.

— Fi donc! Lance, fi donc!

Sur le pont, les pas revenaient de leur côté. Natalie s'élança vers la porte qui ouvrait sur le salon; Lance la retint au moment où elle étendit la main vers le bouton. Les promeneurs s'éloignaient du côté de l'arrière; le jeune homme l'entoura de ses deux bras, elle le laissa faire. — Ne me poussez pas au désespoir, dit-il. Ceci est la dernière occasion que j'aie de vous parler. Je ne vous demande pas de vous décider tout de suite... Je vous prie seulement d'y penser. Mon ange, mon cher amour, y penserez-vous?

Au moment où il lui adressa cette question, ils auraient entendu des pas qui s'approchaient de nouveau, si tous deux n'avaient été trop occupés l'un de l'autre pour écouter; cette fois, une seule personne marchait. L'absence prolongée de Natalie avait commencé à étonner sa tante et à exciter dans l'esprit de Turlington une vague défiance. Il jeta en passant un regard distrait dans le salon, puis s'approcha de la claire-voie du magasin. — Laissez-moi partir, disait Natalie.

— Dites oui, fit Lance, qui la retenait comme s'il ne devait plus la lâcher. Au même instant, la voix aiguë de miss Lavinia appelait Natalie. Il n'y avait qu'un moyen de se dégager; elle dit : — Oui, j'y penserai. — Là-dessus, il l'embrassa et la laissa s'en aller. La porte s'était à peine fermée sur elle, quand la figure menaçante de Richard parut au bord de la claire-voie.

— Ah çà! s'écria-t-il d'un ton grossier en apercevant Lancelot, que faites-vous là dans la cambuse?

Lance saisit une boîte d'allumettes sur le dressoir. — C'est pour avoir du feu, répondit-il sans se déconcerter.

— Personne ne doit s'avancer, là-bas, au-delà du salon, sans ma permission. Le *steward* a souffert une infraction au règlement, il va quitter mon service.

— Mais le *steward* n'y est pour rien!

— J'en suis juge, et pas vous.

Lance ouvrit la bouche pour répliquer; une altercation entre les deux hommes était imminente, quand le contre-maître s'approcha du patron pour appeler son attention sur un sujet avec lequel on ne peut badiner en mer, l'état du vent et de la marée. Le yacht se trouvait alors dans le canal de Bristol, à l'entrée de la baie de Bideford. La brise avait fraîchi, et le vent tournait manifestement; on n'avait plus que trois heures pour profiter de la marée. — Le vent a changé, patron, disait le contre-maître, j'ai bien peur que nous ne puissions pas doubler la pointe avec cette marée, si nous ne virons pas de bord.

Turlington hocha la tête. — Il y a des lettres qui m'attendent à Bideford, reprit-il. Nous avons perdu deux jours par le calme; il faut

que j'envoie quelqu'un au bureau de poste de Bideford, au risque de manquer la marée. — Le navire arrêta sa course; à la hauteur du port de Bideford, le canot fut mis à la mer, et on louvoya en attendant le retour du messager. Turlington eut ses lettres dans le délai rigoureusement nécessaire pour aller à terre et revenir. L'équipage était occupé de hisser le canot, et le yacht portait déjà le cap au large, quand Turlington, au grand ébahissement de tout le monde, donna l'ordre de *stopper*.

Il avait mis toutes les lettres, une seule exceptée, dans sa poche de côté sans les lire. Celle qu'il avait ouverte, il la tenait dans sa main crispée; ses yeux hagards étincelaient de rage, la consternation était sur ses lèvres blêmes. — Qu'on descende le canot! Il faut que je sois à Londres ce soir! — Sir Joseph voulut l'approcher, il l'arrêta du geste : — Nous n'avons pas de temps à perdre en explications. Il faut que je parte. — Il enjamba le plat-bord, et, déjà debout dans le canot, donna au contre-maître ses instructions : — Profitez de la marée, si vous pouvez; sinon débarquez-les demain à Minehead ou bien à Watchet, où vous voudrez. — Il fit signe à sir Joseph de se pencher sur le bord pour entendre un mot qu'il avait à lui dire en *a parte*. — N'oubliez pas ce que je vous ai demandé au sujet de Lancelot Linzie. — Son dernier regard fut pour Natalie. Il fit un grand effort sur lui-même pour lui parler doucement. — Ne vous alarmez pas; je vous reverrai à Londres. — Il s'assit dans le canot et s'empara du gouvernail. Les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer s'adressèrent aux matelots qui avaient pris les avirons. Sa brutalité ne se démentait pas un seul instant. — Allez donc, fainéans! Allez donc, drôles!

## III.

Soyons sérieux,... il s'agit d'affaires.

Nous allons pénétrer dans les bureaux de la maison Pizzitutti, Turlington et Branca, qui trafique avec les échelles du Levant. Est-ce qu'on y comprend quelque chose, au commerce du Levant? Courage! si vous avez jamais connu ce que c'est que d'avoir besoin d'argent, vous serez tout de suite au fait du sujet. Le commerce du Levant se trouve quelquefois dans l'embarras... Turlington cherchait de l'argent.

La lettre qu'il avait reçue à bord de son yacht était du troisième associé, M. Branca; voici ce qu'elle contenait :

« Une crise dans le commerce. Tout va bien, sauf nos affaires avec les petites maisons étrangères. De ce côté, il nous tombe des effets pour 40,000 liv. sterl., et aucune rentrée, j'en ai bien peur, pour les couvrir. Les détails dans une autre lettre, qui vous est

adressée au bureau de poste d'Ilfracombe. Je suis brisé d'émotion, et je garde le lit. Pizzitutti est encore à Smyrne. Revenez immédiatement. »

Le soir même, Turlington était à Londres, à son bureau d'Austin-Friars, occupé à dresser son bilan avec l'assistance de son premier commis.

Pour le dire en peu de mots, le négoce de cette maison était d'une nature extrêmement compréhensive; elle trafiquait de toute sorte de marchandises. Tout lui allait, depuis les cotonnades de Manchester jusqu'aux figues de Smyrne. Elle avait des succursales à Alexandrie, à Odessa, des correspondans un peu partout, sur les côtes de la Méditerranée et dans les ports de l'Orient. C'était à ces correspondans que se rapportait le passage de la lettre de M. Branca où il était question des « petites maisons étrangères, » et c'était à eux qu'étaient dus les embarras financiers qui menaçaient en ce moment la maison principale d'Austin-Friars, et qui avaient brusquement rappelé Turlington à Londres.

Chacun de ces correspondans avait réclamé et obtenu le droit de tirer sur Pizzitutti, Turlington et Branca pour des sommes qui variaient de 4 à 6,000 liv. sterl. (de 100,000 à 150,000 francs), sans autre sûreté que la promesse verbale que les fonds pour payer les traites seraient envoyés avant l'échéance. La concurrence, — est-il besoin de le dire? — était au fond de ce système d'une insouciance voisine de la folie; les maisons indigènes avaient pour principe de décliner toute affaire avec des cliens qui leur refusaient ce privilége réclamé. Dans le cas de Turlington, les correspondans étrangers avaient tiré sur lui pour des sommes qui, si elles n'étaient pas trop fortes en elles-mêmes, formaient cependant un total considérable; ils s'étaient procuré de l'argent avec leurs traites, et laissaient maintenant à la maison de Londres le soin de les payer. Les uns n'avaient envoyé que des excuses, les autres des traites sur des maisons déjà en faillite ou qui allaient tomber avant la fin de la crise. Après avoir épuisé ses ressources en espèces, M. Branca avait fait face aux nécessités les plus pressantes en engageant le crédit de la maison autant que le permettait la prudence; il restait encore à trouver quarante mille livres (un million de francs) pour les échéances qui arrivaient avant Noël, et pas un liard dans la caisse pour couvrir cette formidable dette!

Après avoir travaillé toute la nuit, ce fut là le résultat auquel dut s'arrêter Turlington, quand l'aube le surprit penché sur ses livres. C'était lui seul qui supportait le coup. La part de ses associés était insignifiante; le capital était à lui, pour lui aussi étaient les risques. A lui de trouver l'argent ou d'affronter la seconde alternative : la ruine. — Comment sortir de là? Avec sa position dans la Cité, il

pouvait hardiment aller chez Bulpit frères, ces gros banquiers qui, disait-on, faisaient pour plusieurs millions d'affaires par an, et y emprunter la somme dont il avait besoin; quarante mille livres, c'était une bagatelle pour les Bulpit. Mais comment rendre plus tard cet argent? Sa pensée se reporta sur le mariage avec Natalie. Sir Joseph avait promis de donner à sa fille la moitié de sa fortune, — juste quarante mille livres.

Turlington se leva et fit un tour dans la chambre. — S'il s'adressait à Graybrooke? Mais n'était-ce pas lui donner des soupçons, et alors que deviendrait son mariage? Il ne fallait songer à la fortune du beau-père que comme moyen de payer une dette dont l'échéance serait fixée à trois mois, juste après le mariage.

Il alla déjeuner à son club, n'ayant plus qu'un seul souci : la sûreté qu'il donnerait aux Bulpit pour garantir son emprunt. Ses revenus, il les dépensait; des espérances, il n'en avait d'aucun côté; en fait de propriétés, il ne possédait qu'une vingtaine d'hectares dans le Somersetshire avec une petite maison rustique, moitié ferme, moitié *cottage :* il ne pouvait donc tirer de ses propres ressources cette garantie indispensable. Recourir à des amis dans la Cité eût été compromettre son crédit. Il acheva son déjeuner et revint à son bureau dans Austin-Friars sans avoir pu résoudre cette dernière difficulté.

Les portes étaient ouvertes au public, la besogne marchait. Il n'était pas dans son cabinet depuis dix minutes quand le commis-chargeur vint frapper à sa porte et le troubler dans ses méditations.

— Qu'y a-t-il encore? lui dit-il avec impatience.

— Des doubles de connaissemens, monsieur, répondit le commis, et il plaça les polices sur le bureau du patron.

Turlington avait trouvé! voilà le nantissement qu'il lui fallait. Il renvoya l'employé, et se mit à examiner les papiers. Ils contenaient la déclaration de marchandises embarquées à destination de la maison de Londres sur des navires qui arrivaient de Smyrne et d'Odessa, et ils portaient les signatures des maîtres de ces navires, qui s'engageaient à délivrer les marchandises en bon état. Les premiers bulletins étaient déjà entre les mains de Turlington, les doubles avaient été envoyés pour les remplacer en cas d'accident. Il résolut de s'en servir comme garantie de son emprunt, en gardant les premiers bulletins pour entrer en possession des marchandises. La fraude, se disait-il, n'était qu'apparente, la sûreté était une simple formalité. Son mariage allait le mettre à même de payer sa dette, et les profits de son commerce lui permettraient plus tard de reconstituer la dot de sa femme. Il ne s'agissait que de maintenir son crédit par des moyens qui n'étaient pas contraires à la loi. Dans les limites un peu larges de la moralité commerciale, Richard Tur-

lington avait une conscience. Il mit son chapeau et se rendit chez les banquiers, sa fausse sûreté dans sa poche, sans se trouver le moins du monde humilié dans sa propre estime par cette ruse de guerre.

Les frères Bulpit, qui n'étaient pas fâchés d'inscrire un nom comme le sien sur leurs registres, le reçurent à bras ouverts. La sûreté qu'il offrit, et qui couvrait son emprunt, fut acceptée comme chose superflue. Il prit l'argent à trois mois. Lorsqu'il se retrouva dans la rue, il affronta la Cité de Londres avec l'orgueil de cet être admiré, considéré, content de lui, qu'on appelle un homme solvable. Le démon du mal, qui marchait dans son ombre, devait triompher : le premier pas était franchi.

Le lendemain, Turlington se fit conduire du côté des faubourgs, espérant que les Graybrooke seraient de retour. Sir Joseph n'aimait pas Londres et n'avait jamais pu se résoudre à se rapprocher de la ville plus près que Muswell-Hill. Quand Natalie voulait se distraire, aller au bal, au théâtre, visiter des magasins, elle avait son pied-à-terre à Londres chez une sœur de sir Joseph, mistress Sandford, laquelle habitait ce centre du tourbillon de la vie fashionable qui a nom Berkeley-Square. En passant dans une rue populeuse, la voiture de Turlington croisa un *cab* où il vit Lancelot en compagnie de son frère. Les deux jeunes gens se rendaient au bureau de police pour prendre des informations sur ses antécédens. Cette rencontre était une preuve que les Graybrooke étaient à Londres. Il ne trouva cependant que sir Joseph et sa sœur; Natalie déjeunait en ville chez sa tante.

On lui fit le meilleur accueil. Après avoir tranquillisé les deux vieilles gens au sujet de l'affaire qui avait nécessité son brusque départ, et qu'il expliquait par une étourderie de ses employés, il aborda nettement la question de son mariage. Il eut une longue explication, de laquelle il résultait que sir Joseph et miss Lavinia avaient emporté, non sans peine, le consentement de Natalie, et que le mariage devait avoir lieu dans la première semaine de janvier. Elle avait supplié son père de ne pas tant la presser, de lui accorder un délai; mais il l'avait réduite au silence par des raisons puisées dans son expérience de la vie. Elle avait baissé la tête et avait paru se rendre.

Turlington était médiocrement satisfait de la perspective de bonheur qui s'ouvrait devant lui. Il voulut savoir quand il pourrait parler à Natalie; on lui proposa de revenir dîner à la maison après qu'il aurait terminé ses affaires dans la Cité. Sur cet arrangement, il prit congé de ses amis. Une heure après, arriva un télégramme de Natalie qui annonçait que sa tante la retenait à dîner, et qu'elle

ne rentrerait que le lendemain matin. Son père répondit immédiatement par le facteur qu'il comptait sur elle pour dîner avec Richard. Miss Lavinia, pendant qu'il rédigeait son message, regardait par-dessus l'épaule de son frère. — Vous faites bien, dit-elle.

— Je vois, répliqua-t-il, qu'elle veut déjà faire la coquette avec son futur; ma dépêche produira son effet.

Il ne se trompait pas. Sa dépêche devait produire promptement son effet : non-seulement elle ramena sa fille à l'heure du dîner, mais elle eut encore une conséquence qui n'avait point été prévue.

De cinq à six heures de l'après-midi, quand les habitantes des quartiers de l'ouest sont en voiture et les hommes à leurs clubs, on trouverait à Londres peu d'endroits plus propices à une causerie intime que le solitaire enclos d'un square. Ce jour-là, deux jeunes femmes venaient d'ouvrir d'un air mystérieux la porte de la grille de Berkeley-Square; elles l'avaient refermée derrière elles, sans tourner la clé, et ne sortaient pas de l'allée qui longeait le côté opposé. L'une était Natalie Graybrooke, l'autre la fille aînée de mistress Sandford. Cette jeune personne « avait eu de la chance, » comme disaient ses amies : elle était devenue la seconde femme de lord Winwood, qui lui avait apporté trois belles-filles, toutes plus âgées qu'elle. Lady Winwood était une petite blonde d'un caractère vif et déterminé, tout l'opposé de celui de Natalie, ce qui en avait fait deux amies intimes.

— Ma chère, c'est assez d'un mariage d'ambition dans notre famille; je me suis promis à moi-même que tu épouserais l'homme de ton choix. Tu dis que tu n'oses pas?.. mais tu n'as donc pas de caractère?

Le chapeau de la petite personne qui s'exprimait en termes si catégoriques n'arrivait pas aux épaules de Natalie; si elle avait voulu se baisser et souffler bien fort, Natalie eût fait voler par-dessus la grille ce petit être léger, sémillant, éthéré; mais qui a jamais vu une femme grande ayant une volonté propre? — Tu te joues de M. Linzie, ma chère. Il est très gentil, je l'aime beaucoup. Tu as tort.

— Louise!

— M. Turlington n'a rien pour lui. Ce n'est pas un vieux gentilhomme de grande maison; c'est une simple brute qui se trouve avoir amassé de l'argent. Je ne veux pas que tu l'épouses; tu épouseras Lancelot Linzie.

— Veux-tu me permettre de parler, Louise?

— Je te permets de répondre, voilà tout. N'es-tu pas venue ce matin éplorée? N'as-tu pas dit : — Louise, ils m'ont condamnée, je dois me marier la semaine après le jour de l'an! Viens à mon se-

cours, au nom du ciel! — Tu as dit tout ça et plus. Et qu'est-ce que j'ai fait quand je t'ai eu écoutée?

— Oh! tu as été bonne...

— Bonne? ce n'est rien. J'ai commis des crimes pour toi! J'ai trompé mon mari et ma mère. N'est-ce pas pour toi que j'ai obtenu de ma mère qu'elle inviterait M. Linzie à déjeuner (comme étant un de mes amis)? N'est-ce pas pour toi que j'ai renvoyé mon pauvre mari depuis une heure à son club? Dis, malheureuse, qui t'a ménagé un rendez-vous dans la bibliothèque, qui a expédié M. Linzie chez son ami au palais de justice pour le consulter sur la loi qui concerne les mariages secrets? Qui donc a proposé de télégraphier à ton père que tu resterais ici? Qui a donné rendez-vous ici à ton jeune homme dans dix minutes? C'est moi qui ai fait tout cela, dans ton intérêt, et pour t'empêcher de te marier comme moi, pour le plaisir de ta famille et non pour toi-même! — Ce n'est pas que je me plaigne de lord Winwood ou de ses filles; lui est charmant, et ses filles, je finirai par les dompter. — Très bien. Maintenant qu'est-ce que tu me dois en échange? De connaître au moins ton propre cœur. Tu n'y vois pas clair. Tu me répètes froidement qu'à tout prendre, et toute réflexion faite, tu n'oses pas courir le risque... Veux-tu que je te dise? Tu ne mérites pas ce gentil garçon, qui baiserait la terre où se pose ton pied. Tu n'as pas de sang dans les veines. Je ne croirai jamais que tu l'aimes.

— Moi, ne pas l'aimer!.. Natalie s'arrêta court et joignit les mains, cherchant en vain des mots assez énergiques pour la circonstance. Au même instant, on entendit fermer la porte de la grille; elle se retourna, Lance était entré dans le jardin, devançant l'heure du rendez-vous.

— Maintenant parlons de la loi sur les mariages secrets, dit lady Winwood en l'apercevant. Monsieur Linzie, approchez et asseyons-nous d'abord. — Elle choisit une banquette, et l'y fit asseoir entre elle et Natalie. — Eh bien! monsieur le conspirateur, apportez-vous la licence? Non? Est-ce qu'elle coûte trop cher? Faut-il que je vous prête l'argent?

— Elle coûte un parjure, lady Winwood, dans mon cas, répondit Lance. Natalie est mineure; pour obtenir la licence, il me faudrait affirmer sous serment que je l'épouse avec le consentement de son père. — Il regarda Natalie d'un air piteux. — Je ne pouvais guère faire cela, dit-il du ton d'un homme qui s'excuse, le pouvais-je? — Natalie frissonna; lady Winwood haussa les épaules.

— Une femme à votre place n'eût point hésité, fit observer la petite dame; mais les hommes sont si égoïstes. Eh bien! j'imagine qu'il y a quelque autre moyen?

— En effet, il y a un moyen; seulement il s'y attache une si terrible condition...

— Encore quelque chose de pire qu'un parjure, monsieur Linzie? Un assassinat alors?

— Vous allez le savoir, lady Winwood. Le mariage d'abord, la condition ne vient qu'après. Il n'y a qu'un moyen pour nous tirer d'affaire : il faut publier les bans.

— Les bans! s'écria Natalie. On les proclame publiquement à l'église!

— Il n'est pas nécessaire que cela se fasse dans *votre* église, petite bécasse, repartit lady Winwood, et quand même,... personne n'en serait plus avancé; tu peux t'en fier, ma chère, à la prononciation d'un prédicateur anglais!

— C'est précisément ce que m'a dit mon ami, s'écria Lance. Voici les conseils qu'il m'a donnés. — Prenez un logement dans le voisinage d'une église paroissiale d'une certaine importance, dans un quartier éloigné; puis vous irez chez le clerc, vous l'informerez que vous voulez vous marier avec les bans, et que vous êtes de la paroisse. Quant à la demoiselle, à votre place je simplifierais les choses en déclarant qu'elle y demeure aussi; je donnerais une adresse, et j'y aurais quelqu'un pour répondre. Le clerc n'y mettra pas de malice, — son droit est de 18 *pence*. Quant au curé, on lui donnera vos noms sur un bout de papier avec dix ou douze autres, et il les lira tout d'une haleine dans un pêle-mêle inintelligible du haut de la chaire. Vous serez au pied de l'autel, au moment voulu, avec Brown et Jones, Nokes et Styles, Jack et Gill. Telles sont les formalités pour les bans.

Natalie poussa un soupir; elle se tordait les mains. — Nous ne réussirons pas, répétait-elle avec découragement.

Lady Winwood ne partageait pas ses craintes. — Je n'y vois rien de si formidable jusqu'à présent; mais nous ne sommes pas encore au bout... Vous parliez d'une condition, monsieur Linzie?

— J'y arrive, lady Winwood. Vous avez cru, n'est-ce pas? comme moi d'ailleurs, qu'en sortant de l'église je mettrais Natalie en voiture, et que je partirais avec elle?

— Sans doute, et je jetais un vieux soulier après vous pour vous porter bonheur, et m'en allais chez moi.

Lance hocha la tête d'un air soucieux. — Natalie doit s'en aller avec vous.

Lady Winwood fit un haut-le-corps. — Est-ce là cette condition dont vous vouliez parler?

— C'est la condition. Je puis l'épouser sans risquer rien de grave; mais, si je l'emmène ensuite, et si vous êtes là pour m'aider et m'en-

courager, nous sommes coupables de *détournement*, et cela peut nous conduire tout droit à Old-Bailey, en cour d'assises.

Natalie fit un bond d'effroi; lady Winwood leva le doigt pour lui imposer silence. — Natalie n'a pas encore seize ans, poursuivit Lance; il faut que de l'église elle retourne immédiatement chez son père. Pour l'enlever, je suis obligé d'attendre le jour de son anniversaire, — pas une heure plus tôt, ou c'est un détournement de mineure. Ah! la tyrannie dans un pays libre...

Natalie se rassit, un peu soulagée. — Elle est très bonne, cette loi, fit-elle; au moins elle ne vous force pas de vous enfuir tout d'un coup de chez vos parens; elle vous laisse le temps de réfléchir, de faire des projets, de vous préparer. Je vous assure, Lance, si je me laissais persuader de vous épouser, ce qui me déciderait, ce serait cette loi sur les détournemens; ne la maudissez pas!

Lance l'écoutait sans conviction. — C'est une perspective bien agréable de nous séparer à la porte de l'église, et de traiter ma femme comme une demoiselle qui doit épouser un *gentleman* de mes amis!

— Croyez-vous donc que ça sera gai pour moi, répliqua Natalie, de recevoir les hommages de Richard Turlington, quand je serai votre femme? Quel supplice! Je voudrais être morte!

— Allons, allons! intervint lady Winwood, il est temps d'être sérieux. L'anniversaire de Natalie tombe le jour de Noël, monsieur Linzie. Elle aura seize ans...

— A sept heures du matin, interrompit Lance; c'est son père qui me l'a dit. A sept heures une minute, temps civil, nous pourrons nous sauver.

— Trois mois, ce n'est pas l'éternité; vous les passerez en complétant la liste de vos acquisitions futures; mais le mariage, comment ferez-vous?

— J'ai tout prévu, reprit Lance; tout marchera comme sur des roulettes. — Il se tourna vers Natalie, qui l'écoutait ébahie. Rien n'était plus simple : il avait eu l'heureuse inspiration de s'adresser à la *stewardess*, dont le mari s'était attiré la colère de Turlington. Le couple avait trouvé un emploi à bord d'un autre yacht, et ne demandait pas mieux que de tremper dans une conspiration où leur ancien maître jouerait le rôle de victime. Dans la maison où ils demeuraient, — c'était à l'autre bout de Londres, — on louerait une chambre au nom de Natalie, qui passerait pour la nièce de la *stewardess*, et qui même irait de temps en temps y faire une visite avec lady Winwood. De son côté, Lance devait transporter son domicile dans le même quartier, et le *steward* au besoin répondrait de lui. Tout était donc prêt; il ne manquait plus que le consentement de la demoiselle.

Natalie était dans un grand embarras. Son père avait toujours été si bon pour elle,... comment se résoudre à lui causer de la peine? Elle demandait du temps, au moins jusqu'au soir, puisqu'on devait encore se rencontrer après dîner chez sa tante. Lance et lady Winwood s'efforçaient de lui faire comprendre qu'il y avait péril en la demeure. Tout à coup la grille s'ouvrit, et un domestique de mistress Sandford vint apporter une dépêche pour miss Graybrooke. C'était la dépêche de son père, qui la rappelait à la maison. Natalie ouvrit le pli d'une main nerveuse. En lisant, elle rougit, et ses yeux brillèrent d'indignation. — Comment, mon père lui-même peut donc être dur pour moi, quand Richard est avec lui? — Elle tendit la dépêche à Lance, et ses yeux se remplirent de larmes. — Vous, vous m'aimez, dit-elle doucement; elle s'arrêta, puis, avec une subite résolution : — Épousez-moi, dit-elle.

Lady Winwood, pendant ce temps, avait lu la dépêche; voici en quels termes elle était conçue. « Sir Joseph Graybrooke, Muswell-Hill, à miss Natalie Graybrooke, Berkeley-Square. Rentrez immédiatement. Vous devez dîner ici avec Richard Turlington. »

Nous sommes au mois de novembre; il est dix heures du matin. La scène représente une église dans un quartier pauvre et populeux des régions inconnues qui s'étendent à l'est de la Tour de Londres. Un mariage s'approche de l'autel. Le fiancé est pâle, la demoiselle semble peu rassurée; l'amie qui l'accompagne, une petite personne à l'air déterminé, lui parle bas pour lui donner du courage. Les deux respectables témoins, apparemment un couple marié, qui complètent le cortége ne paraissent pas savoir au juste quel est leur rôle dans la cérémonie. En les plaçant, le bedeau soupçonne qu'il y a une anguille sous roche, et s'attend à quelque chose d'inusité sous forme de pourboire.

Le ministre (le second *curate*) sort de la sacristie; le clerc est à sa place. L'œil du ministre s'arrête tout à coup avec une expression de curiosité mal dissimulée sur le jeune couple et sur l'amie de la fiancée. Il remarque l'absence de parens âgés, il constate chez la fiancée et chez son amie une distinction de manières à laquelle on n'est point habitué dans cette église. Son regard va chercher celui du clerc, qui, de son côté, vient d'examiner cette noce avec intérêt. « Jenkinson, dit ce regard, est-ce que tout est dans l'ordre? — Monsieur, répond le regard du clerc, toutes les formalités ont été remplies. » Le curé ouvre son livre; les formalités ont été observées, il sait ce qui lui reste à faire. Attention, Lancelot! courage, Natalie! le service commence.

Lancelot scrute tous les coins de l'église d'un dernier regard furtif. Ne verra-t-on pas sortir de ces stalles vides sir Joseph Graybrooke

pour tout arrêter? Richard Turlington ne se cache-t-il pas dans la galerie, guettant le moment où le ministre va l'inviter à s'opposer au mariage « ou sinon à garder le silence désormais pour toujours? » Non. Le ministre procède avec ordre, aucun incident ne se produit. Le charmant visage de Natalie devient de plus en plus pâle, son cœur bat de plus en plus fort, à mesure que le moment approche où vont être prononcés les mots qui les uniront pour la vie. Lady Winwood elle-même se sent gagnée par une émotion inaccoutumée. Elle se rappelle avec un peu d'amertume son propre mariage. « A quoi pensais-je, moi, quand j'étais à cette place? à la brillante toilette de la fiancée, et au jour où lady Winwood serait présentée à la cour! »

Le service arrive aux paroles par lesquelles ils engagent leur foi. Lance lui a mis l'anneau au doigt, il a répété les paroles après le ministre. Ils sont mariés! C'en est fait; arrive qui pourra, c'est fait!

Le service est terminé. Les mariés et les témoins entrent à la sacristie pour signer leurs noms sur le registre. La signature est chose sérieuse comme le service divin; il ne s'agit pas ici de jouer avec la vérité. Quand le tour de lady Winwood est venu, elle n'écrit pas son nom avec sa décision et sa grâce habituelles, et elle laisse tomber son mouchoir. Le clerc le ramasse, et en le lui présentant remarque une couronne brodée dans le coin. — On paie les pourboires, on sort. D'autres couples, après la cérémonie, se montrent heureux et communicatifs; celui-ci est plus taciturne et plus embarrassé que jamais. Chose encore plus étrange, au lieu de partir avec une foule joyeuse d'amis et de connaissances, les époux se séparent à la porte. Le respectable témoin et sa femme s'en vont à pied; la petite dame au mouchoir brodé met la mariée dans un *cab*, monte avec elle, et dit au cocher de fermer la porte pendant que le marié reste sur le perron de l'église. Le marié a l'air sombre, — on le serait à moins. Il passe la tête dans le *cab*, il saisit la main de sa femme, il parle bas; évidemment on a de la peine à se débarrasser de lui. La petite dame fait acte d'autorité, sépare les mains, repousse le marié et crie au cocher de partir. La voiture s'éloigne, le jeune homme descend la rue d'un air pensif. Le clerc, qui a tout observé, retourne à la sacristie et rend compte de ce qu'il a vu. — Le recteur, ayant sa femme à son bras, est entré en passant; il cause avec le curé du bizarre mariage qu'on vient de célébrer, il questionne pour s'assurer que rien de fâcheux ne peut résulter de cette affaire, et il paraît satisfait des réponses qu'il obtient. Sa femme est plus difficile; elle a examiné les signatures, l'un des noms l'a frappée, elle l'a déjà entendu quelque part. Dès que son mari a lâché le clerc, elle lui fait subir à son tour un interrogatoire

sévère, et, lorsqu'il arrive au chiffre brodé surmonté d'une couronne, elle met le doigt sur la signature *Louisa Winwood*. — Je sais qui c'est, dit-elle au recteur; c'est la seconde femme de lord Winwood. J'ai été en pension avec les filles qu'il a du premier lit; nous nous rencontrons quelquefois aux concerts de musique sacrée, je trouverai bien moyen de leur parler. Un instant, M. Jenkinson, laissez-moi prendre les noms avant de serrer le livre. « Lancelot Linzie, — Natalie Graybrooke. » Jolis noms! très poétiques... J'adore les romans. Bonjour! — Elle jette au curé un sourire, au clerc un petit signe de tête, et sort de la sacristie. Natalie, qui est retournée à Muswell-Hill en compagnie de lady Winwood, Lancelot, qui erre dans les rues en maudissant la loi sur les détournemens, ne se doutent pas que déjà le sol est miné sous leurs pieds. Richard Turlington pourra être instruit un jour ou l'autre, la découverte ne dépend plus que d'une rencontre fortuite entre la femme du recteur et les filles du lord.

## IV.

« Ma chère Natalie, puisque cette brute de Turlington insiste, il aura son invitation, que tu trouveras sous ce pli. Cela ne fait rien, mon enfant. Toi et Lance, vous viendrez dîner, et après le dîner je verrai à vous ménager un *a parte*. Tout ce que je te demande en échange, c'est, lorsque tu rentreras au salon, qu'on ne s'aperçoive pas que ton mari t'a embrassée. Si vous n'y prenez pas garde, vous finirez certainement par trahir le secret de ces baisers furtifs. Hier, au dîner de maman, quand tu es revenue de la serre, tu étais rouge comme un coquelicot. Même tes épaules,... je sais que tu les as belles, et les hommes ont quelquefois de si étranges fantaisies! La prochaine fois, j'espère que tu mettras une chemisette, si tu n'as pas assez d'autorité sur lui pour l'empêcher de recommencer.

« Toute à toi, « LOUISE. »

L'histoire des jours qui s'étaient écoulés depuis le mariage de Lancelot et de Natalie était tout entière dans cette lettre; un chapitre nouveau d'une certaine importance pour la marche des événemens devait être ajouté par ce qui se passa chez lady Winwood.

Les Graybrooke, invités à dîner, arrivèrent de bonne heure. Laissant son mari et ses belles-filles avec sir Joseph et miss Lavinia, l'aimable petite femme emmena Natalie dans son boudoir, qui était séparé du salon par une portière. — Je te trouve tout effarée ce soir, ma chère; est-il arrivé quelque chose?

— Je suis à bout, Louise. La vie que je mène est si intolérable que, si Lance me le demandait, je crois que je me sauverais avec lui en sortant d'ici, cette nuit.

— Tu n'en feras rien, s'il te plaît. Attends d'abord que tu aies seize ans. J'aime beaucoup le changement; mais j'avoue que je ne voudrais pas aller à Old-Bailey pour changer. Est-ce que la brute viendra ce soir?

— Bien sûr! il insiste pour me suivre partout. Il a déjeuné à Muswell-Hill. Toujours des plaintes à cause de la froideur inexplicable que j'ai pour lui,... des reproches de papa,... une lettre furieuse de Lance: si je permets encore à Richard de me baiser la main devant lui, il m'avertit qu'il l'assommera. Ah! que cette vie me pèse! et que je me sens coupable! Je suis dans la plus fausse des positions, Louise, et c'est toi qui m'y as poussée... Je crois que Richard se doute de quelque chose. Les deux dernières fois que Lance et moi nous avons essayé de nous isoler une minute chez ma tante, il était toujours sur nos talons. Il fallait voir son air sournois et ses regards qui assassinaient mon pauvre Lance! Peux-tu faire quelque chose pour nous tantôt? Ce n'est pas pour moi, mais Lance est si impatient;... s'il ne peut pas me dire deux mots ce soir, il menace de venir demain à Muswell-Hill et de me surprendre au jardin...

— Console-toi, ma chère, il pourra te dire ses deux mots tout à l'heure.

— Mais comment?

Lady Winwood, écartant la portière, lui montra du doigt la porte du salon qui donnait sur le palier; il y avait par là un second salon plus petit. — Nous n'aurons que trois ou quatre personnes à dîner, reprit-elle; quelques autres viendront dans la soirée. Comme nous serons peu de monde, le petit salon nous suffira, et le grand ne sera point éclairé; il n'y aura que cette lampe ici, dans le boudoir. Je donnerai le signal de nous lever de table plus tôt que d'habitude... Lance quittera ces messieurs pour venir nous rejoindre au bout d'un quart d'heure dans le petit salon; dès que tu le verras paraître, envoie-le ici hardiment, devant ta tante...

— Sous quel prétexte?

— Pour chercher ton éventail; cache-le ici sous ce coussin avant de descendre à la salle à manger. Tu seras placée à côté de Lance, et tu lui recommanderas de rester longtemps; alors tu t'impatientes et tu vas chercher toi-même, — ce n'est pas plus malin que cela; mais gare à tes épaules! Je ne te dis que ça.

Les invités arrivaient, lady Winwood alla faire les honneurs de son salon. Le dîner fut très agréable, seulement on se mit à table un peu tard. Les dames ne se rendirent au petit salon que dix minutes avant dix heures, et Lance ne put les rejoindre qu'au moment où dix heures sonnaient à la pendule.

— Trop tard! lui dit tout bas Natalie; il sera ici dans un instant.

— Personne ne vient à une soirée à l'heure précise, repartit Lance, ne perdons pas de temps; envoyez-moi chercher l'éventail. — Natalie ouvrait la bouche pour prononcer les paroles convenues, quand le domestique annonça M. Turlington. Il fit son entrée, le cou serré dans un col très haut et très raide, habillé de vêtemens trop larges en drap noir d'un lustre extraordinaire. Après avoir salué gauchement la maîtresse de la maison, il se précipita selon son habitude vers Natalie, dont les yeux brillaient encore d'animation, — contraste étrange avec la froide indolence qu'elle affichait lorsqu'elle était obligée de subir la conversation de Turlington.

Les filles de lord Winwood jouissaient d'une certaine célébrité parmi les amateurs de musique. Voyant le regard que Turlington jeta sur Lance, lady Winwood dit un mot à l'oreille de miss Lavinia, qui aussitôt pria ces demoiselles de chanter quelque chose. Lancelot, sur un signe de Natalie, choisit un cahier qu'il alla placer sur le piano; lorsqu'il l'ouvrit, il s'en échappa une circulaire imprimée. L'une des jeunes filles l'ayant ramassée, — les concerts de musique sacrée! s'écria-t-elle avec une expression de regret. Ses deux sœurs se récrièrent à leur tour : — Que dira le comité des dames? Nous avons oublié la séance du mois dernier. Est-ce qu'il n'y en a pas une ce mois-ci? — On constata qu'il y avait une séance le 23 décembre, et miss Amélie s'empressa d'inscrire cette date sur son calepin sous les yeux du mari non reconnu de Natalie, lequel assistait à cet incident d'un air placide. L'ironie du sort faisait de lui l'innocent instrument de la découverte de son secret, car il venait d'arranger deux jours trop tôt une rencontre des filles de lord Winwood avec leur amie de pension.

Peu à peu arrivaient les invités pour la soirée; les convives de lord Winwood quittèrent la table et vinrent au salon, qui commençait à se remplir. Sir Joseph Graybrooke prit Turlington par la main pour le présenter au maître de la maison. Lord Winwood n'était pas content de quelques-uns de ses placemens, Turlington mieux que personne pouvait lui donner des conseils; ils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre pour traiter la question à fond. Lance, qui les épiait, pressa la main de Natalie. Un virtuose renommé venait d'arriver et s'était déjà emparé du piano; on l'écoutait avec recueillement. L'occasion était propice pour aller chercher l'éventail; au bout d'un moment, le couple amoureux se trouva seul dans le boudoir. Lady Winwood, qui avait remarqué leur disparition, ne perdit pas de vue Turlington. Il parlait avec animation et tournait le dos à la compagnie. Lord Winwood prit la parole, il l'écouta sans changer d'attitude; quand ce fut le tour de sir Joseph, comme il savait d'avance ce qu'il allait entendre, il tourna la tête, et ses yeux cherchèrent Natalie. Une remarque de lord Winwood le rappela au

débat; mais, sir Joseph ayant ressaisi le fil de ses explications, il se détourna de nouveau, et cette fois il regardait la place vide de Lancelot. A ce moment, son hôte lui adressait une question à laquelle il fut obligé de répondre, et il dut interrompre ses recherches. En même temps, deux personnes de la société qui voulaient encore profiter d'une autre invitation venaient prendre congé de lady Winwood, et s'engageaient dans des politesses qui ne finissaient pas, en lui dérobant la vue de l'ennemi. Lorsqu'elle fut enfin libre et qu'elle regarda du côté de Turlington, il n'y avait plus que son mari et sir Joseph dans l'embrasure. Sans perdre un instant, elle pria le célèbre virtuose de se remettre au piano, et sortit sur le palier. En franchissant le seuil du grand salon vide, elle entendit la voix de Turlington dans son boudoir, sourde et menaçante. La jalousie a une seconde vue; il était allé directement au bon endroit, et, ciel! il les avait surpris!

Le courage de lady Winwood n'avait jamais été mis en doute; cependant elle était fort pâle lorsqu'elle toucha la portière. Natalie était là, — à la fois irritée et effrayée, — entre l'homme à qui elle était ostensiblement destinée et celui auquel elle était réellement mariée.

Turlington suffoquait de rage. Lance présentait à Natalie son éventail avec le calme sourire de l'homme qui est sûr de son affaire et qui ne s'en cache pas.

— Je vous défends de prendre votre éventail des mains de cet homme, dit Turlington d'une voix sourde.

— Vous commencez de bonne heure, monsieur, fit observer lady Winwood, essayant de plaisanter.

— C'est exactement ce que je dis, s'écria Lancelot. M. Turlington nous oblige à lui rappeler qu'il n'est pas encore le mari de Natalie.

Ces paroles furent prononcées sur un ton de défi qui donna le frisson aux deux femmes. Lady Winwood prit d'une main l'éventail que tenait toujours Lance, et de l'autre saisit le bras de Natalie. — Voici ton éventail, ma chère, fit-elle avec cette aisance dont elle avait le secret; comment peux-tu te laisser retenir ici par ces deux barbares pendant que notre grand Bottmann joue sa *sonate du Cauchemar?* Lance ! M. Turlington ! suivez-moi et apprenez à écouter la musique moderne! Vous n'aurez qu'à fermer les yeux, et vous croirez entendre quatre compositeurs allemands au lieu d'un seul... Elle se dirigea vers la porte avec Natalie, et très bas : — Vous a-t-il surpris? dit-elle. — Je l'ai entendu venir, répondit Natalie sur le même ton; il nous a vus seulement cherchant l'éventail. — Les deux hommes restaient en arrière pour avoir deux mots d'explication ensemble. — Nous n'en avons pas fini, monsieur Linzie, dit

Turlington. — Un sourire ironique effleura les lèvres de Lancelot. — Pour la première fois, je suis de votre avis : nous n'en avons pas fini. — Lady Winwood s'était arrêtée sur le seuil et tournait la tête; ils la faisaient attendre, il fallut suivre la maîtresse de la maison.

Rentrés dans le petit salon, Lance et Turlington reprirent leurs places parmi les invités, ruminant tous deux la même pensée. Chacun avait sa plainte à porter devant sir Joseph. Lance fut encore le premier à s'emparer de l'oreille du père de Natalie. Il protesta contre la jalousie de son rival et sollicita le rappel de la sentence qui l'avait exclu de Muswell-Hill. Turlington, qui les guettait de loin, crut s'apercevoir que leur entretien devenait fâcheusement intime; il se glissa derrière eux et tâcha d'écouter.

Le grand Bottmann était arrivé à ce passage de la *sonate du Cauchemar* où sa main gauche, errant sur le clavier, fait naître dans l'esprit des auditeurs l'image de la lune qui se lève sur un cimetière de village pour éclairer une danse de vampires autour de la tombe d'une jeune fille. Sir Joseph, pour se faire comprendre, fut obligé d'élever la voix. Turlington l'entendit dire à Lance qu'il l'aimait beaucoup, que Natalie était dans les mêmes sentimens, mais qu'il était impossible de s'exposer à être trouvé en faute par Richard. Là-dessus, sir Joseph fit à son neveu un signe de tête amical et le quitta, refusant de prolonger l'entretien.

La défiance jalouse de Turlington était surexcitée depuis quelques semaines; il songeait aux paroles de Lance, qui tout à l'heure lui avait rappelé qu'il n'était pas encore le mari de Natalie. Se tramait-il quelque chose contre lui? Était-ce une conspiration pour faire revenir sir Joseph sur la parole donnée? Dans son irritation, il ne se rendit pas compte du peu de probabilité de cette hypothèse. Il résolut d'éclairer immédiatement ses doutes en prenant le père de Natalie à l'improviste. — Graybrooke!

Sir Joseph fut effrayé de l'expression des traits de son futur gendre. — Mon cher Richard, dit-il doucement, vous avez une mine si étrange! Est-ce que la chaleur vous incommode?

— Ne vous occupez pas de la chaleur. J'en ai vu assez ce soir pour exiger que vous ne laissiez plus votre fille et Lancelot Linzie se rencontrer avant le jour du mariage. — Sir Joseph voulut parler, Turlington le prévint : — Oui, je sais, vous ne partagez pas mon opinion sur Linzie; qu'avez-vous encore comploté ensemble? — Sir Joseph essayait toujours de se faire écouter, il voulait expliquer à Richard de quoi il s'agissait entre lui et son neveu; mais l'autre lui coupait la parole. — Je ne puis empêcher Linzie d'être reçu dans cette maison et chez votre sœur, mais je suis le maître chez moi, et c'est là que je veux vous conduire. Vous viendrez à ma campagne; êtes-vous engagés pour la semaine de Noël? — Il

s'arrêta, fixant son regard sur les yeux de sir Joseph. Celui-ci, un peu surpris, répondit qu'il n'avait pas d'engagement. — Eh bien! alors je vous emmène dans le Somersetshire, et le mariage sera célébré chez moi au lieu de l'être chez vous. Est-ce entendu?

— Ce que vous proposez est contraire à l'usage, Richard, commença sir Joseph.

— Vous refusez? Dans ce cas, je ne vous le cache pas, je croirai que vous avez des motifs particuliers...

— Non, Richard, dit tranquillement sir Joseph, j'accepte.

Ce fut au tour de Richard d'être surpris.

— Cela va déranger toutes nos combinaisons et donner beaucoup de trouble à ces dames, poursuivit le vieux *gentleman;* cependant, s'il n'y a que ce moyen de vous contenter, soit, je me résigne. Demain, j'aurai peut-être besoin à mon tour de votre indulgence pour une demande qui pourra vous étonner; le moins que je puisse faire, c'est de vous donner l'exemple de la tolérance... Mais brisons là.

Il fut impossible de tirer de lui autre chose ce soir-là. Pour comprendre l'allusion mystérieuse qui avait terminé leur entretien, Turlington se vit réduit aux seules ressources de son épais cerveau. Le rendez-vous qu'il devait avoir le lendemain avec sir Joseph avait été pris pour régler les conditions du contrat. S'agissait-il d'argent dans cet appel du futur beau-père à l'indulgence de son gendre? Turlington songeait à sa situation. La crise commerciale se prolongeait; en aucun temps, ses affaires n'avaient réclamé à un tel degré toute son attention, et jamais ses efforts n'avaient produit de si minces résultats. Les connaissemens avaient été employés à prendre possession des marchandises qu'ils représentaient, et les doubles laissés entre les mains des frères Bulpit étaient désormais des chiffons sans valeur; encore un mois, et il faudrait rendre le prêt de quarante mille livres avec les intérêts. Voilà la situation. Fallait-il penser que sir Joseph, un homme d'argent, avait l'intention de changer quelque chose à leurs conventions touchant la dot? La seule idée de cette éventualité lui donnait froid dans le dos. Il quitta la soirée sans même penser à prendre congé de Natalie.

Lance était parti avant lui; en rentrant, il trouva une lettre de son frère. Elle renfermait un long rapport de police, accompagné du résumé suivant.

« S'il ne s'agissait que d'une certitude morale, notre but serait atteint. L'identité de Turlington et du capitaine qui fit jeter à la mer le matelot étranger pour le noyer est désormais hors de doute. Cependant les preuves matérielles seraient difficiles à fournir. Il ne nous reste qu'une chance : il y a lieu de croire qu'un matelot de son équipage, qui était dans ses secrets, vit encore et reçoit une

pension de lui; si nous pouvions le découvrir et le faire parler, il nous serait d'un précieux secours. On ne sait pas sous quel nom il se cache maintenant; son vrai nom est Thomas Wilfang. Si nous devons le chercher, il ne faut pas perdre de temps, et les dépenses pourraient être considérables. Faut-il marcher ou en rester là? »

Lancelot se dit que ce qu'il savait maintenant pouvait suffire pour éclairer le père de Natalie sur le compte du gendre qu'il avait choisi, et pour lui faire accepter ce qui était irrévocable. Il s'assit immédiatement pour écrire à son frère qu'il jugeait inutile de pousser plus loin leurs recherches.

## V.

Le lendemain se trouvaient réunis dans la bibliothèque, à Muswell-Hill, sir Joseph Graybrooke, son notaire M. Dicas, possesseur d'une immense fortune et *gentleman* éminemment respectable, et Richard Turlington, pour fixer les conditions du contrat de Natalie. Lorsqu'on eut échangé les inévitables phrases préliminaires, sir Joseph, visiblement embarrassé, hésita d'abord à entamer le sujet qui les réunissait. Il évitait le regard du notaire, et examinait à la dérobée la contenance de son gendre. — Richard, commença-t-il enfin, quand nous avons causé de votre mariage à bord du yacht, je vous ai dit que je donnerais à ma fille... Ici, il fut obligé de s'arrêter;... je vous ai dit que je donnerais à Natalie la moitié de ma fortune. Pardonnez-moi, Richard, je ne peux pas le faire.

M. Dicas, qui attendait ses instructions, posa sa plume et fixa les yeux sur Turlington; qu'allait dire le gendre? Il ne dit rien. Se trouvant assis en face de la fenêtre, il s'était levé aux premières paroles de sir Joseph, et s'était placé du côté opposé de la table de manière à tourner le dos à la lumière, en prétextant la faiblesse de ses yeux. L'irritation morale causée par l'insuccès trop manifeste de la cour qu'il faisait à sa prétendue, — après trois mois il osait à peine lui baiser la main devant témoins, — avait eu à la longue un effet déplorable sur son tempérament; ses nerfs d'acier commençaient à se ressentir de la tension perpétuelle où les maintenaient des soupçons toujours renaissans. Ne se sentant pas sûr de lui, il avait pris la précaution de cacher ses traits dans l'ombre.

— Vous m'avez entendu, Richard?

— Oui; allez toujours.

Sir Joseph reprit son petit discours d'une voix qui devenait plus assurée à mesure qu'il avançait. — La moitié de ma fortune! disait-il; mais ce serait me demander la moitié de ma vie! Mon argent, voyez-vous, a été pour moi une si grande consolation, et une occupation si agréable pour mon esprit... Je ne connais pas de lecture plus in-

téressante, plus instructive, que le livre de son banquier. Suivre d'un côté ce qui sort, dit-il avec un geste à la fois caressant et pathétique, et de l'autre ce qui rentre, constater aujourd'hui tristement une baisse de son actif, puis demain une bienheureuse hausse, — quelle source d'émotions! Le meilleur roman ne me procurerait rien qui approche de ce plaisir. Je ne puis pas, Richard, non, vraiment je ne puis pas me résoudre à voir ma jolie petite balance tomber d'un coup à la moitié du chiffre auquel je suis habitué depuis quarante ans. C'est peut-être une faiblesse, ajouta-t-il d'un ton peu convaincu; que voulez-vous? chacun a son endroit vulnérable, et pour moi cet endroit, c'est le livre de mon banquier... D'ailleurs autre chose serait si vous en aviez besoin, — mais vous n'en avez pas besoin; vous êtes riche, vous n'épousez pas ma fille pour son argent. Vous deux et vos enfans, vous aurez tout après ma mort; qu'est-ce que cela peut vous faire d'attendre encore quelques années que la place du bonhomme à côté du foyer soit vide?.. Voyons, Richard, si je vous donnais le quart de ma fortune au lieu de la moitié? Vingt mille livres... Je puis me passer de vingt mille; ne m'en demandez pas davantage, je vous en supplie...

Un sourire dédaigneux effleura les lèvres pincées du notaire. Il aimait son argent pour le moins autant que sir Joseph, il aurait dû comprendre son client; mais entre deux riches il n'y a pas de place pour la sympathie. Il se fit un silence.

— Ne me laissez pas en suspens, Richard, dit enfin sir Joseph. Répondez; est-ce oui ou non?

Turlington donna un grand coup de poing sur la table, et, éclatant subitement : — Vingt mille, s'écria-t-il, c'est entendu, et à la condition, Graybrooke, que le tout soit placé sur la tête de Natalie et de ses enfans. Je ne veux rien pour moi, continua-t-il avec un geste de résolution généreuse; pas un sou pour moi!

Qu'on ne dise pas que les riches n'ont pas de cœur. Sir Joseph saisit la main de son gendre; il était touché jusqu'aux larmes. M. Dicas, qui ne parlait pas souvent, ouvrit la bouche pour la première fois. — C'est très beau, dit-il, et il prit note du consentement de Richard Turlington. A partir de ce moment, la rédaction du contrat s'acheva sans l'ombre d'une difficulté. Turlington, qui ne quittait pas la fenêtre, ne répondait que par monosyllabes et pour approuver tout ce qu'on lui proposait. Il avait pris son parti. Quand sir Joseph s'était si honteusement dédit de sa promesse et l'avait pressé de répondre, il avait envisagé toute l'horreur de sa situation : ou il devait rendre aux Bulpit les quarante mille livres le jour de l'échéance, ou bien demander un délai, et provoquer ainsi la découverte de la fraude qu'il avait commise en offrant en garantie des papiers sans valeur. Une chance lui restait, une seule:

jouer le désintéressement, se faire agréer de Natalie, et, une fois marié, avouer sa position à son beau-père, qui dès lors se verrait engagé d'honneur à empêcher la faillite de la maison Pizzitutti, Turlington et Branca. Voilà le raisonnement qui lui avait inspiré sa subite détermination. Il se croyait sauvé.

— Richard!

— Monsieur Turlington!

Il eut l'air de s'éveiller en sursaut; le notaire et sir Joseph le regardaient ébahis. — Avez-vous fini le contrat? leur dit-il négligemment.

— Mon cher Richard, repartit sir Joseph, il y a longtemps qu'il n'en est plus question. Où êtes-vous donc depuis un quart d'heure? Vous n'avez donc pas entendu que j'ai dicté à maître Dicas mes instructions pour mon testament? Je veux qu'il le rédige en même temps que le contrat. Lisez les instructions, monsieur Dicas.

Le testament de sir Joseph était fort simple. Sa sœur, miss Lavinia, étant déjà pourvue, il léguait toute sa fortune à sa fille et aux enfans à naître de son mariage. Il n'y avait plus qu'à nommer les exécuteurs et curateurs. Sir Joseph, évidemment pour donner plus de solennité à ce qu'il allait dire, se leva et déclara qu'il nommait Richard Turlington son seul exécuteur testamentaire et curateur.

M. Dicas, que rien n'étonnait ordinairement, fut stupéfait. — Êtes-vous fou? dit-il.

Sir Joseph rougit un peu. — Je n'ai jamais été aussi complétement en possession de moi-même qu'en ce moment, monsieur Dicas, répliqua-t-il.

Mais on n'avait pas raison de M. Dicas à si bon marché. — Savez-vous bien ce que vous faites? dit le vieux notaire. Dès que vous aurez fermé les yeux, votre gendre pourra, si cela lui plaît, manger votre fortune jusqu'au dernier sou.

Turlington n'avait prêté qu'une attention distraite à la lecture de l'acte; pour lui, l'avenir était borné à la date où les frères Bulpit pouvaient réclamer la restitution de leur argent. La remarque brutale du notaire lui fit dresser les oreilles; il entrevit tout à coup l'intérêt qu'il pourrait avoir à la mort de son beau-père. Sa mine aussitôt exprima qu'il se sentait offensé des soupçons injurieux de M. Dicas. — Pas un mot, Richard! s'écria sir Joseph, laissez-moi parler. Depuis sept ans, continua-t-il en se tournant vers le notaire, Richard Turlington a toute ma confiance. Ses conseils désintéressés m'ont permis d'accroître mes revenus sans courir aucun risque; plus d'une fois je lui ai offert de placer de l'argent chez lui, toujours il m'a refusé. Dois-je commencer à me méfier de lui le jour où je me décide à lui donner ma fille? La gestion de la fortune que je laisse à mon enfant, je ne puis la remettre entre des

mains plus sûres ni plus honorables. Je persiste donc à charger mon gendre de l'exécution de mes dernières volontés...

M. Dicas essaya de protester, mais en vain; sir Joseph finit par dire qu'au besoin il enverrait quérir un autre notaire dans le voisinage qui ne ferait pas tant de façons. M. Dicas écrivit et se retira fort mécontent. Le vieux gentleman voulut le reconduire jusqu'au vestibule; lorsqu'il revint, il se sentit empoigné par le bras et traîné à la fenêtre. — Regardez là-bas, lui cria Turlington en montrant du doigt une allée bordée de haies vives, regardez vite cet homme qui traverse l'allée; l'avez-vous reconnu? Lancelot Linzie! lui dit-il à l'oreille avec une fureur contenue.

Sir Joseph répondit qu'il croyait que Turlington s'était trompé. Il était de bonne foi; mais Turlington n'était pas si facile à calmer. Il voulut savoir où était Natalie. Sur la réponse qu'elle se promenait dans le parc : — J'en étais sûr, dit-il avec un juron, et il se précipita dehors pour découvrir la vérité.

Il revint au bout de quelques minutes; il avait trouvé Natalie seule. Pour la centième fois, il l'avait offensée, et il se voyait obligé de faire des excuses à sir Joseph et à miss Lavinia, tous deux fort choqués de ces incartades. Il prit congé après leur avoir rappelé leur promesse de venir à sa campagne du Somersetshire.

Natalie rentra. — Est-il parti? dit-elle à l'oreille de sa tante. Rassurée sur ce point, elle s'en alla droit à la bibliothèque. Elle n'y entrait pas souvent; miss Lavinia, intriguée, la suivit : elle la vit s'approcher de la fenêtre et agiter son mouchoir. La tante stupéfaite accourut et lui prit la main. — Est-ce possible, Natalie? C'est donc vrai que Lancelot Linzie est venu ici à notre insu?

— Eh! quel mal y aurait-il à cela? dit Natalie avec emportement; dois-je ne plus revoir mon cousin parce que M. Turlington est jaloux de lui? — Elle détourna la tête pour cacher la vive rougeur qui envahit ses joues. Miss Lavinia voulut la réprimander, elle se mit à pleurer; la tante, satisfaite de cette preuve de contrition, lui promit de lui garder le secret. — L'essentiel, dit-elle, c'est que Richard ne s'est aperçu de rien. —Elle aurait été moins rassurée, si elle avait su que l'un des domestiques de Muswell-Hill était à la solde de Turlington, et que ce domestique avait surpris Lancelot Linzie sortant par la grille du parc.

Une semaine plus tard, — c'était le 23 décembre, — les trois belles-filles de lady Winwood venaient de rentrer de la séance du comité des concerts sacrés, lorsqu'elles virent se présenter sur le seuil de leur salon un visiteur dont l'apparition produisit sur elles l'effet d'une tête de Méduse. Il leur avait pourtant été annoncé par un télégramme le matin même. C'était Richard Turlington, qui, rap-

pelé à Londres par une affaire urgente, avait laissé ses hôtes à la campagne, et promis de prendre en passant chez lady Winwood un patron de robe dont Natalie avait besoin. Choqué de l'étrange accueil qui lui était fait, Turlington demanda si on n'avait point reçu sa dépêche.

— Pardon, monsieur, dit miss Amélie, la plus hardie des trois sœurs, la dépêche est arrivée, mais... c'est que... il est arrivé quelque chose... Sophie, le carton est dans le tiroir de la table derrière toi, donne-le à M. Turlington...

Sophie apporta le carton; en le remettant à Turlington, elle regarda sa sœur. — Faut-il lui dire? demanda-t-elle.

Amélie hésitait. Leur belle-mère était sortie avec lord Winwood, et on ne savait à quelle heure ils rentreraient; elle proposa d'abord à Turlington de les attendre; il répondit qu'il était très pressé. — Eh bien! dit Amélie, donnez-nous une minute pour nous consulter; nous avons à vous communiquer quelque chose qui vous intéresse.

Turlington très étonné prit une chaise. Les trois sœurs tinrent conseil à l'autre bout du salon. — C'est le hasard qui nous a fait découvrir cette abominable tromperie, dit miss Amélie; nous n'avons pas promis le secret. Puisque nous savons de quelle manière on abuse ce *gentleman*, il est de notre devoir de l'éclairer, ou nous serions les complices de lady Winwood. Quant à moi, je ne veux pas qu'on puisse me faire ce reproche.

Ses sœurs s'approchèrent; elles étaient enchantées : elles tenaient l'occasion de jouer un tour à leur belle-mère. — Dis-le-lui, Amélie! s'écrièrent-elles d'une seule voix.

Un vague soupçon de quelque chose de louche commençait à poindre dans l'esprit de Turlington. — Je ne voudrais pas vous presser, dit-il, mais si vous aviez réellement à m'apprendre des choses qui...

Miss Amélie prit son courage à deux mains. — Nous avons, dit-elle, des choses terribles à vous apprendre. On vous a présenté ici comme le futur mari de miss Natalie Graybrooke;... elle s'arrêta, effrayée par l'expression des traits de Turlington. — Nous avons cru jusqu'à présent, poursuivit-elle enfin, que vous deviez l'épouser le mois prochain.

— Eh bien! dit-il d'une voix étranglée.

— Prends garde, chuchota Dorothée à l'oreille de sa sœur, tu vois la figure qu'il fait,... ne parle pas trop vite.

— Nous avons été aujourd'hui à une réunion musicale, reprit Amélie; nous y avons rencontré une ancienne connaissance, une de nos anciennes camarades d'école, qui est mariée au recteur de Saint-Columb-Major;... c'est une église des quartiers pauvres... Or

cette dame connaît lady Winwood de nom;... elle a vu sa signature sur le registre...

Turlington perdit contenance. — Vous savez quelque chose contre Natalie, s'écria-t-il, je le vois dans vos yeux et dans vos gestes. Dites-le donc enfin, ne me faites pas mourir à petit feu...

Il n'y avait plus à plaisanter avec lui. Amélie lui raconta tout en quelques mots.

Quand elle eut parlé, il se fit un grand silence. On entendait distinctement le bruit des pas qui résonnaient dans la rue. Il restait immobile, l'air égaré, se soutenant de sa main droite, qu'il appuyait sur le dossier d'un fauteuil. Les trois sœurs, saisies d'effroi, s'étaient éloignées de lui, et le considéraient en silence. Sous la muette douleur qui avait d'abord contracté ses traits, on voyait percer lentement une expression de vengeance et de haine mortelle qui leur donnait froid dans l'âme. Elles chuchotaient entre elles sans trop savoir ce qu'elles disaient, sans entendre leurs propres voix. — Tirez donc la sonnette, dit l'une.

— Offrez-lui quelque chose, il va perdre connaissance, dit l'autre.

La troisième frissonnait, et ne cessait de répéter : — Pourquoi l'avons-nous dit! pourquoi l'avons-nous dit!

Il retrouva enfin l'usage de la parole. D'une voix rauque, à peine intelligible, pendant que des gouttes de sueur froide tombaient de son front sur sa rude face, il les pria de lui écrire le nom de l'église sur son calepin. Amélie prit le crayon, et d'une main tremblante traça l'adresse qu'il demandait; elle eût voulu lui dire un mot pour le calmer, la voix expira sur ses lèvres. En rencontrant son regard, elle y avait vu briller un éclair qui le transfigurait et lui donnait une expression satanique; elle se détourna en frémissant. Turlington remit le carnet dans sa poche, s'essuya le visage avec son mouchoir, réfléchit un moment, puis tout à coup se dirigea vers la porte. Sur le seuil, il se retourna. — Vous verrez comment ça finira, dit-il; je vous souhaite le bonjour.

Il disparut comme s'il avait peur qu'on ne courût après lui. Restées seules, les sœurs commencèrent à entrevoir les suites de leur étourderie. Même en temps ordinaire, Turlington n'était point d'un commerce facile; qu'allait-il faire, une fois de retour chez lui? Natalie leur avait dit que la maison de campagne était isolée; pas de voisins qu'on pût appeler, personne pour la défendre, personne que le vieux père et la tante. Il fallait les prévenir; mais comment? qui s'en chargerait? Tout dire à lady Winwood? Non! Même dans une circonstance si grave, la haine l'emportait sur la prudence; elles attendaient le retour de leur père pour lui demander conseil.

Les heures s'écoulaient. Lady Winwood rentra seule, ayant laissé son mari à la chambre des lords. A l'heure du dîner arriva un billet

de lord Winwood, qui les priait de ne pas l'attendre : il voulait suivre une discussion importante qui venait d'être soulevée.

Pendant ce temps, Turlington était arrivé à son comptoir, en retard d'une heure. Il y trouvait le domestique de Muswell-Hill, qui l'attendait avec un paquet pour miss Lavinia. Cet homme lui confirma les soupçons qu'il avait conçus : le jour de la rédaction du contrat, il avait vu Lancelot Linzie rôder dans le parc attenant à la maison. En moins de deux heures, Turlington eut expédié les affaires. En quittant ses bureaux, au lieu de prendre le chemin de son logement particulier, il se dirigea vers les quartiers de l'est, du côté de la Tamise. Son parti était pris maintenant. L'ombre du crime précédait cet homme qui marchait par les rues. Il avait eu le temps d'aller à la sacristie de Saint-Columb-Major et d'y vérifier par lui-même les signatures sur les registres de l'église. La seule chose qu'il ne comprenait pas, c'était le retour de Natalie chez son père; il fallait accepter le fait sans l'expliquer. En même temps, la conviction le gagnait que sir Joseph devait être instruit de tout. Un ricanement hideux crispait ses lèvres à la pensée qu'il avait Natalie chez lui, à sa maison, loin de l'époux qui eût pu la protéger. — Quand Lancelot Linzie viendra la réclamer, se dit-il, nous verrons qui de nous deux rira le dernier.

En consultant sa montre, il constata que l'heure du train était passée, et qu'il ne pouvait partir que le lendemain à six heures; il avait devant lui toute la nuit.

Qui l'eût suivi alors l'aurait vu s'engager dans une des plus sombres ruelles d'un quartier où il ne faisait pas bon s'aventurer seul. Arrivé devant une taverne borgne, il se fit reconnaître par le propriétaire, qui était sous la porte; ce dernier, sans mot dire, le conduisit au premier étage et le fit entrer dans une chambre où sur un lit sordide était étendu un vieillard gigantesque, vêtu seulement d'une chemise en loques et d'un pantalon de velours sale et rapiécé. A côté du lit, devant une table où l'on voyait une bouteille de *gin* et plusieurs verres, étaient assises deux femmes d'un aspect hideux. Turlington les renvoya, ferma la porte et vint s'asseoir en face du lit. Nous verrons par la suite ce qui devait résulter de cet entretien de l'ancien capitaine et de son matelot.

## VI.

Le lendemain, la soirée était fraîche, sans être positivement froide pour l'époque de l'année, au petit village de Baxdale, dans le Somersetshire. Il n'y avait pas de lune, l'air était calme et le temps couvert. Les habitans trouvaient que c'était une nuit de Noël aussi belle qu'on pouvait la souhaiter.

Vers huit heures, l'unique rue du village était déserte, sauf à

l'extrémité occupée par la taverne; on était chez soi, et l'on regardait cuire le souper. La vieille église, un peu écartée des habitations, semblait ce jour-là plus solitaire encore sous les rares étoiles qui perçaient les nuages. Aucune lumière ne filtrait à travers les volets bien clos du presbytère adossé au clocher; le vicaire avait bien tiré ses rideaux. Une seule fenêtre brillait dans la nuit, c'était celle d'une maison isolée que le cimetière du village séparait du presbytère. A cette fenêtre était debout un homme dont les yeux scrutaient les ténèbres. L'homme était Richard Turlington.

Tout à coup une lueur fugitive, comme d'une allumette, brilla derrière l'une des tombes. Aussitôt Turlington sortit de la chambre où il faisait le guet, traversa le jardin derrière la maison, franchit une ruelle qui séparait la maison du cimetière, et y entra par une petite porte du mur d'enceinte. Un homme de taille athlétique sortit de derrière les arbres et s'approcha de lui. — Tu as pris une chambre à l'auberge? lui dit Turlington.

— Oui, maître.

— As-tu trouvé le four abandonné qui est derrière le mur de mon verger?

— Parfaitement.

— Alors écoute, nous n'avons pas de temps à perdre. Tu te cacheras ici, derrière ce monument. Sur le coup de neuf heures, je viendrai avec l'homme que tu sais; il doit aller rendre visite au vicaire, là-bas dans le presbytère. Je m'arrêterai ici, à cette place, et je dirai : — Maintenant vous trouverez votre chemin tout seul, — puis je retourne sur mes pas. Quand je serai assez loin, je donnerai un coup de sifflet; alors tu te mets à le suivre, et tu l'assommes avant qu'il n'ait quitté le cimetière. Tu as ton gourdin?

Thomas Wilfang leva le redoutable bâton qu'il tenait à la main. Turlington lui tâta le bras.

— Qu'est-ce que ce tremblement? dit-il d'un ton de dépit; on m'a dit que tu as déjà eu des attaques de délire, ivrogne? Tiens! — Il lui tendit un flacon d'eau-de-vie, que l'autre vida d'un trait.

— Maintenant ça va mieux, maître, dit l'hercule. — Turlington s'assura qu'en effet son bras était plus ferme. Wilfang brandit son gourdin et le fit retomber lourdement sur un tertre qui était durci par le froid. — Hé! que dites-vous de ça, mon maître?

Turlington lui donna ses dernières instructions.

— Lorsqu'il aura son affaire, n'oublie pas de lui prendre sa montre et ses bijoux. Assure-toi qu'il est bien mort, puis va au four; là tu trouves de quoi te changer et un tonneau de chaux vive où tu plonges les vêtemens que tu as quittés. Ensuite tu enfiles le sentier qui mène à la grande route, tu tournes à gauche, et tu n'as plus que trois milles à faire pour arriver à la ville de Harminster.

Là, tu couches la nuit, et le matin tu prends le train de Londres. Le lendemain, tu te présenteras au bureau d'Austin-Friars, tu demandes le commis principal, et tu lui dis que tu viens toucher ton argent; tu signeras le reçu, et on te comptera tes cent livres. Compris?

Wilfang fit un signe d'intelligence et disparut derrière les tombes. Turlington reprit le chemin de sa maison. Il était déjà dans son jardin, lorsqu'il entendit des pas dans la ruelle qu'il venait de traverser, du côté où elle longeait la maison. Il s'approcha, et vit passer dans le champ de la fenêtre éclairée un homme qui marchait très vite; une longue barbe noire et un chapeau rabattu sur les yeux lui cachaient presque entièrement le visage. En questionnant les domestiques, Turlington apprit que c'était un ingénieur que l'on rencontrait depuis quelques jours dans les environs, et qui se disait occupé à des travaux d'arpentage. Cette explication ne satisfit qu'à demi son esprit soupçonneux et inquiet. On ne fait pas de l'arpentage pendant la nuit; que venait chercher cet homme qu'il avait vu rôder autour de la maison?

Cet homme venait chercher — ce qu'il trouva un peu plus loin dans un trou du mur d'enceinte, — une lettre d'une jeune personne. Il la lut à la clarté d'une lanterne sourde qu'il tira de sa poche : on le félicitait du succès de son déguisement, et on l'avertissait que le lendemain avant l'aube on se tiendrait prête à la fenêtre de la chambre à coucher pour s'enfuir avec lui. Signé : NATALIE. La lettre commençait : « Mon Lance bien-aimé. »

Turlington avait fermé les volets de sa chambre et regardait sa montre; il était neuf heures moins un quart. Il prit son sifflet de chasse et se dirigea vers le salon. Le tableau qu'il eut devant lui en ouvrant la porte exprimait la plus douce intimité de la vie de famille. Un bon feu pétillait dans la cheminée; de solides volets derrière les épais rideaux rouges fermaient hermétiquement les deux portes-fenêtres qui donnaient sur le jardin. Deux lampes répandaient une clarté douce. Dans un vaste fauteuil à bras sommeillait sir Joseph; dans un autre était assise miss Lavinia, qui tricotait; une bergère, placée à l'écart près d'une table ronde, était occupée par Natalie. Elle avait la tête appuyée sur une main; un livre ouvert, qu'elle ne lisait pas, était sur ses genoux. Sur sa figure pâle et défaite, on lisait les traces des secrètes angoisses qui la tourmentaient depuis plusieurs mois. Turlington fit son entrée en fermant la porte avec bruit. Natalie eut un soubresaut; miss Lavinia le regarda d'un air de reproche; mais son but était atteint, il avait éveillé le vieux *gentleman*.

— Si vous voulez faire une visite au vicaire, Graybrooke, lui dit-il, je crois qu'il est temps d'y aller.

Sir Joseph se frotta les yeux en regardant la pendule sur la cheminée.

— Oui, oui, Richard, dit-il d'une voix endormie, je crois qu'il est temps. Où est mon chapeau?

Sa sœur et sa fille essayèrent de l'en dissuader : il n'avait qu'à envoyer un mot d'excuse; il faisait si froid, il pouvait s'enrhumer. Sir Joseph hésitait, mais il avait pris l'habitude de faire chaque soir sa partie de tric-trac avec le vicaire; il l'avait battu la veille chez Turlington, et il avait promis de lui donner sa revanche le lendemain au presbytère. Le voyant indécis, Turlington affecta de croire qu'il n'osait aller seul la nuit par le cimetière. — Je vous accompagnerai, dit-il, en allant, et la servante du vicaire pourra vous reconduire.

Piqué au vif, sir Joseph se leva de son fauteuil. — Je ne suis pas encore tombé en enfance, répliqua-t-il aigrement; je trouverai bien mon chemin. — Il embrassa sa fille sur le front. — N'ayez pas peur, Natalie, je serai de retour pour le vin chaud. Je n'ai pas besoin de vous, Richard, restez. — Il envoya un baiser à miss Lavinia, et alla prendre son chapeau dans le vestibule; Turlington le suivit, s'excusant et demandant à l'accompagner au moins un bout du chemin. Ils sortirent ensemble.

— As-tu remarqué la mine de Turlington depuis son retour? dit miss Lavinia, restée seule avec sa nièce. — Il aura eu de mauvaises nouvelles à Londres, il est d'une humeur...

— Je ne m'en suis pas aperçue, ma tante.

Un silence s'ensuivit. Miss Lavinia reprit son ouvrage, Natalie feuilletait son livre sans le regarder, absorbée par ses pensées. Tout à coup un sifflet se fit entendre du côté du cimetière. Natalie tressaillit et poussa un faible cri. — Ma chère enfant, comme tu es devenue nerveuse! dit la tante. Qu'y a-t-il donc là pour t'effrayer?

— Je ne suis pas bien, ma tante. Tout est si calme ici pendant la nuit; le moindre bruit me trouble.

Les deux femmes se turent de nouveau. Au bout de quelques minutes, la porte s'ouvrit brusquement, et elles virent entrer Turlington. Il alla droit à un fauteuil, s'y plongea, et prit un journal sans regarder personne ni dire un mot.

— Est-ce que Joseph est au presbytère? demanda miss Lavinia.

— Oui. — Il fit cette réponse d'un ton bref et maussade, sans lever les yeux. Miss Lavinia revint à la charge.

— Avez-vous entendu le sifflet tout à l'heure pendant que vous étiez dehors? Natalie en a été tout effrayée.

Il tourna la tête. — Mon berger, sans doute, dit-il après un moment de réflexion; il aura sifflé son chien. — Il reprit sa lecture.

Miss Lavinia fit un signe à sa nièce pour lui faire remarquer la

mine refrognée de son prétendu. Natalie, ayant jeté sur lui un regard plein d'aversion, appuya sa tête sur l'épaule de sa tante. — Tu as sommeil, mignonne? dit la vieille dame à demi-voix. — Je suis mal à mon aise, ma tante, répondit Natalie de même, je ne sais pourquoi; je donnerais tout au monde pour être à Londres, pour entendre le bruit des voitures dans la rue et les voix des passans.

Turlington tout à coup jeta son journal. — Qu'est-ce que ces cachotteries-là? s'écria-t-il d'un ton rogue. Qu'avez-vous à chuchoter ensemble?

— Nous n'avons pas voulu vous troubler dans votre lecture, Richard, dit la vieille dame très froissée; voilà tout. Est-ce qu'il vous est arrivé quelque chose de fâcheux?

— Pourquoi diable croyez-vous ça?

Miss Lavinia jugea de sa dignité de ne pas répondre; Natalie se pressa contre sa tante. Neuf heures sonnaient lentement à la pendule. Turlington quitta brusquement son fauteuil et s'approcha des deux femmes. — Soyons bons amis, dit-il avec un gros rire; ce n'est pas comme ça qu'on passe la nuit de Noël. Voyons, venez donc causer un peu. Ma petite Natalie... Il l'entoura de son bras et fit un effort pour l'arracher de son siége. Elle devint très pâle, et se débattit entre ses bras. — Je suis souffrante... laissez-moi... je suis malade! — Il fut sourd à ses prières. — Comment, dit-il, je suis presque votre mari, et je n'aurais pas seulement un baiser? Nous verrons bien! — Il la maintint dans ses bras, cherchant à lui retourner la tête pour l'embrasser. Elle résistait avec toute la vigueur que peut déployer une femme qui se sent outragée. Miss Lavinia, indignée et tremblante, essayait d'intervenir, lorsqu'un bruit du dehors fit cesser cette ignoble lutte; c'étaient des pas sur le sable de l'allée du jardin, puis un caillou vint frapper contre une vitre. Ils restèrent tous trois un moment immobiles, ne sachant que penser. Alors on entendit comme le bruit d'une lourde chute, puis un gémissement, et tout rentra dans le silence. Les regards effarés des deux femmes se portèrent sur leur hôte : il semblait encore plus perplexe et plus effrayé qu'elles.

— Richard, dit miss Lavinia en montrant du doigt la fenêtre, il se passe là quelque chose qui n'est pas dans l'ordre; ne voulez-vous pas voir ce que c'est?

Il restait comme pétrifié à la même place, pâle et les yeux fixés sur la fenêtre avec une expression de terreur. Soudain un cri retentit dans la nuit, un cri qui était un râle. Natalie ne fit qu'un bond jusqu'à la fenêtre; elle connaissait cette voix. Elle arracha le rideau, et de la voix et du geste appela sa tante pour l'aider; à elles deux, elles soulevèrent la lourde espagnolette et ouvrirent d'abord les volets, puis la porte vitrée. Un flot de lumière inonda le jardin;

Natalie vit un homme par terre, baigné dans son sang. C'était son père ! Sur le côté gauche de sa tête chauve, au-dessus de l'oreille, on voyait une horrible blessure. Il ouvrit les yeux, eut l'air de la reconnaître, puis s'évanouit de nouveau dans ses bras. Ses mains et ses habits étaient tachés de boue; évidemment il s'était traîné jusqu'à la maison en trébuchant et en tombant plus d'une fois. Sa sœur essuyait le sang qui coulait sur sa figure; sa fille se tordait les mains; elle s'accusait d'avoir trompé ce père si bon, si indulgent; elle implorait son pardon en sanglotant.

Les domestiques, qui avaient entendu ses cris, se précipitèrent dans le salon; leur arrivée tira leur maître de la stupeur qui l'avait saisi. Il sortit dans le jardin, et avec l'aide d'un valet de pied souleva sir Joseph, afin de le porter dans la maison. On le déposa sur un canapé; Natalie, à genoux, lui soutenait la tête, pendant que miss Lavinia étanchait le sang avec des linges trempés dans l'eau froide qu'apportaient les servantes. Le valet fut envoyé quérir le médecin, qui demeurait à l'autre bout du village. Turlington se tenait debout, immobile, auprès du blessé; Natalie fut frappée de l'étrange persistance avec laquelle ses yeux se fixaient sur la plaie béante. Ce fut lui qui le premier interrogea le docteur, qui venait d'entrer : — Est-il frappé à mort, ou vivra-t-il? — Le docteur examina la blessure; son visage se rasséréna. — Ne vous inquiétez pas, dit-il, ce ne sera rien. Un peu plus bas ou un peu plus sur le devant de la tête, le coup aurait pu avoir des suites sérieuses; mais ce que je vois n'est pas grave. S'il est bien soigné, il sera sur pied avant deux ou trois jours.

A cette bonne nouvelle, Natalie et sa tante tombèrent à genoux en soupirant, les yeux remplis de larmes de joie. Le médecin se mit à panser la plaie. Il était fort étonné de l'indifférence que montrait le maître de la maison, qui, debout à la fenêtre, regardait dans la direction du cimetière d'un air préoccupé; les deux femmes seules répondaient aux questions du médecin. On constata que sir Joseph n'avait plus sa montre ni sa bourse. Lorsqu'il fut nécessaire de le porter au premier étage, ce fut le valet de pied qui aida le docteur; son maître venait de sortir nu-tête, et avait disparu dans le jardin.

Sir Joseph revint à lui pendant qu'on le transportait par les escaliers étroits et raides; malgré les précautions qu'on prenait pour éviter les secousses, la douleur lui arrachait des gémissemens. Dans cette maison d'une architecture fantaisiste, le corridor des chambres à coucher était à plusieurs niveaux; arrivé à la porte de la première, le docteur demanda si c'était là que couchait le *gentleman*. C'était la chambre de Natalie; mais, pour éviter de descendre encore plusieurs marches et de tourner un coin, on décida que sir

Joseph serait déposé sur le lit de sa fille. Le docteur était à peine sorti, après avoir de nouveau réconforté les deux femmes, qu'on entendit le pas lourd de Turlington, qui venait de rentrer dans la maison.

Il avait été tout droit au four abandonné; le costume qu'il avait préparé pour son complice s'y trouvait intact, il était évident que Wilfang n'y avait point passé. Que penser de tout cela? Il ne lui restait qu'à retourner chez lui pour voir si personne n'avait conçu des soupçons contre lui. Il monta les degrés jusqu'à l'entrée du corridor, et, s'arrêtant à la porte ouverte de la chambre à coucher: — Qu'est-ce que ça signifie? demanda-t-il d'un ton grossier.

Avant qu'on pût lui répondre, le valet de pied entra pour annoncer que le docteur était revenu sur ses pas, et qu'il avait dit qu'il se chargeait de faire la déposition chez le *constable* du village. Turlington tressaillit et changea de couleur. — Cela me regarde, s'écria-t-il en redescendant quatre à quatre, j'irai avec lui. — On l'entendit entr'ouvrir la grande porte, puis la refermer, comme s'il avait oublié quelque chose. Il appela le domestique et lui dit qu'il pouvait s'en aller. Comme on était à court d'espace, le valet de pied couchait dans une soupente au-dessus de l'écurie, les servantes seules étaient logées dans la maison, au rez-de-chaussée. Natalie, se penchant sur la rampe, put voir que Turlington fermait les portes et mettait les clés dans sa poche, après quoi il sortit et ferma de même à double tour la porte d'entrée. Les habitans étaient donc sous les verrous jusqu'à son retour. Que voulait dire tout cela?

Cela voulait dire que la vengeance de Turlington n'était pas encore satisfaite. La vie de sir Joseph le séparait toujours de l'argent qu'il convoitait, et les horreurs de cette nuit n'étaient pas finies.

Les deux femmes se regardaient avec anxiété par-dessus le lit où reposait le père de Natalie, qui maintenant sommeillait. Ce n'était pas de lui que pouvait leur venir la lumière; elles en étaient réduites à se demander, dans une inquiétude poignante, ce que signifiait l'étrange conduite de Richard; un instinct secret les avertissait qu'elles devaient s'attendre à quelque horrible découverte. La tante était la moins troublée des deux; elle n'avait pas, comme Natalie, le cœur oppressé par la conscience d'une faute. — Notre pauvre chéri est sauvé, dit doucement miss Lavinia; Dieu a été bon pour nous. Nous sommes dans sa main; cela peut nous suffire.

Au même instant, on sonna violemment à la porte d'entrée. Les servantes se précipitèrent tout effarées dans la chambre à coucher; encouragées par Natalie, elles se risquèrent à ouvrir une fenêtre qui donnait sur le balcon. Un homme était en bas, dont l'obscurité ne permettait pas de distinguer les traits; il leur parla, c'était le facteur du télégraphe. L'une d'elles descendit au vestibule et revint

avec une dépêche qu'elle avait trouvée sous la porte. Le facteur s'était attardé à boire en route, et la dépêche arrivait en retard de plusieurs heures; elle était adressée à Natalie. Celle-ci l'ouvrit, la laissa tomber et resta sans voix, la bouche béante, les yeux hagards de terreur. Miss Lavinia ramassa le message; il était de lady Winwood et conçu comme il suit :

« Lady Winwood, Hertfort-street, Londres, à Natalie Graybrooke, place de l'Église, Baxdale, Somersetshire. — Terribles nouvelles. R. T. connaît ton mariage avec Lance; je ne le sais que d'aujourd'hui (24). Fuyez sans perdre un instant. Je n'ai pu avertir Lance, je n'ai pas son adresse. J'espère que ceci vous arrivera avant le retour de R. T. Réponds si vous êtes en sûreté. Si je ne reçois pas de réponse bientôt, je pars moi-même. »

Miss Lavinia leva les yeux sur sa nièce. — Est-ce vrai? dit-elle en montrant du doigt la face pâle et contractée de sir Joseph enfoncée dans les coussins du lit. Natalie se couvrit le visage de ses mains; elle chancelait et serait tombée, si sa tante ne l'avait pas reçue dans ses bras.

Lorsqu'elle eut repris ses sens, elle se confessa. Miss Lavinia l'écouta en silence, et finit par prononcer le mot de pardon. Le blessé dormait toujours; les minutes s'écoulaient dans le profond silence de la nuit. Ce fut presque avec soulagement qu'elles entendirent pour la seconde fois le bruit d'un caillou qui heurtait une vitre. — Miss Lavinia! criait en bas une voix sourde. C'était celle du valet de pied; elles ouvrirent la fenêtre. Il désirait leur parler en secret, et ne savait comment les rejoindre. Enfin il avisa dans la cour une échelle qu'il appuya contre le balcon, et en un clin d'œil il fut auprès des deux femmes. — Je ne suis pas tranquille, leur dit-il; j'irai voir ce qui se passe au village. C'est bien dur pour des dames comme vous d'être enfermées... Si je pouvais vous rendre service...

Natalie prit la dépêche. — Il faut la faire parvenir à Lance, dit-elle à l'oreille de sa tante. Si je ne puis l'avertir, il sera ici avant le jour.

Miss Lavinia pâlit. — S'il se rencontrait avec Richard! Vite, faislui dire ce qui est arrivé avant qu'il ne soit trop tard.

Natalie écrivit à la hâte quelques lignes, qui furent adressées à Lance sous son nom d'emprunt, et elle y joignit la dépêche de lady Winwood. Le valet partit avec la lettre; les deux femmes restèrent seules. Un espoir secret les soutenait, qu'elles n'osaient s'avouer : l'espoir que Lance viendrait les rejoindre en bravant le danger qu'elles redoutaient pour lui. Au bout de quelques minutes, sir Joseph ouvrit les yeux et demanda d'une voix faible ce qu'elles faisaient là dans sa chambre à coucher; sa fille lui répondit qu'il était indisposé, et qu'elles le veillaient. Il porta la main à sa tête :

— Vous avez raison, murmura-t-il, je ne suis pas bien, — et il s'assoupit de nouveau. Épuisées par tant d'émotions, les deux pauvres femmes attendirent la marche des événemens dans une stupeur résignée, silencieuse. Elles avaient verrouillé la porte et fermé les volets. Elles avaient prié ensemble, embrassé en pleurant le front pâle du malade, qui dormait dans ses oreillers, elles s'étaient dit l'une à l'autre : Nous vivrons avec lui ou nous périrons ensemble, à la volonté de Dieu! Miss Lavinia était assise sur le bord du lit, Natalie sur un tabouret à ses pieds, la tête appuyée sur les genoux de sa tante.

Le temps s'écoulait. L'horloge du vestibule venait de sonner, — dix heures ou onze, elles n'avaient pas compté, — lorsqu'elles entendirent le signal de leur messager. Il revint avec un billet de Lance. Ce dernier leur annonçait qu'il suivait de près le porteur, qu'il ne voulait que prendre le temps d'entrer chez le vicaire, qui représentait ici l'autorité, pour y faire la déclaration de son mariage; Turlington était certainement pour quelque chose dans l'attentat qui venait d'être commis, et Natalie avait besoin de la protection de son époux.

Cette lettre, qui accusait ouvertement Turlington d'un guet-apens, leur fit tout à coup comprendre une foule de circonstances qui les avaient frappées sans qu'elles pussent les expliquer. Le domestique, de son côté, leur dit ce qu'il avait appris dans le village. Un étranger, un vieillard de taille athlétique, avait été trouvé sur la route près de l'église, en proie à une attaque de délire; c'était Lance lui-même qui avait trébuché sur cet homme en rentrant chez lui dans l'obscurité. On l'avait porté à l'auberge, où il fut reconnu pour un voyageur arrivé le matin même; le *constable*, appelé sur les lieux, avait trouvé dans ses poches une bourse bien garnie et une montre en or, dont l'origine n'était pas douteuse. Dans ses fantaisies incohérentes revenait sans cesse le nom d'un « capitaine Goward. » On avait cru comprendre, au milieu de ses divagations, que le délire l'avait pris au moment où il posait la main sur le cœur de sir Joseph pour constater s'il battait encore; il s'était cru sur la mer avec un matelot qui se noyait. Au moment où M. Turlington était entré dans la chambre, il avait cessé de parler. Le docteur, qui était encore là-bas avec M. Turlington, disait que cet homme n'en avait plus pour dix minutes.

Son récit terminé, le valet ouvrit la fenêtre pour se retirer, ne voulant pas être surpris par Turlington, qui pouvait rentrer d'un moment à l'autre; au même instant, on entendit la voix de Lance, qui les appelait d'en bas. Le valet disparut, et Natalie se trouva dans les bras de son époux avant qu'elle eût respiré une fois de plus. Pendant une seconde, une seule, elle laissa aller sa tête sur

l'épaule de Lance; puis, rendue au sentiment de la réalité : — Pourquoi venir ici? dit-elle; s'il vous trouve chez lui, il vous tuera. Où est-il maintenant?

Lance n'en savait rien. — Qu'il soit où il voudra, répondit-il, nous devons rendre grâce à Dieu que j'aie pu arriver avant lui.

Natalie et miss Lavinia se regardèrent avec effroi. Sir Joseph avait été réveillé par le bruit de la conversation; il reconnut Lance. — Mon cher garçon, dit-il faiblement, je suis content de te voir. Comment as-tu fait pour venir jusqu'ici? — Lance donna le premier prétexte plausible qui lui vint à l'esprit; le malade s'en montra satisfait et se retourna en disant : — Nous en recauserons demain. — Natalie conjura de nouveau Lancelot de s'en aller, puisqu'il en était temps encore, et sa tante insistait dans le même sens; il ne voulut pas les écouter. Il ferma les volets doublés de fer et remit l'espagnolette malgré leurs lamentations. Natalie se tordait les mains avec désespoir. — Avez-vous vu le vicaire? Dites-nous au moins si vous êtes ici d'après ses conseils? Viendra-t-il à notre secours?

Lance hésitait; la vérité était qu'il se trouvait là contrairement aux sages recommandations du vicaire. Il fit une réponse évasive. — Si le vicaire ne vient pas, le docteur viendra dans tous les cas. Je lui ai dit que sir Joseph avait besoin de lui. Courage, Natalie! il sera ici en même temps que Turlington.

Au moment où ce nom s'échappait de ses lèvres, la voix de Turlington lui-même éclatait derrière le volet fermé, sans qu'aucun bruit eût annoncé son approche. — Vous avez pénétré chez moi avec effraction, dit-il d'un ton furieux, et vous ne sortirez pas par le même chemin.

Miss Lavinia tomba sur ses genoux; Natalie se réfugia près de son père, dont les yeux étaient tout grands ouverts et qui poussait un gémissement plaintif. On entendit d'abord Turlington descendre l'échelle, qu'il retira aussitôt. Son complice était mort, il était désormais tranquille de ce côté; en rentrant, il avait vu Lancelot s'approcher de sa maison, et l'avait laissé monter sur l'échelle avec une joie infernale, car il le savait dès lors en sa puissance. Une minute plus tard, il était devant la porte de la chambre à coucher, et il essayait d'ébranler la serrure. — Ouvrez, dit-il, rendez-vous; j'ai mon revolver, et j'ai le droit de tirer sur un homme qui pénètre chez moi la nuit. Si vous n'ouvrez pas avant que j'aie compté trois, que votre sang retombe sur votre tête. Un!

Lance, qui était sans armes, se dirigeait vers la porte avec l'intention de l'ouvrir; Natalie l'entoura de ses bras pour le retenir de force. — Deux! — Lance essayait toujours de se dégager; ses yeux tombèrent sur le lit, qui était juste en face de la porte, dans la direction du tir. La vie de sir Joseph (Turlington savait ce qu'il fai-

sait) était à ce moment bien plus menacée que celle de Lance. Il réussit à s'arracher de l'étreinte de sa femme, fut d'un bond près du lit, et souleva le vieux *gentleman* pour le changer de place. — Trois! — La détonation suivit de près; une balle traversa le panneau de bois, effleura le bras gauche de Lance et s'enfonça dans l'oreiller où la tête de sir Joseph reposait encore un moment auparavant.

Turlington avait perdu son premier coup, qui visait à l'argent du père; le second était destiné au gendre. Lance, qui soutenait toujours sir Joseph dans ses bras, s'était retiré avec les deux femmes dans le coin de la chambre à gauche de la porte; la seconde balle entra obliquement par le bois, et alla se loger dans le mur à leur gauche. — Je vous entends, disait le mécréant derrière la porte, je vous atteindrai par le mur. — On l'entendit cogner contre la muraille, afin de distinguer la charpente solide du plâtras qui remplissait les minces panneaux. A ce terrible moment, Lancelot ne perdit point sa présence d'esprit. Il déposa sir Joseph sur le tapis, et fit signe aux deux femmes de se coucher à côté de lui sans proférer une parole; leur vie dépendait d'un mouvement qui pût guider le meurtrier. Celui-ci avait choisi sa place; le canon de l'arme grattait le mur, il pressa la détente, — le troisième coup avait raté. On l'entendit, avec un juron, se demander ce qu'avait son revolver. Un silence s'ensuivit, assez profond pour qu'on pût distinguer le bruit sec du chien. Examinait-il l'arme? Avant qu'ils ne se fussent posé cette question, il y eut derrière la porte une décharge formidable, suivie bientôt d'une lourde chute. Lance fit signe aux autres de ne pas bouger encore; ils attendirent quelques minutes, rien ne remuait plus au dehors.

Tout à coup des voix se firent entendre à la porte d'entrée, qui était restée ouverte; c'étaient les domestiques, des voisins, avec eux le vicaire, qu'avait réveillés le bruit des détonations. On montait l'escalier, un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines. Lance sortit de la chambre, il referma la porte avant que Natalie pût le suivre. Le corps inanimé de Turlington était étendu sur le palier. Pendant qu'il avait examiné le canon, le quatrième coup du revolver était parti, la balle était entrée par la bouche et sortie derrière la tête.

Six semaines après ces événemens, Mr. et Mrs. Lancelot Linzie, de retour de leur voyage de noces, dînaient en famille à Muswell-Hill avec lord et lady Winwood. Vers la même époque, les journaux annonçaient que, par suite de la mort de M. Turlington, la maison Pizzitutti, Turlington et Branca avait passé entre les mains de Bulpit frères.

---

# L'AGRO ROMANO

## LA VIE AGRICOLE ET PASTORALE DANS LES ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Les états de l'église étaient-ils viables? avaient-ils en eux, surtout depuis qu'ils étaient réduits au seul patrimoine de Saint-Pierre, les conditions nécessaires à leur subsistance normale? Telle est évidemment la question qu'auraient dû se poser les défenseurs du temporel des papes avant de faire des tentatives pour entraîner de nouveau la France dans une politique funeste à tant d'égards. Ce vieux temporel pouvait-il encore se tenir debout? même protégé par les armes étrangères, n'était-il pas trop usé, trop appauvri de sang et d'or, trop irrémédiablement impuissant, pour ne pas aboutir lentement à la mort par inanition? Ainsi s'éteignent certains vieillards auxquels la charité publique jette quelques deniers en passant.

Ce n'est ni la question de droit, ni la question de convenance religieuse ou politique d'une intervention que l'on se propose de traiter ici. Nous limiterons le problème à l'une de ses faces les plus simples, à la face économique, et là encore nous ne choisirons qu'un seul point, celui de l'économie rurale dans l'*agro romano*. Ce point a son importance dans le renouvellement de l'Italie. A défaut de détails statistiques, trop arides et difficiles d'ailleurs à obtenir en un pays où les calculs de cette science n'étaient pas du domaine public, nous produirons les résultats d'observations suivies, lentement recueillies en un séjour de seize ans dans la contrée et dans le voisinage. Un coup d'œil sur les solitudes des campagnes romaines, un aperçu de leur économie rurale au point de vue de la

propriété, une étude du mode d'exploitation des bois, des pâturages, puis des terres labourées, nous conduiront à chercher les moyens de ramener la vie là où elle semble éteinte depuis des siècles. Ce travail n'est pas seulement à l'ordre du jour pour la nouvelle capitale de l'Italie, il peut servir à rectifier des préjugés en France même. Ce sera notre réponse à la question par laquelle nous commencions ces lignes : les états de l'église étaient-ils viables?

## I.

Qui n'a rêvé de voir le désert, au moins une fois dans sa vie? Mais partir pour l'Égypte ou pour le Sahara, c'est une perspective peu rassurante; l'occupation française des états de l'église a fourni l'occasion de se passer cette fantaisie sans presque sortir de France. Rome était devenue comme un département français, et, sans quitter l'ombre de notre drapeau, nos bons bourgeois ont pu voir le désert.

Le désert à Rome! Sans doute, n'est-ce pas le sort des vieilles capitales? Ne voit-on pas les poulains et les bœufs paître l'herbe qui pousse entre les pavés de Ravenne, cette métropole du bas-empire latin? Ce n'est pas en vain que le *Forum romanum* s'appelle aujourd'hui le *Forum boarium*. Il est rare de trouver autre chose sur le Célius et l'Aventin que l'ombre épaisse de quelques moines, ou de rencontrer plus de dix personnes à la fois sur l'immense place de Saint-Jean-de-Latran, cette mère des basiliques; le silence et la solitude règnent dans les deux tiers de l'antique enceinte abandonnée aux maraîchers. Et s'il en est ainsi au dedans des murs, que sera-ce donc au-delà! Après une demi-heure de course en voiture dans n'importe quelle direction, quand on a franchi la ligne de villas qui forment les faubourgs de Rome et le cordon de vignes qui entoure les murailles séculaires, voici le vide. De grands espaces désolés, des plateaux où il n'y a rien, coupés par des dépressions qui sont à peine des vallons et où il n'y a rien.

Avant de s'arrêter aux monts sabins, l'œil trouve, il est vrai, de rares contours, des points de repère; mais ne demandez pas si ces amas de murs sont des fermes ou des villages, il n'y a là que des ruines, des aqueducs écroulés, des tombeaux, — des tombeaux surtout : c'est la mort qui survit le mieux. Cette longue ligne qui monte et se continue durant six lieues jusqu'aux monts albains ressemble à une rue de village bordée de huttes, c'est la voie des tombeaux, le cimetière des anciens; ce tertre oublié dans la plaine, une tombe; cette tour qui domine la solitude, un sépulcre. Ces

espaces désolés sont la nécropole du peuple-roi, qui, ici même, a vécu, travaillé, joui, souffert. Cela fut quelque chose, ce n'est plus que le néant.

Ce néant, on l'appelle l'*agro romano*. Deux cent mille hectares environ, terrains d'alluvion au bord de la mer et plateaux volcaniques le long des montagnes, voilà le patrimoine de Saint-Pierre tel que les siècles, les révolutions, les incapacités des papes, viennent de le léguer à la nouvelle Italie. L'*Italia risorta* s'établit dans un cimetière. De la Toscane aux provinces napolitaines, sur une longueur considérable, le désert! Les plages où le commerce affluait, où Antium, Laurente, Ostie, florissaient : désert! Les campagnes fertiles où Veïes combattait Rome naissante, où Fidènes rivalisait avec le Palatin, — Numente, où l'on se battait naguère (Mentana), — les Marais-Pontins, où s'étalaient jadis vingt-trois cités : désert! On parle bien de Porto-d'Anzio, Nettuno : n'allez point à ces bourgs délaissés, les brigands vous rançonneraient en route, dans ces mêmes bois où les patriciens romains se faisaient porter en litière jusqu'aux bains de mer. On parle encore de Monte-Rotondo, de Borghetto, de Civita-Castellana, de Ronciglione, de Montefiascone, ce sont des noms plutôt que des choses, de simples appellations géographiques; le moindre bourg de France ou de Navarre a plus d'importance que ces groupes de bicoques oubliées dans la solitude. Les environs immédiats de Rome, en tout cas, ne sont qu'un territoire sans habitans. Il faut sortir du Latium et franchir les monts étrusques pour trouver avec Viterbe une véritable petite ville, épine rebelle dans la couronne de saint Pierre. Quant à Civita-Vecchia, c'est un bourg bâtard, moitié citadelle. moitié port de mer, qui depuis longtemps n'exportait plus que des chapelets ou n'importait que des zouaves croisés pour la guerre sainte.

On l'a dit avec raison : Rome a une sorte d'influence mortifère; plus on s'en éloigne, plus on trouve de vitalité, de circulation, d'habitations. Contrairement à tous les organismes connus, c'est aux extrémités que la séve afflue surtout. Frascati, Albano, ne vivent qu'à l'état de lieux de plaisance, destinés à la villégiature pendant les saisons chaudes. Qui parlerait de Tivoli sans ses cascades, de Subbiaco sans ses paysages? Mais éloignez-vous un peu : vous rencontrerez déjà Velletri avec ses vignobles, Terracina avec son cap épique, Sonnino, patrie d'Antonelli, Anagni, Ferentino, Frosinone, lieux dont on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'ils sont devenus stations de chemin de fer, et dans le voisinage de ces noms obscurs ou fameux, autour, partout, le désert, — le désert parsemé non pas d'oasis, mais de roches nues aux aspérités desquelles sont

suspendus ces nids d'aigle. Y sont-ils perchés pour le pittoresque du paysage ou pour la commodité des habitans? Ni pour l'un, ni pour l'autre, mais pour la sécurité commune. Ici, nous sommes encore au moyen âge, à quelque cinq ou six cents ans en arrière; la plaine n'est pas sûre, les chemins sont à peine praticables : il faut se grouper. Ces paysans n'osent bâtir leurs cabanes plus bas, dans les maigres champs qu'ils retournent à la bêche; ils y seraient dévalisés par leurs voisins du bourg rival, par les jaloux de leurs familles. Que voulez-vous? ce sont les mœurs d'il y a mille ou quinze cents ans, avec cette différence qu'alors le brigandage venait d'en haut, et que maintenant il vient d'en bas. Les descendans des barons ont trouvé leurs maîtres depuis qu'ils ne portent plus l'armure. Tout propriétaire a des envieux, et puis la frontière était si voisine, on était si vite sur le territoire napolitain! Ces dernières années surtout, on a eu mainte occasion de continuer ces traditions d'un autre âge. La guerre était déclarée entre François II, roi légitime des Deux-Siciles, et le Piémont usurpateur; le saint-père bénissait les défenseurs du trône; la guérilla s'organisait au pied de ces roches. On s'est fait la main sur le territoire voisin; on s'était levé en partisan, on est revenu brigand. Est-ce à dire qu'il faut répéter le proverbe : Romain, donc brigand? Ce serait plus qu'une injustice. Les Romains ne sont pas responsables de ce que l'économie sociale des pontifes les a empêchés de marcher avec le genre humain.

On n'aperçoit pas de fermes disséminées à la façon des autres contrées européennes dans l'*agro romano*, ou si par hasard on en découvre une, on peut être sûr que c'est quelque reste d'une forteresse du moyen âge, hissée sur des substructions antiques, à demi crénelée, sans beaucoup de fenêtres à l'extérieur, à mine défiante, rébarbative, et habitée par des pauvres diables qui ne risquent pas grand'chose. Tout ce qui les entoure appartient à quelque prince romain. Leur mobilier est nul; leurs vêtemens ne valent pas qu'on les ramasse; les troupeaux ont seuls de la valeur, mais ces bestiaux, ils en sont responsables vis-à-vis du maître. S'il n'y a rien entre ces nids d'aigle, qui s'appellent ici des bourgs, de quoi vivent donc les habitans? De bien peu de chose : les bœufs qu'ils gardent ne se tuent guère à leur usage; c'était vendredi sept jours par semaine pour les sujets de l'église. Un peu de pain de maïs récolté dans le vallon, quelques verres de vin du coteau voisin, quelques gouttes d'huile rance exprimée des olives de la montagne, en voilà pour tous les jours que le bon Dieu fait. Ce pauvre peuple n'a pas toutes les vertus, mais on ne peut lui contester la sobriété. Au reste la population n'est pas bien dense, comme on peut le penser. De rares montagnards descendent de leurs repaires, une bêche

à la main; ils s'unissent par petites troupes sous le commandement de quelques chefs, et courageusement se mettent à retourner une lande inculte qu'ils ensemencent à la hâte, où ils récolteront de même. Ainsi du moins dans le voisinage des bourgs. A part l'olivier et la vigne, qui forment oasis à de rares intervalles, c'est là toute la culture en pays accidenté. Si le maïs manque, tant pis; au lieu de faire maigre, on jeûnera, et ce sera carême toute l'année. Quoi d'étonnant à ce qu'on profite des occasions de passer la frontière, si voisine et si tentante? La faim chasse les loups du bois, et il ne faut pas trop leur en vouloir. En plaine, au marais, le long des plages basses, le mal est bien pire, et nous aurons lieu d'en parler.

Pour qu'il y ait des hommes, il faut qu'il y ait du pain; si l'on veut repeupler le désert, il faut qu'il soit fécondé. Pouvait-il l'être sous le gouvernement des prêtres? Là est le nœud de la question économique qui s'impose à notre examen. Elle ne fut pas toujours une lande, cette mélancolique campagne romaine qui fait de la cité papale un grand cloître isolé dans le silence. Il fut un temps où les peuples du Latium la cultivaient fructueusement, et la preuve, c'est qu'ils s'en disputaient la possession. Veïes, Nomentum, Albe, Laurente, Ardée, Antium, avaient leur territoire, que fécondaient des travailleurs nombreux. Plus tard, sous la république romaine, il n'était pas besoin d'aller chercher des subsistances hors de la patrie latine. Rome, aidée des voisins qu'elle avait subjugués, fut non-seulement assez forte, mais assez riche pour s'élancer vers des conquêtes toujours grandissantes; la charrue lui en fournissait les moyens. Plus tard encore, sous l'empire, quand les richesses du monde, affluant à la capitale, permirent aux vainqueurs de faire venir les subsistances de Sicile ou d'Égypte, on cultiva moins les terres du Latium au point de vue du produit, mais on les transforma en villas splendides, en jardins, en parcs, en lieux de délices. On n'a donc pas affaire à un sol naturellement stérile. A présent même, malgré des siècles d'abandon, ce n'est pas un Sahara ou une Arabie Pétrée; chaque printemps, cette campagne verdoie, la fécondité y est telle qu'un homme disparaît dans les hautes herbes de certains cantons. Je sais un rivage du Tibre où le blé verse presque immanquablement sans qu'on se mette en frais pour le fumer. Pourquoi travaille-t-on si peu ce sol fertile? Pour bien des raisons, dont une seule suffirait : la législation s'y opposait. Voilà une assertion qui peut sembler étrange, mais l'étude des faits va nous l'expliquer.

Pour les deux tiers au moins, le sol est entre les mains des princes et des prêtres, c'est-à-dire sous le régime de la mainmorte. Quant à l'exploitation, elle appartient aux *mercanti di campagna*, sorte d'entrepreneurs qui font valoir de leur mieux, sans pourtant s'y

fixer de leurs personnes, les territoires qu'on leur loue. Mainmorte, fermiers non résidans, voilà le résumé de toutes les misères agricoles du pays. En effet, qui pouvait s'inquiéter d'améliorations? Le prince, le grand seigneur? Mais dans l'aristocratie romaine il était de mode de ne mettre le pied sur ses terres que pour chasser, ou dans ses villas que pour y faire une courte villégiature. Se préoccuper de soins vulgaires, c'eût été déroger, on ne l'eût osé. Ce n'est pas d'ailleurs au Corso, ni au Monte-Pincio, encore moins dans les salons où se concentre et s'étiole la noblesse romaine, ni au séminaire ou sous la direction du précepteur-abbé auquel on confie la jeunesse, que tout ce petit monde doré eût appris l'importance des travaux rustiques. Aussi est-il presque sans exemple qu'un patricien de la Rome moderne se soit occupé de ses propriétés autrement que pour démêler des comptes embrouillés avec ses intendans, ou entretenir tant bien que mal ses villas. L'eût-il voulu d'ailleurs, il ne l'aurait pas pu. Ses rapides voyages à l'étranger n'ont été que des excursions d'agrément; l'économie rurale n'a jamais fait partie de son éducation. Enfin le voulût-il essayer, il ne pouvait le faire pour des motifs qui méritent notre attention.

Lorsqu'un propriétaire veut exploiter lui-même son bien, il faut qu'il ait un capital disponible à employer en troupeaux, instrumens aratoires, semailles, salaires aux journaliers. S'il a le malheur de ne posséder qu'une terre nue, il faut qu'il commence par construire une maison d'habitation, des bâtimens ruraux, étables, bergeries, granges, etc. Or comment faire ces dépenses sur plusieurs lieues carrées de terrain? Ce qu'on pourrait essayer en petit, on ne peut songer à l'entreprendre en grand, fût-on prince et presque roi. Prenons pour exemple l'illustre maison Borghèse. — On dit qu'elle possède environ le dixième du patrimoine de Saint-Pierre, possession complète, presque absolue, naguère du moins, puisque des villages et des bourgs lui appartenaient, lui payant impôt et la reconnaissant comme leur *padrone* après le saint-père ou de par le saint-père. Voudrait-on qu'un prince Borghèse s'avisât de tenter tout à coup la transformation de la dixième partie de ce royaume en une Beauce plantureuse ou en une verdoyante Normandie? Cela dépasse les forces d'un homme qui n'est pas prince régnant, et qui ne peut imposer ses volontés que par cette force qui s'appelle l'argent.

L'argent, en ont-ils les pauvres princes romains? L'ex-financier Torlonia a pu entreprendre de dessécher le lac Fucino pour le rendre à l'agriculture; mais celui-là était banquier, il gagnait d'une main ce qu'il dépensait de l'autre. Quand il affermait les tabacs ou négociait des valeurs, il pouvait oser de grandes choses, plus éclatantes du reste que fécondes. S'il n'avait eu que les 1,500,000 francs de

rentes de tel prince romain, il n'aurait pas dépensé 5 ou 6 millions à renouveler l'aqueduc de Claude, il n'aurait pas conquis le grand prix d'agriculture qui lui a été décerné à l'exposition universelle. Les 200,000 ou 300,000 écus de rentes que possèdent les Borghèse, les Doria, les Rospigliosi, les Massimi, que seraient-ils dans la résurrection agricole immédiate d'un pays entier? Une goutte d'eau jetée aux sables du désert. Il y a plus, ces 200,000 ou 300,000 écus ne sont pas disponibles, l'emploi en est fixé d'avance; le budget de l'année est tel qu'il emporterait avec la rente une partie du capital, si le capital était mobilisable, ou si l'on ne s'imposait des privations. Il n'est pas d'état grevé de charges comme le sont les principautés des patriciens de la Rome moderne. Couvens à entretenir, dotations à continuer, pensions à payer, œuvres pies à pourvoir, villas à replâtrer, à ratisser, à tondre, grand train à tenir, domesticité multiple à soudoyer : il y a de quoi effrayer les envieux mêmes. Mieux vaut être pauvre d'un petit avoir non grevé que riche comme ces princes. Il n'est pas besoin de leur supposer des vices brillans, ni le goût du jeu, pour comprendre qu'ils n'aient rien à consacrer à l'amélioration agricole de leurs domaines. On les sent même très embarrassés par l'entretien de leurs villas et de leurs palais; plus d'un s'ingénie à en sous-louer ce qu'il peut. Le public jouit trop de leurs villas pour avoir le droit de leur faire des reproches, et on peut dire sans ingratitude que, si les constructions y sentent un peu la ruine, si les bosquets et les pelouses y sont moins bien en ordre que la ferme d'un gentleman anglais, la faute en est non pas à eux, mais au régime dont ils sont les plus éclatantes victimes.

En effet le majorat, qui jusqu'au changement de régime les conservait riches en apparence, est aussi ce qui les a en réalité appauvris. Si vous demandiez : à qui ces bois, ces près, ces oliviers? et qu'on vous répondît : au prince X..., il n'en fallait rien croire avant examen; le prince X... pouvait bien n'en avoir que la nue propriété. Des erreurs de conduite avaient fait confisquer ses rentes par les créanciers; ce somptueux seigneur vivait de misère, la chronique parle d'aumônes qu'il recevait sur le modeste budget du saint-père. Vous vous étonnez, vous demandez pourquoi il ne vendait pas un coin de ses domaines; il eût payé ses dettes et se fût retrouvé riche après cela. Oui, mais le majorat, mais la législation pontificale! Jusqu'à ces derniers temps, cette combinaison élémentaire ne se tolérait que par exception et sur autorisation motivée du pape même. A plus forte raison ne pouvait-on pas vendre une partie de son champ pour mettre l'autre en valeur. En rencontrant un de ces titrés, vous étiez tenté de lui dire : — Mon prince, vendez donc la moitié de ces domaines qui ne vous imposent que des charges et créez des

fermes-modèles; au bout de dix ans, vos revenus auront triplé. — Il vous eût répondu fièrement : — Je suis prince et possède un majorat. — Le fait est que le majorat le possédait.

A cela, nous l'avouons, il y avait des compensations heureuses, non pour lui, mais pour le public. Si les princes avaient pu se défaire de leurs beaux tableaux, c'est à Saint-Pétersbourg ou à Munich qu'il faudrait aller les admirer; si leurs splendides villas eussent été facilement aliénables, les touristes ne s'y promèneraient pas comme chez eux, à l'ombre d'une hospitalité qui n'a pas d'exemple chez les roturiers parvenus. La terre aurait repris alors ses droits, et les possesseurs d'un dixième ou d'un vingtième de royaume ne seraient pas de petits rentiers, obligés de baisser pavillon devant les valets de la finance européenne. La terre eût repris ses droits, c'est-à-dire qu'elle fût revenue à qui peut la faire valoir. C'est ce qui ne manquera pas d'arriver sous la législation italienne. Le désert reculera devant le capital envahisseur; la vie reparaîtra avec la libre richesse là où la misère somptueuse a perpétué la mort.

Qu'en Angleterre, où la grande propriété n'exclut ni la richesse mobilière, ni l'esprit d'entreprise, ni l'instinct du progrès, il soit possible de féconder de grands domaines, on se l'explique aisément. Transformez le prince romain en lord anglais, on espérerait peut-être; mais on ne peut rien attendre de qui s'est laissé étioler soi-même. Quelqu'un a dit : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » Au reste, les capitaux mêmes du lord anglais perdent une partie de leurs avantages quand il s'agit de propriétés en Irlande, car en Irlande il n'habite pas, donc il améliore peu. Le prince romain habite la capitale, par courts intervalles sa villa, jamais ses terres. Absent et besoigneux, il en tire au plus vite ce qu'il peut, sans jamais rien leur donner.

Ce que les princes romains ne voulaient, ne savaient ni ne pouvaient faire, les moines, les prêtres, les religieux de tous ordres, étaient encore moins propres à l'entreprendre. Le froc est brouillé avec le travail matériel : ce n'est point là d'ailleurs ce qu'on en attend. Créer des assolemens, composer des engrais, utiliser le semoir suisse, telle n'est pas l'affaire des prêtres. Ce n'est pas qu'ils ne soient intelligens et parfois instruits, mais la terre et ses biens ne semblent guère devoir entrer dans leurs attributions. Il est étrange que malgré cette incapacité naturelle ils n'aient rien si à cœur que de s'approprier le sol et de devenir possesseurs de biens-fonds. Dans le patrimoine de Saint-Pierre, il fallait donc s'attendre à trouver la mainmorte ecclésiastique. Si tout le pays n'était pas déclaré bien de l'église, il faut voir là une simple condescendance pour les anciens possesseurs, considérés du reste comme vassaux du saint-siége, et surtout pour ces princes romains, issus la plupart de familles

pontificales. De temps à autre, paraissaient d'ailleurs des décisions qui revendiquaient le droit de toute-possession de la part du saint-siége. C'est ainsi qu'en 1867 un acte émané de Mgr de Witten menaçait de confisquer les biens meubles, et mettait le séquestre sur les immeubles de tous ceux qui avaient trempé dans le mouvement garibaldien; le considérant du décret portait qu'il était juste de dédommager aux dépens des coupables ceux qui avaient souffert de la secousse politique. Cette menace est restée sans exécution, on le conçoit : le décret même n'obtint qu'une publicité restreinte; mais l'on voit que le gouvernement pontifical se croyait le maître de la propriété foncière.

Si le saint-siége, au lieu de confisquer tous les usufruits à son profit, s'est contenté d'un médiocre droit d'investiture pour la propriété privée, il n'en est pas moins vrai qu'une forte partie de la propriété dans les états du pape est encore désignée sous le nom de commune, c'est-à-dire qu'elle appartient à des communautés, et qu'elle constitue des *bénéfices* en faveur des princes de l'église, cardinaux, évêques, abbés, généraux des ordres religieux. Ajoutez à cela les chapitres des grandes basiliques, les diverses sociétés dites charitables, les administrations des hospices, les congrégations bienfaisantes, qui toutes, par donations surtout, se trouvent riches de biens-fonds immenses. San-Pietro dans la première catégorie, Santo-Spirito dans la seconde, passent pour être des plus opulentes.

Ici, comme pour les princes romains, nous devons dire que c'est une richesse plus apparente que réelle. Les revenus sont limités par le mauvais état de l'administration, par l'impuissance bien connue de la mainmorte, par l'abandon notoire du travail agricole. Les apologistes contemporains des institutions cléricales se sont enhardis jusqu'à plaider la cause du monachisme actuel en exhumant les mérites du monachisme passé. On a rappelé que certains ordres religieux avaient contribué au défrichement de l'Europe après les destructions des barbares. Hélas! les temps sont bien changés; nous avons visité bon nombre de couvens de tous les ordres, en Italie surtout; il ne nous souvient pas d'en avoir vu un seul dont le jardin fût quelque peu bien tenu. Les herbes folles et les orties poussent comme chez elles autour de ces retraites où s'endort l'indolence de tant d'hommes vigoureux. Si l'on y compte quelques frères jardiniers, je les soupçonne d'être peu aidés des autres et plus jaloux de leur repos que du bon ordre de leurs plates-bandes. La plupart des couvens font cultiver leur jardin à prix d'argent par des paysans.

Si même un étroit potager souffre de la négligence et de la mollesse monacales, que voulez-vous que deviennent des biens-fonds,

des domaines immenses confiés à ces mains inertes ou inhabiles? S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que tout cela rapporte encore quelques revenus avec de tels maîtres, — et ce n'est qu'à la condition d'être exploité, géré par d'autres : pour les biens de ville les avocats, pour les biens ruraux les tenanciers à ferme, qu'on appelle ici « marchands de campagne. » Je ne sache que les vignes qui soient exploitées directement par les ordres réguliers ou séculiers, quand elles sont dans un rayon rapproché de la ville ou du couvent. Portez-vous sur les coteaux qui avoisinent Rome ou suivez l'aqueduc de l'Acquafelice, vous y trouverez quelques vignobles tant bien que mal tenus; beaucoup sont de mainmorte, qui à saint Giacomo, qui à saint Domenico, qui à tel autre saint. Un paysan les cultive; payé à tant par mois, mais engagé à l'année à titre de contre-maître responsable, il loue des ouvriers au compte de l'administration. Il reçoit les visites plus ou moins fréquentes d'un ou de plusieurs frères surveillans, qui se montrent surtout à l'époque des vendanges. Ce chef travailleur à gages mesquins, sans capital, sans intérêt dans l'entreprise, suit naturellement une routine appauvrissante. De là ce résultat, assez digne de remarque, que les vins les plus recherchés des anciens Romains, liquides généreux et pleins de qualités naturelles, sont si mal récoltés qu'ils ne peuvent pas être conservés longtemps; ils ne se prêtent pas tels quels à l'exportation. Les vins sucrés de Marino se transforment en vinaigre, et tels nectars dignes de Marsala ne se consomment qu'au jour le jour, à la barrique, sans qu'on ait songé à les emménager pour les mettre en bouteilles. Les propriétaires sont réduits à les faire vendre en boutique par leurs propres agens, dans les rues de Rome, au détail, sous le titre de *vini padronali*. Ainsi de tout le reste. La condition la plus favorable pour les ordres religieux, c'est de louer leurs domaines aux laïques moyennant une rente fixe. Que sont ces entrepreneurs tenanciers ou *mercanti di campagna*, qui presque seuls représentent la classe agricole dans l'*agro romano?* C'est ce qu'il importe de bien comprendre. Ce sont gens de la classe moyenne, plus citadins que ruraux, riches de quelques capitaux disponibles et d'un esprit d'entreprise souvent très hardi. Ils sauvent le pays d'un complet abandon, peuplent le désert de troupeaux, et font croître le peu de blé que consomme la population clair-semée. Les *latifundia* que leurs propriétaires livrent ainsi au *mercante di campagna* peuvent se diviser en trois sections principales : la *macchia* (bois), la *pastorizia* (pâture), la *tenuta* (ferme). A proprement parler, celle-ci peut embrasser les deux autres, mais elle suppose quelques labours.

## II.

La *macchia* ne manque pas d'étendue. La grande propriété ne va pas sans des bois; elle en pourrait tirer un bon profit, si les débouchés étaient plus faciles et la vente plus assurée. Le bois est cher à Rome ; il le deviendra bien plus quand la population augmentera et qu'elle s'y chauffera autrement qu'avec ses misérables pots à braise. Pourtant les forêts ne rapportent presque rien à leurs propriétaires dans l'*agro romano*. La raison n'en est pas seulement dans l'insuffisance des moyens de transport, elle est surtout dans ce fait incroyable : les forêts romaines ne produisent rien ou presque rien. Ne vous en prenez pas au sol, n'accusez pas la nature; si on la laissait maîtresse, nous aurions ici la forêt vierge et une luxuriante végétation. A qui donc s'en prendre? A une légère erreur dans les mœurs rurales : chez le saint-père, on n'avait pas établi une distinction bien nette entre forêt et pâturage. Les deux mots sont ici presque synonymes, et l'on y appelle simplement le bois *una macchia*, une tache dans la prairie. L'expression est pittoresque, mais de plus elle est exacte. Ces arbustes rabougris que les bestiaux ont tondus et les pâtres cent fois rognés ne font guère de loin l'effet que de grandes herbes qui dépassent un peu les autres. Vus dans la rase campagne, ils font tache au milieu des herbes folles.

Les propriétaires sont trop loin pour avoir des prétentions sérieuses à la surveillance; les fermiers sont dans le même cas, puisqu'ils habitent la ville pour la plupart. Leurs baux sont rarement assez longs pour qu'ils aient intérêt à donner au bois le développement nécessaire et à mettre la *macchia* en coupe réglée. Nous verrons qu'ils en tirent un profit plus immédiat en les livrant à leurs bestiaux.

Bref, c'est l'abandon, le désordre, l'incurie, qui ont paralysé cette force vive et diminué, sinon détruit, cette précieuse ressource. Pas même l'idée d'un aménagement des bois; tout va au hasard, comme les charbonniers, les bœufs, les moutons et les chèvres veulent bien que tout aille. Malheur surtout aux arbres isolés : quels qu'en soient l'âge et le prix, il faut qu'ils soient détruits tôt ou tard; voyez plutôt ces gros troncs noircis qui semblent des rocs volcaniques sur les vastes pelouses : ce sont les restes de robustes chênes que l'on a tout simplement incendiés, les racines et les pieds tordus en demeurent comme pièces de conviction dans ce procès de barbarie. Questionnez les pâtres sur l'essence de ces autres troncs dénudés : ce furent des chênes-liége, vieux de cent ans au moins; tandis que, pour alimenter leurs feux en plein air, *vaccari* et *peco-*

*rari* les ont dépouillés de leur chevelure de feuillage et de leur pelure de liége; le buste, gris et haché, est seul debout, défiant la paresse des dévastateurs. Pourtant qui n'a entendu dire que la végétation assainit un pays, qu'elle contribuerait à diminuer la *malaria*, qu'en plantant un désert on en bannirait la mort? Cette opinion est l'exagération d'un fait vrai. Bien des forêts luxuriantes de la côte sont précisément l'asile de la fièvre; mais que penser de ce préjugé si répandu dans les états de l'église qu'un arbre est chose malsaine, qu'on risque de se refroidir à son ombre et d'y prendre la fièvre!

Des individus isolés passons à la *macchia*. Cette masse de broussailles parsemées de clairières, ce pêle-mêle d'arbustes toujours verts, chênes, lentisques, arbousiers, pourquoi tout cela ne grandit-il point? Demandez-le aux pâtres de ces régions abandonnées, avec leurs jambes enveloppées de poil de chèvre et leur houlette de six pieds; ils vous répondront en vous montrant, par-dessus la ligne des feuillages ondulans, de longues cornes qui surmontent des têtes inquiètes, des yeux aux aguets; ce sont leurs grands bœufs noirs ou gris, farouches et peu rassurans. Ils sont poétiques sous leurs armures énormes, ces sauvages dévastateurs de bois; mais aussi ils sont bien maigres sous leur manteau argenté. Que peuvent-ils trouver à paître à travers ces branchages qu'ils font craquer sous leurs bonds? Des feuilles et de jeunes pousses; or, si le régime leur va peu, les bois qu'ils foulent, brisent et tondent sans pitié ne s'en portent pas mieux. On se demande même comment un seul arbuste peut résister à ces épreuves.

La nature est souple dans sa fécondité; trouvant les quadrupèdes si voraces, elle a donné naissance à des plantes si peu friandes que les bœufs ont bien dû leur laisser place au soleil. Les arbustes de plus noble essence, déformés par tant d'assauts, se hérissent de pointes, se contournent, se démènent; leur ombre abrite des venins, leur pied porte des parasites amers; d'âcres plantes bulbeuses leur disputent les sucs nourriciers, des euphorbes au lait meurtrier envahissent le sol. Comment l'arbuste deviendrait-il un arbre? Le bœuf lui a coupé la tête, le mouton dévore les basses branches; ce que les deux premiers n'ont pu lui prendre, la chèvre le lui enlève sans pitié, l'écorce même y passe.

Telle étant la destinée commune de la majorité des bois dans le Latium, il y a lieu de se demander comment il se fait que la peinture rencontre précisément dans ce pays les plus beaux modèles d'arbres à imiter? La raison en est simple : c'est que tantôt un pape a sauvegardé quelques ombrages aux abords du château, à Castel-Gandolfo par exemple, tantôt un neveu de pape a voulu se créer une villa splendide où trouver la fraîcheur en pleine canicule. Et comme tout

est séculaire en ce pays, le bien ainsi que les abus, certains arbres ont obtenu le privilége de se développer plusieurs centaines d'années, tandis que leur essence semblait maudite dans le reste de la contrée. Il y en a de 8 mètres de tour que la foudre seule a le droit d'ébrancher; mais ceux-là sont des nobles qui ont eu le bonheur de naître en terre princière. On dit que les princes Chigi se sont fait, de père en fils, une loi de ne jamais abattre un arbre sur leurs domaines. Aussi allez visiter leur villa de Larizia ou leur forêt de Castel-Fusano, et vous serez émerveillés de la beauté sauvage de ces géans qui de leurs bras noueux bravent les âges et narguent les exploiteurs. Chênes de toutes essences ou pins arrondis en dômes, ils ne ressemblent pas à ces échantillons travaillés que nous fournissent nos forêts de l'état. Jamais ils ne furent ébranchés; on ne les a pas fait monter en futaies régulières. Mouraient-ils, ils pourrissaient sur pied. Cette prodigalité de grands seigneurs ne manque pas de poésie; pourtant quelles inconcevables conditions économiques cela ne suppose-t-il point? Un peuple moderne, une nation qui veut vivre, peuvent-ils se contenter de ce grandiose *lascia stare?* Heureux quand le feu ne vient pas, sur des centaines d'hectares, consumer le peu qui reste des mâquis. Le mauvais vouloir intéressé ou la sottise d'un pâtre suffisait pour amener de tels désastres dans un pays où la surveillance, presque nulle, ne se faisait guère que par d'anciens repris de justice travestis en gardes forestiers. C'est ainsi qu'il y a quelques années, si je ne me trompe, le duc Grazioli vit incendier bonne part de ses bois aux environs d'Ostie. Le feu est souvent pour le berger un système de défrichement expéditif — et coercitif. A la forêt détruite succède alors un pâturage tel quel, où les repousses le disputent à l'herbe.

La *pastorizia* est ici le mode d'exploitation auquel on subordonne tout le reste. De la mer aux montagnes, les bergers règnent en souverains par leur rôle plus que par leur nombre. Comme les grands personnages, ils ne se prodiguent point. La campagne se peuple non pas d'hommes, mais de bêtes; encore y sont-elles plus clair-semées qu'une exploitation normale ne le comporterait. Ces grands bœufs gris au cornage immense appartiennent à une race osseuse introduite par les Huns, exactement semblable aux animaux dits hongrois, que l'invasion a promenés à travers nos provinces de France. Propre au travail, elle semble le contre-pied du durham pour la chair; elle s'accommode à merveille de l'état demi-sauvage dans lequel on la laisse. Une étable est chose absolument inconnue pour ces pauvres bêtes. Nées au milieu du mâquis, elles y grandissent presque seules, s'y multiplient à leur tour, et ne sont un peu apprivoisées qu'au moment de la lactation. Des troupes de chevaux velus comme des ours vagabondent, et cherchent leur maigre vie sans autres trouble-

fête que les oiseaux de proie qui passent et repassent en quête de quelque immonde pâture. Des bandes de buffles se vautrent d'un air farouche dans les marécages, et font penser aux jungles de l'Inde, leur premier berceau. Ce sont eux qui donnent un peu d'écoulement aux ondes malsaines des canaux, dans les Marais-Pontins, par l'agitation qu'ils produisent dans la vase. Enfin des troupeaux de moutons parcourent les coteaux élevés et les côtes arides.

Or tous ces bestiaux sont la propriété des *mercanti di campagna*. Dans les environs de la capitale et partout où ils le peuvent, ceux-ci parquent tant bien que mal leurs animaux entre des barrages grossiers, dont les longues lignes droites interrompent à peine la monotonie du paysage. Ces barrières sont leur œuvre, presque leur seule création locative; parfois ils les font de compte à demi avec le propriétaire. Pieux et barres durent un peu plus d'un bail, une quinzaine d'années environ; c'est la seule trace de la présence de l'homme. Point d'abris; par tous les temps, on vit *sub Jove :* nuits froides et jours chauds, le bétail supporte tout cela. Telles sont les coutumes, résultat à peu près forcé de la dépopulation de l'*agro romano*. N'est-il pas curieux de trouver jusqu'aux portes de la capitale du monde chrétien une image aussi exacte de l'ancienne Scythie ou de l'actuelle Ukraine? Si les barbares du nord, en envahissant l'empire romain, s'étaient proposé d'y importer leurs mœurs et une ressemblance de leur patrie, ils n'auraient pu mieux réussir. A ce parallèle ne manque pas même l'image dégénérée du Cosaque ou du Tartare. Les agens et les pâtres employés par les marchands de campagne, ce sont ces demi-barbares que vous voyez traverser les solitudes, montés sur leurs poulains sans ferrure, ou ces satyres peu récréatifs qui, vêtus de peaux de bouc, vous regardent arriver d'un œil curieux. Quoiqu'ils vaillent mieux que leur apparence, ne leur adressez pas la parole, s'ils passent sans saluer; ils ne vous répondraient que par monosyllabes, d'un ton bref et bourru. Leur figure sévère n'est pas faite pour le rire. Ce qu'il y a de romain sous ces barbes noires ou fauves semble remonter au temps de Romulus et de Brutus l'Ancien. Hommes énergiques du reste, qui soutiennent avec leurs cavales indomptées des combats souvent périlleux, dont ils sortent vainqueurs par le sang-froid et l'adresse. En effet, l'état demi-sauvage étant celui de leurs chevaux, ceux-ci se laissent à la rigueur grouper et pousser çà et là par les pâtres; mais nul, pas même le *cavallaro*, ne pourrait les toucher, tant ils sont farouches. C'est avec un hennissement de colère et un cabrement subit qu'ils éloignent les téméraires. Ainsi jamais l'étrille ne les nettoie; à peine acceptent-ils quelques provendes jetées sur la terre nue aux jours de disette. Les chevaux des *llanos* ou des savanes américaines ne s'élèvent pas autrement. Aussi faut-il une

dextérité et une hardiesse singulières pour les dompter, vers l'âge de quatre ans, quand le moment est venu de les utiliser. Les *cavallari* romains méritent certainement une plus notoire réputation; on acquiert des qualités spéciales dans cette existence primitive. Cela vaut bien une visite aux *tenute* où l'on dresse des chevaux.

Rien d'intéressant comme de voir les dompteurs, montés sur leurs dociles coursiers, armés d'une longue houlette qui ne serait pas inoffensive dans leurs mains, chasser devant eux le troupeau bondissant, hennissant; puis tout à coup en détacher l'étalon qu'ils ont choisi de l'œil parmi les autres, le pousser, malgré les bonds qu'il fait pour se dérober, jusque dans un parc réservé dont la barrière se ferme sur lui. Quand l'animal s'est un peu calmé et qu'il commence à se résigner à son emprisonnement, le dompteur descend de cheval, saisit un lacet, le lui lance adroitement au cou. L'autre bout de la longue lanière, préalablement enroulée au tronc d'un arbre fourchu planté au milieu de l'enceinte, va reprendre par la croupe l'animal qui se débat, le retient captif, le paralyse. C'est le moment choisi pour lui passer un licol du bout d'un long fouet. Le voilà retenu d'une manière moins dangereuse; mais le toucher de la main serait impossible. Comment l'habitue-t-on à se laisser approcher? Avec le manche du même fouet qu'on lui passe et repasse rudement sur le corps jusqu'à ce qu'il ne frémisse plus au contact, qu'il ne bondisse plus sous cet étrange massage, qu'il n'écume plus de colère ou de peur. Alors seulement on lui lâche un peu la longe; il galope en tout sens, se cabre, rue, s'arrête, regimbe. Il n'y a qu'une manière de lui apprendre à marcher à galoper au commandement, c'est de le battre à grands coups de fouet, impitoyablement, jusqu'à ce qu'il sente une volonté plus énergique que la sienne. C'en est assez pour un jour. On le relâche, quitte à reprendre ce rude exercice la semaine suivante, avant qu'il ait oublié la leçon. Peu à peu ainsi on l'habitue à se laisser toucher, seller, brider. S'agit-il simplement de panser la blessure d'un poulain sauvage, on emploie de même le lacet, dans le même parc, pour terrasser l'animal.

L'éleveur de bœufs sauvages court presque autant de danger que le *cavallaro*, et déploie une dextérité souvent surprenante. Sa pauvreté égale son ignorance. C'est bien l'homme amoindri, tel qu'il convient aux aristocraties et aux théocraties de le posséder, apte seulement à quelques grossiers labeurs indispensables au maître, mais nul sur tout le reste. Dans la plaine, dans les marais, nous n'avons pas vu d'autre indigène que celui-là. Lequel de nos obscurs paysans voudrait changer avec lui? Certes nos ruraux sont loin de jouir du bien-être normal, mais le plus pauvre a son toit, son lit, se nourrit d'une façon régulière sinon substantielle, est

soutenu, soulagé, soigné plus ou moins. Quelle différence enfin entre cet état, tout mesquin qu'il puisse être, et la condition du pâtre romain, demi-vagabond qui couche dans les cavernes comme un troglodyte, sans se déshabiller, ou qui s'installe dans les murs dégarnis de fenêtres de quelque villa détruite, de quelque ferme abandonnée! Regardez d'un côté nos bergers normands, si bien choyés à la ferme du maître, si grassement payés au bout de chaque terme, si tranquilles dans leur vie régulière, aidés de chiens qui font avec intelligence toute leur besogne, abrités par la hutte roulante qui, bien close, leur sert de maison d'été, ou par la bergerie proprette où chaudement ils sommeillent l'hiver; puis songez à ces misérables *pecorari* romains, vêtus de guenilles ou de peaux de bêtes, nourris l'hiver exclusivement de pain et de fromage, l'été d'une soupe nauséabonde dont l'huile rance, le sel et l'eau font tous les frais, soldés souvent de 15 à 20 *paoli* par mois (de 7 fr. 50 à 10 fr.), et couchés, quand ils sont de garde, au milieu de la plaine nue, sous une hutte de roseaux haute d'un pied et demi, longue de quatre! Leurs chiens farouches ne les gardent que du loup. Les bergers eux-mêmes doivent courir autour du troupeau pour discipliner les brebis indociles. Leur houlette est une longue trique, et le couteau leur *ultima ratio*. Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui leur manque pour se civiliser. Nous avons eu l'occasion de constater que les bergers de moutons (*pecorari*) apprennent à lire pendant leurs longs loisirs; les vieux servent de maîtres aux jeunes. Mais, hélas! ils n'ont pas d'autres livres que l'almanach de Barbanera ou les légendes de saints les plus étranges. Ajoutons que cet état de sauvagerie n'est pas précisément volontaire. La pénurie n'est pas le résultat de l'abandon ou de l'inertie. Il y a déploiement d'intelligence et même ingénieuse organisation dans cette existence pastorale. En traversant l'*agro romano*, on remarque des cônes qui, disséminés comme des points dans le pacage nu, ressemblent à des meules de foin ou à des huttes de sauvages. Ce sont ou des monceaux de fourrage ou des habitations, selon la nature du troupeau. Auprès du gros bétail, si exposé aux disettes, quelques meules servent de ressources pour les temps de pénurie absolue où la terre ne peut plus nourrir ceux qu'elle porte. Auprès des bêtes à laine, ce sont des asiles pour la nuit où le chef en second du troupeau, sa femme quelquefois et ses bergers se retirent le soir, font leurs fromages et mangent aux jours mauvais. Une vingtaine de hautes perches fichées en terre et réunies par le sommet en forment la charpente; des tiges de maïs ou des bruyères en fournissent la couverture. Voilà pour l'extérieur: un cône parfait surmonté d'une croix; l'intérieur ne manque pas non plus d'un certain pittoresque.

Tout le pourtour de cette enceinte ronde est subdivisé à hauteur

d'homme en petites couchettes superposées comme les cabines d'un navire. Rarement la ménagère y prend place, et dans ce cas une simple claire-voie lui sert de rempart. Au-dessous, on entasse les ustensiles du métier, les fromages de la semaine, les provisions de la petite bande, les hardes de la colonie, les harnachemens des chevaux. Suivant l'importance du troupeau, le personnel s'accroît. Ordinairement chaque patron ou sous-locataire de l'herbage (le premier étant le marchand de campagne) a sous ses ordres une dizaine de *pecorari*. Un seul homme peut garder jusqu'à deux cents moutons, mais pour traire les brebis il faut un personnel plus nombreux. Les quelques gouttes de lait substantiel que donne chaque bête sont précieusement recueillies dans des vases, puis versées dans le grand chaudron qui occupe le centre de la *pagliara*, posé simplement sur deux pierres servant de foyer. Tandis que la fumée s'échappe comme elle peut par la porte entr'ouverte ou s'amoncelle plus dense au sommet du cône, le riche *caseum* (*ricotta*) se coagule; on le verse ensuite dans des formes de bois rond plus ou moins grandes. Celui qui n'a subi qu'un instant la cuisson se mange frais; lorsqu'on veut obtenir une conservation plus longue, on prolonge l'action du feu. Il se produit ainsi un fromage épais qui pèse parfois un demi-quintal. Le sel et les soins préservent ces grosses masses de toute corruption. Les bergers s'empressent de les vendre, tant pour éviter l'encombrement que pour assurer leur précieuse récolte contre tous les risques. Le défaut de sécurité exposait autrefois les chefs *pecorari* aux rançons des bandes, heureux quand ils en étaient quittes pour quelques moutons. S'il se fût plaint à la police, le *capopastore* eût vu saigner tout son troupeau, et n'eût eu qu'à bien se tenir lui-même. Armer ses hommes? hélas! combien d'entre eux ont fait partie des bandes à l'occasion! Nous avons reçu à cet égard des confessions étranges. L'incohérence des ordonnances de la police pontificale désarmait les populations, mais laissait des fusils entre les mains des nombreux déserteurs napolitains ou romagnols qui venaient exercer quelque métier rural dans les domaines du saint-père. Bien accueillis par celui-ci, ils lui payaient en brigandages leur dette de reconnaissance.

Quels progrès pouvait comporter un tel état de choses? Réduits à ne garder aucune valeur dans leurs exploitations au désert, contraints de bien dissimuler leur argent comme d'écouler au plus vite leurs produits, forcés eux-mêmes à des compromis démoralisans avec les coureurs suspects et les subalternes douteux, on conçoit qu'ils ne songeassent guère à l'amélioration de leurs troupeaux, au perfectionnement de la laine. La misère seule était ici une garantie de sécurité. L'étude attentive des conditions économiques et sociales dans lesquelles osaient vivre ces pauvres patrons, entrepreneurs,

condamnés à ne jamais laisser voir leur aisance, nous a rappelé un souvenir poignant recueilli jadis au centre de la Sicile. Dans une vallée solitaire, à quelque distance de Lercara, nous trouvâmes une pauvre mère étendue devant la porte de sa cabane, pâle et gonflée par la fièvre, à côté de trois enfans non moins jaunis et bouffis par la maladie. En visitant son misérable réduit, nous lui demandâmes pourquoi elle ne mettait point de paille dans sa couchette : « Si nous avions l'air moins misérables, répondit-elle, on nous viendrait voler ! » La crainte manifestée par cette misérable créature était celle de bien des habitans de l'*agro romano*. L'honnête ambition du travailleur était dès lors arrêtée net. Tout progrès améliorant suppose sécurité. De ce côté-là du moins, le nouveau régime amènera des changemens incontestables.

Ce qui complique ici pour la classe des bergers les conditions d'existence, c'est l'obligation où ils sont presque tous d'émigrer deux fois par an de la plaine à la montagne, du Latium à la Sabine, c'est-à-dire, naguère encore, des états de l'église au royaume d'Italie. C'était chose grave de résider ainsi sur la frontière de deux pays ennemis. Depuis 1860, la plus lamentable comédie, mêlée de tragique, se jouait sur les limites des deux états, tant au détriment qu'avec l'aide des bergers. Les coureurs de montagnes avaient un pied dans chacun des deux royaumes hostiles. Poursuivis dans l'un, ils se réfugiaient dans l'autre; fort longtemps ils ont été accueillis comme défenseurs de la légitimité (de François II) par la gendarmerie pontificale elle-même. Plus tard, celle-ci ne fut plus maîtresse de réformer ses anciens alliés; il eût été heureux que, pendant l'occupation française, nos troupes elles-mêmes n'eussent jamais été contraintes de jouer en rougissant un rôle de protecteurs dont les guérillas de François II savaient trop bien profiter.

Pourquoi sont-ils obligés d'émigrer ainsi deux fois par an? Pour la même raison qui forçait Abraham ou Loth à changer de pays : quand tout est dévoré par la sécheresse, quand l'herbe a fait place à un sol pelé, rougi, brûlé jusque dans ses entrailles, quand les troupeaux se groupent haletans, et que les animaux amaigris tirent la langue avec détresse, il faut bien les acheminer vers ces monts voisins dont les neiges fondues ont été remplacées par des pacages verdoyans. Là les pauvres animaux s'engraissent un peu, là bondit la chèvre agile, là ruminent les agneaux que le printemps a vus naître dans la plaine; mais la montagne est vite dévorée à son tour, les coteaux se pèlent, les feuillages tombent, le froid arrive, l'Apennin reprend ses frimas, il faut redescendre dans l'*agro romano*. Le berger s'en fait un plaisir, car il a les mœurs des nomades. La transhumance est devenue un besoin pour lui, et puis, dit-il, il est encore mieux dans le bas pays si désert que dans ses monta-

gnes natales. Il y a moins de peine, y vagabonde mieux, y souffre moins du froid, et, s'il laisse sa famille au pays, il retrouve dans l'*agro romano* des loisirs et de chaudes solitudes qui conviennent à son humeur indépendante. Cet état de choses est une institution qui se perd dans la nuit des temps. Tous les troupeaux de menu bétail émigrent ainsi; presque tous les troupeaux de bœufs et de chevaux en font autant.

De la transhumance découle une conséquence économique regrettable, l'impossibilité pour les exploitans de s'approprier la jouissance du sol d'une façon permanente et de l'améliorer. Établis en nomades sur la plus grande partie des terrains vagues, ils ne sauraient avoir la prétention ni même l'idée de les débarrasser des ronces ou des chardons. Tout au plus, quand les herbes adventices sont sèches, se donnent-ils la peine d'en abattre les tiges mortes à coups de longue verge. Qui a la fantaisie de vérifier la prophétie biblique n'a qu'à se rendre dans l'*agro romano* en saison opportune : la terre n'y produit guère que des chardons. Cette plante y arrive à des proportions qu'on ne saurait craindre ailleurs. La sécheresse, il est vrai, la tue et la livre aux pieds des troupeaux, qui la brisent; cependant la racine s'en conserve précieusement, et chaque printemps en voit ressortir de terre la tige plus drue et plus hardie. La campagne appartient aux graines volantes, aux légers duvets qui se ressèment d'eux-mêmes. La fougère, certains joncs marécageux, le pissenlit, la ronce, disputent le terrain au chardon, leur maître. Une plante plus gracieuse, mais non moins vivace, absorbe les espaces le plus naturellement fertiles : c'est une sorte d'asphodèle dont la vitalité est désespérante partout où la charrue n'en a pas raison. Ses belles tiges fleuries transforment la campagne en une neige rosée, tandis que ses bulbes multiples s'assimilent les entrailles du sol. Rien de plus charmant : il y a de quoi égayer même la solitude; toutefois pas un animal ne peut toucher à cette plante, et l'industrie seule a essayé d'en retirer des produits chimiques. N'est-il pas désolant de voir perdre au cœur même de l'Italie des terrains propres à nourrir de nombreuses populations?

Qu'on se figure l'espace qu'il faut dans ces conditions d'abandon pour élever les troupeaux sous un ciel si peu favorable aux pâturages! Si chez nous, en bonne agriculture, on s'efforce de nourrir une tête de gros bétail par hectare, sans préjudice des cultures normales de blé, de colza, de lin ou d'autres produits, ici, où on ne récolte que peu de grains et pas de plantes industrielles, il faut environ 4 hectares pour l'entretien d'un cheval ou d'un bœuf. C'est du moins la notion que nous avons pu recueillir sur les rapports vagues des pâtres et des exploitans, on ne calcule à Rome que par

à peu près, et pourtant le fond de l'*agro romano* est incomparablement meilleur que la majorité de nos terrains. Le tort, c'est de lui demander de produire ce qui ne réussit bien qu'en Normandie ou en Angleterre, de l'herbe. On exploite des plaines arides comme si c'étaient les monts ou les vallées des Alpes, on exige du vert là où six mois de l'année il ne peut y avoir que du sec. Il n'en peut résulter que des dommages au point de vue économique. Pourquoi attendre des graminées sur les pentes destinées au figuier? Aussi, au lieu de prés, a-t-on de simples pacages. La distinction n'est pas subtile, elle n'est que trop réelle pour le bien du pays. Un pré, nous le savons, est chose aussi productive et bien moins onéreuse qu'un guéret, mais encore faut-il mettre chaque chose à la place sous peine de pertes incalculables. Le sol de Rome a une grande valeur latente qu'il serait sage de faire sortir du sommeil; il ne souffre que d'une stérilité d'occasion.

Il est vrai que deux fois par an, après les pluies, les pacages reverdissent de manière à faire croire que l'herbe est là dans sa vraie patrie; mais un homme expérimenté en ces matières ne peut se faire illusion sur la composition médiocre des pâturages romains. Les graminées y sont trop rares, les légumineuses fort espacées; il y a plus de vides entre chaque plante que d'espace occupé par les plantes elles-mêmes. Celles-ci ne *tallent* pas assez; au printemps, elles montent fort haut, trop haut même, puisque le pied s'en trouve appauvri, et, quand la fenaison est faite, la sécheresse tue la racine dénudée. La dent des bestiaux affamés qu'on y lâche hors de saison achève la destruction des meilleurs élémens de la prairie. La facilité des semailles spontanées, la maturité parfaite à laquelle arrivent les graines est probablement ce qui sauve le sol d'une nudité absolue. Il y aurait peut-être moyen d'exploiter ces solitudes à l'état d'herbages, mais il faudrait pour cela y semer des plantes résistantes, capables de s'approprier le terrain à la longue, comme aussi de verdir pendant la sécheresse. Le *ray-grass* est bon pour l'Angleterre, et la luzerne, le sainfoin, ne semblent-ils pas destinés aux ondulantes plaines du Latium? Or le conseil de semer des herbages ferait sourire les pâtres romains, et, à vrai dire, les *mercanti di campagna* eux-mêmes ne pourraient guère l'essayer dans les conditions de leurs baux, de leurs charges et de leur mode d'exploitation. Tels quels en effet, ces prés négligés ou ces pacages mal tenus donnaient presque le seul produit qu'il fût possible d'en tirer sous le régime de la vieille économie pontificale. Tant que le cultivateur ne résidera pas sur place, tant qu'on ne lui fournira ni bâtimens ruraux ni manouvriers établis à poste fixe, il sera bien réduit aux procédés les plus élémentaires. Nous croyons même que les

grands propriétaires n'avaient pas de meilleur parti à prendre jusqu'ici que de louer aux marchands de campagne, et que ceux-ci ne pouvaient pas non plus mieux utiliser le désert qu'en le couvrant de tous les bœufs et de tous les chevaux possibles, ou qu'en le sous-louant aux *pecorari* des Abruzzes et de la Sabine.

Ce qu'auraient pu faire les *mercanti di campagna*, c'est d'apporter plus de soins dans le perfectionnement de leurs troupeaux. Quelle que soit la difficulté de bien surveiller bêtes et gens sans résider au milieu de l'exploitation même, il était possible de ne pas laisser abâtardir les races, ou de les régénérer par la sélection et le croisement. Nous ne dirons pas de mal des chevaux romains; ils montrent des qualités naturelles très appréciables. Quelques marchands et même quelques propriétaires sont supposés élever des races spéciales qui portent leur nom. Chaque animal est marqué à la cuisse du chiffre de son maître, afin qu'il puisse être retrouvé quand les rustiques barrages des enclos n'ont pas suffi à le retenir, C'est des pâturages de Serafini que sortent la plupart de ces énormes chevaux noirs à la tête busquée, à la puissante encolure, qui traînent, sous les torsades brillantes de leurs harnais, les carrosses dorés des princes de l'église. On leur reproche un peu de mollesse; les chevaux de taille moyenne par contre ont dans l'*agro romano* des qualités auxquelles il faut rendre justice, une ténacité à l'épreuve du soleil le plus caniculaire, une résistance qui permet de franchir de larges déserts sans débrider. Par une sélection plus intelligente et des soins plus attentifs dans l'alimentation, on obtiendrait certainement avec les races du pays même des résultats rémunérateurs. Malheureusement là, comme dans le reste, il y a eu jusqu'ici un incurable abandon. Comment par exemple des animaux qui jeûnent si souvent pendant les hivers froids ou les étés trop secs pourraient-ils acquérir toute la taille et tout le développement désirables? Il n'y a que les sujets hors ligne qui puissent se vendre à des prix élevés; la majorité s'étiole, et, tout en gardant les aptitudes inhérentes à la sauvagerie, telles que la sobriété et la ténacité, ces pauvres bêtes perdent beaucoup de la valeur qu'elles auraient pu atteindre avec des soins plus assidus.

Si le mérite des *cavallari* est incontestable comme dompteurs, il faut dire aussi que les connaissances leur font défaut pour qu'ils puissent bien choisir les reproducteurs et surtout améliorer l'espèce par l'éducation. Ni le propriétaire, ni l'entrepreneur principal de l'exploitation ne mettent à leur disposition les ressources nécessaires. Les bâtimens manquent, la surveillance manque aussi, et il suffit d'une année défavorable pour réduire le plus beau troupeau à l'état de squelettes ambulans. Voilà donc encore une source de ri-

chesses qui se trouvait à moitié tarie par suite de l'imperfection des procédés économiques du pays.

Quant aux bœufs gris de race orientale et barbare, ils ne sont pas l'idéal du genre : leur charpente trop osseuse se prête mal aux besoins de la boucherie (1); mais elle s'adapte à merveille aux besoins plus grands du labour. A ce point de vue, elle peut rendre des services incalculables, et nous voici amenés à parler du peu de culture qui s'est faite jusqu'ici par ce moyen.

## III.

Les pâturages dont nous venons de parler et les bois aussi fort souvent font partie des grandes exploitations rurales qu'on appelle *tenute* (tenues), parce que les entrepreneurs ou marchands ruraux les tiennent à loyer des propriétaires. Le centre de la *tenuta* est ordinairement un vieux bâtiment auquel le nom de ferme ne peut convenir qu'imparfaitement. Lorsqu'on parcourt du regard la solitude, l'œil s'arrête çà et là sur des points gris dont on ne sait de loin si ce sont des ruines ou des fermes. Ces points sont de grandes constructions plus ou moins régulières, d'aspect féodal, élevées pour la plupart en des temps plus prospères. Des murs en glacis les font ressembler par le bas à des citadelles; souvent des grilles aux ouvertures inférieures complètent l'illusion. Beaucoup ont eu cette destination, mais les hommes d'armes en sont partis. Approchez: plusieurs de ces monumens n'ont plus de fenêtres, la porte seule est encore debout. Comme dépendance du bâtiment principal, on est surpris de trouver parfois des constructions voûtées d'époque romaine; la ruine antique sert de substruction au délabrement moderne. Entrez, si les débris et les immondices vous le permettent. En bas, les bœufs et les chevaux; au-dessus nichent des rustres, comme des oiseaux de proie dans les trous d'une tour. A quelque distance, un fenil moitié ouvert, d'où s'échappent des senteurs de fourrages entassés. Plus souvent une ou deux meules noircies à l'air indiquent l'amas de provisions. L'ensemble des cours, s'il y en a, dégage une odeur *sui generis*, mélange de fumier, de fange détrempée, de foins décomposés, de salpêtre et de plâtras, qui se sent aussi dans les faubourgs de Rome. La pelle ni le balai n'ont passé par là; telle quelle, cette masure appartient ou à un prince qui n'y mit jamais les pieds, ou à des associations religieuses qui ne s'en soucient guère.

Connaissez-vous Palo? Notre cavalerie, qui y a été casernée, ne

(1) Qui croirait qu'en ce pays de grand élevage on importait des bœufs de boucherie, tant les soins d'entretien étaient insuffisans pour produire la viande!

paraissait pas charmée de la résidence. C'est une sorte de citadelle crénelée, une bastille peu engageante d'aspect; ici et là quelques toits effondrés, — seul point habité du reste entre Civita-Vecchia et Rome. Est-ce un bourg, est-ce une ferme? C'est un grand corps dont l'âme est partie; l'âme fut l'administration de Santo-Spirito : cette célèbre et riche association chargée des hôpitaux de Rome, pour prix de ses soins aux malades, a reçu jadis toute un principauté par donations successives. Les alentours de Palo sont la propriété de Santo-Spirito; tout cela est loué aux entrepreneurs de culture, qui ont profité du voisinage du chemin de fer pour labourer quelques landes. On prétend que l'administration des hôpitaux était plus maîtresse que le pape dans ses domaines il y a quelque trente ans, qu'elle jugeait, emprisonnait et suppliciait son monde, ni plus ni moins qu'un seigneur féodal. Pour le bon ordre de l'état, la papauté a confisqué à son profit cet autre pouvoir temporel.

Passons vite, et, puisque le chemin de fer traverse ces solitudes, demandez-lui de vous rapprocher de Rome. Après plusieurs arrêts en rase campagne, stations où l'on pourrait recueillir tout au plus une paire de chevaux en guise de voyageurs, on arrive à la Magliana. L'endroit est gracieux, le Tibre y trace des méandres à travers de grands prés. Tout ce qui se détache à l'œil dans cette vallée silencieuse, c'est un amas de constructions grisâtres : — trois corps de bâtimens, dont l'un, crénelé, fut un couvent; les religieuses de Sainte-Cécilia-au-Transtevere en ont été chassées par la *malaria*, un marchand de campagne y a installé ses bouviers; — un grand fenil voûté à deux étages soutenus de hauts contre-forts, plein de plus de foin qu'il n'en faudrait à un régiment de cavalerie; — autour, des pacages pelés sur les collines, ou des prés humides au bord du fleuve. Là du moins le fermier pourrait venir souvent, puisqu'un chemin de fer le dépose chez lui; mais il semble se plaire mieux à Rome. Une épidémie lui a tué quatre cents bœufs il y a quelques années; c'est un troupeau de chevaux qu'il entretient maintenant. Grâce à l'amas de foin qu'il entasse dans son fenil, il pourrait dispenser son bétail de l'émigration pendant l'été.

Écartez-vous des voies fréquentées. Faites-vous conduire par votre voiturier à Lunghezza, à dix milles de Rome, sur un chemin de traverse entre la Via-Tiburtina et la Via-Prenestina. Le trajet est long et singulièrement solitaire à partir de *Tor de' Schiavi*. Vous vous demanderez en passant si les grottes du Cervara, sorte de carrières de tuf, méritaient bien d'être choisies, au commencement du siècle, par les artistes allemands comme rendez-vous de fête. En approchant pourtant, le paysage s'accentue. Un donjon massif se dresse derrière quelques arbres hachés, robuste et digne d'un baron bardé de fer. L'entourage en est assez verdoyant. C'est une

ferme pourtant, mais quelle ferme! Huit mille moutons paissent de ci de là, trois cents bœufs de labour attendent qu'on les soumette au joug, autant de chevaux s'élèvent à la grâce de Dieu, tout cela dans la moitié de la propriété, car ce domaine a dû être divisé en deux pour que l'exploitation en devînt possible. Vous vous attendez du moins à trouver dans les bâtimens quelque chose qui rappelle l'aisance d'une grande exploitation. Entrez, tout est nu, sans meuble, pas même de femme pour tenir cet intérieur; des pâtres ahuris, demi-farouches; un ou deux contre-maîtres de culture plus intelligens, mais tout aussi peu empressés. A grand'peine, vous faites remiser vos chevaux dans un taudis qui s'appelle écurie. Dans la cour, pêle-mêle des fumiers en désordre et des moellons éboulés; dans les corridors, les escaliers, des traces de destruction croissante, l'abandon le plus attristant. Vous voici dans une sorte de grande cuisine nue; vous demandez à manger pour votre argent. — Il n'y a rien. — Quoi, rien? vous avez du pain, pourtant? — Oui, mais il est de quinze jours, assez moisi et tout noir. — Vous avez du lait? — Non. — Comment, avec trois cents bêtes à cornes? — Ce sont des bœufs de labour; nous n'entretenons pas une vache. Rome est trop loin pour en vendre le lait. — Vous feriez des fromages. — Nous en achetons quelquefois. — En avez-vous en ce moment? — Point. — Alors donnez-nous des œufs. — Nous n'avons pas de poules. — De quoi vivez-vous donc? — *Di acqua cotta, signore* (d'eau cuite, monsieur). — Qu'est-ce donc que votre *acqua cotta?* — C'est de l'eau avec du sel et un peu d'huile, quand nous en avons. — Vraiment! et rien de plus? — On peut y mettre aussi de la chicorée.

Ce régime en dit plus que bien des descriptions. Nous ne pûmes trouver un repas où ces *cavallari*, ces *vaccari*, ces *pecorari*, passent leur dure existence. Il est vrai que les chefs n'habitent pas là, que le *ministro* même, agent principal du marchand de campagne pour la surveillance générale, doit apporter ses vivres quand il visite son personnel et sa *tenuta*. Il produit du laitage, mais indirectement, et en sous-louant portion de ses pacages aux bergers montagnards. Ceux-ci font et vendent du fromage sous leurs huttes de paille; la ferme n'en connaît rien. Cela ne passe point entre les mains de l'exploitant principal ni de ses agens directs. Il a de la viande sous forme de bœufs de travail; il élève des chevaux, et il n'a pas d'attelages.

Lorsqu'on se rapproche de Rome, vers le pont Salaro, sur l'Anio, tout près des lieux où fut Fidènes, avant d'arriver à la bicoque entourée de dix oliviers qui s'appelle encore Villa-Spada, on rencontre une petite *tenuta*. C'est un nommé Ciavelli qui, de Rome, l'exploite, si rien n'est encore changé; adressez-vous à son *massaro*

ou plutôt à son chef cavalier; si vous parvenez à le dérider, il pourra vous faire asseoir à sa table. Celui-là mange, parce que Rome est à proximité. Quelques volailles rôdent autour de son taudis. En tout cas, il peut vous offrir du lait, car il a de nombreuses vaches laitières. Lui-même n'est payé que 60 francs par mois; mais on le gratifie d'un écu à chaque bête qui se vend, et il s'en vend une centaine par an. Ses inférieurs, qu'il paie au compte du *mercante* et dont il est responsable, ne reçoivent que 10 écus l'été, 8 l'hiver; 10 hommes sont nécessaires pour 5 ou 600 bêtes, à cause des laitières qui demandent des soins. Ces soins consistent à les appeler à heure fixe autour du bâtiment à son de trompe. A demi apprivoisées par la lactation, ces bêtes accourent. Le *vaccaro* s'approche, jette un lacet autour des cornes de celle qu'il veut traire, enroule le même lacet à la jambe antérieure, de façon à forcer l'animal à infléchir la tête d'un côté. Ainsi retenue, la pauvre bête n'oppose plus aucune résistance; le vacher a des procédés habiles pour l'adoucir et lui faire donner son lait. Voilà le parti qu'on tire des mères dont les petits mâles ont été livrés à la boucherie; les autres sont laissées en liberté dans la *macchia* avec leurs produits, qu'elles y élèvent. Le lait, quand il n'est pas transformé en fromages, est porté à Rome dans des vases de cuivre, sur les *carrozze* bien connus des voyageurs. Ces chars, attelés d'un petit cheval courageux, sont conduits d'ordinaire par un homme monté lui-même sur un autre petit ours qui galope à côté. Il faut une singulière dextérité pour jouer ainsi au postillon avec ces longs chars rudimentaires, à travers les rues de Rome.

Tout cela n'est point encore de la culture; le labour occupe si peu de place dans la campagne de Rome! et pourtant telle est l'étendue des exploitations que certains jours on pourrait voir trente ou quarante charrues tirées presque de front par soixante ou quatre-vingts paires de bœufs à la fois. On a besoin de ces forts attelages pour défoncer les landes dans la mesure où les baux permettent le défrichement. On y emploie des instrumens tout primitifs, qui doivent être de l'invention de Cincinnatus; mais un certain travail se fait néanmoins. Malheureusement l'année suivante le labour retombe en friche. L'entrepreneur n'a pu perfectionner les procédés, parce que jusqu'ici il n'a pas vécu sur place. Les réformes agricoles ne s'opèrent que sous l'œil d'un maître énergique et toujours présent. Habitant de la ville, le *mercante* est obligé de s'en remettre pour la surveillance journalière à son *ministro*, ni plus ni moins qu'un roi constitutionnel. Le *ministro* fait agir son chef laboureur, son chef bouvier, son chef piqueur. Ceux-ci à leur tour ont sous leurs ordres plusieurs *caporali* qui commandent à des bandes de manouvriers. Ce nombreux personnel, tout

hiérarchique, rappelle les factoreries coloniales, et procède avec assez d'ordre; cependant un tel système est l'incarnation de la routine, et ces intermédiaires ne laissent pas que d'éloigner singulièrement l'entrepreneur lui-même de son travail. Il y gagne d'échapper aux brigands (ses propres manouvriers parfois) et à la *malaria*; il y perd les bénéfices de l'œil du maître, et surtout la possibilité d'améliorer ses procédés agricoles. Ce genre d'exploitation en grand nécessite sans doute autant d'intelligence que de capitaux; mais il ne peut faire progresser rapidement le pays. C'est tout au plus de la culture extensive, puisque l'exploitant ne peut sérieusement songer à s'approprier le sol. Les baux sont la plupart de neuf ans, quand il faudrait un siècle pour faire surgir la vraie propriété sur ce sol nu. Le fermier y passe comme un nomade, ou y fait passer ses hordes d'étrangers descendus des monts sabins aux saisons de travail. C'est tout ce qu'on peut raisonnablement demander de lui, tant que dure ce régime. La plus intelligente activité ne saurait aller à l'encontre des conditions qui lui sont faites. On ne lui fournit point de bâtimens, comment installerait-il en permanence ses travailleurs? Il est obligé de louer ses hommes pour chaque saison; on ne lui laisse même pas ordinairement la liberté de disposer ses assolemens à sa guise.

La culture épuise le sol, disait souvent au fermier le gros moine administrateur en lui montrant son bail; vous ne labourerez que tant de *rubbi* de terre chaque année. L'homme le plus entreprenant se trouvait ainsi lié par ses engagemens avec d'ignorans propriétaires. Il est certain, d'un autre côté, que lui donner liberté illimitée de défrichement, c'eût été s'exposer l'année suivante à voir d'immenses jachères, encore moins désirables que les pacages anciens. Les défrichemens, pour être avantageux, supposent l'acheminement vers la culture intensive, le désir de continuer les semences dans la mesure du possible, la prétention de s'approprier le sol par un roulement régulier de produits. C'est ce à quoi ne pouvait jusqu'ici s'engager l'entrepreneur. Celui-ci est resté un exploitant, un spéculateur, un marchand; il ne pouvait devenir un agronome.

Ce n'est pas sans raison qu'on a dit du *mercante di campagna* qu'il était à la fois agriculteur, bouvier, banquier, négociant, armateur. Il fallait qu'il fût un peu tout cela pour mener du fond de son cabinet de si grandes affaires. Son métier de laboureur souffrait nécessairement de la multiplicité de ses préoccupations. Indépendamment des lois restrictives, des us et coutumes arriérés, il devait compter avec les conditions économiques du petit état pontifical tout entier. Là en effet la production devait être limitée, puisque l'écoulement était borné. Eût-il eu la liberté d'ensemencer de très grands espaces, la législation trop souvent prohibitive du saint-

siége lui enlevait tout intérêt à le faire. Le gouvernement lui disait chaque année : Vous n'exporterez que la quantité de grains à laquelle vous serez autorisé pour la saison.

L'échelle mobile a été la règle des douanes sous les derniers papes. Quand le blé était abondant, c'est-à-dire à vil prix, on permettait au producteur d'en écouler; mais, quand les grains étaient rares, c'est-à-dire coûteux, le producteur avait défense de s'enrichir par l'exportation. De cette mesure, il est résulté pour les états romains une certaine moyenne dans laquelle se maintenait toujours le prix du pain, et aussi une incurable atonie dans la production. Là, autant que dans la dépopulation des campagnes, il faut chercher les motifs du peu de développement donné à la culture des grains dans l'*agro romano*. L'ambition, l'espoir de s'enrichir, auraient seuls pu stimuler le zèle des exploitans. Les papes, quand ils voulurent étendre les champs de blé, ont échoué dans leurs efforts précisément par suite de cette fausse mesure. Les meilleures intentions se brisent contre l'écueil du préjugé. Le libre échange rencontrait assez d'adversaires ailleurs pour être mal vu en terre théocratique. Faute de liberté, on peut le dire hardiment, le blé mourait dans le patrimoine du saint-père. Nous ne doutons pas que l'annexion de Rome au royaume d'Italie, en autorisant les spéculations du producteur, ne stimule singulièrement la culture, et ne permette au marchand de campagne d'offrir un loyer supérieur à la condition de pouvoir étendre ses labours. Il est sûr désormais d'avoir un marché devant lui, un écoulement illimité pour ses grains. Ainsi, sans sortir des habitudes de la grande culture, qui seront en pratique peut-être pendant longtemps encore, on a l'espoir de voir peu à peu disparaître les landes de l'*agro romano* pour faire place aux guérets. Alors les grands troupeaux de bœufs seront des forces plus utiles. Pourquoi, au lieu de les employer au hersage, faire un coûteux cassage à la main? La charrue en réclamera un plus grand nombre, et leur valeur augmentera par là même. Les pacages qui les nourrissent bénéficieront aussi d'une plus-value. La classe si intéressante des *mercanti di campagna* se multipliera par suite de l'esprit d'entreprise. Il y a longtemps déjà qu'ils étudient les cours des marchés européens pour y hasarder leurs gros capitaux; ils seront à l'avenir plus spécialistes, plus producteurs et moins banquiers. Quand au labour ils pourront joindre l'industrie agricole proprement dite, ils seront dans le vrai de leurs attributions.

La première des conditions pour transformer l'économie rurale de la campagne romaine, c'est la division de la propriété. Nous n'entendons pas par là le partage en plusieurs lots de chaque grand domaine sans changement de propriétaires. Il y a longtemps que

ce moyen terme a été conseillé et même essayé; on devait échouer devant le manque de fonds, l'imprévoyance, l'insuffisance démontrée des grands propriétaires et des corporations religieuses. Des propriétaires moins grands seigneurs que les princes ou moins impersonnels que les couvents, des fermiers moins citadins, voilà ce qu'il faut souhaiter à la province nouvelle que l'Italie s'est annexée. Qu'en travaillant eux-mêmes les futurs maîtres du sol suppriment à la longue une partie des intermédiaires qui s'imposent aux exploiteurs actuels, que leurs domestiques mettent la main à l'œuvre au lieu d'être de simples surveillans, et la culture, grevée de moins de frais inutiles, s'améliorera promptement. Tenant moins que le *mercante* à éviter l'excès de la main-d'œuvre, ils diminueront les mauvais pâturages pour ensemencer ce qui n'est pas propre à faire des prés. Déjà l'on constate que les pâturages romains ont besoin d'être renouvelés de temps en temps, ce renouvellement deviendra le principe d'assolemens plus réguliers; mais, pour réaliser de telles espérances, il faut rendre possible la vente de la terre. Celui qui l'achètera de ses deniers saura trouver les moyens de la faire valoir.

## IV.

Comment la *pastorizia*, déjà séculairement établie, ne se prolongerait-elle pas tant que subsiste la grande propriété? Elle seule permet un certain emploi du terrain avec des capitaux limités, elle seule permet de se passer d'une nombreuse population. Disons-le enfin, dans les conditions économiques qui ont régné jusqu'ici, elle a été plus productive que les labours, parce qu'elle était moins onéreuse. On a calculé que, grâce à ce nombreux personnel d'intermédiaires, les labours ne rendaient pas souvent en bénéfices nets plus du septième de la mise de fonds. Le pâturage au contraire peut donner jusqu'aux trois quarts des frais d'exploitation qu'il nécessite; encore le *mercante* a-t-il la faculté de sous-louer une partie de ses pacages aux bergers des Sabines. Sans risques aucuns, il réalise souvent d'assez beaux bénéfices par ce dernier moyen. A de telles conditions, il a trouvé ordinairement plus d'avantage à élever qu'à ensemencer. L'espace ne lui manquait pas, et, vu le bas prix des fermages, il s'est attaché à la culture extensive, soignant mal pour moins dépenser. Il est vrai que par là il récoltait moins.

Assurément les fourrages artificiels lui eussent nourri trois fois plus de bestiaux; mais à quoi bon faire le sacrifice d'ensemencemens pour créer ces légumineuses, quand avec un maigre déboursé il pouvait louer triple étendue de terrains vagues? Que la propriété

se subdivise, que la concurrence survienne pour les fermages, et vous verrez ces mêmes *mercanti* attacher plus de prix aux terrains qu'ils louent, les mieux soigner, obligés qu'ils seront d'en obtenir un beaucoup plus gros revenu. Le défaut de population mettra sans doute longtemps obstacle aux développemens rapides et complets du progrès agricole; avant de s'attaquer aux plantes industrielles, qui exigent tant de main-d'œuvre, il faudra transformer l'*agro romano*. L'annexion, en changeant les lois économiques du pays, le soumet par là même à des influences vivifiantes.

Ce n'est pas que nous croyions à l'abolition immédiate de la grande culture. Longtemps encore l'organisation actuelle des vastes *tenute* devra fonctionner du plus au moins; longtemps encore on verra le *ministro* partir à cheval pour porter *in campagna* les ordres du *mercante* son maître. Si jamais il parvient à se fixer sur le domaine, lui le fermier de fait, combien mieux il pourra commander à son chef laboureur, à son chef vacher, à son chef *vergaro!* Tant que la ferme sera grande, on verra s'agiter au-dessous de ceux-ci jusqu'à vingt ou vingt-cinq surveillans subalternes. Les simples vachers, voituriers, bergers loués à l'année, composeront encore la seule population de ces *tenute* illimitées. Demi-sédentaires déjà, ils ne devront pas être congédiés avant la division du sol; ils sont, eux, les domestiques de ferme.

Essaierait-on de remplacer l'homme par la machine? Nous ne conseillerions pas cette tentative dans les conditions du pays et du personnel. Ce serait un leurre, excepté peut-être pour la batteuse à vapeur, qui remplacerait avantageusement le dépiquage sous les pieds des bestiaux. La machine agricole, comme les autres, suppose le machiniste, c'est-à-dire l'homme civilisé; elle suppose surtout le perfectionnement des procédés, l'amour du mieux. Tout cela manque dans la rude population semi-nomade des travailleurs de l'*agro romano;* ils ne savent pas, et ne peuvent apprendre parce qu'ils ne sont pas sédentaires. Ils ne s'en soucieraient point, parce qu'ils ne sont que mercenaires. Les usines sont trop loin pour réparer les avaries inévitables des instrumens, le maître est trop ordinairement absent.

En tout cas, le *mercante* jusqu'ici a dû reculer devant l'augmentation des dépenses de son entreprise. Non-seulement la très grande culture exige d'immenses capitaux, ce qui réduit la concurrence et empêche la plus-value des fermages; mais en réalité elle rapporte peu. La série d'intermédiaires dévore le plus clair de ses profits. Souvent on a constaté que, dans des *tenute* de milliers d'hectares, les frais d'exploitation balançaient à peu près les bénéfices. Le plus net du profit de l'entrepreneur était alors dans ses spécula-

tions commerciales, dans ses opérations de banque de campagne, sorte d'industrie dont nos agriculteurs n'ont guère l'idée.

En définitive, quoique la petite propriété soit de longtemps impossible dans les plaines du Latium, il y aurait tout intérêt à diminuer la grande, à la diviser, à créer la moyenne propriété. On a proposé d'augmenter la longueur des baux : il en a été fait d'emphytéotiques; mais le fermier pour cent ans est devenu une sorte de second propriétaire qui, à l'exemple du premier, a sous-loué son bail à des nomades du dehors. Si l'appropriation du sol par le paysan même est encore un *desideratum* irréalisable, il faut tout au moins que la terre passe aux mains des capitalistes. Ceux-là seuls ont l'énergie nécessaire pour réagir contre ce qu'on pourrait appeler à Rome l'étreinte du vide. L'activité privée, substituée au régime des domaines princiers et de la mainmorte, voilà donc le vrai remède. Il agira lentement, car ce n'est pas sans de puissantes raisons que la grande exploitation s'est perpétuée pendant des siècles dans ces plaines malsaines. Elle a fait place sur les coteaux aux petites entreprises, parce que les coteaux sont peuplés; mais en bas l'homme meurt. C'est là une des graves difficultés du problème. Une révolution peut changer les lois économiques, peut-elle faire surgir des hommes là où il n'y en a pas?

Tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est de fixer un jour bon nombre des ouvriers nomades qui font dans cette campagne le peu de culture qu'on y trouve. Au-dessous des domestiques à l'année, qui habitent la *tenuta* pendant les mois salubres tout au moins, est en effet la foule des travailleurs, manouvriers de toute provenance dont on ne peut se passer, mais qu'on ne garde que quelques jours ou quelques semaines. Montagnards de la Sabine ou des Abruzzes, ils descendent comme des hordes demi-sauvages chaque année deux fois : la première, c'est pour les travaux préparatoires, labours, binages, sarclages, — la seconde, c'est pour le fanage ou la moisson. Enrôlés dans leur pays même par les agens du *mercante*, ils ne viennent que sous la condition de s'en retourner au plus vite. Les Aquilani exécutent les terrassemens, les Amatriciani font les plantations et tressent les haies d'épines mortes, les Marchezzini et les *ciocciari di Frosinone* binent, fanent, moissonnent. Tout ce monde n'a rien de plus pressé que de s'en revenir au pays. C'est que la plaine ne leur fournit pas d'asiles; pendant les travaux d'été, ils en sont réduits à coucher à la belle étoile; ils voient chaque soir emporter mortes ou mourantes les victimes de la journée, frappées par la *malaria*. L'étendue des exploitations empêche de donner des abris qui suffisent à ces masses d'hommes venus pour quelques jours. Chacun sait que les grandes agglomérations de travailleurs

sont traitées plutôt avec les rigueurs de la discipline qu'avec les égards de l'humanité. Quand on comptera sur les champs les ouvriers par dizaines et non plus par centaines à la fois, on pourra s'occuper de chacun d'eux, on pourra leur procurer des abris. Lorsqu'ils auront moins de chances de succomber à la peine, un plus grand nombre cédera aux tentations du gain.

Les voyageurs sont parfois cruellement naïfs. Qu'un malheureux, hâve, livide, boursouflé, leur tende la main dans les rues de Rome : Va travailler, paresseux ! Hélas ! c'est pour avoir travaillé dans les champs que l'infortuné est en proie aux fièvres. S'il demande où trouver du travail, on lui montre sottement la campagne déserte. Non, ils ne sont pas paresseux, ces pauvres *ciocciari* qui affrontent la mort pour gagner dans ces plaines un morceau de pain. Qui leur eût cédé un pouce de cette campagne déserte? Princes et moines les en auraient chassés, s'ils avaient voulu en remuer une motte de terre, y planter à leur compte un grain de maïs.

Le travailleur ici est bien un étranger que rien n'a sollicité encore à s'établir sur le sol. Ce n'est pas sans sacrifices et sans deuils que les futurs propriétaires ou fermiers parviendront à s'y installer. Nous ne croyons pas possible le morcellement *immédiat* en petits lots; mais on peut attirer un plus grand nombre de ces travailleurs à demi acclimatés déjà et fixer ces nomades. S'il y eut (nous parlons de trois mille ans) sur ce même sol presque autant de villes qu'il y a aujourd'hui de fermes, c'est que, sous le régime des petites républiques, des petits états qui s'y partageaient les terres, l'entreprise individuelle s'était approprié les champs. Chaque citoyen en avait une parcelle. Il fut un temps où il était défendu d'en posséder plus d'un arpent ou deux par tête. Curius, le vainqueur de Pyrrhus, refusait le don de 12 hectares comme mesure illégale. La conquête et la ruine des petits états indépendans par la république romaine ont commencé la ruine de la petite propriété. L'enrichissement de quelques familles après les guerres puniques, les agrandissemens territoriaux aussi, continuèrent le mal en substituant l'esclave au travailleur libre. Les dévastations qui accompagnèrent les guerres civiles et sociales contribuèrent à faire le vide. L'empire romain ne sut pas mieux utiliser son omnipotence qu'en partageant les campagnes, veuves de leurs travailleurs primitifs, entre des affranchis et des favoris d'empereurs. Le blé pour la subsistance du peuple romain, on le fit venir de Sicile, puis d'Égypte; on le vendit à des prix dérisoires, quand on ne le distribua pas gratis au peuple-roi, devenu mendiant. Comment des importations faites dans de telles conditions n'auraient-elles pas tué la production locale par une concurrence impossible? Enfin vint le flot des barbares.

La dépopulation amena la *pastorizia*. Quand Rome ne comptait plus que 12 ou 13,000 habitans, à quoi bon ensemencer? La féodalité d'ailleurs préférait les troupeaux aux moissons; elle abritait ses bœufs contre les coups de main, tandis que les récoltes eussent été brûlées. Les papes, pour se venger de seigneurs hostiles, distribuaient souvent les terres de ceux-ci à leurs propres neveux, souches premières de la plupart des familles patriciennes subsistantes; le reste appartint aux congrégations religieuses. Ainsi s'est établi, avec la grande propriété et la mainmorte, cet état rural d'où il est si difficile de sortir.

Mais cette leçon de l'histoire ne doit pas rester perdue. Il faut maintenant prendre le contre-pied des erremens du passé, ramener la sécurité dans ces campagnes, faire rentrer la propriété dans le domaine du vrai public, activer la production en facilitant les débouchés, établir des lois économiques en accord avec les besoins modernes. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel réagira contre ces mœurs qui font ressembler une ferme à une factorerie coloniale, où le travail prend des allures serviles, où le manouvrier est traité en esclave temporaire sous le bâton des contre-maîtres; il restituera, fût-ce au bout d'un siècle, la terre au vrai travailleur, surtout et à tout prix repeuplera ce qui est désert. C'est ici que se rencontre la plus grave difficulté. Le régime de la mainmorte n'existant plus, les majorats s'en iront grand train sous le nouveau régime; la fièvre seule sera encore debout.

Redoutable fléau que cette *malaria;* en quelques heures, elle peut tuer. Les mieux acclimatés en subissent durement les atteintes; leur teint en certaines saisons est livide, leurs chairs deviennent œdémateuses, leurs forces s'épuisent. Que peut la quinine quand le poison, neutralisé un instant, est de nouveau absorbé dès le lendemain, et que l'économie du malade reste sous l'influence maudite? Si le corps humain pouvait aussi impunément affronter les terres basses, humides et chaudes que le peut celui de l'animal, les plus malsaines contrées du globe deviendraient des greniers d'abondance. Depuis qu'on étudie le problème, c'est à peine s'il a fait un pas. La canalisation des eaux stagnantes ne suffit point, car elle n'a pas d'action immédiate. Du fond des marais desséchés s'échappent des émanations morbides; les débris végétaux contenus dans cet humus décomposé en recèlent les germes; les terres remuées pour ces travaux sont elles-mêmes des foyers d'infection (1).

Au reste, la fièvre règne presque aussi implacable sur les pla-

(1) Les recherches récentes de M. Balestra tendent à faire croire que ces miasmes ont pour cause les spores d'une algue. Voyez la *Revue* du 1er août 1871 (*les Impuretés des eaux*).

teaux arides quand ils sont déserts; les landes les plus sèches sont presque aussi inhabitables que les marais. C'est que partout où la vie recule, la mort semble avancer. On a espéré dans les plantations pour assainir. Il est certain que la végétation absorbe bien des miasmes, que des bouquets d'arbres abritant une habitation contre certains vents venus des marais peuvent être des préservatifs; mais quelle illusion est possible quand la côte la plus malsaine est toute plantée de forêts, de Nettuno à Ostie? quand le chêne vert, le pin parasol, l'arbousier et des myriades de lianes végètent luxurieusement là où les repris de justice seuls osent venir chercher asile? Dans la solitude des bois comme dans la nudité des plaines, la fièvre atteint l'homme, comme si elle voulait y régner et y habiter seule; on ne parvient à lui échapper qu'après une lutte corps à corps qui dure plusieurs générations. Terrible cercle vicieux : il faut des hommes pour chasser la *malaria*, et c'est elle qui empêche de peupler les plus riches terres d'alluvion! Ce n'est donc point par de brusques mesures de colonisation qu'on y parviendra; il faudra la lente acclimatation des voisins immédiats. Les âpres montagnards sabins, qui déjà trouvent la plaine plus féconde que leurs rochers, viendront la coloniser, comme ils la parcourent déjà pendant huit mois de l'année, lorsqu'on saura l'offrir à leurs instincts d'appropriation. La patiente contribution de l'intérêt privé, les hardiesses obstinées de la rapacité humaine aux prises avec le danger, voilà ce qui vaincra l'hydre de Lerne et lui coupera une à une toutes ses têtes. La vie sédentaire naîtra forcément avec la vente du sol lui-même et le partage en milliers de lots. La culture se substituera peu à peu à la *pastorizia*, la ferme au pacage.

L'étude des faits et l'histoire entière du pays nous donnent raison. Les quartiers de Rome les plus bas, autrefois malsains, le Campo di Marte par exemple, sont les seuls habitables, parce qu'ils sont seuls habités. Sur plusieurs des sept collines, jadis très peuplées, la fièvre fait assez souvent des victimes, parce qu'elles sont désertes ou peu fréquentées maintenant. Les nonnes de la villa Mills paient tribut au fléau sur les ruines mêmes de la maison d'Auguste et du palais des césars; c'est que le Palatin n'est plus peuplé que des ombres de ses anciens hôtes. Ostie, inhabitable aujourd'hui, même aux galériens qu'on chargeait naguère de l'exhumer des limons du Tibre, Ostie fut une grande ville, le rendez-vous du commerce, le port, le Pirée de Rome, et cependant les environs en furent marécageux de tout temps. Ils étaient même plus bas autrefois, puisque les atterrissemens du fleuve ont exhaussé le niveau de la côte. On y vivait néanmoins, et cela pendant plusieurs siècles de l'ère chrétienne. Antium fut une ville importante, Ardée un lieu

très recherché pour la villégiature; tout prouve pourtant que ces localités subissaient les influences paludéennes du voisinage. Un exemple plus frappant nous est fourni par les Marais-Pontins. Les anciens aussi s'y plaignaient de la fièvre; mais ils l'avaient domptée par des soins séculaires, appliqués à ce sol aussi riche que dangereux. Que de villes installées sur ce territoire aujourd'hui maudit! Il y en avait jusqu'à vingt-trois, et des plus prospères. Les Volsques de Suessa, de Longula, de Pometia, de Polusca, de Mugilla, de Nimfa, habitaient même la partie la plus basse. La mort du reste a mis du temps à établir définitivement son domaine aux Marais-Pontins. L'empereur Auguste y avait encore une villa, et bien plus tard Théodoric, après quelques canalisations, put établir à Terracine le siége de son empire.

Ces faits sont de bon augure pour le Latium, bien moins malsain par lui-même. Les difficultés sont sérieuses, mais ce qu'ont obtenu les anciens, pourquoi l'activité moderne ne l'obtiendrait-elle pas à la longue? Plusieurs papes l'ont noblement essayé. C'est ainsi que Pie VI osa poursuivre la fièvre jusque dans les Marais-Pontins. Que pouvaient devenir ces excellens fonds de terre, même desséchés, entre les mains de trois ou quatre familles princières qui en devaient la rente au saint-siége sans être toujours en état de s'acquitter? Il y a cinquante ans, les Gaëtani, qui louaient 130,000 hectares de ces marais 25,000 francs pour la pêche, firent opposition au dessèchement. Comment ressusciter un monde abandonné à l'exploitation inqualifiable de tels propriétaires? Il fallait plus que les entreprises intermittentes d'un gouvernement aussi routinier que bien intentionné, plus que les ressources de la science, plus même que les grands capitaux, jusqu'ici absens; il faut surtout les intérêts multipliés, divisés entre mille propriétaires, pour rendre à la culture et par suite à la vie ces terrains d'alluvion qui feraient la joie des maraîchers de nos grands centres. Il n'y a que l'intérêt privé, sous l'impulsion des libertés modernes, qui soit capable de surmonter le grand obstacle de la *malaria;* il faut l'âpreté du gain, la soif de vivre, pour faire reculer cette forme de la mort.

TH. ROLLER.

# LES HOHENZOLLERN

ET

# LE NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE [1]

## II.

### LE NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE.

I. *État de l'empire d'Allemagne*, par Samuel de Puffendorff, in-4°, Strasbourg 1728. — II. J.-F. Pfeffinger, *Corpus juris publici*, 4 vol. in-4°, Gotha 1739. — III. F. Schoell, *Histoire abrégée des traités de paix*, etc., 4 vol. gr. in-4°, Bruxelles 1837; et *Cours d'histoire des états européens*, etc., 46 vol. in-8°, Paris et Berlin 1834. — IV. Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, etc., 6 vol. in-8°. — V. W. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit, zw. Aufl.*, 3 vol. in-8°, Brunswick 1860 suiv. — VI. Georg. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte, zw. Aufl*, 4 vol. in-8°; Kiel 1865. — VII. Oscar von Redwitz, *Das Lied vom neuen deutschen Reich, f. Aufl.*, 1 vol. in-12, Berlin 1871.

En 1814, après que la France eut succombé sous la violente étreinte de la coalition, et que le destin de la guerre eut arraché de Napoléon I^er le traité du 11 avril avec l'abdication à la couronne, le partage de l'Europe et sa reconstitution politique furent de nouveau mis en question dans les conseils des rois. L'empire du Charlemagne moderne étant renversé, il fallait procéder à la distribution nouvelle des états, au rétablissement d'un équilibre européen, en même temps qu'au règlement du sort de la monarchie française. Ces questions étaient brûlantes, et cependant le remaniement définitif de l'Europe fut renvoyé à la décision d'un congrès indiqué pour le mois d'octobre suivant à Vienne en Autriche; mais à côté de la question française, dont la prompte solution était impérieuse-

(1) Voyez la *Revue* du 1^er janvier 1872.

ment exigée, il y avait une question détachée de la question européenne, sur laquelle la préoccupation générale des esprits, jointe à un grand intérêt de sécurité réciproque des puissances, appelait aussi une résolution immédiate : c'était la question du rétablissement de l'empire d'Allemagne. Les représentans des principales puissances de l'Europe réunis à Paris, sous les yeux et l'inspiration de leurs souverains, donnèrent sur-le-champ à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait à cet égard. En ce qui touche les limites auxquelles il était inévitable de réduire le territoire de la France nouvelle, les souverains alliés se montrèrent modérés et sensés. Quelques esprits étroits et chagrins voulaient affaiblir, humilier la France vaincue; le parti de la raison, de la grandeur et de la saine politique l'emporta. La France ne conserva point sans doute l'étendue que les conquêtes de la révolution et de l'empire lui avaient acquise; cependant elle conserva l'intégrité de son territoire tel qu'il était au 1er janvier 1792, augmenté de plusieurs districts importans qui régularisaient ses frontières et accroissaient sa population de 500,000 âmes. La dignité du nouveau souverain de la France fut par là sauvegardée, et l'on crut donner une garantie de plus à la paix universelle.

Quant au rétablissement de l'empire d'Allemagne, le congrès de Paris montra la même sagesse : l'Europe a dû plus de cinquante ans de repos à la prévoyance éclairée des hommes d'état qui s'y trouvaient rassemblés. Il fut résolu que l'empire germanique ne serait point rétabli. On n'aurait pu en offrir la couronne qu'à la maison d'Autriche, qui l'avait portée avec éclat pendant plusieurs siècles. On craignit, en réunissant cette couronne sur la même tête, où posait déjà celle d'un autre puissant empire, de troubler la balance des forces européennes, et le congrès décida que les états d'Allemagne « seraient indépendans et réunis par un lien fédératif. » Telle est la disposition textuelle de l'article 6 du traité célèbre du 30 mai 1814. La question du rétablissement de l'empire germanique sous un chef unique avait été tranchée négativement dans les négociations (1); le texte du traité la décidait dans le même sens : disposition déjà très remarquable en elle-même, plus remarquable encore, si on fait attention que c'est la seule clause d'intérêt européen que l'on rencontre dans ce premier traité solennel, dont l'objet principal était de fixer les limites territoriales de la monarchie restaurée en France. Toutes les autres questions d'intérêt général avaient été renvoyées au futur congrès de Vienne; mais les signataires de la

(1) Voyez Schoell, *Histoire des traités*, édit. citée, t. III, p. 357; et la collection des *Traités* de M. De Clercq, t. II.

paix de Paris voulurent dès ce moment fixer un grand principe de sûreté qui importait également à tous, et dont le but était de fonder la pacification *sur une égale répartition de forces entre les puissances*. L'établissement du système d'états fédératifs indépendans en Allemagne fut donc reconnu comme la base du droit public européen. Les signataires du traité ont été pour la France M. de Talleyrand, pour l'Autriche M. de Metternich, pour l'Angleterre lord Castlereagh et lord Aberdeen, pour la Prusse MM. de Hardenberg et Guillaume de Humboldt, pour la Russie M. de Nesselrode. C'est sur ce principe que fut appuyée un an plus tard, au congrès de Vienne, l'importante et longue discussion relative à l'organisation de la confédération germanique. Si la consécration du système fédératif était une garantie pour l'Europe, elle n'était pas moins conforme aux vœux de l'Allemagne, dont elle assurait la liberté politique en se référant aux grandes et nationales traditions de son histoire, et en prévenant le retour des luttes mémorables que ce pays dut soutenir contre Charles-Quint et Ferdinand II pour défendre son indépendance, luttes dans lesquelles l'Allemagne eût infailliblement succombé, si des secours extérieurs ne l'avaient point aidée.

Le congrès de Vienne, loin de restreindre en 1815 cette liberté garantie en 1814 aux états confédérés d'Allemagne, n'a fait même que l'étendre davantage en sanctionnant le droit, pour chacun d'eux, de contracter certaines alliances. Il entrait dans l'intérêt bien entendu de l'Europe de favoriser en ce point les propensions du génie allemand, qui résiste à l'unité imposée, tout en cédant à des entraînemens collectifs. La position de l'Allemagne au centre de l'Europe, avec le pouvoir de porter tout son poids d'un côté ou de l'autre, attache un intérêt universel à ses institutions particulières, et de même que la raison de sécurité générale a motivé le droit d'assigner à certains états, — par exemple à la Suisse et à la Belgique, — la condition de neutralité perpétuelle, de même, en ce qui touche une puissance aussi prépondérante que l'Allemagne, l'Europe s'est préoccupée des formes de son gouvernement suivant qu'elles paraissaient agressives ou accommodées à l'intérêt commun. Le traité du 30 mai 1814 posait donc une base nouvelle et fondamentale du droit des gens moderne; il avait pour la France le mérite et l'avantage de se rattacher à sa direction politique de trois siècles, et l'on ne saurait trop regretter que la diplomatie française en ait abandonné à certain jour la tradition précieuse. Tous les grands politiques dont s'honore notre histoire avaient appliqué leur esprit et leur bon sens à la maintenir : la gravité des conséquences en apparaît clairement aujourd'hui que la chimère qui en entraîna l'abandon est dévoilée à tous les yeux. Nous ne voulons que définir ici le caractère de la révolution accomplie depuis lors. Comment

l'Allemagne comprend-elle ce changement, et qu'est-ce que cet empire dont le rétablissement étonne les esprits? Quel avenir laisse-t-il craindre à l'Europe en général et à la France en particulier? Tel est le sujet de la présente étude.

Sur ce propos de germanisme, séparons d'abord l'Allemagne classique et proprement dite de la Prusse; ainsi l'exige la justice, ainsi le veut la vérité. La Prusse subjugue aujourd'hui l'Allemagne; les deux pays se rencontrent accidentellement dans une passion commune, ou plutôt dans un engouement dont l'un profite aux dépens de l'autre; toutefois le fond des aspirations de l'un et de l'autre est différent, comme l'est aussi la race qui les peuple. Au point de vue ethnographique, la diversité profonde des deux races est acquise à la science, et nous n'y reviendrons pas. L'affinité par laquelle l'Allemagne tient aujourd'hui à la Prusse est l'*unitarisme*, que chacun entend évidemment à sa guise. En dehors de cette vague communauté de pensée, l'Allemagne et la Prusse n'ont ni le même intérêt, ni la même sphère d'action. Dans cette unité toute de circonstance, les idées, les mœurs, le passé de chacun, sont autant d'élémens disparates qu'une violence accidentelle assortit sans les identifier, tout en les précipitant dans les mêmes aventures. L'Allemagne est remorquée par la Prusse plutôt qu'elle ne vit en communion avec elle. L'Allemagne connaît du reste bien la Prusse : elle nous le disait sous les bastions de Paris, ne voulant pas alors qu'on pût confondre les deux peuples; mais elle se trompe en croyant qu'elle aura raison de l'autre à jour donné.

Il est un trait caractéristique qui distingue l'Allemand de tous les autres peuples de l'Europe. L'Allemand se complaît et vit dans son histoire; son esprit sérieux et appliqué s'en nourrit avec délices : il a gardé tous ses tombeaux. Dans ses aspirations vers l'avenir se retrouve encore son amour du passé. Simple de mœurs et borné dans ses désirs, il s'attache à la condition morale où l'a placé la nature; il ne change pas, il évolue sur lui-même. Il ne prend point les idées d'autrui, il les étudie, est assez curieux de les connaître, bien qu'il garde les siennes, et qu'il se contente de les développer par la réflexion. Sa nature est profondément historique. Il admire sa barbarie native dans Tacite, s'enorgueillit d'avoir repoussé la civilisation romaine, et de s'être approprié le christianisme par la réforme. L'irruption de ses bandes envahissantes sur les terres de l'empire romain et leur course vagabonde par le monde enflamment son imagination. Ce que nous appelons l'invasion des barbares, il l'appelle la migration (1), *Wanderung*. Tout civilisé qu'il est, il ne tient pas encore bien sur le sol, et ne s'en dédit pas, car il en trouve

(1) Voyez Wachsmuth, *Gesch. der deutsch. Nationalität*. 1860-62 (8 vol. in-8°), t. Ier.

la trace dans la *Germania*. Plus de 100,000 hommes émigrent annuellement d'Allemagne, où des autorités sont préposées à l'émigration comme à un service public et régulier. Ce que l'Allemand nomme notre *chauvinisme* lui est insupportable parce qu'il le rencontre chez autrui, et il est mille fois plus *chauvin* que nous, car il croit au retour de Frédéric Barberousse, et l'infortune de Conradin lui arrache encore des torrens de larmes. Il regrette son naturalisme païen, et, s'il fait encore une révolution religieuse, ce sera pour s'en rapprocher. Plus heureux que le Celte, qui a trouvé dans César un détracteur peu généreux, l'Allemand a dans l'antiquité un panégyriste qui exalte sa gloire; Tacite lui sait gré au fond du cœur d'avoir détruit les légions de Varus, parce que ce fut une humiliation pour l'empire. Chez un tel peuple, la révolution devait avoir la marque particulière qui la distingue en effet de la révolution française, où la chaîne historique a été violemment et définitivement brisée, au grand dommage peut-être du pays. L'Allemagne fait honte à la démocratie française d'avoir sombré dans le césarisme; mais nous la voyons elle-même débuter dans la voie des révolutions par la restauration du césarisme allemand, sous l'oppression duquel elle a jadis failli périr.

Depuis longtemps, on pouvait observer, lorsqu'on voyageait en Allemagne, comme une ébullition vague et une impatience de changement qui semblaient provoquées par la mauvaise administration de quelques états particuliers, notamment dans la Hesse et le Hanovre. Toutes les contrées du continent avaient eu leur révolution intérieure; l'Allemagne n'avait pas eu la sienne. L'amour-propre allemand en paraissait froissé. Il est une contagion morale aussi redoutable que la contagion naturelle. Le vieux libéralisme n'ayant rempli les vœux de l'Allemagne ni en 1817 ni en 1848, elle a couvé l'*unitarisme* et en a fait l'instrument de sa révolution, instrument dont la Prusse et la maison de Zollern se sont habilement emparées pour satisfaire leur passion traditionnelle contre l'Autriche et leurs vues ambitieuses sur l'Allemagne tout entière. La manœuvre a jusqu'à présent bien réussi, car l'Allemagne, en même temps qu'elle semble immobile en certaines propensions, est aussi, et plus qu'on ne croit, un pays d'entraînement. Des esprits clairvoyans l'avaient prévu. On assure que M. de Talleyrand a dit: « On ne doit pas se faire illusion, l'équilibre que nous avons fondé au congrès de Vienne n'est pas éternel. Il succombera un jour ou l'autre; mais il nous promet quelques années de paix. Ce qui menace de le rompre dans un temps plus ou moins éloigné, ce sont les aspirations qui deviennent universelles en Allemagne. Les nécessités de la défense et un péril commun ont préparé les esprits pour l'unité germanique. Cette idée continuera de se développer, et quelque jour l'une

des grandes puissances qui font partie de la confédération désirera réaliser cette unité à son profit. L'Autriche n'est pas à craindre; étant composée de pièces et de morceaux, et n'ayant pas d'unité chez elle, elle ne peut pas songer à l'exporter au dehors. C'est donc la Prusse qui doit être surveillée; elle tentera l'aventure, et, si elle réussit, alors toutes les conditions de l'équilibre seront changées : il faudra chercher pour l'Europe de nouvelles bases et une nouvelle organisation. »

M. de Talleyrand, politique consommé, parlait en homme qui avait vu de près les grandes affaires de l'Europe aux années 1813, 1814 et 1815. Le point de vue des périls qu'avait courus la liberté germanique, et signalés comme excitant à l'unité germanique, est certes fort juste; mais, si l'Allemand n'avait point été doué de ce caractère *historique* dont nous avons parlé, s'il avait été moins absorbé par le culte de son histoire nationale, si les souvenirs du germanisme y avaient été moins populaires, l'inquiétude et l'agitation politique auraient à coup sûr pris en Allemagne une autre direction. En un pays encore plein du souvenir des Otton, où les chroniques du moyen âge sont expliquées ou lues comme classiques dans les écoles, où les noms de Conrad le Salique, des trois Henri de Bavière (1) et des Frédéric de Staufen, sont aussi familiers au peuple que les plus grands noms contemporains, il y avait chance pour un retour au saint-empire romain en dépit de la sagesse des hommes d'état réunis à Paris au mois de mai 1814. M. de Montalembert, voyageant en Allemagne il y a quinze ans, y avait recueilli cette même impression, et il en a consigné l'avertissement éloquent, solennel et positif, dans *une Nation en deuil,* écrit remarquable qu'il publiait en 1861, et auquel le but trop *polonais* qui préoccupait l'auteur ôta peut-être la portée sérieuse qu'il aurait dû garder à l'égard du mouvement unitaire, dénoncé comme imminent en Allemagne. Qui l'eût dit cependant au XIII$^{e}$ siècle que ces Prussiens, Slaves d'origine et encore alors idolâtres, auxquels en 1237 Henri l'Illustre, margrave de Misnie, l'un des aïeux de la maison de Saxe d'aujourd'hui, faisait la guerre sainte au nom et par commission de la diète de l'empire, parviendraient quelques siècles plus tard à la domination de l'Allemagne, et que leur souverain, soutenu par leur habile audace, mettrait la couronne impériale sur sa tête?

La révolution de l'Allemagne a donc un caractère national qui la sépare de tous les autres mouvemens de ce genre. L'Allemagne est révolutionnaire par un retour politique sur son passé, non par un élan social vers l'avenir. Chez nous, hélas! il n'y a plus d'aïeux

(1) Voyez Boettiger, *de Henrico Leone, reipublicæ christ. per German. septent. statore et propagatore, ab injuriis vindicato.* Lips 1817, in-4°.

pour personne, il n'y a plus de passé pour aucune chose. C'est le péril actuel de la société française. L'Allemagne a gardé son passé, mais de cette condition heureuse son esprit original et bizarre fait une occasion de désordre pour elle-même et pour l'Europe : d'un instrument de conservation, elle fait un péril et une menace. Elle poursuit au profit des Zollern le rétablissement d'un ancien état *théotisque* indéterminé comme toutes les conceptions germaniques. Ce fut ainsi, l'on s'en souvient, que l'agitation de 1817 eut pour agent une association qui affectait l'ancien costume tudesque. Les gymnastes de la Wartburg et de Berlin se montrèrent sous ce vêtement grossier à la curiosité publique. La révolution du casque à pointe dans l'armée allemande a la même origine; elle est d'une date plus récente, et c'est la Prusse qui en a donné le modèle, pris sur la colonne trajane, où sont représentés les vaincus que l'empereur romain traîne à sa suite. C'est une pareille disposition d'esprit qui sur la *terre rouge* avait perpétué dans le respect public la juridiction secrète des tribunaux vehmiques, ancienne justice nationale de la Saxe, remontant jusqu'à l'époque de Charlemagne. Le vrai patriote allemand ne serait pas éloigné d'accepter le rétablissement de la distinction des personnes, telle que nous la voyons indiquée dans les capitulaires de l'empire franc au VIII^e siècle, et c'est l'hallucination qu'exploite aujourd'hui la Prusse pour dériver à son profit les dispositions belliqueuses de la *patrie allemande*. L'Allemagne y sera trompée après 1870, comme elle le fut après 1813 (1); elle sera dupe une seconde fois en un siècle, avec cette circonstance aggravante que cette fois elle n'aura point d'excuse, parce que la cause est moins bonne qu'en 1813. Tel est le progrès qu'elle devra aux rêves germaniques.

Quant à l'origine de son entraînement, nous devons nous l'imputer à nous-mêmes. C'est la révolution d'Italie qui a mis le feu à l'Allemagne. Depuis lors l'Allemagne n'aspire qu'à imiter l'Italie, et c'est nous, nous Français, nous dépositaires des traditions fondamentales d'une politique opposée, qui avons poussé la Prusse à l'imitation du Piémont en Allemagne! Le gouvernement légitimiste de Berlin avait vu d'abord avec colère le mouvement italien. Peu s'en est fallu qu'il ne prît le parti des petits princes dépouillés par

(1) Dans une proclamation de cette époque, adressée aux Saxons par le général en chef, comte de Wittgenstein, nous lisons : « Il a jadis existé un ambitieux empereur des Français, on l'appelait Charlemagne. Il fallut qu'il vous fît la guerre pendant trente ans pour vous subjuguer; mais alors vous aviez un roi qui s'appelait Witikind, et qui vous conduisit au combat sanglant de la liberté. Voilà l'antique renom que vous devez tenir. Mille ans sont écoulés depuis cette époque, etc. Vous aurez un roi libre, et vous serez nommés les Saxons libres. Levez-vous, armez-vous, quand ce serait avec vos faux, vos fléaux, vos faucilles; exterminez l'étranger de dessus vos terres. » Voyez le comte de Garden, *Histoire générale des traités*, t. XIV, p. 184 et suiv.

la maison de Savoie. Il a été le dernier gouvernement de l'Europe qui ait reconnu la royauté d'Italie et lui ait envoyé ambassadeur. Son attitude hostile a décidé l'empereur Napoléon III à faire la paix de Villafranca. Si ce n'eût été sa haine contre l'Autriche, la Prusse aurait montré par des actes publics son aversion pour la révolution italienne. Il n'en a pas été de même de l'esprit révolutionnaire allemand; il a été mis en branle par le spectacle des événemens accomplis en Italie, il a cherché un Cavour, un roi de Piémont, et l'un et l'autre lui ont été donnés. Les antécédens du roi Guillaume ne l'auraient pas fait croire. Légitimiste prononcé, il avait, comme nous l'avons dit, énergiquement combattu les tentatives de révolution allemande en 1848; le parti militaire le comptait parmi ses soutiens, et son ressentiment des humiliations infligées à la Prusse à Olmutz était bien connu. Son esprit chevaleresque avait été révolté des spoliations italiennes; il avait accueilli avec une répulsion marquée, n'étant encore que régent, des ouvertures qui lui avaient été faites pour la *piémontisation* de l'Allemagne. Il avait hautement proclamé ses principes légitimistes dans la solennité de son couronnement à Kœnigsberg, et n'avait pas tardé à se brouiller avec la chambre prussienne des députés au sujet du budget militaire; mais la tentative d'assassinat commise contre lui à Bade par un fanatique unitaire a été le point de départ d'un changement dans l'ordre de ses idées. M. de Bismarck a fait le reste, après avoir passé trois mois comme ministre de Prusse à Paris, où des insinuations non accueillies à Bade ont été reprises, élaborées, converties probablement en engagement secret, pour aboutir à la mystification de la France, à l'exploitation de la passion unitaire de l'Allemagne, et à la dérivation de l'entraînement révolutionnaire au profit de la restauration zollérienne de l'empire germanique.

L'Allemagne invoque ici son droit d'indépendance et de souveraineté. En droit absolu, il est certain que les états dont elle est composée avaient la liberté de s'allier plus étroitement et de constituer une puissante unité. Selon le droit des gens conventionnel et positif de l'Europe civilisée, cette constitution unitaire était regrettable, en tant qu'elle menaçait la sûreté des peuples voisins. L'intérêt de l'association européenne a fait admettre non-seulement la prohibition des conquêtes et agrandissemens irréguliers, mais encore l'établissement et le maintien d'un certain équilibre de forces politiques. Les états civilisés sont convenus de faire le sacrifice de leur liberté naturelle à cet égard pour obtenir et sauvegarder le plus grand bien de la civilisation, qui est la sûreté générale et le maintien de la paix. De même que, dans la police intérieure de chaque état, le citoyen probe et paisible d'ailleurs n'a pas la liberté du port d'armes et de la fortification particulière de sa pro-

priété, parce que la sûreté publique et privée en serait menacée, de même parmi les nations européennes chaque état a consenti à des restrictions de sa liberté d'agir à titre de bon procédé envers ses voisins, pour maintenir avec eux l'harmonie des relations, et pour dissiper jusqu'aux ombrages qu'une attitude menaçante et une force excessive font naître naturellement. De là vient que, lorsqu'un état fait des armemens, on est en droit de lui demander des explications, et, si les réponses ne sont pas satisfaisantes, chacun s'arme de son côté et suit les conseils de la prudence pour n'être pas surpris par les événemens. Ces restrictions de la liberté sont la garantie de la paix, de la sûreté, de la civilisation. Les guerres d'équilibre sont même autorisées; elles ont remplacé dans la civilisation moderne les guerres de conquêtes et d'invasion qui sont un abus de la force et un retour à la barbarie. L'application de ces principes du bon sens public et de ces lois de sûreté générale a été l'objet des mémorables traités qui forment le droit des gens européen. Un intérêt supérieur a fait consacrer à Osnabrück la liberté des états germaniques contre les prétentions absolues de l'empereur d'Allemagne; il a fait prohiber à Utrecht le cumul des couronnes; il a dicté le traité du 30 mai 1814. L'exercice de la liberté des états en Europe a donc des limites, comme l'exercice de la liberté individuelle dans le sein de chaque état. La détermination de ces limites est l'œuvre délicate de la sagesse diplomatique et le bienfait de la civilisation. Lorsque disparaissent à cet égard certaines garanties, la liberté, la sûreté des états est compromise, la civilisation rétrograde, et voilà pourquoi les lois de la raison politique ont sur ce point été converties en traités solennels par les nations policées de l'Occident. Le règlement si discuté de la confédération germanique au congrès de Vienne en 1815 n'a pas eu d'autre motif que celui de balancer les forces de l'Europe occidentale; c'était la continuation des conventions de Westphalie, c'était la loi monumentale de la sûreté européenne. L'ignorance et la légèreté pouvaient seules en contempler l'abrogation sans équivalent acceptable ou sans observation. Quand après Sadowa l'équilibre des nations européennes a été si soudainement et si sérieusement menacé, la France s'en est donc justement émue, et, quoiqu'un peu tard peut-être, elle a imposé d'abord les préliminaires de Nikolsbourg, puis la paix de Prague, qui ont rassuré l'Europe, un moment du moins. Les préliminaires de Nikolsbourg ont été signés le 26 juillet, et dès le 14 de ce mois notre ministre des affaires étrangères en notifiait d'avance les articles à tous nos agens diplomatiques, comme pour apprendre à l'Europe que la paix était due à l'intervention de la France, qui avait pris souci de l'ébran-

lement général dont le conflit de l'Autriche et de la Prusse était l'occasion si fâcheuse (1).

Le mal était déjà grand, car les invasions violentes de la Prusse en Hanovre, en Holstein, en Hesse, en Franconie, et l'agrandissement immodéré des domaines de la maison de Zollern étaient consacrés. La confédération germanique, construite avec tant de peine en 1815, était dissoute, et à la place de cet état collectif, où l'influence de l'Autriche balançait l'influence de la Prusse au milieu d'un groupe d'états secondaires, mais souverains aussi, dont l'indépendance pouvait s'appuyer d'alliances extérieures, le traité de Prague du 23 août 1866 excluait l'Autriche de toute participation aux affaires de l'Allemagne; il établissait une confédération nouvelle, fondée, organisée, présidée par la Prusse, entre les états situés au nord de la ligne du Mein, en face d'une autre union des états du sud dont les liens nationaux avec l'union du nord devaient être ultérieurement et librement réglés par une entente commune des puissances allemandes. Oui, le mal était dejà grand, car ce n'était plus un congrès européen, comme ceux de 1814 et de 1815, qui réglait dans un intérêt général la constitution de l'Allemagne. C'était la maison de Zollern qui du droit de la victoire constituait une Allemagne à sa guise, et, sous le nom de confédération du nord, fondait une Prusse agrandie, menaçante, en attendant de porter plus loin son ambition et ses conquêtes; mais le mal était fait, le temps, la sagesse, les influences habilement ménagées, pouvaient seules réintégrer le bon droit dans la supériorité morale qu'il avait perdue, et rendre à l'Europe les garanties d'ordre et de sécurité qui venaient de s'évanouir. Le rôle à garder était donc très difficile, on ne saurait le méconnaître. Nous fîmes d'abord à mauvais jeu bonne mine; nous sourîmes au nouveau droit des gens imposé par l'épée, nous acceptâmes gracieusement l'élévation d'un Zollern à la dignité souveraine des principautés unies de Moldo-Valachie. C'était un pas de plus *du rocher à la mer*, notre courtoisie ne s'y démentit pas. Le firman qui autorisait cette nouveauté caractéristique est du 23 octobre 1866. Il fut notifié le 24 aux puissances garantes de l'intégrité de l'empire ottoman; l'adhésion de la France ne se fit pas attendre. La pente cependant devenait de plus en plus glissante; nous disparaissions en réalité de cette hégémonie européenne si glorieusement raffermie en 1856, si imprudemment troublée, malgré des apparences trompeuses, en 1860. Nous étions isolés, désarmés, pris dans nos propres lacets. Une sublime patience

(1) Voyez la collection des *Traités* de M. De Clercq, t. IX, p. 599, 604 et 607, et le volume récemment publié par M. le comte Benedetti, *ma Mission en Prusse*, Paris 1871, in-8°.

pouvait peut-être nous dégager; la fatale destinée a tout perdu. Le point noir est devenu tempête, pilote et navire ont été emportés, et, poursuivant leur inflexible ambition, les Zollern, contenus par l'Europe à Vienne en 1815, n'ont plus trouvé de contradicteur à Versailles le 18 janvier 1871; ils ont consommé leur œuvre par le rétablissement de l'empire d'Allemagne. On sait avec quelle persévérante habileté M. de Talleyrand avait combattu à Vienne les désirs d'agrandissement de la Prusse en Allemagne. Quoique vaincue sur les champs de bataille, la France avait alors trouvé dans le droit défendu par l'esprit l'autorité suffisante pour résister à l'enivrement de la force. M. de Talleyrand avait conquis des alliés à sa cause dans la diplomatie anglaise et russe, et réussi à imposer la modération à la Prusse, prête un certain jour à se retirer du congrès. En 1870, l'Angleterre et la Russie sont restées impassibles, muettes, indifférentes. L'Europe recueillera un jour les fruits amers de cette politique d'abstention; mais l'événement n'en est pas moins accompli. Tâchons d'apprécier les conséquences d'un acte qui nous rejette dans un avenir inconnu.

L'Allemagne la première poursuit une chimère et des plus périlleuses. Chaque peuple a eu la sienne; celle de l'Allemagne est aujourd'hui manifeste. La race germanique en effet, malgré ses penchans hiérarchiques et les liens qui unissent ses familles diverses, est douée au plus haut degré de l'esprit d'individualité. L'un n'exclut pas l'autre. Ce qui signalait l'Allemand parmi tous les peuples, c'était son goût de liberté individuelle. On lui a même fait l'honneur d'avoir introduit le respect de cette liberté dans la civilisation moderne, et l'Allemagne ne méconnaît point ce caractère historique de ses institutions que la diversité de ses origines explique suffisamment. Il n'y avait pas plus d'unité dans la Germanie indépendante et barbare qu'il n'y en avait sous le régime du corps germanique en 1648 ou de la confédération en 1815. L'Allemagne ancienne, comme l'Allemagne moderne, a vécu à l'état de confédération; nos bacheliers savent cela. Les conceptions de la politique n'avaient ait que sanctionner les indications historiques et naturelles, et c'est en cela que ces conceptions étaient excellentes. Jean de Muller, Herder, Frédéric II lui-même, ont vivement combattu la pensée de la concentration allemande en une seule puissance. L'Allemagne, sous façon de progrès, remonte aujourd'hui le cours du temps, et immole sa liberté native pour se rejeter dans ce romanisme impérial qu'elle a combattu pendant près de mille ans. Quelles sont en effet les bases constitutionnelles du nouvel empire allemand? Les voici. Au lieu du régime d'élection qui, à la mort de chaque empereur, remettait l'Allemagne, représentée par les princes électeurs,

dans l'exercice de son droit de souveraineté nationale, le nouvel empire est héréditaire. Au lieu des *capitulations* qui soumettaient l'empereur élu aux conditions politiques imposées par les électeurs, le décret constitutif fixe les attributions du nouveau monarque, les soustrait à la discussion comme à la critique, et en réserve même à l'empereur les modifications ultérieures. Au lieu de garder sa liberté vis-à-vis de ses familles souveraines, avec lesquelles, depuis l'extinction des Carlovingiens, l'Allemagne n'avait plus voulu contracter d'engagemens indéfinis, l'empire d'Allemagne s'est aujourd'hui définitivement enchaîné à la couronne de Prusse et à la maison de Zollern. Au lieu du partage de la souveraineté germanique entre l'empereur et la diète, l'exercice de la souveraineté tout entière est conféré à l'empereur nouveau, sauf la discussion des impôts par le *Reichstag*; mais le pouvoir impérial exerce exclusivement le droit de législation sur les affaires militaires de terre et de mer, sur les finances de l'empire, le commerce, les postes et télégraphes et les chemins de fer, en tant qu'ils sont jugés nécessaires à la défense de l'empire. Le *Reichstag* a dans ses attributions les pouvoirs de police et de localité; l'empereur, dépositaire du pouvoir exécutif, a le droit suprême de gouvernement intérieur, la direction supérieure des relations étrangères, la représentation complète de l'empire dans les rapports internationaux, le droit de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de faire des traités de commerce, le commandement souverain des forces de terre et de mer, l'administration dictatoriale des affaires de la guerre sans contrôle. Ajoutez que le service militaire est obligatoire pour tous les sujets de l'empire, que la durée de ce service est en tout de douze ans, dont trois dans l'armée active, cinq dans la landwehr et quatre dans la réserve; c'est la nation entière sous les armes. Tel est le régime impérial des Zollern. En temps de paix, ils ont dix-huit corps d'armée organisés à leurs ordres. C'est le résultat matériel de la révolution accomplie, résultat formidable et sans recours. Du matériel, passons à l'esprit des choses.

Ce n'est point l'empire allemand, dont la maison d'Autriche s'est démise en 1806, qui a été restauré à Versailles par la proclamation du 18 janvier 1871; ce n'est pas même l'empire des Otton, c'est le saint-empire germanique fondé par Charlemagne. L'empire des Otton, des Franconiens, des Hohenstaufen, réservait la liberté de l'Allemagne, car il était électif; l'empire carlovingien l'absorbait par l'hérédité comme par la puissance. Tel est le caractère que reproduit l'empire zollérien. M. de Raumer, appréciant l'ambition et les fautes des Hohenstaufen, disait il y a trente ans : « L'empereur, chef temporel de la chrétienté, ne concentrait plus en lui toute la

vie des peuples : il a beau s'appeler *César* et *Auguste*, il y a dans la race germanique un instinct de diversité, d'individualité, qui est plus fort que les souvenirs de la grandeur impériale. Les Germains ne supporteraient pas le joug de la savante administration qui épuisa les Gaules et l'Espagne. Dès lors le rôle de l'empereur change par la force des choses : il ne saurait commander en maître à des peuples qui ont conservé leur liberté ; il ne saurait imposer un régime uniforme à des populations essentiellement individuelles. — Quelle est donc la mission de l'empereur ? Il est l'expression de l'unité qui existe au sein de la diversité. Les peuples, quoique séparés par les montagnes et les fleuves, les lois et les gouvernemens, forment néanmoins un tout ; ils ont un chef : l'empereur est le lien qui les unit. Son pouvoir est un pouvoir modérateur ; il est chargé de maintenir la paix et l'harmonie entre tous les chrétiens. Il y a dans le christianisme le germe d'un nouvel ordre social. La guerre, la division hostile était la loi du monde ancien ; la fraternité chrétienne repousse la guerre comme un crime, elle demande que la division fasse place à l'amour, la haine à l'harmonie. Le saint-empire est la première manifestation de la solidarité des nations (1). » Mettant de côté le sentiment de tristesse amère qu'on éprouve en lisant ces lignes, si l'on se souvient en même temps et du refus de la paix après Sedan, et de la *psychologie de la guerre* et du *droit de la force*, et de cette dépêche que nous avons tous lue : « le bombardement de Paris commence par un splendide soleil d'hiver, » on se demande ce que doit penser l'auteur de la signification actuelle du titre conféré par l'Allemagne au roi zollérien, dont M. de Raumer est un sujet très dévoué et très justement honoré. Il y a dans la définition ancienne de l'historien des Hohenstaufen tout à la fois de la rêverie et de la réalité. Oui, la dignité impériale était, selon les traditions du moyen âge, la préfecture de la république chrétienne ; ce sont les expressions d'Æneas Sylvius lui-même. C'est dans cette intention que la charge en fut conférée à Charlemagne, et c'est dans ce sentiment qu'il la reçut ; c'est l'idée que Dante en a transmise ; c'est le témoinage de tous les chroniqueurs (2). L'empereur est spécialement en outre le grand juge de paix de la race teutonique (3). Ainsi Rodolphe de Habsbourg, le type du genre, parcourait annuellement l'Allemagne pour rétablir partout le bon ordre, la police, l'observation de la justice. Le pape était bien *caput mundi* ; mais l'empereur le suivait de très près, et sa puissance était souvent adéquate, quand il s'agissait de la police et de la paix publique.

(1) Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*, t. V, p. 81.
(2) *Reipublicæ christianæ præest*, Guy d'Arnpeck, dans D. Pez, p. 1224, D.
(3) *Alberti Argent. Chron.*, p. 108-9, dans Böhmer.

L'empereur d'aujourd'hui sera-t-il encore le chef de la chrétienté? Les Zollern ont-ils reçu la préfecture de l'*orbis christianus?*

L'Allemand a cru pendant des siècles, et plusieurs le croient encore, qu'à lui seul il résumait l'humanité. Dieu a laissé deux glaives sur la terre, dit le *Sachsenspiegel*, l'un est aux mains du pape, l'autre est aux mains de l'empereur. L'Allemand avait jadis renversé l'empire romain universel, ou plutôt l'empire épuisé s'était affaissé au premier choc de la barbarie. Ces barbares durent apprendre de leurs vaincus eux-mêmes la vie civilisée qu'ils ignoraient, tout destinés qu'ils étaient à la relever de ses ruines. Leurs bandes ne s'y montrèrent pas également intelligentes. Une tribu y déploya une aptitude merveilleuse, la seule qui ait fondé un établissement de longue durée, la tribu ou confédération des Francs. Elle avait demandé à l'empire lui-même l'investiture de son occupation territoriale et l'avait obtenue. Les Francs avaient spécialement reçu cette espèce d'investissement romain avec un titre de dignité qui en était le signe public, et l'on vit ainsi des chefs barbares décorés de distinctions impériales qui paraissaient le gage de leur établissement définitif dans les provinces de l'empire. Là ne se bornèrent point leurs emprunts. En même temps qu'ils recevaient de l'empire le prestige de son administration, ils adoptaient la religion chrétienne, qui les unissait par des liens intimes aux pays envahis. Ainsi avaient fait d'autres barbares germains sur d'autres points des frontières; mais telle tribu reçut le christianisme arien, telle autre le christianisme romain : dans l'Occident, la forme romaine était la plus répandue, la plus sympathique aux populations. Lors donc que les vicissitudes des migrations amenèrent en Occident des tribus ariennes, comme étaient les Burgundes et les Goths, partis des régions orientales, ces tribus rencontrèrent la répulsion de l'épiscopat catholique, très puissant dans les régions occidentales, et les chefs des Francs orthodoxes saisirent avec une habileté remarquable l'occasion d'offrir au catholicisme un appui qui fut accepté. De là le triomphe des Francs dans la Gaule, tandis qu'échouaient, dans leurs essais de fondation, des tribus plus civilisées peut-être, telles que les Ostrogoths et les Visigoths. Instrumens providentiels du catholicisme, les Francs, poursuivant leur fortune, se transformèrent bientôt en propagateurs de la religion chrétienne, et lui servirent d'introducteurs en Germanie. Ainsi l'empire franc mérovingien assura sa durée, et, en se retournant contre l'Allemagne païenne, contint la barbarie, à laquelle il opposa pour barrière la civilisation chrétienne. La dynastie austrasienne des Karolings suivit les mêmes erremens avec plus d'éclat encore.

Charles Martel arrêta l'irruption du mahométisme dans la Gaule,

et ses successeurs délivrèrent la papauté de l'oppression des Lombards, qui succombèrent comme les Goths dans leur lutte contre Rome, après avoir jeté quelque gloire sur leur nom et réglé le régime féodal par des principes fixes. Charlemagne compléta l'introduction du catholicisme en Allemagne, eut raison de l'indomptable confédération odinique de la Saxe, qui comprenait presque toute la Basse-Allemagne, et repoussa au-delà de l'Elbe les tribus païennes d'origine diverse qui menaçaient l'établissement du christianisme dans le centre de l'Europe. Depuis Constantin, aucun prince n'avait rendu au catholicisme plus de services que Charlemagne. Il sauva la papauté chancelante, et reçut de sa reconnaissance la collation solennelle de la couronne impériale. Sous un empereur germain d'origine, entouré de dignitaires germains comme lui, le respect des peuples retrouva cet appui tutélaire de l'autorité impériale, dont la tradition avait survécu à sa ruine, et dont l'ombre renaissante parut suffire pour rendre l'équilibre au mouvement régulier de la société. De là cet empire romain germanique, nommé *saint* et *sacré* par l'église (1), parce qu'il avait sauvé l'église d'un des plus grands périls dont elle ait été affligée, et parce qu'il avait doté son pontife d'une souveraineté temporelle qui assurait sinon son idépendance, du moins sa dignité (2). De là enfin cette importance traditionnelle du couronnement pontifical, admis comme nécessaire au moyen âge, non pour conférer le titre de roi de Germanie, qui s'obtenait depuis l'avénement des Otton par le suffrage électoral, mais pour ajouter régulièrement à ce titre celui d'empereur, que ne pouvaient prendre les souverains élus non couronnés des mains du pape, à Rome ou ailleurs. Les papes tenaient la main à cette distinction de titres, qui était une des sources de leur fortune et de leur puissance. Le vulgaire y attachait aussi un grand intérêt (3). Cependant l'autorité morale qui restait à l'empire d'Orient fit rechercher par Charlemagne la reconnaissance de son nouveau titre à Constantinople. Il la demanda même à trois empereurs consécutifs, qui la donnèrent avec empressement (4).

L'empire ressuscité fut héréditaire dans la famille des Karolings; le grand prince en avait assuré de son vivant la transmission à cet

(1) *Sacro-sanctum imperium romano-germanicum.* Voyez sur l'histoire de cette formule, Becmann, p. 77; — Puffendorff, ouvrage cité, p. 19; — Pütter, *De inst. imp. rom. sub Carolo M.*, etc., p. 72 et suiv.; — Himly, *De sancti rom. imperii nat. germ.*, etc Paris 1849, in-8°.

(2) Voyez Th. D. Mock, *De donatione a Car. M. sedi apostolicæ oblata.* Munster 1862, in-8°, et le *Codex dom. temporalis* du père Theiner (3 vol. in-fol.), t. Ier, *initio.*

(3) Voyez Albert de Strasbourg en sa Chronique, et Jean de Winterthür, sur l'an 1288.

(4) Voyez les *Ann. fuld.* sur 802, et les *Annal.* d'Éginhard, sur 803 et 812. — Lorenz, *Hist. german.*, p. 37.

héritier faible et dégénéré que l'on nomme Louis le Débonnaire, après lequel et au partage célèbre de Verdun, qui consacra la séparation de la Germanie et de la Gaule, il fut tantôt joint au royaume de Germanie, tantôt réuni au royaume de France. Par l'empire et par Charlemagne, qui en fut la gloire, autant que par le christianisme, qui en fut la garantie, l'Allemagne entra dans la civilisation européenne, dont à son tour elle devint le boulevard contre de nouveaux barbares qui se pressaient à la frontière orientale. L'Allemagne, dans sa gratitude envers la race glorieuse des Carlovingiens, à qui elle devait tant d'honneur et de bienfaits, lui garda l'obéissance tant que la race eut des héritiers à lui donner. Il se produisit alors un spectacle remarquable, celui du respect germanique pour le sang du grand empereur si peu respecté par ses descendans eux-mêmes. Quand elle n'eut plus de ses héritiers légitimes, elle prit ses bâtards, et, à défaut de ceux-ci, les prétendans à l'empire se prévalurent de leur affinité par les femmes avec le sang carlovingien. La maison de Saxe trouva dans cette qualité son titre le plus décisif, et le premier Conrad de Franconie était issu aussi de Charlemagne par les femmes. La lignée mâle des Karolings étant éteinte au-delà du Rhin, la libre Allemagne prit une résolution qu'elle a gardée pendant mille ans, et dont elle ne s'est départie que sous le canon des Zollern. L'élection devint la loi invariable de la couronne impériale.

Ce système auquel l'Allemagne s'est montrée si longtemps attachée avait, il faut le reconnaître, des inconvéniens à côté de sérieux avantages. La sincérité du suffrage électoral fut souvent corrompue. L'intrigue agita plus d'une fois le collége des électeurs; de graves désordres, tels que celui du grand interrègne, en résultèrent. L'ingérence étrangère altéra fréquemment le sentiment d'un grand et patriotique devoir chez les dépositaires du suffrage, et, le droit de déposition étant corrélatif au droit d'élection, on eut des *anticésars* comme on eut des antipapes. On pourrait ajouter d'autres objections de moindre importance. Toutefois on ne peut méconnaître les effets salutaires que ce nouveau droit public germanique a produits. L'hérédité n'est pas, hélas! une garantie contre les révolutions. Quant à l'éligibilité, elle offrait l'avantage d'écarter de la couronne les princes vicieux ou incapables (1), comme on en avait trop vu chez les descendans de Charlemagne. Ce système fit tomber la couronne de la tête indigne de Venceslas. Il attisa d'ardentes rivalités, mais il entretint la vie politique et perpétua les

(1) Voyez Schulze, *De jurisdict. princip. germanic. in imperatorem exercita.* Iéna 1857, in-8°.

grands sentimens dans l'aristocratie germanique. Il garantit du danger des minorités, des régences, et fit passer Philippe de Souabe, qui gouverna sagement, avant son neveu Frédéric encore enfant, qui n'eût gouverné qu'étourdiment ou par une mère étrangère, inconnue à l'Allemagne. En pratique, il se réduisait au choix d'une race souveraine, et dans le sein de cette race il maintenait le respect du droit des citoyens et de l'intérêt général. Le pays n'aliénait pas sa souveraineté, il demeurait le maître par une voie régulière, et cependant malgré ce frein puissant l'Allemagne eut plus à combattre les abus du pouvoir impérial que les désordres de l'élection. Rien n'a été plus national en Allemagne, surtout au moyen âge, que l'élection impériale (1). Chaque race régnante a pu multiplier les efforts pour obtenir le rétablissement de l'hérédité; l'indépendance allemande a triomphé de toutes les intrigues, et l'esprit public a opposé une résistance inflexible à l'abdication de sa souveraineté reconquise. Les Hohenstaufen y ont échoué; Rodolphe lui-même, le paternel Rodolphe, malgré le respect universel qu'il inspirait et les services immenses qu'il avait rendus à l'Allemagne, n'a pu faire élire son fils Albert roi des Romains, et la jalousie nationale lui a opposé et préféré un candidat médiocre, Adolphe de Nassau, qui a perdu plus tard la couronne et la vie dans une lutte terrible avec Albert. L'esprit allemand a dû à son système électoral le développement d'une grande activité politique, qui s'est rejetée au XVI[e] siècle sur la controverse religieuse. Le droit électoral a été exercé d'abord par l'universalité des hommes libres portant les armes, puis le suffrage universel est devenu suffrage restreint, les princes et dignitaires ayant été considérés comme les représentans et mandataires des hommes libres de leurs comtés, c'est-à-dire comme les organes autorisés de l'opinion publique (2). Enfin, au XIII[e] siècle, l'usage, appuyé de hautes approbations, concentra le droit d'élection sur sept états et sept princes, quatre laïques et trois d'église, plus tard portés à neuf, dont les suffrages, conservant leur caractère territorial, pouvaient être cumulés dans une même maison, comme on le vit dans celle de Wittelspach, qui posséda tout à la fois l'électorat palatin et l'électorat de Bavière (3). Ce suffrage électoral pouvait même être fractionné ou alterné (4).

Ce ne fut point du reste au gré des caprices que s'exerça le droit d'élection impériale après l'extinction de la famille de Charlemagne.

(1) Voyez le texte curieux d'un chroniqueur, dans Böhmer, *Fontes rer. germ.*, t. III, p. 21.

(2) Voyez Menken en ses *Rez. germ. auct.*, préf. du t. III, n° IX.

(3) Voyez Puffendorff, ouvrage cité, p. 192 et suiv.

(4) Voyez Wegelin, *Thesaur.*, II, p. 250.

Un esprit politique remarquable et un sentiment patriotique estimable marquèrent en général les choix de ce temps. C'est pendant cette période que l'Allemagne, qui avait laissé perdre les prérogatives de la dignité impériale, mais qui les recouvra glorieusement sous le règne du grand Otton de Saxe, développa les qualités qui la distinguent dans le monde moderne et la puissante nationalité qui lui assure un rang si élevé en Europe, bien que, dans sa lutte avec les autres nationalités qui se dégageaient en ce même temps des entraves de l'invasion germanique, elle ait été successivement refoulée par les races latines dans son orbite naturel et dans les limites qui lui étaient propres. Plusieurs peuples, nations ou régions organisées, formaient à la mort du dernier prince carlovingien, Louis l'Enfant, l'ensemble de l'état qui ne s'appelait point encore l'Allemagne, mais la *Germania* ou Teutschland. Ces peuples ou *nations*, comme ils se nommaient eux-mêmes, héritiers des associations ou confédérations du temps de l'empire romain, avaient formé pour la plupart des royautés séparées, telles que la Saxe et la Bavière, et alors étaient gouvernés par des ducs, *herzogen* ou *fürsten*, constitués par Charlemagne et fondus dans la grande centralisation administrative dont il était l'auteur. Ces duchés ou nations étaient au nombre de cinq, auxquels se trouvaient annexés les margraviats considérables qui s'en détachèrent dans la suite pour former de nouveaux états, tels que le *Brennibor* ou Brandebourg et l'Autriche. Ces cinq duchés primitifs étaient la Saxe, qui comprenait les basses vallées de l'Ems, du Weser et de l'Elbe; la France orientale, *Ostfranken*, qui comprenait, outre la Franconie d'aujourd'hui, ce qu'on nommait alors la France rhénane, *Rheinfranken*, sur les deux rives du Rhin, à peu près l'ancien Palatinat, avec Worms, Spire, etc.; l'*Alemannia* ou Souabe, qui comprenait les bassins du Neckar et du Haut-Rhin jusqu'à Wissembourg; la Bavière, qui occupait le bassin du moyen Danube, depuis l'Alp de Souabe jusqu'à la Bohême; enfin l'ancien royaume de Lothaire, Lohérégne ou Lorraine, qui embrassait les vallées de la Moselle et de la Meuse, depuis leur source jusqu'à leur embouchure.

Dans ces duchés dominaient hiérarchiquement des familles nobles et puissantes, établies d'abord à titre bénéficiaire, puis à titre héréditaire, sous la suzeraineté impériale. La race de Charlemagne ayant failli, l'ambition de chacun de ces grands vassaux se porta vers la succession vacante, et en raison de sa bonne fortune, de son importance, de sa sagesse ou de sa force, chacun put à son tour arriver au but de ses désirs, sauf à défendre le pouvoir acquis contre les jalousies des rivaux ou contre les révoltes des subordonnés. A la mort de Louis l'Enfant, les nations, réunies en comices

sur les bords du Rhin, recherchèrent avec un grand sens politique quels étaient les peuples dont la suprématie pouvait le plus utilement servir la cause commune. Les Saxons d'abord, les Francs orientaux ou Franconiens ensuite, parurent être le mieux en mesure de diriger et conduire les affaires germaniques; mais le vieux duc de Saxe, un Otton, un descendant de Witikind tout à la fois et de Charlemagne par les femmes, s'excusa sur son âge de l'exercice de la dignité impériale que lui déférait un suffrage unanime, et désigna un Franconien pour le remplacer, engageant du reste son concours pour seconder Conrad dans la charge que sa noble confiance invitait à lui déférer, ce qui fut fait; par un rare exemple de magnanimité, on vit à son tour le Franconien mourant, un aïeul des Nassau d'aujourd'hui, appeler les suffrages des comices sur un Saxon, fils du généreux Otton, qui fut le célèbre Henri Ier, dit l'Oiseleur, l'un des promoteurs les plus actifs de la civilisation dans l'intérieur de l'Allemagne. C'est ainsi que la Saxe et sa maison ducale furent appelées à la direction des affaires allemandes.

Le fils de Henri l'Oiseleur fut Otton le Grand, élu en 936, le fondateur d'une nouvelle domination tudesque en Italie, le vrai restaurateur, d'accord aussi avec la papauté, du saint-empire germanique, et l'organisateur du nouveau droit public qui releva l'empereur de l'abaissement où la maison de Spolète l'avait laissé tomber, et le porta au sommet des grandeurs où le moyen âge et la renaissance l'ont remis. La maison de Saxe éteinte, l'élection choisit de nouveau un empereur dans la maison de Franconie, — cette puissante maison salique dont les luttes avec la papauté ont été si fatales. Après la maison de Franconie, l'élection appela les Souabes et leur duc, un Hohenstaufen, au gouvernement, — puis, après l'intermittence de l'interrègne, et les règnes de Rodolphe et d'Albert de Habsbourg, séparés par Adolphe de Nassau, la maison de Luxembourg qui, deux siècles plus tôt, eût pu représenter l'intérêt territorial de la nation de Lorraine arrivant à son tour à la prédominance en Allemagne, mais qui, au moment où elle est parvenue à l'empire, n'était plus la personnification d'une province ou nation, ni des passions d'une race ou des idées d'une époque, — caractères qu'on retrouvait dans les trois premières dynasties impériales, caractères qu'on eût pu rencontrer dans la compétition postérieure de la maison de Bavière, si la race autrefois si énergique des Wittelspach ne s'était pas montrée affaiblie dans les différentes occasions où la fortune lui a fourni le moyen de recueillir à son tour le sceptre impérial. C'est sous le règne de la maison de Luxembourg que l'Allemagne imposa au chef de l'empire la reconnaissance solennelle de ses libertés et de son droit public, authentique-

ment consacrés par la célèbre bulle d'or promulguée à la diète de Nuremberg de 1356; monument mémorable de la science politique au XIV[e] siècle, en même temps que de l'indépendance éclairée d'un grand peuple. Les luttes que l'Allemagne a soutenues au XVI[e] et au XVII[e] siècle avec la maison de Habsbourg, remontée au pouvoir après les Luxembourg en 1438, n'ont pas eu d'autre objet que de remettre en vigueur les principes et les droits consignés dans la grande charte allemande de 1356. Ce fut le but précis du traité de Westphalie (Osnabrück) de 1448.

Voilà donc l'Allemagne du XIX[e] siècle et l'Europe avec elle qui souffrent en 1865, de par l'épée des Zollern, la dissolution violente de la diète de Francfort, et de la confédération germanique, état souverain pourtant dont la constitution, l'autorité avaient été garanties par des traités solennels auxquels avait concouru toute l'association européenne, et qui en 1871, après la conquête patiemment supportée de trois états souverains également garantis par l'Europe, admettent le rétablissement aussi violent d'un empire germanique dont la suppression avait été convenue entre toutes les puissances en 1814. Ce rétablissement réduit trois autres rois indépendans à la condition de vassaux, *prussifie* l'Allemagne tout entière, unit en un seul corps de puissans états jadis séparés, crée une force formidable et anéantit désormais toute personnalité libre dans cette grande contrée, dont la liberté politique avait été reconnue importer à l'intérêt général de l'Occident civilisé. Frédéric II, grand partisan du traité de Westphalie, approuvait notamment cette disposition de l'ancien droit public allemand qui défendait à l'empereur de déclarer la guerre au nom de l'empire sans la participation, l'avis préalable de la diète (1). Aujourd'hui, et en vertu du décret constitutif de 1871, l'empereur déclare la guerre et fait la paix selon ses volontés. Ce qui fut refusé aux anciennes dynasties impériales est permis à celle des Zollern. Les forces de l'empire étaient autrefois distinctes de celles du roi de Hongrie et de Bohême; elles sont maintenant confondues avec celles du roi de Prusse. L'état-major de l'armée de l'empire est le même que celui de l'armée prussienne. C'est M. de Moltke qui est chef d'état-major de l'une comme de l'autre; il n'y a plus deux armées distinctes, il n'y a qu'une armée, qui est tout à la fois celle de la Prusse et de l'empire, c'est-à-dire dans laquelle les armées naguère indépendantes des états jouissant des honneurs royaux ne remplissent plus qu'un devoir d'obéissance, et n'ont plus d'existence individuelle. Tel est le régime que la maison de Zollern apporte à l'Allemagne, à titre de

(1) Voyez Puffendorff, ouvrage cité, p. 30, note 3 de la 2[e] partie.

bienvenue, en posant sur sa tête la couronne de Charlemagne. Ni l'honnête et vieille Saxe, ni la valeureuse Franconie, ni la brillante Souabe, ne pouvaient offrir un tel présent à leur pays. Le rôle opposé est tout naturel chez les margraves de Brandebourg, chez les Zollern dominateurs séculaires d'un pays constitué comme une caserne, héritiers superstitieux des principes et des pratiques de leur grand Frédéric. Le lot de chaque dynastie est en harmonie avec son passé, ses habitudes et ses mœurs.

Veut-on juger des conséquences pour l'Europe? Supposons que le conflit qui s'est élevé en 1854, entre la Russie d'un côté, la France et l'Angleterre de l'autre, à propos des affaires d'Orient, se produisît aujourd'hui; croit-on que la Prusse et l'Allemagne resteraient neutres comme elles firent il y a dix-huit ans? Mille fois non. Le parti militaire prussien, si vivement prononcé pour la Russie en 1854, serait bien plus ardent dans ses élans sympathiques. L'aristocratie allemande, très favorable aussi jadis à la Russie, s'abandonnerait à son penchant, et ce que les constitutions séparées de la Prusse et de l'Allemagne permirent alors de faire aux sages politiques de Berlin et de Francfort pour contenir des passions compromettantes ne serait plus possible avec la constitution impériale de 1871. La prudence de Frédéric-Guillaume IV ne serait plus praticable à son héritier, empereur d'Allemagne, chef d'une monarchie sans contrepoids et livrée à l'entraînement militaire. En 1854, par l'effet de la neutralité de l'Europe centrale, la guerre resta localisée en Orient, et l'Europe y gagna le maintien de la paix générale. Si les mêmes événemens se passaient en 1872, une conflagration générale serait inévitable, car, n'en déplaise à de chimériques espérances, toutes les sympathies de l'armée prussienne sont acquises à la Russie, et ces sympathies seraient irrésistibles; il n'y aurait plus de cabinet ni de souverain en mesure d'arrêter le torrent. Les armées, malgré leur discipline, sont plus peuple que l'on ne pense, et l'armée prussienne comme l'armée allemande sont aujourd'hui fondues en une seule armée permanente de 1 million d'hommes. Toutes les occasions de se jeter sur l'Occident comme sur une proie seront une bonne fortune pour une nation de soldats qui porte désormais comme emblème le cavalier au galop sculpté sur le château de Zollern. La maison de Zollern elle-même est condamnée à la guerre perpétuelle, comme le fut Napoléon I$^{er}$, parce qu'elle n'a pas limité ses agrandissemens démesurés. Elle s'est servie de la guerre comme d'un large dérivatif à l'esprit révolutionnaire de l'Allemagne ; elle sera fatalement entraînée à la guerre pour conserver l'instrument redoutable dont elle ne peut plus se passer, à savoir une armée toujours prête et toujours menaçante.

J'entends d'ici une foule d'Allemands se récrier et protester contre

mes appréciations. Les faits accomplis ne justifient que trop mon appréhension des événemens futurs. Rappelons-nous encore l'Italie. Y avait-il en 1850 un seul Napolitain qui redoutât l'assujettissement de sa patrie au Piémont? Ainsi a-t-il été de l'Allemagne. Le vœu unitaire a été celui des journalistes, de la meute des universités, des aubergistes, de la partie remuante de la population; mais des groupes nombreux, des hommes très dévoués à leur pays et très intelligens de ses intérêts, avaient horreur par avance de l'absorption brutale dont ils étaient menacés. Ils l'ont cependant subie et acceptée; ils ont eu le sort du comte Balbo et de ses pareils en Italie, emportés comme eux par le courant. Les journaux allemands répétaient alors : « Si nous avions un Cavour pendant six mois, l'Allemagne unitaire serait faite. » La maison de Zollern a trouvé cet autre Cavour, qui dure encore, à la différence du premier. Il s'en faut de beaucoup que M. de Bismarck soit un fanatique. C'est un homme de beaucoup d'esprit, hardi sans doute jusqu'à la témérité, mais clairvoyant, habile et judicieux; il a cherché sa voie pendant longtemps ; sa dextérité dans l'exploitation des passions allemandes est au point de vue de l'art une merveille. Il a côtoyé de près le cardinal Alberoni, et le destin définitif de sa politique demeure encore incertain, car enfin il n'a pas toujours été le maître du mouvement. Le teutonisme l'a emporté sur lui, et il en a reçu la loi. Il a offert le césarisme à l'Allemagne comme expédient, à la maison de Zollern comme fortune, et une fois à l'action, les prétoriens ont pris la place du conseiller, celui-ci n'a plus été qu'un officier de cavalerie à la suite. Le vrai directeur a été le parti militaire bien commandé. C'est la noblesse prussienne qui a mené le branle de l'Allemagne, M. de Bismarck en est l'agent bien plus que le chef. M. de Bismarck n'a pas montré de passion dans la lutte, il a lancé la passion et n'en a pas encore refréné les mouvemens. Or dans ce jeu terrible que de chances il a courues! Si seulement le siége de Paris eût été soutenu par Masséna, par un Davoust! Et d'autre part que de prévisions ont été dépassées!

M. de Montalembert écrivait en 1861 : « Par qui s'opérera cette transformation de l'Allemagne, laquelle est la conséquence logique et inévitable de l'unité italienne? Évidemment par la Prusse. C'est elle qui sera le Piémont de l'Allemagne. L'Europe en a déjà l'instinct, et cet instinct deviendra bientôt une certitude. A Dieu ne plaise que je veuille comparer à Victor-Emmanuel l'*honnête et loyal* roi de Prusse! Sa vie durant, loin de seconder le mouvement, il fera tous ses efforts pour l'enrayer; mais après lui qui sait où l'on en sera? Et déjà il ne peut pas empêcher que tous les regards ne soient tournés vers lui, les uns pour courtiser d'avance le futur césar, les autres pour étudier le péril. En vue de cette éventualité si

naturelle, le duc de Cobourg lui a déjà livré son armée; le grand-duc de Bade lui livre sa politique, tandis que le Hanovre et le Wurtemberg sont involontairement conduits à prendre une attitude de défiance qui appelle sur eux les colères de la presse unitaire. » Depuis dix ans que sont écrites ces lignes, la révolution allemande, hâtée, il est vrai, par la déclaration de guerre de la France, a fait les pas de géant de 1866 et de 1871. Quels sont ceux qui lui restent à faire? C'est ce que nous avons à rechercher.

L'empire allemand est rétabli; ni la France, ni l'Europe ne peuvent contrarier le développement de son institution : il serait insensé d'y songer; mais que l'Europe le sache bien, un nouveau *modus vivendi* s'ouvre pour elle, et des périls de toute sorte se préparent pour son avenir : ils apparaissent à tous les points de l'horizon, et la maison de Zollern renferme en elle-même le plus marqué de ces dangers. Partie comme la maison des Habsbourg d'un château comtal de la Souabe, elle a nourri contre elle une rivalité séculaire, couvé l'ambition de lui tenir tête, de lui montrer sa force, et, lui ayant survécu, elle a voulu la remplacer. Le partage et le lot de 1815 ne lui a plus suffi, elle se fait aujourd'hui sa part elle-même, l'Europe est complétement abandonnée à sa générosité. Par l'argent ou par l'épée, elle arrive à tout. Elle prête sur gage à un empereur prodigue, en obtient le Brandebourg, s'en fait un arsenal, un marchepied vers la royauté, étonne le monde par Frédéric II, louvoie pendant la tempête des révolutions, puis au moment opportun s'élance audacieusement à la domination universelle. La Prusse lui doit sa grandeur et se courbe à ses pieds; l'Allemagne lui doit la satisfaction de sa passion, et ne peut rien lui refuser. Les Zollern lui ont tout demandé, jusqu'à sa liberté qu'elle a donnée. Une fois de plus la démocratie européenne aura fait la courte échelle au pouvoir absolu. Je n'en cite qu'un exemple. L'Allemagne unitaire abjure complétement aujourd'hui la sympathie enthousiaste qu'en d'autres temps elle a montrée pour la cause polonaise; la Prusse étant plus implacable que la Russie dans l'œuvre de *dénationalisation* de ses provinces polonaises, aucun ne songe à le lui reprocher. Se piquant toutefois en ce point d'une habileté administrative qu'ignore la Russie, elle accomplit son dessein avec une persistance silencieuse, et offre aux Posnaniens plus de liberté personnelle en compensation d'une pression plus résolûment tyrannique à l'endroit de la nationalité. Elle applique à la Pologne les maximes bien arrêtées de Frédéric II.

La France seule pouvait contenir l'expansion de la puissance prussienne. Elle y avait réussi par habileté au congrès de 1815; elle y a échoué par imprévoyance en 1865-1866, et par revers du sort en 1870-1871. Deux provinces perdues, six milliards arrachés

à notre fortune, réduisent notre pays à une longue impuissance. La Prusse, armée de l'unité, a précipité sur nous l'Allemagne, et montré à l'Europe terrifiée la force de l'instrument qu'elle avait dans ses mains. Ainsi a fini entre l'Allemagne et la France une intimité de cinquante années; ainsi a disparu pour l'Europe une garantie d'équilibre qu'elle ne retrouvera plus peut-être, car l'Europe ne doit avoir à cet égard pas plus d'illusions que n'en ont chez nous tous les esprits sensés. Cette immolation d'un peuple à la passion d'un autre est un procédé de terreur, un événement de barbarie, et le présage du décroissement de la civilisation; il caractérise la tactique nouvelle dont l'Europe sera redevable aux Zollern. L'armement d'une nation entière, non pour défendre son territoire, mais pour la jeter sur une autre nation, est une manière de Tartares; c'est un réchauffé des anciennes habitudes germaniques. L'Europe y trouvera la mesure de la confiance que méritait la proclamation célèbre du mois d'août 1870 : « ce n'est point à la nation française, c'est à Napoléon III que l'Allemagne fait la guerre. » A ces impressions produites, ajoutez le malheur public d'une irritation internationale que les gens de bien ne peuvent plus que déplorer, car l'Allemagne gardera la conscience d'une action mauvaise, et la France le ressentiment d'une humiliation. Ce ne sont point les batailles perdues qui engendrent les haines nationales, quand elles sont loyalement livrées. L'armée du grand Frédéric pouvait être vaincue par Napoléon. Iéna n'était point un outrage. Ce n'est pas d'Iéna que la Prusse gardait rancune, c'est de Tilsitt; elle n'avait été humiliée qu'à Tilsitt. L'entrée à Berlin elle-même avait été marquée par les égards du vainqueur. Napoléon, victorieux, avait été faire visite au frère du grand Frédéric, vivant encore en ce moment, et cet honneur rendu à la gloire de la Prusse avait touché les vaincus. L'irritation est venue des exactions et de l'abus de la force dans un traité humiliant. De pareils actes sont une irréparable calamité. La dignité de la civilisation y est compromise. Ainsi nous étions lancés en avant, nous sommes violemment rejetés en arrière; l'Allemagne et l'Europe y perdent autant que nous. Nous avions été sans doute trop agités, mais nos erreurs, dont la Prusse avait été complice, et qui avaient si bien tourné à son profit, ne méritaient pas l'expiation qui nous a été infligée.

L'Europe a laissé faire. La crainte a paralysé les uns; d'autres ont exploité peu loyalement le conflit; d'autres, surpris par des événemens auxquels ils n'étaient pas préparés, ont subi les conséquences de l'inégale répartition de la force des états dans notre association civilisée. Tel est le résultat fatal de la coexistence d'états régis par une constitution purement militaire à côté d'états dotés de constitutions purement civiles, tels que sont les peuples

commerçans ou mixtes. L'un est toujours prêt à l'agression, l'autre n'est pas toujours prêt à la défense. L'Europe regrettera un jour son inaction de 1870. Elle s'est méfiée de nous peut-être, ne devait-elle pas aussi se méfier de la Prusse? Contre qui se tournera l'ambition du nouvel empire d'Allemagne aujourd'hui que la France est abattue? Nul ne le sait : l'Europe est à sa merci. Qui lutterait contre l'empereur allemand zollérien? Personne. Or qui peut tout osera tout, c'est l'invariable loi du monde moral; l'Europe doit donc s'attendre à tout de la part d'un pouvoir qui n'a ni limites, ni règle fixe, ni garanties. La prudence personnelle d'un souverain peut éviter des écueils; mais qu'il advienne un nouveau Charles-Quint, et l'Europe est en feu pour tout un siècle. La conception d'un équilibre est contemporaine de la renaissance de l'esprit humain; elle dut son origine au bon sens public, dès que l'Europe en ressentit l'influence dans ses affaires d'état. L'Angleterre ne s'était jamais mêlée des affaires d'Italie pendant le moyen âge. Elle comprit sous Charles VIII que l'établissement des Français à Naples leur donnerait une prépondérance fâcheuse à ses intérêts (1). La raison naturelle avait fait admettre l'équilibre parmi les raisons d'état reçues chez les princes italiens de cette époque (2).

L'Italie la première pourra souffrir du rétablissement du saint-empire. Pense-t-elle que l'Allemagne a oublié la domination qu'ont exercée au-delà des monts les anciennes dynasties impériales? L'époque des Otton, des Franconiens et des empereurs souabes est l'époque épique des imaginations allemandes. De combien d'affronts l'Allemagne y pourrait poursuivre la réparation! Le cycle des irruptions germaniques étant rouvert, le soleil d'Italie sera toujours le premier vers lequel se tournera le Germain de tous les temps. La maison de Savoie, pour prix de son alliance, rentrerait en possession du vicariat d'Italie qu'elle a exercé pendant plusieurs siècles, et reprendrait son rang dans les diètes germaniques. Des fiefs d'empire existaient encore à la fin du dernier siècle sur le territoire de divers états italiens, et la Lombardie déploie encore sa plaine historique de Roncaglia; Monza conserve la couronne de fer, et çà et là vivent de nombreuses familles du plus beau sang germanique. L'Allemagne a des revendications à y produire.

Sur un autre point limitrophe de ses frontières, du côté de la Suisse, quelle sera l'attitude du nouvel empire? La Suisse allemande a fait partie intégrante de l'empire pendant neuf ou dix siècles. Même après qu'elle eut secoué de fait le joug de la maison d'Autriche, au XIVe siècle, elle est restée de droit unie au corps germanique, et

(1) Voyez Comynes, édition de la Société d'histoire de France, liv. VII et VIII.
(2) Voyez Comynes, *ibid.*, Guichardin et Bembo.

n'en a été diplomatiquement séparée qu'à la paix de Westphalie. Entre l'Allemagne indépendante et la Suisse allemande, il y a le lien persistant de l'affinité ethnographique et de la langue. La grande Allemagne moderne, étant à la recherche des frères allemands, ne saurait oublier ceux des rives de la Reuss, de la Limmat, du Rhin supérieur et de la Thur. Les traités qui ont constitué la république helvétique et sa neutralité perpétuelle sont les mêmes que ceux qui avaient organisé le corps germanique et la confédération de même nom. La Prusse, après les avoir déchirés par un coin, les respectera-t-elle par un autre? Le droit de convenance qu'elle a remis en honneur, à la honte de notre temps et à la confusion du droit des gens contemporain, ne lui fournira-t-il aucun argument pour mettre la main sur une contrée qui ouvre tous les passages de l'Europe centrale? La question importerait aussi peu à l'Angleterre que celle de la guerre de 1870, et, quant aux trois puissances directement intéressées, je doute qu'elles fussent disposées à cette heure à se concerter et à s'entendre pour opposer quelque résistance à la nouvelle prétention des Zollern. La Suisse allemande est à leur disposition.

Et la Hollande? il n'est pas d'étudiant allemand qui ne sache que ce pays a fait aussi partie de la grande patrie allemande pendant des milliers d'années. Les comtes de Hollande étaient feudataires de l'empire. L'un d'entre eux, un Guillaume aussi, a été empereur d'Allemagne, peu glorieux, il est vrai, mais enfin il était de la famille. En 1648 seulement, la Hollande a été détachée du corps germanique. La langue hollandaise, le *dütch* ou *nederduitsch*, n'est autre que l'ancien *teutsch*, le vieux bas-allemand; frère allemand, frère allemand partout! Quant au royaume des Pays-Bas, établi en 1815 pour servir de boulevard extérieur à la confédération germanique, il remplirait bien mieux son office envers le nouvel empire allemand, s'il était directement soumis au sceptre des Zollern, ou du moins s'il était vassal de l'empire, comme les autres petits royaumes du pays. Enfin, pour ce qui concerne les états allemands laissés encore par tolérance sous le gouvernement de la maison d'Autriche, M. de Bismarck en quelques années les détachera facilement d'une monarchie devenue tout orientale par les nouveaux arrangemens de l'Europe. La maison de Lorraine y est encore l'objet d'un profond respect et d'un attachement sincère, mais la presse unitaire aidant, comme aussi les aubergistes, les brasseurs et les lettrés aux gages de la Prusse, gardienne des traditions de Frédéric II à ce sujet, ces liens seront brisés, et 11 millions d'Allemands se réuniront aux 38 millions de l'empire actuel; la grande Allemagne, recueillant tous ses enfans, comptera ainsi de 55 à 60 millions de Germains sous une même loi, bien heureux encore si l'ancien royaume d'Arles n'est

pas l'objet de quelque réclamation nouvelle envers la France. L'empire des Zollern sera redevenu le saint-empire des Souabes et des Otton, moins le couronnement par le pape. Que dis-je? l'empereur zollérien étant pape aussi bien qu'empereur, son empire est celui d'Otton le Grand perfectionné. Voulez-vous voir sa carte géographique? Elle est au premier volume de l'*Histoire de l'empire allemand* de M. Giesebrecht.

Quant à la condition intérieure de l'empire lui-même, qui pourrait douter qu'elle ne subisse aussi de profondes modifications? La constitution germanique n'est plus de la compétence d'une diète souveraine, comme elle l'a été pendant neuf cents ans. Elle est, d'après le décret organique de 1871, à la discrétion de l'empereur, investi à ce sujet du pouvoir constituant. Par conséquent ses changemens ultérieurs ne sont soumis à aucune entrave relativement au chef de l'empire. Le peu d'individualité politique survivant à l'absorption prussienne disparaîtra donc graduellement par la force des choses, et la démocratie allemande, qui s'est attachée à la chimère de l'unité, mais qui nourrit une autre passion inhérente au sentiment démocratique, à savoir la haine du petit prince, la démocratie ne manquera pas d'applaudir à cette médiatisation de nouveau genre absorbant les petits souverains existant encore en Allemagne. La suzeraineté ne suffira point aux Zollern, il leur faudra la souveraineté directe sur la terre et les personnes. La patrie allemande en sera bien plus forte et plus puissante! Adieu les petits rois vassaux, les grands-ducs et princes souverains! Ainsi fit jadis Charlemagne, ainsi fera quelque Zollern. Il sentait bien sa nationalité menacée, ce courageux député bavarois qui, dans la séance du 5 janvier 1871, refusait à la chambre des représentans de Munich le subside qui lui était demandé pour continuer la guerre contre la France. Il s'applaudissait d'avoir été l'un des quarante-sept qui, le 19 juillet précédent, s'étaient prononcés contre la participation de la Bavière aux hostilités et avaient voté pour le maintien d'une neutralité armée. Un autre député, reprenant la question au point de vue de l'unité, ne craignit pas de dire que, pour une telle guerre, il n'accorderait pas un kreutzer. Enfin un troisième, après une vive réplique des ministres, ajoutait que c'était précisément parce que l'armée allemande était victorieuse qu'on pourrait conclure une paix honorable, si c'était le bon plaisir des gouvernans de l'état-major. Il voulait que le roi de Prusse pût se convaincre que tout n'était pas en Allemagne fêtes et réjouissances en l'honneur de la guerre, qu'au contraire il y coulait bien des larmes, et qu'il y existait bien des misères. Il s'est aussi demandé si toute paix, pour être honorable, devait aboutir à des conquêtes. Il croyait que non, et, suivant

lui, l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace serait aussi impolitique qu'injuste. Voilà ce qui se disait publiquement alors en Allemagne dans des assemblées politiques dont le patriotisme n'était pas suspect, mais dont les opinions n'étaient déjà plus sous l'influence des entraînemens prussiens du mois de juillet 1870. Les mêmes sentimens oseraient-ils se produire encore à présent? On assure que non.

L'impatience des unitaires s'est du reste imprudemment manifestée, au sujet de la proposition faite au *Reichstag* de la loi d'unification civile de l'Allemagne. Elle a été repoussée par le conseil fédéral malgré l'insistance de la Prusse. Ce rejet a été dû à la coalition énergique des mandataires de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe et de quelques autres petits états. L'entreprise était prématurée; toutefois il est évident que la Prusse y reviendra. De ce point à une grande centralisation administrative et judiciaire, il n'y a qu'un pas. Déjà les états n'ont pu se défendre de voter par anticipation le budget de la guerre pour trois ans. C'est la dictature organisée et régularisée; elle obtiendra bien d'autres priviléges. Remarquons en passant la profonde différence de notre unité territoriale française avec l'unité germanique. L'unité territoriale a été chez nous une œuvre nationale, fondée sur les indications de la nature et les témoignages de l'histoire. L'unité n'a pas été en France une œuvre dynastique, quoique les princes aient été l'instrument de sa formation. En Allemagne, l'unité n'est point, quoi qu'on dise, une œuvre nationale; elle est dynastique, poursuivie dans l'intérêt du prince dont les peuples ne sont que l'instrument. L'unité allemande n'est que prussienne : la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, la Franconie, sont-ils sincères partisans de l'unité? l'étaient-ils en 1865-1866, lorsque leur territoire était saccagé ou menacé par les Prussiens? Avec un autre Richelieu, la liberté germanique eût été défendue par la France comme elle fut jadis défendue en 1635 contre Ferdinand II. On connaît du reste la frivolité des motifs qu'ont donnés la Prusse et son parti pour se justifier de n'avoir pas fait appel au suffrage universel afin de constater les sympathies des populations (1). Pour ne pas s'arrêter à la juste mesure, le germanisme, auquel l'Europe et la France en particulier étaient fort sympathiques, court le danger d'échouer même dans son œuvre intérieure de réforme et de constitution nationale. L'ancien teutonisme a été successivement repoussé jusque dans le foyer d'où il s'était répandu comme un torrent en Europe. Les nationalités modernes sont nées de ses ruines. Sera-t-il une seconde fois refoulé, s'il se

(1) Voyez Hillebrand, *la Prusse contemporaine et ses institutions*, p. 83 et 84.

reproduit aussi menaçant pour la liberté de l'Europe? C'est la question de l'avenir.

Pour le danger, il est marqué. Chacun des anciens états allemands qui ont dirigé l'empire par l'intelligence ou l'autorité lui apporta un lot particulier d'avantages et de mérites. La Saxe ancienne a construit les villes et rétabli l'empire de Charlemagne; les Francs orientaux ont donné l'impulsion aux arts, au commerce, et transporté sur le Rhin l'activité du moyen âge allemand; la Souabe a développé l'imagination poétique, l'héroïsme chevaleresque, les facultés brillantes de l'esprit national; la Saxe moderne lui a donné Schiller, Goethe, Wieland, Herder; l'Autriche lui a communiqué l'éclat, la grandeur, la fortune de sa grande race, qui avait hérité de la race légendaire de Bamberg. Le Brandebourg lui apporte les inclinations rapaces et usurières des burgraves de Nuremberg, la politique cauteleuse du grand-électeur, le bâton brutal de Frédéric I$^{er}$, l'épée rayonnante de Frédéric II, le régime perpétuel de la caserne. Un système politique est pour les peuples ce qu'une méthode d'éducation est pour l'enfant. Le système de gouvernement du Brandebourg prévaut aujourd'hui en Allemagne; il est intronisé par le nouvel empire. Les résultats vont correspondre à la cause : un immense empire organisé comme un camp, la régularité de l'exercice, l'âpreté du commandement, la discipline et ses violences. L'ancienne Allemagne n'avait point de capitale. La nationalité était partout éparse, au grand avantage de l'esprit et de la liberté. Gœttingue et Weimar ont été des capitales de l'intelligence, bien plus que Vienne et Berlin. Ce régime provincial est fini. L'empire allemand a désormais une capitale, et c'est Berlin, au tréfonds de tourbe noire, aux souvenirs de la tactique prussienne pour tout passé, avec un peuple issu de toutes races, mené naguère au fouet, et le monument de Frédéric II comme signe de sa moralité politique. Le vieux empire allemand eut à lutter contre l'intolérance catholique de deux empereurs de la maison d'Autriche; le nouvel empire devra s'accommoder de l'intolérance piétiste de la maison de Zollern. Tous ceux qui connaissent Berlin ont pu lire au fronton de l'église catholique que la construction en est due *à la clémence* du souverain. Le *junckerthum* affecte la politesse, mais le fond n'a rien perdu de son ancien caractère. Nous l'avons vu mettre des gants pour présenter une dépêche à l'officier parlementaire, et appliquer les brodequins au paysan pour obtenir son pain jusqu'au dernier morceau. Que Dieu garde la civilisation européenne!

CH. GIRAUD, de l'Institut.

# LA
# CHALEUR ET LA VIE

I. *Les Phénomènes physiques de la vie*, par M. Gavarret, 1870. — II. *Traité de physique médicale*, par W. Wundt, traduction française de M. Monoyer, 1871. — III. *Das Verhalten der Eigenwärme in Krankheiten*, von Wunderlich, 1870. — IV. Travaux et Mémoires récens de MM. Claude Bernard, Berthelot, Charcot, Demarquay, Hirn, Hirtz, Onimus.

La question de la chaleur et de la vie n'a pu être résolue pleinement que par le concours simultané de la physique, de la chimie et de la biologie. L'ancienne physiologie traitait empiriquement de la chaleur animale, mais sans en pouvoir expliquer l'origine. Il a fallu pour cela les découvertes de Lavoisier et les investigations plus modernes de la thermochimie. Après avoir montré comment naît cette chaleur, il importait d'enseigner ce qu'elle devient; c'est la thermodynamique qui nous l'a révélé. Enfin l'expérimentation physiologique la plus délicate a pu seule déterminer les modifications qui surviennent chez les êtres vivans, lorsqu'ils sont soumis à l'influence d'une température soit supérieure, soit inférieure à celle qu'ils possèdent normalement. La médecine et l'hygiène tirent dejà profit des indications fournies à ce sujet par la science pure. On a reconnu que l'étude des variations de la chaleur animale dans les maladies a une importance notable pour la connaissance de celles-ci, et que le diagnostic aussi bien que le pronostic en reçoivent des lumières inattendues.

L'examen des phénomènes calorifiques, entrepris à divers points de vue spéciaux, isolés et indépendans, pour la solution de questions tout d'abord sans connexité apparente, a procuré ainsi un ensemble de vérités qui aujourd'hui se combinent presque spontanément et se trouvent renfermer le secret d'un grand problème de philosophie naturelle. Une analyse minutieuse et longue aboutit de

la sorte à une synthèse instructive qui est une des plus remarquables acquisitions de la méthode expérimentale.

## I.

Tous les animaux possèdent une température supérieure à celle du milieu gazeux ou liquide dans lequel ils vivent, c'est-à-dire qu'ils jouissent tous de la faculté d'engendrer de la chaleur. Les animaux à *sang chaud* présentent une température à peu près constante sous toutes les latitudes et dans tous les climats. Ainsi, aux régions polaires, l'homme, les mammifères et les oiseaux ne marquent guère que 1 ou 2 degrés de moins que sous le tropique. La température moyenne des oiseaux est de 41 degrés, et celle des mammifères de 37. Les animaux qu'on appelle *à sang froid* produisent aussi de la chaleur, quoique dans une proportion moindre; mais leur température suit les variations de celle du milieu ambiant, tout en se maintenant plus élevée de quelques degrés. Chez les reptiles, l'excès est de 5 degrés au maximum et de 1/2 degré au minimum; chez les poissons et chez les insectes, il est encore moindre; enfin dans les espèces tout à fait inférieures, il atteint rarement 1/2 degré. En somme, chez les animaux à température variable, la résistance aux causes extérieures de refroidissement est d'autant plus grande que l'organisation est moins imparfaite. On observe d'ailleurs que, chez ces êtres, l'activité vitale et en particulier l'énergie de la respiration sont en rapport direct avec l'état thermométrique : ainsi, dans un milieu à 7 degrés, des lézards consomment huit fois moins d'oxygène qu'à 23. Chez les animaux à température fixe, c'est l'inverse : plus il fait froid, plus ils respirent activement; par exemple, un homme qui en été ne consomme que 31 grammes d'oxygène par heure en consomme 44 en hiver. Indépendamment de l'état du milieu ambiant, beaucoup de circonstances diverses exercent une influence appréciable sur la chaleur animale, et y déterminent des variations assez régulières. Les saisons, les heures de la journée, le sommeil, la digestion, le mode d'alimentation, l'âge, etc., sont ainsi des modificateurs constans de l'intensité des combustions respiratoires; mais il y a un tel ordre, un tel concert et, on peut le dire, une telle prévoyance dans l'organisation de l'économie, que la température y reste en définitive à peu près fixe dans l'état physiologique.

La température de l'homme à la racine de la langue ou sous l'aisselle est d'environ 37 degrés; ce chiffre exprime la moyenne de ceux qu'on obtient en prenant les températures des différens points du corps, car on trouve à cet égard quelques variations légères en passant d'un organe à un autre. La peau est la partie la plus froide,

et elle l'est d'autant plus qu'on se rapproche des extrémités. Au contraire, à mesure qu'on pénètre plus profondément dans l'organisme, on voit la température s'élever; les cavités sont bien plus chaudes que les surfaces. Le cerveau est moins chaud que les viscères du tronc, et le tissu cellulaire l'est moins que les muscles. Le sang non plus n'a pas la même température dans tous les points du corps. Les travaux de J. Davy et de Becquerel avaient établi que le sang est d'autant plus chaud qu'on l'examine plus près du cœur. M. Claude Bernard a pu mesurer, par des moyens aussi ingénieux que précis, la température des vaisseaux profonds et des cavités du cœur. Il a montré que le sang qui sort des reins est plus chaud que celui qui y entre; il en est de même pour celui qui traverse le foie. Enfin il a constaté que le fluide nourricier se refroidit en traversant les poumons, et par suite que la température des cavités gauches du cœur est plus basse que celle des cavités droites de 0°,2 en moyenne. Ce dernier fait prouve clairement que les poumons ne sont pas le foyer de la chaleur animale, et que le sang, dans l'acte de sa révivification, se rafraîchit au lieu de s'échauffer.

Les anciens physiologistes avaient cru que la vie a le pouvoir d'engendrer de la chaleur; ils avaient imaginé chez les êtres organisés une sorte de puissance calorifiante. Galien pensait que la chaleur est *innée* dans le cœur; les iatrochimistes l'attribuaient aux fermentations, les iatromécaniciens aux frottemens. Le temps a fait justice de ces hypothèses. Il est aujourd'hui démontré que la chaleur des animaux provient des réactions chimiques qui s'accomplissent à l'intérieur de l'économie. C'est à Lavoisier qu'on en doit les preuves expérimentales (1). Dès 1777, il établissait que l'air, en passant par le poumon, éprouve une décomposition identique à celle qui a lieu dans la combustion du charbon. Or dans ce dernier phénomène il y a dégagement de calorique; donc, dit Lavoisier, un dégagement pareil doit avoir lieu au sein du poumon dans l'intervalle de l'inspiration à l'expiration, et c'est ce calorique sans doute qui, se distribuant avec le sang dans toute l'économie animale, y entretient une chaleur constante. Il y a ainsi une relation permanente entre la chaleur de l'être vivant et la quantité d'air entré dans les poumons pour s'y convertir en acide carbonique. Tel est le premier fait capital mis en évidence par le créateur de la chimie moderne; mais il ne s'en tint pas là. Il entreprit de rechercher si la chaleur théoriquement produite en un temps donné par la formation d'une certaine quantité d'acide carbonique, c'est-à-dire par la combustion d'une certaine quantité de charbon dans l'or-

(1) Mayow et Black avaient affirmé avant lui, mais sans preuves précises, que la chaleur animale est due à une combustion.

ganisme, est exactement égale à la somme de chaleur développée par l'animal dans un temps correspondant. Cette somme fut estimée d'après le poids de glace fondue par l'animal placé dans un calorimètre. Lavoisier reconnut de la sorte qu'une telle égalité n'existe pas; il ne s'en étonna pas longtemps, car il découvrit bientôt que, sur 100 parties d'oxygène atmosphérique absorbées, 81 seulement sont rejetées par la respiration sous forme d'acide carbonique. Il en conclut alors que le phénomène n'est pas simple, qu'une portion d'oxygène (9 sur 100) est employée à brûler de l'hydrogène pour former la vapeur d'eau contenue dans l'air expiré. La chaleur animale devait donc être attribuée à une double combustion, de carbone d'abord, puis d'hydrogène, et la respiration considérée comme rejetant au dehors de l'animal de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau.

Les expériences de Lavoisier ont été reprises et modifiées, ses conclusions ont été discutées de bien des manières depuis bientôt cent ans. Plusieurs expérimentateurs en ont rectifié ou complété quelques points, mais la doctrine générale n'a pas été ébranlée par les difficultés secondaires et de nature fort délicate qu'on y a reconnues, et dont plusieurs arrêtent encore les physiologistes. Il est incontestable en effet que la plus grande partie des réactions qui s'opèrent dans l'économie en y produisant de la chaleur a pour résultat définitif la vapeur d'eau et l'acide carbonique exhalés par le poumon; mais ces deux gaz ne peuvent provenir d'une combustion directe d'hydrogène et de carbone, puisque l'économie ne renferme pas de tels corps à l'état de liberté. Ils ne représentent en réalité que le terme d'une série de métamorphoses souvent distinctes des combustions proprement dites. D'autre part, ils ne sont pas les seuls résidus du travail chimique qui s'accomplit dans le fourneau vital. Outre l'eau et l'acide carbonique que les animaux rejettent dans l'expiration, et qui sont comme les fumées de l'élaboration nutritive, ils excrètent par d'autres voies certains principes qui en sont comme les scories. Or ces principes de désassimilation, parmi lesquels il faut citer l'urée, l'acide urique, la créatine, la cholestérine, etc., ne sauraient être le résultat de combustions pures, et ils témoignent que le torrent circulatoire est le siége de réactions extrêmement multiples dont nous commençons seulement à entrevoir les lois.

Les progrès les plus récens de la chimie organique permettent en effet de suivre l'enchaînement des transformations graduelles des matières nutritives dans le cycle des opérations vitales. Tout d'abord il convient de préciser le siége de ces phénomènes. Ils s'accomplissent dans tous les points de l'économie parcourus par les vaisseaux

capillaires. Les glandes, les muscles, les viscères, bref tous les organes, sont constamment brûlés; ils reçoivent à chaque instant de l'oxygène qui détermine au plus profond de la substance des métamorphoses de nature variée. En un mot, chaque organe respire en tous ses points à la fois, et respire à sa façon. C'est à tort que certains physiologistes prétendent encore aujourd'hui localiser le phénomène respiratoire dans les vaisseaux capillaires. Ceux-ci ne sont que les canaux vecteurs de l'oxygène qui, par exosmose, en traverse les fines parois, et opère alors, au contact immédiat des plus petites particules de la masse organisée, l'acte chimique qui entretient le feu de la vie. Il est aisé de le constater en plaçant un tissu quelconque récemment détaché du corps dans un milieu oxygéné. On observe en ce cas un dégagement d'acide carbonique, ainsi qu'un développement de chaleur, et cette possibilité de la respiration en dehors de l'économie prouve bien qu'un tel acte peut être rigoureusement assimilé, comme le voulait Lavoisier, à la combustion d'un corps quelconque. Il n'y a de différence que sous le rapport de l'intensité. Tandis qu'une bougie ou qu'un morceau de bois brûle rapidement et avec flamme, les matériaux combustibles de la pulpe organique se combinent à l'oxygène d'une façon plus discrète et plus lente, moins tumultueuse et moins franche.

Le sang, qui sans cesse passe et repasse dans les vaisseaux les plus ténus de notre corps et se sature d'oxygène chaque fois que notre poitrine se soulève, le sang se compose de matériaux très divers. Il contient des sels minéraux tels que chlorures, sulfates, phosphates de potasse, de soude, de chaux, de magnésie, des matières colorantes, des corps gras, des substances neutres du genre de l'amidon, enfin des produits azotés comme l'albumine et la fibrine. Les sels éprouvent peu de modifications dans le torrent circulatoire; ils sont éliminés par les principaux émonctoires. Les substances neutres du genre de l'amidon sont converties en glycogène et en graisse. Les corps gras ne subissent dans le sang que des oxydations qui engendrent plusieurs dérivés du même ordre. Enfin les produits azotés se convertissent en fibrine, en musculine, en osséine, en pepsine, en pancréatine, tous composés peu différens. C'est la première partie du travail chimique qui s'accomplit dans la principale humeur de notre corps. Tous ces matériaux, élaborés aux différens points du torrent circulatoire et destinés à l'assimilation, sont détruits dans les organes mêmes où ils avaient été fixés. Le glycogène est transformé en sucre, lequel est brûlé avec formation d'eau et d'acide carbonique; les acides gras sont en partie éliminés par la peau, en partie brûlés. Quant aux matières plastiques qui forment la trame des tissus, on connaît à peine la relation chimique qui les rattache à leurs produits de destruction, l'urée, la créatine, la cho-

lestérine, l'acide urique, la xanthine. Tel est le tableau sommaire des principaux phénomènes chimiques qui, s'accomplissant dans l'ensemble de l'économie, provoquent partout un dégagement de chaleur plus ou moins intense. Il n'y a donc pas d'organe central pour la production du feu vital, chaque élément anatomique y participe, et, s'il existe une température à peu près uniforme dans tout le corps, c'est que le sang distribue avec régularité la chaleur dans les différentes parties qu'il baigne.

Comment établir maintenant la quantité de chaleur à laquelle ces réactions peuvent donner naissance? Lavoisier y arrivait d'une façon très simple. Après avoir comparé l'oxygène absorbé par l'animal avec l'acide carbonique et la vapeur d'eau éliminée, il déduisait le poids du carbone et de l'hydrogène brûlés en supposant que la formation d'acide carbonique et celle de l'eau produisent dans l'économie la même somme de chaleur que si elles avaient lieu au moyen de carbone et d'hydrogène libres. Voici à peu près le résultat qu'il obtenait : un homme de 60 kil. brûle en vingt-quatre heures, à la température moyenne de Paris, 313 grammes de carbone et 22 grammes d'hydrogène, et développe ainsi 3,297 calories. En même temps, il perd par le poumon et la peau 1,243 grammes de vapeur d'eau, qui lui enlèvent 697 calories. Restent donc à peu près 2,600 calories disponibles. D'autres évaluations analogues ont été faites, et les physiologistes en ont tiré cette conséquence, qu'un homme de poids moyen produit dans nos climats 3,250 calories par jour, c'est-à-dire la quantité de chaleur nécessaire pour porter à l'ébullition 32 litres 1/2 d'eau. Ces chiffres, quoique approximatifs, donnent une idée suffisamment nette de la puissance thermogène de l'économie animale.

La question a pu être reprise avec plus de précision dans ces dernières années, grâce aux données d'une science nouvelle qu'on nomme la *thermochimie*, et qui s'occupe des phénomènes chimiques dans leurs rapports avec la chaleur. La thermochimie, au moyen d'appareils calorimétriques très sensibles, détermine le nombre des calories qui sont dégagées ou absorbées dans les combinaisons, en partant des expériences classiques de MM. Favre et Silbermann. M. Berthelot, qui a fait de ce sujet une étude approfondie, ramène les sources de la chaleur animale à cinq espèces de métamorphoses; ce sont d'abord les effets qui résultent de la fixation de l'oxygène sur divers principes organiques, puis la production d'acide carbonique par oxydation, ensuite la production d'eau, en quatrième lieu la formation d'acide carbonique par dédoublement, enfin les hydratations et les déshydratations. Le savant chimiste a essayé de montrer comment les nombres obtenus dans l'étude des chaleurs de combustion des divers acides organiques, alcools, etc., peuvent être

appliqués aux composés brûlés dans l'organisme animal; mais, tout en admettant la réalité théorique des analogies qu'il établit, on ne peut s'empêcher de remarquer que la vérification pratique en est bien difficile et bien délicate. Le moyen de mesurer dans un point de l'économie la chaleur produite par une réaction fugitive au sein profond d'un tissu qu'il faudrait lacérer pour l'explorer?

Si de ce côté la thermochimie ne paraît pas devoir éclairer beaucoup la physiologie, elle lui révèle d'autre part des sources de chaleur restées inaperçues jusqu'ici. M. Berthelot fait voir que l'acide carbonique de l'économie ne se forme pas toujours par oxydation du carbone, et provient quelquefois d'un dédoublement qui absorbe de la chaleur. On sait que les substances alimentaires se ramènent à trois types fondamentaux, les graisses, les hydrates de charbon (sucres, fécules, amidon) et les albuminoïdes. Or les graisses, en se dédoublant et se combinant à l'eau, comme il arrive sous l'influence du suc pancréatique, donnent de la chaleur; il en est de même pour les hydrates de charbon, indépendamment de toute oxydation. Enfin les matières albumineuses provoquent aussi des phénomènes calorifiques très nets lors de leur combinaison avec l'eau, suivie de déboublemens divers. Ces faits, signalés par M. Berthelot, doivent intervenir dans le calcul exact et détaillé, peut-être encore prématuré aujourd'hui, de la chaleur des animaux. Quoi qu'il en soit, celle-ci a pour origine l'ensemble des métamorphoses chimiques qui s'accomplissent d'une manière incessante dans les profondeurs de leurs organes, métamorphoses déterminant la rénovation continue de toute la substance organisée, c'est-à-dire la nutrition; mais pourquoi cette nutrition, pourquoi cette production perpétuelle de chaleur dans la machine vivante?

Il est possible aujourd'hui de résoudre ce problème, qui enferme le secret d'une des plus belles ordonnances de la nature. La chaleur produite par les animaux est la source de tous leurs mouvemens; en d'autres termes, le travail mécanique qu'ils effectuent est une transformation pure et simple de l'activité thermique qu'ils développent. Ils ne créent pas la force motrice par quelque opération spontanée qui serait une des prérogatives de la vie, ils la tirent de l'énergie calorifique emmagasinée dans les organes que parcourt le fluide sanguin. Il y a de plus un rapport réglé entre la quantité de chaleur qui disparaît et le travail mécanique qui apparaît. Remarquons cependant que, si tout mouvement est chez les êtres vivans une transformation de la chaleur animale, celle-ci ne se transforme pas tout entière en mouvement. Elle se dissipe en partie par la transpiration cutanée, par le contact et surtout par le rayonnement; elle est employée à maintenir à un degré constant la température de l'animal, soumis à des causes nombreuses de refroidissement.

Le travail mécanique exécuté par l'animal est très complexe. Indépendamment des mouvemens musculaires visibles, il y a tous les déplacemens des organes intérieurs, la translation continuelle du sang, les contractions et dilatations d'un grand nombre de parties. Or ces actions ne sont possibles qu'autant que les phénomènes respiratoires s'accomplissent dans la région active. Empêchons le sang artériel d'arriver dans un muscle, c'est-à-dire les combustions de s'y opérer et par suite la chaleur de s'y produire, et, bien que la structure de cet organe n'en souffre aucune atteinte, il perd le pouvoir de se contracter. Comprimons seulement l'artère nourricière de ce muscle de façon à y ralentir le flux sanguin, et l'organe se refroidira en perdant de sa force. Les travaux de M. Hirn et de M. Béclard ont établi nettement les rapports entre la chaleur et le mouvement musculaire. Des expériences plus récentes de M. Onimus ont fixé, avec non moins de précision, la thermodynamique des mouvemens circulatoires (1).

Nous avons dit que le pouvoir thermogène des alimens sera d'autant plus considérable que ceux-ci renfermeront une plus grande quantité d'élémens exigeant pour être brûlés une forte proportion d'oxygène. C'est pour cela que la viande et les graisses réparent bien plus vite les pertes de l'économie que les matières végétales. Ces dernières conviennent aux habitans des pays chauds qui n'ont pas besoin de produire de chaleur, puisque l'atmosphère leur en fournit suffisamment. Les habitans des régions froides, dont au contraire la calorification doit être aussi constante qu'énergique, sont poussés instinctivement à l'usage des viandes et des graisses, dont la combustion donne beaucoup de chaleur. C'est une nécessité physiologique pour les Lapons, par exemple, de se nourrir de l'huile des cétacés, comme c'en est une aussi pour les hommes des tropiques de ne consommer que des alimens très légers. L'activité des combustions respiratoires et la nature de l'alimentation changent ainsi avec les climats, de façon qu'il y ait toujours une certaine proportionnalité entre l'état thermique du milieu ambiant et celui du foyer animal. Semblablement, dans un même climat, les individus qui font une grande dépense de travail mécanique doivent manger plus que ceux qui effectuent peu de mouvement. Ce fait, d'observation très ancienne, reçoit aujourd'hui la démonstration la plus nette et la plus claire. Cependant on n'en tient peut-être pas encore assez de compte dans l'économie de l'alimentation publique. Des exemples nombreux établissent quel profit il y aurait pour l'industrie à augmenter par tous les moyens possibles la quantité de viande dans

(1) Voir son livre intitulé *De la théorie mécanique de la chaleur dans ses rapports avec les phénomènes de la vie*, 1867.

les repas de l'ouvrier. Dernièrement encore, dans un établissement industriel du Tarn, M. Talabot vient d'améliorer l'état sanitaire et la vigueur de ses ouvriers en leur donnant beaucoup de viande. Sous l'influence d'une nourriture presque exclusivement végétale, chaque ouvrier perdait en moyenne quinze journées de travail par an, par suite de fatigue ou de maladie. Du moment où l'usage de la viande fut adopté, la perte moyenne par tête et par an ne fut plus que de trois journées. Assez souvent, il faut en convenir, l'alcool n'est pour l'ouvrier qu'un moyen de remédier à l'insuffisance des alimens thermogènes, moyen illusoire qui relève momentanément l'économie pour la miner ensuite avec une redoutable subtilité. Un des meilleurs remèdes contre l'alcoolisme serait certainement la diminution du prix de la viande.

Au point de vue des rapports de la chaleur et du mouvement, l'être vivant peut donc être assimilé à un moteur inanimé, comme une machine à vapeur. Dans les deux cas, la chaleur est engendrée par des combustions et transformée en travail mécanique par un système d'organes plus ou moins compliqués. Dans les deux cas, elle est d'abord à l'état de tension et fournit du mouvement au fur et à mesure qu'elle est requise pour l'exécution d'un travail quelconque. Seulement l'être vivant est un appareil bien plus parfait. Tandis que les machines à vapeur les mieux construites n'utilisent que les *douze centièmes* de la force disponible, le système musculaire de l'homme a, d'après M. Hirn, un rendement de *dix-huit centièmes*. D'autre part, le moteur animé a cela de particulier que les sources de chaleur et les mécanismes y sont intimement confondus, que la chaleur y est produite d'une manière en quelque sorte diffuse par des organes en mouvement, et que celui-ci s'y transforme à son tour en chaleur : complexité incroyable dont la science contemporaine n'a pu démêler les lois simples qu'au prix des efforts et des ressources réunies de la physique, de la chimie et de la biologie.

D'après certains physiologistes, la chaleur ne serait pas seulement dans l'économie la source du mouvement, elle s'y transformerait aussi en activité nerveuse. Le fonctionnement du cerveau serait un *travail* tout pareil à celui du biceps. L'esprit lui-même devrait être considéré comme engendré par la chaleur. Des expériences récentes de M. Valentin, de M. Lombard, de M. Byasson, et surtout de M. Schiff, sembleraient établir, croit-on, qu'il y a un rapport proportionnel et suivi entre l'énergie des fonctions nerveuses et la température des parties où elles s'accomplissent. M. Gavarret n'hésite pas à conclure de ses recherches que les relations du système nerveux et du système musculaire avec la chaleur sont les mêmes. Seulement, dans le cas des muscles, la force produite se manifeste à l'extérieur par des phénomènes visibles, tandis que dans

celui des nerfs elle s'épuise à l'intérieur, en actes moléculaires et profonds, se dérobant à toute mesure précise. Une somme donnée de chaleur développée dans l'économie aurait ainsi, d'une part, un équivalent mécanique, et de l'autre un équivalent psychologique. M. Gavarret, qui est un savant circonspect et fidèle à la méthode expérimentale, ne va pas sans doute jusqu'à prétendre que le sentiment et la pensée peuvent être évalués en calories; il déclare même qu'il n'y a point de commune mesure entre l'intelligence et la chaleur; mais il ne manque pas de physiologistes moins timides, qui ramènent toute sorte de manifestation vitale aux formules rigides de la thermodynamique. Quelques remarques succinctes feront peut-être voir que ces physiologistes se méprennent.

L'assimilation du système nerveux et du système musculaire, au point de vue de leur solidarité avec la chaleur, est aventureuse pour beaucoup de raisons. Il y a entre le nerf et le muscle cette énorme différence, que le premier est doué d'une spontanéité refusée au second. La fibre musculaire ne se contracte jamais de soi-même; il y faut une excitation, son énergie est empruntée. La cellule nerveuse au contraire a en soi une vertu d'agir toujours présente, jamais épuisée, dont l'énergie lui appartient en propre. Toutes deux évidemment puisent dans les mêmes milieux externes et internes le principe de l'activité qui les distingue; mais, tandis que le muscle, organe mécanique, se borne à métamorphoser docilement en une quantité géométrique de travail la force qui lui est octroyée sous forme de chaleur, le nerf, organe vital, reste impénétrable, inaccessible à nos calculs, et exerce à sa guise, dans une série d'opérations indépendantes de la dynamométrie et de la thermométrie, ses pouvoirs caractéristiques et quasi souverains. Du côté du système musculaire, tout est mesurable; du côté du système nerveux, rien ne l'est. Impressions, sensations, affections, pensées, désirs, douleurs et plaisirs, tout cela compose un monde soustrait aux conditions du déterminisme ordinaire. Cette force supérieure qui, commandant à toutes les plus hautes activités de l'animal, décide, suspend, interrompt, rétablit et règle la transformation elle-même de la chaleur en mouvement, qui, s'affirmant indépendante au dedans de nous-mêmes, et de quelque antique nom qu'on l'appelle, âme, volonté ou liberté, reste la plus indéniable, quoique la plus mystérieuse certitude de notre conscience, cette force proteste contre la réduction de la vie cérébrale au mécanisme. Telle est du reste aussi la conviction de M. Claude Bernard et de M. Helmholtz.

II.

Indépendamment des variations normales et insignifiantes que la chaleur peut présenter dans une même espèce et de celles qu'elle manifeste lorsqu'on passe d'un groupe zoologique à un autre, il y a lieu de considérer les changemens qu'elle subit chez un même individu sous l'influence des perturbations diverses de l'économie. Si elle reste à peu près insensible aux modifications de la température ambiante, il n'en est pas de même lorsqu'on touche à l'intégrité de l'équilibre des organes. Le concert des diverses parties de l'organisme et des fonctions qu'elles accomplissent est si grand que le moindre trouble s'y répercute et porte partout le désordre. Le système nerveux, chargé de maintenir la communication harmonique de tous les points de l'animal, a le premier connaissance de l'accident survenu, et en transmet de tous côtés l'impression anormale. Il n'est pas le générateur de la chaleur animale, mais il en est le régulateur, c'est-à-dire qu'il en dirige et en surveille en quelque sorte la production et la distribution au gré des besoins variables de l'économie. Toute lésion ou affection de ce système a un contre-coup sur les actes physiologiques, et principalement sur la calorification. En coupant sur un lapin le filet cervical du grand sympathique d'un seul côté, M. Claude Bernard a provoqué de ce côté une élévation de température de plusieurs degrés. Là où sous une influence quelconque l'action du système nerveux est suspendue, le sang afflue, apportant avec lui une plus grande quantité d'énergie thermique. Là où l'inverse a lieu, les vaisseaux se resserrent, et la température s'abaisse.

L'alimentation insuffisante et l'abstinence agissent sur la chaleur animale, mais non d'une manière immédiate. L'organisme se maintient à son degré normal de température jusqu'à ce qu'il ait épuisé sa réserve de matériaux combustibles. Alors il se refroidit peu à peu jusqu'à un degré très inférieur. Ainsi un lapin soumis à l'inanition par M. Chossat possédait le premier jour 38°,4, deux jours avant sa mort 38°,1, la veille 37°,5, et au moment de sa mort 27 degrés. En l'introduisant, à l'instant où il va succomber, dans un milieu chaud, on lui restitue pour quelque temps l'activité apparente de ses fonctions; toutefois ce réveil est de courte durée : les élémens anatomiques ont perdu définitivement tout ressort.

La main d'un malade qui souffre d'une fluxion de poitrine ou qui est atteint d'un accès de fièvre est brûlante; celle d'un individu affecté d'asthme grave ou d'emphysème paraît froide comme le marbre. C'est que la chaleur animale varie considérablement dans les divers états pathologiques. Tantôt elle s'y élève, tantôt elle s'y

abaisse, presque jamais l'influence morbide n'est compatible avec le degré de la température normale du corps. Au temps d'Hippocrate, à l'époque où l'on ne pratiquait pas encore l'exploration du pouls, l'élévation de la température constituait l'unique élément de la maladie la plus vulgaire, la fièvre. Galien la définit tout simplement une chaleur extraordinaire (*calor prœternaturalis substantia febrium*). Les anciens ne se trompaient pas. Il a été reconnu et démontré de nos jours que l'exaltation de la chaleur animale est bien le caractère spécifique de l'état fébrile. D'une part, il n'y a jamais de fièvre quand la température reste au degré normal, de l'autre la fréquence du pouls peut atteindre les dernières limites sans qu'il y ait mouvement fébrile, ainsi que cela se voit dans l'hystérie. Toutes les fois que la chaleur du corps dépasse 38 degrés, on peut affirmer qu'il y a fièvre, et, sitôt qu'elle descend au-dessous de 36 degrés, il y a ce qu'on appelle de l'algidité. Ainsi dans l'étroite limite de 2 degrés à peine se meut la chaleur normale. En dehors de ces limites, c'est-à-dire au-dessus de 38 degrés et au-dessous de 36 degrés, la température est l'indice d'un trouble morbide. Dans la fièvre ordinaire intermittente, elle s'élève deux ou trois heures avant le frisson, atteint un maximum quand celui-ci se termine, puis décroît. Les inflammations aiguës et franches, telles que pneumonies, pleurésies, bronchites, érysipèles, etc., sont caractérisées par une période de trente-six heures ou deux jours environ, pendant laquelle la chaleur monte peu à peu à 41 degrés. Vers le troisième jour, cette chaleur tombe, quitte à reparaître par exacerbations de 1/2 à 1 degré pendant trois ou sept jours, au bout desquels la maladie est à son terme. Quand la température augmente graduellement après le troisième jour, il faut s'attendre à une issue fatale. La chaleur persistante est ici le signe précurseur de la mort. Les fièvres éruptives, comme la variole, la scarlatine, la rougeole, présentent des phénomènes thermiques très importans. La chaleur y commence avec l'invasion du mal, et augmente jusqu'à l'éruption cutanée. Elle se maintient à un maximum (qui atteint 42 degrés 1/2 dans la scarlatine) jusqu'à ce que l'éruption soit complète, puis elle entre en défervescence, variable avec les phases de l'éruption, qui finit soit par une desquamation (scarlatine), soit par une suppuration (variole). Enfin la température s'élève aussi dans plusieurs affections chirurgicales déterminant un état plus ou moins phlegmasique et fébrile. C'est ce qu'on observe dans les plaies, et en général dans toute sorte de traumatisme, dans le tétanos, dans les anévrysmes, etc. Dans les cas de hernies étranglées et de brûlures et dans la plupart des empoisonnemens, elle diminue au contraire d'une façon notable.

Évidemment cette exaltation et cet abaissement de la chaleur

animale dans les maladies ne peuvent être attribués qu'à un état correspondant survenu dans l'énergie des combustions respiratoires. On ne sait pas encore au juste la cause de ces variations, c'est-à-dire par quel mécanisme les influences morbides accélèrent ou ralentissent l'activité de la calorification. Quelques médecins y voient l'effet d'une fermentation que provoqueraient dans le sang certains êtres microscopiques tels que bactéries et vibrions, qu'il est peut-être permis de supposer dans la plupart des maladies fébriles. D'autres prétendent que, dans les phlegmasies locales, c'est l'organe enflammé qui communique la chaleur au corps entier, comme un calorifère à un espace clos. Le trouble semblerait à d'autres plutôt d'origine nerveuse, puisque les nerfs, comme nous l'avons vu, sont les régulateurs de l'action thermique.

Le seul moyen exact d'apprécier la température dans les maladies est l'emploi du thermomètre. Swammerdam le premier, au milieu du XVII[e] siècle, semble en avoir eu l'idée. De Haën et Hunter au siècle dernier en usèrent dans leur pratique médicale, mais la thermométrie clinique n'a réellement pris d'importance que de nos jours, grâce aux travaux de MM. Bouillaud, Gavarret, Roger, Hirtz et Charcot en France, Bærensprung, Traube et surtout Wunderlich en Allemagne. Ces médecins ne se sont pas bornés à constater que la température s'élève de plusieurs degrés dans les maladies; ils ont suivi les variations thermiques jour par jour, heure par heure, dans les diverses phases des évolutions pathologiques. Ils ont découvert que les courbes de ces oscillations fournissent pour chaque maladie des types constans, qui se modifient d'une manière déterminée suivant que la maladie a été abandonnée à elle-même ou traitée par tel ou tel agent médicamenteux. On peut donc, en étudiant ces courbes thermopathologiques, suivre la marche des maladies et y trouver de précieuses indications pour le diagnostic ou le pronostic. Dans l'hémorrhagie cérébrale par exemple, la température descend brusquement à 36 et même à 35 degrés, tandis que dans l'attaque apoplectiforme elle reste à 38 degrés à peu près. Ces deux maladies, bien distinctes au point de vue du traitement et de la guérison, donnent néanmoins lieu souvent à une confusion que le thermomètre permettra désormais d'éviter. La méningite granuleuse se distingue par le même moyen de la méningite simple; dans la première, il n'y a aucune élévation de la température malgré la rapidité extrême du pouls, dans la seconde au contraire le thermomètre accuse 40 ou 41 degrés.

En tout cas, on voit quel profit la médecine pratique peut tirer des sciences physiques, quelle précision et quelle sûreté elle reçoit de l'application des instrumens à la mesure des symptômes morbides. Ajoutons que là est en partie l'avenir du diagnostic. En

bannissant de l'exploration médicale le jugement parfois incertain des sens, en substituant autant que possible aux déterminations individuelles et arbitraires, ainsi qu'au sentiment toujours plus ou moins confus du médecin, les indications nettes et impassibles d'un instrument exact, on supprime les causes qui s'opposent à l'interprétation méthodique du mal lui-même. Ces instrumens d'ailleurs révèlent souvent des particularités qui échappent à l'observation directe. Ils réparent les oublis, rectifient les erreurs, dirigent l'activité, multiplient le pouvoir de nos sens imparfaits. A ce point de vue, l'appréciation thermométrique des variations de la chaleur animale dans les maladies, la thermométrie clinique, comme on dit, est un des progrès les plus incontestables de la médecine.

## III.

Après avoir vu comment la chaleur interne est produite chez les animaux, comment elle s'y dépense et s'y transforme en travail mécanique, enfin quelles variations spontanées ou provoquées elle y peut subir, nous devons examiner l'influence de la chaleur externe sur ces mêmes animaux et les phénomènes divers qui résultent de l'élévation ou de l'abaissement de la température du milieu dans lequel ils vivent. Des travaux tout récens ont éclairci ces questions. Boerhaave avait fait quelques expériences à ce sujet, mais sans rigueur suffisante. Berger et Delaroche, au commencement de ce siècle, en entreprirent de nouvelles qui eurent du retentissement dans les écoles de physiologie. Ils placèrent des animaux dans des étuves contenant de l'air chauffé à divers degrés de température, et observèrent les effets que les influences thermiques exercent sur la vie. La conclusion de leurs recherches fut que tous les animaux ont la faculté de résister à la chaleur pendant un certain temps, et que la durée de cette résistance varie avec les espèces. Les petits animaux succombent après un espace de temps assez court à une température de 45 à 50 degrés. Les gros supportent mieux la chaleur. Les animaux à sang froid et les larves d'insectes résistent avec plus d'énergie que les animaux à sang chaud; l'inverse a lieu pour les insectes à l'état parfait.

Delaroche et Berger étudièrent aussi l'homme à ce point de vue, et reconnurent que l'effet produit varie avec les individus. Ainsi, de 49 à 58 degrés, l'étuve devint insupportable pour Delaroche lui-même, qui en tomba malade; Berger en fut à peine fatigué. D'autre part, Berger ne put rester que sept minutes dans un milieu chauffé à 87 degrés, tandis que Blagden y était resté douze minutes. Dans les régions tropicales, la température s'élève fréquemment, pendant le jour, au-dessus de 40 degrés sans inconvénient

pour les indigènes. Au cap de Bonne-Espérance, le thermomètre marque 43 degrés. Quelquefois cependant une pareille chaleur est meurtrière. On rapporte entre autres cas qu'au mois de juin 1738, dans les rues de Charlestown, plusieurs personnes moururent sous l'influence de 41 degrés. On a vu souvent, en Afrique, nos soldats parcourant une longue route, sous les rayons d'un soleil ardent, être pris de délire et succomber, mais ici l'influence de la lumière s'est jointe à celle de la chaleur. Duhamel cite l'histoire de plusieurs servantes d'un boulanger qui pouvaient, sans en être incommodées, séjourner pendant près de dix minutes dans un four chauffé au degré nécessaire pour la cuisson du pain. L'expérience a été répétée depuis. Il n'y a rien de contradictoire dans ces faits. L'animal peut supporter quelque temps une température très supérieure à la sienne, parce que la transpiration fort énergique qui a lieu alors s'oppose à l'échauffement de ses organes; néanmoins, comme nous l'allons voir, sitôt que sa chaleur interne s'élève réellement de quelques degrés au-dessus du chiffre normal, la vie n'est plus possible.

L'étude de ces phénomènes n'avait guère été poussée plus loin, quand en 1842 M. Claude Bernard y consacra des recherches qu'il a reprises et complétées l'année dernière, et dont il vient de publier les résultats. Ce physiologiste s'est servi d'une caisse de sapin divisée en deux parties par un treillage sur lequel on place l'animal soumis à l'expérience. La caisse repose sur une plaque de fonte, et le tout est disposé sur un fourneau qui échauffe plus ou moins l'air de l'appareil. Une fenêtre placée latéralement dans celui-ci permet de fixer à volonté la tête de l'animal hors de la caisse. En examinant les animaux soumis dans ces conditions à l'influence de l'air plus ou moins chaud, M. C. Bernard a vérifié les premières observations de Berger et Delaroche, et en a fait de nouvelles plus importantes. Boerhaave avait attribué la mort à l'application de l'air chaud sur le poumon, qui empêcherait le rafraîchissement du sang. M. Bernard a montré par des expériences que l'air chaud agissant sur la peau produit une élévation de température plus promptement mortelle que lorsque ce fluide est seulement introduit dans l'appareil pulmonaire. Il a constaté aussi que, lorsque l'air chaud est humide, les phénomènes affectent une marche plus rapide, et la mort survient beaucoup plus vite et à une température plus basse que dans l'air sec. Cette différence résulterait de ce que l'humidité favorise l'échauffement.

Lorsqu'un animal est soumis aux effets toxiques de la chaleur, il présente une série de phénomènes constans et caractéristiques. Il est d'abord un peu agité, puis haletant, ses mouvemens respiratoires et circulatoires s'accélèrent, il s'échauffe peu à peu par la circulation qui, en charriant incessamment le sang de la périphérie

au centre, y transporte aussi la chaleur, puis à un moment donné il tombe en convulsions, les battemens de son cœur s'arrêtent, et il s'éteint en poussant un cri. On observe, au moyen du thermomètre, que la température du corps de l'animal est, dans tous les cas, supérieure de 4 ou 5 degrés au chiffre qui représente la température normale. Ainsi au début l'animal est excité, ses fonctions semblent s'accomplir avec une vigueur nouvelle, à peu près comme aux premiers rayons du soleil d'avril les pulsations de la vie deviennent plus rapides chez tous les êtres; mais cette excitation n'est que passagère, et bientôt, parvenue à un certain degré, cette chaleur fait place au froid de la mort. M. Bernard a examiné avec soin les animaux qui succombaient dans ces conditions, et le premier phénomène qui l'a frappé, c'est la promptitude avec laquelle survient la rigidité cadavérique. Le cœur est devenu soudain insensible à toute excitation; des taches ecchymotiques existent en plusieurs endroits de la peau. La chaleur a figé, coagulé la matière molle qui constitue les fibres musculaires. Celles-ci ont été comme foudroyées. D'autre part, le sang artériel de l'animal a noirci, s'est appauvri en oxygène, s'est chargé d'acide carbonique et a pris l'aspect du sang veineux. Cependant dans cet état le sang n'a pas perdu ses propriétés physiologiques, et, sous l'influence d'une nouvelle quantité d'oxygène, il peut recouvrer son état normal et redevenir rutilant. La chaleur, pourvu que le degré n'en soit pas trop élevé, ne fait qu'activer la combustion sanguine sans altérer le sang. Le système nerveux ne paraît pas non plus souffrir beaucoup. L'élément le plus profondément atteint, c'est le muscle; *la chaleur est un poison du système musculaire*, comme le sulfocyanure de potassium et l'upas-antiar. C'est la perte des propriétés vitales de ce système qui, en déterminant la rigidité des muscles, puis l'arrêt de la circulation et par suite de la respiration, est une cause fatale de mort. Cette destruction de la fibre musculaire contractile se fait vers 37 ou 39 degrés chez les animaux à sang froid, vers 43 ou 44 degrés chez les mammifères, vers 46 ou 48 degrés chez les oiseaux, c'est-à-dire en général à une température de 5 ou 6 degrés plus élevée que la température fixe de l'animal. M. Bernard fait remarquer que, dans aucun cas, il n'est permis d'admettre que la vie oppose une sorte de résistance à l'échauffement; au contraire le mouvement vital tend à l'accélérer, et cela se conçoit. La chaleur interne produite par l'animal se joint à la chaleur acquise, et le renouvellement du sang, qui est la condition de l'échauffement, se fait alors avec beaucoup plus d'activité. Ajoutons que tout récemment M. Demarquay appliquait de la façon la plus heureuse, et sans s'en douter, cette action toxique de la chaleur sur les muscles. Il a guéri des malades affectés de ces affreuses contractures musculaires qui caractérisent le *té-*

*tanos* en les soumettant à l'influence du calorique, en leur faisant prendre des bains d'air très chaud. L'élévation de la température des muscles tétanisés a suffi pour modifier ceux-ci et les ramener à l'état sain. Ici le poison est devenu remède.

Tels sont les effets de l'élévation de la température sur les animaux. Voyons maintenant ce que ceux-ci deviennent lorsqu'on les plonge dans des milieux froids. On connaissait depuis longtemps des faits curieux concernant la congélation de certains d'entre eux. Pendant son voyage en Islande (1828 et 1829), M. Gaimard, ayant exposé en plein air une boîte remplie de terre au milieu de laquelle se trouvaient des crapauds, ouvrit celle-ci au bout d'un certain temps, et les reptiles, devenus durs et cassans, étaient congelés; cependant on put les rappeler à la vie en les mettant dans de l'eau tiède. Beaucoup d'anciens auteurs citent des cas analogues, et on conçoit jusqu'à un certain point qu'un grand physiologiste anglais ait pu, un instant, en tirer la singulière conclusion que voici. John Hunter s'imagina qu'il serait possible de prolonger la vie indéfiniment en plaçant un homme dans un climat très froid et en l'y soumettant à une congélation périodique. Cet homme, se disait-il, vivrait peut-être un millier d'années, si au bout de dix ans on le gelait pour cent ans, quitte à le dégeler au bout de cette période pour dix nouvelles années, et ainsi de suite. « Comme tous les faiseurs de projets, ajoute Hunter, je m'attendais à faire fortune avec celui-là, mais une expérience me désillusionna complétement. » Ayant mis des carpes dans un mélange réfrigérant, il reconnut en effet que, lorsqu'elles sont entièrement congelées, elles sont mortes sans retour. Il en est de même pour tous les autres animaux, ainsi que l'ont établi des expériences récentes et fort remarquables de M. F.-A. Pouchet.

L'influence du froid sur les êtres organisés varie selon que l'on considère les animaux supérieurs ou les espèces inférieures. En général, on peut dire qu'il faut une température ambiante très basse pour refroidir beaucoup les animaux, attendu que la chaleur vitale qu'ils développent s'y oppose énergiquement. Cependant les mammifères des régions arctiques, malgré l'épaisse fourrure qui les protége, ne bravent la température du pôle (parfois égale à 40 degrés au-dessous de zéro, point de congélation du mercure) qu'en vivant sous la neige où ils se font une demeure. Les Esquimaux y creusent aussi les huttes où ils écoulent leurs tristes jours. Quand l'organisme ne peut ni réagir ni se prémunir contre des températures aussi basses, la mort arrive rapidement par congélation. Le corps est saisi, et se maintient désormais dans un état d'incorruptibilité remarquable. Tout le monde connaît l'histoire des mammouths antédiluviens retrouvés dans les glaces du pôle, où ils étaient

enfouis, aussi frais que des animaux morts récemment. Tandis que la chaleur détruit les tissus, le froid les conserve.

Par quel mécanisme le froid devient-il mortel? Le froid paraît agir sur le système nerveux. Les voyageurs racontent que, dans les contrées polaires, une insurmontable tendance au sommeil accable les hommes saisis par les températures très basses. Sur les rivages glacés de la Terre-de-Feu, Solander disait à ses compagnons : « Quiconque s'assied s'endort, et quiconque s'endort ne se réveille plus. » Cette tendance est si impérieuse que plusieurs de ses serviteurs y succombèrent, et que lui-même s'affaissa un moment sur la neige. On dit que, pendant l'hiver de 1709, 2,000 soldats de Charles XII périrent dans le sommeil auquel ils s'étaient abandonnés sous l'influence du froid. L'action sur les centres nerveux n'est toutefois que secondaire et consécutive à un autre phénomène étudié par M. Pouchet, et qui fournit ici le secret de la mort. Lorsque la température de l'intérieur du corps s'abaisse à 10 ou 12 degrés au-dessous de zéro, le froid congèle plus ou moins le sang, en désorganise profondément les globules, et c'est cette altération qui, soit directement, soit lorsque le sang est redevenu fluide, anéantit toutes les fonctions vitales. Larrey rapporte le cas de Sureau, pharmacien en chef de l'armée de Russie qui, profondément refroidi par une marche pénible dans la neige, ne mourut qu'au moment où on commençait à le réchauffer. Les expériences sur les animaux font voir que ceux-ci se conservent vivans tant qu'on les entretient dans un état de demi-congélation, et qu'ils meurent quand on rétablit chez eux la température et la circulation de façon à permettre aux globules, désorganisés par le froid, de se répandre dans tous les vaisseaux. La mort arrive ainsi chaque fois que la quantité de ces globules est en nombre suffisant pour provoquer une perturbation considérable dans l'économie, c'est-à-dire chaque fois que la partie gelée présente une certaine étendue. Tout animal entièrement congelé et dont par conséquent le sang figé ne renferme plus que des globules impropres à la vie est mort sans résurrection possible. En le dégelant, on n'obtient qu'un cadavre mou, flasque, décoloré, dont les yeux sont opaques. Si la congélation n'a frappé qu'un membre, celui-ci tombe en gangrène et se détruit. M. Pouchet a tiré de ces études une judicieuse conclusion pratique. S'il est vrai que, dans les cas de congélation partielle, ce sont les globules désorganisés qui, en rentrant dans la circulation et en viciant le fluide sanguin, tuent l'individu, il est clair que, plus l'invasion de ces globules sera brusque, plus la mort surviendra rapidement. Il s'ensuit qu'en s'opposant à cette invasion par des ligatures ou un dégel d'une lenteur extrême, on parviendrait à empêcher l'empoisonnement total. Les globules malades qui, en pénétrant en masse dans

le cœur et dans les poumons, allaient compromettre la vie par l'altération subite du sang, s'ils sont versés peu à peu dans celui-ci, ne le troubleront apparemment que d'une façon insignifiante.

Ainsi les travaux récens de la physiologie expérimentale nous expliquent les effets du chaud et du froid considérés comme agens toxiques. Le premier est un poison de la fibre musculaire, le second en est un des globules sanguins. — Il en est de la chaleur comme des autres élémens du milieu cosmique où vit l'animal. Elle recèle les vertus les plus opposées, à l'instar de la tendre fleur, au suc à la fois salutaire et terrible, dont le frère Laurent parle dans *Roméo*. Elle peut tour à tour entretenir la santé, guérir la maladie ou commander la mort.

L'homme est donc le frêle jouet de toutes les forces sourdes qui l'entourent et l'étreignent. Il a beau les asservir, il n'échappe pas aux lois inflexibles qui subordonnent l'équilibre de la vie à celui des conditions physico-chimiques les plus inférieures. Du moins il a la consolation de connaître ces lois, et de régler son existence de façon à en atténuer le plus possible les rigueurs. Quand la nature l'écrase, elle n'en sait rien, elle s'ignore elle-même; l'homme, si petit, est plus grand que ces grandeurs aveugles, puisque la sienne, à lui, s'appelle conscience. Le sujet que nous venons d'étudier en est une belle preuve; mais on n'en comprendrait pas tout l'intérêt imposant, si nous ne donnions en terminant la réponse à la dernière question qu'elle suggère. Cette chaleur que les phénomènes chimiques développent dans l'économie vivante, d'où vient-elle à son tour? Elle vient des alimens, qui en définitive sont tous tirés des plantes (1), et celles-ci l'ont empruntée au soleil. Les végétaux dont la combustion s'opère au sein de l'animal en y dégageant une certaine somme d'énergie potentielle (chaleur) ne font que rendre à celui-là la force qui leur a été fournie par l'astre radieux. C'est donc une partie de la radiation solaire, emmagasinée d'abord par la plante, que l'animal rend disponible et utilise, soit pour lutter contre le froid, soit pour assurer le jeu régulier de ses fonctions motrices. Le soleil est ainsi, on peut le dire rigoureusement, la source inépuisable de la vie comme il en est l'éternel ressort. A ce point de vue, la science confirme les intuitions primordiales et les rêves poétiques de l'homme au berceau. La raison instruite par une longue expérience se trouve d'accord avec le sentiment naïf et spontané de ceux de nos ancêtres qui contemplèrent pour la première fois la splendeur du jour.

FERNAND PAPILLON.

(1) Sans doute nous mangeons de la viande, mais celle-ci vient d'animaux nourris exclusivement de substances végétales.

LES

# GEYSERS DE CALIFORNIE

Il y a quelques années, j'étais en rade de San-Francisco, médecin d'une grande frégate de guerre portant pavillon d'amiral, très fêté, ainsi que tout l'état-major, par nos compatriotes, qui disputaient aux Anglais et aux Américains l'honneur de nous accueillir. Je voulus mettre à profit d'aussi favorables dispositions pour m'initier à la connaissance du pays.

Dans l'origine, au moment où le flot de l'émigration, poussé par la fièvre de l'or, arriva en Californie, il n'y avait dans la baie du Sacramento qu'une étroite plage de sable resserrée entre la mer et la montagne; un peu plus au nord seulement existait une plaine marécageuse appelée *la Mission*, que les premiers colons se gardèrent bien d'occuper. Une lutte à coups de pioche bientôt commencée permit seule de conquérir le sol aux dépens de la mer, l'un servant à combler l'autre. Aujourd'hui la rue Montgomery, au centre de la ville, n'est autre que l'endroit où sept ans plus tôt mouillaient les navires. Lors de notre passage sur ce sol de si récente et si rapide formation, les constructions se faisaient sur pilotis à peine remblayés; sous les quais, la vague s'engouffrait encore, et nous mouillait les pieds à travers un plancher mal joint. Les ponts de débarquement s'avançaient à perte de vue presque au milieu de la rade, afin de permettre l'accostage des navires d'un grand tirant d'eau. Une fois familiarisé avec le spectacle, d'abord si nouveau pour moi, de la bruyante activité dont le port et la ville étaient le théâtre, je résolus de pénétrer dans l'intérieur des terres, de visiter les placers, les mines de mercure de New-Almaden, et surtout les geysers.

Les placers étaient alors le lieu de rendez-vous de tous les hommes de pioche, tamisant la terre pour leur compte, fouillant

le sol à leur profit, mais à leurs risques et périls. A cette fiévreuse ardeur de la lutte individuelle, souvent improductive et toujours dangereuse sur un sol vierge, s'était jointe déjà l'exploitation régulière des compagnies armées de grands capitaux. Les riches trouvailles auxquelles préside le hasard n'étaient pas rares; en général toutefois, on ne rencontrait plus à la surface ces miroitantes pépites, fortune instantanée des premiers mineurs : c'est dans les profondeurs du sol, au centre des sierras, que je pus voir les minerais les plus abondans, là où l'or, par suite d'une fusion primitive, s'est infiltré en parcelles ténues ou par veines plus ou moins riches au milieu de roches de quartz d'un blanc de lait. Pour isoler l'or de cette gangue, il faut triturer le quartz, la plus dure de toutes les roches, et, sous mes yeux, on dut en broyer des tonneaux pour obtenir quelques grammes du métal précieux. L'eau est avant tout nécessaire sur les mines, soit qu'on procède au lavage des terres d'alluvion afin d'en séparer la poudre d'or, soit qu'il faille animer les machines destinées à pulvériser le quartz; on ne s'imagine pas ce que cette nécessité de premier ordre a commandé de travaux et d'efforts dans quelques endroits où l'absence totale de routes et de combustible ne permettait en aucune façon d'employer la vapeur comme production de force. D'ordinaire l'eau manque là où l'or se trouve, comme si, dans ses secrets desseins, la nature s'était proposé d'apporter encore un nouvel obstacle à la mise au jour du métal qu'elle a le plus souvent si profondément caché dans les entrailles de la terre. Les mineurs établissent alors à ciel ouvert des conduites d'eau qui mesurent parfois 15 ou 20 lieues de long.

Heureusement pour le mineur californien, les opérations de son rude labeur ne sont pas toutes retardées par les mêmes entraves; le mercure, cet agent indispensable de la séparation de l'or, se trouve répandu comme à profusion dans les mines de New-Almaden. New-Almaden est dans le nord à petite distance de San-Francisco; c'est un vaste gisement de sulfure de mercure (cinabre) à peu de profondeur. Le minerai y est exempt d'aucun mélange de roche étrangère et pur de tout alliage métallique. Il a une couleur de brique foncée; la pesanteur en est excessive, l'extraction des plus simples. Pour en séparer le métal, il suffit de faire griller le minerai dans des fours ouverts; le soufre se dégage par en haut, et le mercure coule en ruisseaux blancs précieusement recueillis dans des bouteilles de fer. Plus tard, le mercure ainsi obtenu est versé dans les cuves qui contiennent l'or uni à des corps étrangers; l'amalgame se forme, et il ne reste plus qu'à faire évaporer le mercure pour avoir enfin l'or à l'état de pureté.

Trente-six heures avaient suffi à cette excursion; une visite aux

geysers exigeait plus de temps. Pour y aller, deux voies s'offrent au choix du voyageur : celle de Pétaluma et celle de Napa; ce fut ma bonne étoile qui me dirigea sur la première. Je m'embarquai donc sur un bateau à vapeur pour traverser la baie dans la direction du nord et atteindre la petite ville de Pétaluma, à 48 milles de San-Francisco.

En Californie, on a le goût de la locomotion. Les affaires et les considérations de budget ont leur importance là comme ailleurs; mais négocians et commis ne sont pas sans trêve ni merci rivés, d'un bout de l'année à l'autre, à leur bureau. Il en est d'ailleurs pour lesquels le roulement des affaires n'est pas continu, et ceux qui peuvent circuler, voir, se distraire, ne se refusent pas ces jouissances. Aussi n'y a-t-il peut-être aucun pays au monde où la population soit plus mouvante qu'en Californie, où les élémens de distraction soient plus promptement organisés, mieux à la portée de tous : *steamboats*, chemins de fer, voitures publiques et voitures particulières, tous ces moyens de transport abondamment offerts au public créent autant d'industries lucratives, malgré les concurrences que suscitent partout les bénéfices d'exploitation d'une voie suivie par la foule. Le fait est qu'en Californie la foule se répand de tous côtés: elle veut tout connaître successivement, et favorise toutes les entreprises qui lui font entrevoir des émotions nouvelles. Au nombre des personnes qui comme moi avaient pris passage sur le bateau à vapeur de Pétaluma se trouvait un jeune homme que j'avais déjà rencontré à San-Francisco; accompagné de sa femme, jeune, vive, alerte, il se rendait aussi aux geysers. Nous eûmes bien vite arrêté notre programme; afin d'échapper à la fois à la poussière suffocante des routes et aux inconvéniens des voitures publiques, il fut convenu que nous ferions en calèche une partie du chemin, ce qui augmentait le charme du voyage et nous affranchissait de toute fatigue.

C'est ainsi qu'après avoir débarqué du vapeur, nous avons parcouru commodément de délicieuses vallées. Quelle verdure et quelle fraîcheur! quel contraste avec l'aride San-Francisco et ses environs sablonneux! Les herbes de la prairie, s'étendant sur une largeur variable de 5 à 30 milles, étaient émaillées de mille fleurs charmantes, parmi lesquelles je reconnus une espèce nouvelle de *cardamine*, un *lastenia*, un lupin indigène, l'*helianthus argophyllus*, des *anagallis*, des *convolvulus*, le *clitoria tahitiensis*, etc. Sous ce climat enchanteur, qui me rappelait celui du nord de l'Italie, tout vient en abondance et avec une exubérance qui n'appartient qu'aux terres vierges; les pays neufs recèlent dans leur sein comme des germes latens qui n'attendent que l'occasion d'une culture intelli-

gente pour se développer dans tous les sens. On trouve sur le marché de San-Francisco des légumes et des fruits monstrueux, les mêmes que ceux de France; ils sont le produit naturel d'une terre qui se repose depuis le commencement du monde, et semble avoir à tâche de compenser cette longue inaction. Les femmes d'un certain âge ou stériles sur le sol de la vieille Europe, transplantées en Californie, y deviennent mères et font souche d'une longue lignée; quels beaux enfans, quelle riche carnation, quelles blondes chevelures et quelle précocité d'action chez ces jeunes hommes qu'anime un sang riche et chaud!

Sur notre parcours, nous rencontrions de belles fermes, de proprettes habitations, d'élégantes maisons de plaisance construites suivant un type architectural que je n'ai vu que là. La maison de campagne californienne tient à la fois du chalet suisse, du cottage anglais et de ce qu'on appelle le style *tudor*. Pignons de bois découpé ou de pierre taillée avec les ornemens du moyen âge, fenêtres entourées de lianes ou en accolade gothique; sur le bois un enduit de brai vernissé comme on le voit encore sur les galiotes hollandaises, des briques disposées en dessins symétriques, voilà qui lui donne un aspect nouveau où tout se marie harmonieusement. J'ai remarqué, dans ces vallées heureuses et beaucoup plus peuplées qu'on ne le suppose, une espèce de chêne pleureur de haute venue dont les branches chargées d'un épais feuillage retombent sur le sol avec la flexibilité et la grâce des rameaux de nos saules.

Les montagnes sont la seule limite de ces vallées : elles ont une physionomie pittoresque; ce sont des mamelons superposés qui s'échelonnent jusqu'à des hauteurs considérables. En longeant la riche vallée de Pétaluma et celle non moins riche de Santa-Rosa, nous avions à notre droite le pic de Santa-Helena, qui s'élève à 4,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le sommet de ces hauts pics est ordinairement dénudé; mais les parties moyennes et inférieures en sont agréablement boisées ou revêtues d'une végétation dense d'un vert foncé. Sur d'autres points, l'horizon présente une ligne festonnée couverte de gigantesques sapins, dont quelques-uns, isolés, se profilent sur l'horizon comme des colonnes de verdure; plus loin une série de roches onduleuses dessinent leurs vives arêtes sur un ciel toujours pur. A cette époque de l'année, il n'y a pas de pluie à redouter, et bien rarement quelques légères vapeurs apparaissent au sommet des monts. Derrière ces pics boisés ou dénudés resplendissent des couchers de soleil aux couleurs magiques, des foyers de lumière éblouissante auxquels succèdent des teintes violacées remplies d'une douce et délicieuse poésie.

Il allait être huit heures du soir quand nous arrivâmes sans fa-

tigue à Healdsburg, gros village sur un plateau boisé, après avoir traversé à gué le lit immense de la Rivière-Russe, toujours à sec dans cette saison. Healdsburg n'est qu'à 32 milles de Pétaluma, à l'extrémité nord de la vallée de Santa-Rosa. C'est là que d'après notre programme nous devions coucher pour prendre le lendemain la route des geysers, de façon à y arriver vers midi; mais le temps était si beau, notre voiture si confortable, tel aussi notre enchantement, que nous résolûmes de pousser notre excursion dans une autre direction. A l'aide de nouveaux chevaux et par un admirable clair de lune, nous fûmes en deux heures à *Skagg's-Station*, après un trajet de 14 milles, fait par des chemins impossibles : ravins en pleine lumière ou plongés tout à coup dans les ténèbres épaisses d'ombrages séculaires. Plus nous approchions du but, plus il semblait que la nature sauvage voulût s'imposer à notre admiration. Tantôt nous courions dans le *Cruck*, longeant le cours limpide d'une petite rivière appelée Dry-Cruck, tantôt nous nous élevions sur des berges où notre voiture trouvait à peine la place de ses deux roues, et nous longions au grand trot d'énormes crevasses qui donnent naissance à des précipices.

Notre cocher se riait du danger, car c'est une opinion bien arrêtée chez ces hommes que, plus ils franchissent rapidement les passages dangereux, plus ils ont de chance d'échapper aux accidens. On est facilement de leur avis, à la condition toutefois qu'ils soient d'habiles conducteurs; ils sont plus maîtres de la direction de leurs chevaux vigoureusement lancés que s'ils allaient au pas. L'expérience d'ailleurs a confirmé le fait, surtout en pays de montagne; on verra jusqu'à quel point nous l'avons acquise nous-mêmes dans le cours de ce voyage.

*Skagg's-Station* est le nom donné à un établissement d'eaux sulfureuses de création récente dans une délicieuse situation. Au fond d'un vallon, presque dans le lit dévasté d'un torrent, on a construit un hôtel en bois entouré de tous côtés, selon l'usage du pays, de larges promenoirs couverts formant balcon. Près de là sortent de terre des sources thermo-sulfureuses dont la température est bien supérieure à celle du bain. Dans le pays, où les affections rhumatismales sont nombreuses, elles ont la réputation de convenir spécialement à une catégorie de rhumatisans; la beauté des lieux attire en été autant de curieux que de malades. Quoique assez vaste, l'hôtel ne peut recevoir qu'une soixantaine de personnes. Nous le trouvâmes envahi par plus de cent voyageurs, logés les uns sur les autres : la salle à manger et même le salon étaient transformés pendant la nuit en chambres à coucher. Nous allions encore augmenter cet encombrement, et en qualité de derniers arrivans nous résigner à

une nuit d'insomnie, lorsque je proposai de revenir sur nos pas jusqu'à Healdsburg, afin d'y prendre au moins quelques heures de repos dans un bon lit.

La route nous parut au retour encore plus accidentée : elle était autrement éclairée; les ombres avaient grandi et nous la faisaient voir sous un autre aspect. Pendant un parcours de 5 milles, on longe la rivière, dont le lit ne fait souvent qu'un avec la route : tout passage est interdit et toute communication supprimée dans la saison des pluies. Alors recevant l'eau descendue des montagnes voisines, la rivière se trouve transformée en un torrent furieux. Après les ravages de l'hiver, le calme renaît; on reprend dans le ruisseau la route de la saison précédente, et cela en toute sécurité, car le pays est exempt d'orages, même de pluies, pendant près de huit mois de l'année. Le Californien est d'ailleurs très peu difficile sur la viabilité des chemins, surtout lorsque les réparations ne sont à la charge ni de l'état ni de la comté. On se contente de peu; les chevaux ne sont-ils pas excellens et bien capables d'y pourvoir? L'essentiel est de passer. Si la voie est étroite, dangereuse même, du moins elle mène au but, et le *go head* américain ne s'intimide pas pour si peu. Ces sortes de périls ajoutent aux émotions du voyage. Si l'impunité suit le danger franchi, on se familiarise bien vite avec lui au point de le braver ou de le méconnaître; le plus souvent c'est un bien. Les femmes donnent à plaisir l'exemple de ces hardiesses, elles sont intrépides — et de gaîté de cœur.

A deux heures du matin, nous entrions pour la seconde fois à Healdsburg, après avoir fourni dans notre journée une carrière de 95 milles. Je dois dire que la pensée des péripéties qui nous étaient réservées me tint à peu près éveillé. Il en fut toujours ainsi dans toutes les phases de ma vie de marin; il ne me souvient pas que jamais nous ayons reconnu une terre, quelle qu'elle fût, sans que la nuit qui nous séparait encore de l'atterrissage n'ait été pour moi une nuit d'insomnie, pleine d'émotions indéterminées. Cette fois encore j'étais le premier debout; dès cinq heures, je faisais l'office de réveille-matin auprès de mes compagnons de route. De toute nécessité, il fallait être prêt à partir à six heures, non plus comme la veille dans cette excellente voiture dont nous savions par expérience et la solidité et le confortable, mais dans le char-à-bancs du capitaine Foss, seul capable de résister au voyage échevelé que nous allions faire.

A l'heure dite apparut notre nouveau conducteur. C'est une physionomie à part que celle du capitaine Foss. Sa taille élevée, sa large carrure, sa figure honnête et son air sûr de lui-même ne sont pas de trop pour donner confiance; il est réputé le plus habile con-

ducteur connu pour les routes de montagnes. Dix-huit milles nous séparaient encore des sommets où jaillissent les geysers, mais dans des conditions de route tellement insolite que la pensée même de la faire autrement qu'avec le bâton du montagnard ne me serait pas venue : aux yeux même des plus vaillans, c'est une entreprise à laquelle on songe d'avance. Le capitaine Foss est le seul qui ait osé franchir en voiture chargée la distance qui nous séparait du but. On affirme (mais les annales du pays ne sont pas toujours d'une rigoureuse authenticité) que depuis sept ans ce hardi pionnier des voies non frayées accomplit chaque fois sans le moindre accident sa tâche de géant. Il connaît d'autant mieux sa route que c'est lui qui l'a tracée; elle est l'œuvre de ses mains, il en fait sa gloire. Sans prétendre conquérir par là une réputation d'ingénieur, il s'est du moins assuré celle d'un guide prudent autant qu'intrépide, allant droit au but, escaladant à pic les hauteurs les plus ardues, les descendant de même, ne reculant devant aucun obstacle et n'en reconnaissant même pas. Nous pouvions donc bien nous remettre entre les mains d'un tel homme; d'ailleurs il n'était plus temps de reculer.

Voiture, chevaux, tout est à lui. Rien qu'à le voir inspecter d'un rapide coup d'œil les moindres détails de son attelage, on sent qu'il est là dans son domaine, qu'il en est bien le maître. Son regard calme, mais vigilant, annonce que tout va bien : *all right*. La voiture est un solide char-à-bancs dont les agens de suspension ont été combinés avec des précautions infinies. C'est en effet dans son genre une œuvre d'art d'une espèce nouvelle, dans laquelle tous les mouvemens possibles de la caisse, si désordonnés et violens soient-ils, ont été prévus, calculés au point de vue de la résistance à fournir et de l'aplomb à conserver dans les courbes les plus brusques et les pentes les plus escarpées. L'attelage se compose de six chevaux vigoureux par deux de front. Chacun d'eux a son nom et obéit à la parole; il le faut bien, car chacun a sa fonction propre et doit savoir distinguer le commandement qui lui est adressé de celui qui s'adresse à tout l'attelage. Cette docilité, cette précision de mouvemens, furent mes premiers sujets d'étonnement; je n'étais encore qu'au début.

Quand le capitaine Foss vint avec son char-à-bancs nous prendre à l'hôtel, il y avait déjà fait monter trois dames voyageuses. Nous y fûmes bientôt sept, y compris le conducteur. Ces trois dames étaient de jeunes femmes de dix-huit à vingt-six ans, l'une d'elles fort jolie, délicate, costume de voyage simple et élégant, la physionomie et le regard sympathiques. Ces jeunes touristes, véritables Américaines, habituées d'enfance à prendre soin d'elles-mêmes,

allaient seules aux geysers sans le moindre embarras, tout à fait à leur aise, point guindées, mais d'une tenue commandant le respect. C'étaient trois institutrices en vacances. En Amérique, le pays par excellence de l'instruction primaire *non obligatoire*, les femmes prédominent comme instituteurs; dans cet enseignement, qui n'est véritablement que la continuation de l'éducation maternelle, c'est un fait reconnu qu'elles réussissent mieux que les hommes. Aussi plus qu'ailleurs trouvent-elles là des moyens d'existence honorables qui sont assez souvent la ressource de femmes distinguées appartenant à des familles déshéritées; leur traitement peut aller jusqu'à 4,500 francs, et leur permet, dans quelques circonstances, l'épargne sans privation. La compagnie de ces dames ne pouvait que nous plaire infiniment; elles étaient d'agréable humeur et toutes prêtes à lier connaissance. Ce fut chose faite dès le premier relai. J'offris mes soins à la plus jeune de ces dames, qui était aussi la plus jolie, et qui voulut bien m'accepter pour son cavalier pendant le reste du voyage. Elle était fille d'un médecin qui avait fait ses études en France; seule de ces dames elle comprenait très bien le français, sans le parler toutefois couramment.

Les huit premiers milles qui séparent Healdsburg des geysers ne sont rien comme difficulté de parcours. On n'est pas encore dans les montagnes. La route est donc facile; deux fois seulement, il faut traverser à gué les sinuosités de la Rivière-Russe. La majeure partie du lit est à sec en cet endroit, et d'une largeur moyenne d'un quart de mille. Le pêle-mêle de roches amoncelées, le désordre de troncs d'arbres enchevêtrés, quoique dépouillés de branchages, disaient à nos yeux les ravages de l'hiver précédent; mais, en contraste avec ce chaos de destruction, les rives épargnées attestaient par une végétation touffue ce dont est capable ce sol privilégié.

Le premier relai (il y en a trois pour faire 6 lieues) se fait à *Geyser's-Station*, au pied des monts : c'est la propriété du capitaine Foss. Il y a bâti une sorte d'hôtel, où l'on pourrait au besoin passer la nuit; c'est aussi le lieu où convergent les voyageurs venus de Calistoga et d'autres localités voisines pour visiter les geysers. De là aux geysers, il n'y a plus qu'une seule et unique voie, celle qu'a pratiquée le capitaine Foss et que nous allions suivre.

Tout est prêt. Nous voilà partis à la grâce de Dieu; mais où est la route? Je n'en vois nulle part. Devant nous, sans détour possible, une montagne énorme nous barre le chemin; comment allons-nous faire? Je ne l'imagine pas. Au même moment, les chevaux se sont élancés avec fureur, et nous gravissons à pic l'escarpement. J'en ai le vertige; quoique préparé d'avance, je ne me doutais pas qu'on pût voyager ainsi : 18 milles sont franchis de la sorte par des pentes

impossibles. Lorsque nous montions, les chevaux de tête se dressaient à 20 pieds au-dessus de nous, et dans les descentes nous les voyions dételer à 20 pieds plus bas. Pour bien comprendre notre évolution dans les descentes, il faut s'imaginer d'immenses glissades dans lesquelles les deux roues de derrière sont immobilisées par une combinaison mécanique fort simple d'enrayement qui obéit au pied et au jarret de fer du conducteur. Les chevaux de derrière ne marchent pas; ils glissent, entraînés malgré leurs efforts de recul. Dans le cas où ils s'abattraient, la solution est prévue; la voiture doit passer par-dessus et continuer au galop. En ligne droite, tout cela se conçoit encore à la rigueur; mais dans les tournans, c'est à faire frémir. Dans les montées, le capitaine Foss se tient debout comme les conducteurs des chars antiques des jeux olympiens : il anime ses chevaux, parle à ceux-ci, puis à ceux-là; ils ont compris, car dans les courbes ils tournent court sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, avec une rapidité qui tient du prodige.

Au milieu de manœuvres si périlleuses, dont j'étais moi-même abasourdi, haletant, je me tournai vers mes compagnes; quel fut mon étonnement de surprendre sur leur visage, au lieu d'une émotion bien naturelle, un calme parfait qu'accusaient surabondamment et leur regard et leur voix ! Je ne savais alors qui je devais admirer le plus, de l'énergie et de la soudaineté du conducteur, de la merveilleuse docilité des chevaux ou de la vaillance spontanée de ces dames. Elles étaient heureuses sans bravade; le reste était l'affaire du conducteur, et semblait ne pas les regarder. Elles jouissaient réellement et sans restriction des grands spectacles qui nous étaient offerts, et qui variaient sans cesse avec chaque hauteur escaladée ou chaque profondeur descendue. Impossible, il est vrai, de décrire les magnificences sur lesquelles planaient nos regards, et l'immense panorama dont les limites s'étendaient à l'horizon jusqu'à plus de 100 milles. Dans la direction des sierras, notre vue pénétrait, grâce à la pureté de l'atmosphère, jusqu'aux cimes neigeuses dont nous étions séparés par plus de 140 milles de distance; tout autour de nous, ce n'étaient que monts gigantesques ou précipices. L'ensemble du tableau, vu de haut, donnait l'idée d'une mer immense dont les vagues inégales et superposées auraient été brusquement immobilisées. A ces hauteurs, on ne rencontre aucun établissement accusant le séjour de l'homme, si ce n'est ceux qu'a créés le capitaine Foss pour le service de ses relais. Ce n'est pas cependant qu'elles se refusent à la végétation; mais comment cultiver à ces niveaux, et tirer parti de sa récolte? Partout des cours d'eau sillonnent les pentes, y creusent de profondes ravines, et pas un pont pour franchir les crevasses. A tout prix il faut éviter les passes infranchissables, et pour

cela se maintenir sur les hauteurs, en suivre les crêtes. C'est encore là que se déploient la hardiesse et l'habileté de notre conducteur, car c'est au galop qu'il décrit les contours de ces crêtes, quoiqu'elles aient à peine la largeur de notre char, et que de ci, de là, force lui ait été d'y suppléer par un tronc d'arbre mal ajusté ou des branchages à peine couverts de quelques pelletées de terre. En réalité, c'est la partie facile de la route, quoique, selon l'expression américaine, sur ce dos de cochon, *hog's back*, on coure entre deux abîmes vertigineux où vous précipiterait la moindre déviation de la ligne à suivre. Je suis forcé d'avouer qu'étranger à ce genre de locomotion quasi aérienne je gardais le silence dans plus d'un passage, tandis que mes compagnes paraissaient affranchies de mes secrètes angoisses.

Dans les gorges profondes où nous avions à descendre, le plus souvent coulait un ruisseau limpide et glacé sur un lit de roches polies ou de gravier miroitant au soleil. Là nous faisions une halte de quelques instans pour nous désaltérer et cueillir quelques fleurs. Dans ces bas-fonds abrités du vent naît spontanément une flore abondante et variée, de quoi faire bondir de joie un botaniste enthousiaste et lui composer le plus riche herbier. J'ai vu là en peu d'instans et sans beaucoup de recherches un grand nombre d'espèces que je cite au hasard : le *plastystemon californicum*, une jolie papavéracée introduite en Angleterre par Douglas et cultivée maintenant comme plante d'agrément, le *hosakia subpinata* de Grey, le *callichroa platyglossa*, un *achillea millefolium*, bien plus vigoureux que le nôtre, une jolie *polygonée*, l'*eriogonum compositum*, le *sida malvæflora*, arbuste qui ressemble à notre *althea*, de délicieux *myosotis* à larges corolles du bleu le plus céleste, la *cynoglosse grande*, des *anagallis* à larges fleurs bleues, l'*orthocarpus*, une *scrophulariée* à forme de crête de coq, une variété de notre *flox*, le *gilia coronopifolia*, des *orchys*, quelques *liliacées* et des iris sur le bord du ruisseau. Les espèces forestières qui m'ont paru dominer dans les différentes zones que j'ai parcourues sont les charmes, les aulnes, les frênes, qui acquièrent là des dimensions bien plus grandes que ceux d'Europe, des saules, des érables surtout dont la séve, abondante au printemps, a une saveur très fortement sucrée, des chênes de variétés multiples. L'une d'elles se distingue par une feuille de dimension quadruple tout au moins de celle de notre chêne, par le brillant et le vert tendre de la face supérieure. Sur les hauteurs, on trouve une grande variété de pins, de sapins, de mélèzes, de thuyas surtout et d'ifs (1).

(1) *Pinus Cousteri*, *P. insignis*, *P. sabiniana*, *P. tuberculata*, *P. Lambertiana*,

Déjà nous avions escaladé plus d'une rampe et descendu plus d'un versant, nous avions dépassé les contre-forts du pic des geysers, haut de 4,500 pieds; il nous restait maintenant à nous élever encore d'environ 3,000 pieds pour arriver au val des geysers, but de notre voyage. C'était le plus rude; à ce cruel labeur, qui les tue, les meilleurs chevaux ne résistent pas plus de deux ans; cependant, grâce à cette ardeur indomptable qui sans doute leur vient de la main qui les guide, ce fut bientôt terminé. Nous n'avions plus qu'à descendre au fond du val. Le capitaine Foss fait une dernière halte, inspecte minutieusement les pièces de son attelage, et quand tout est en ordre : « Tenez ferme sur vos siéges; si un choc survient, cramponnez-vous, mais ne bougez pas. » A sa voix, les chevaux sont partis, et onze minutes après nous étions devant l'*Hôtel des Geysers*. Nous venions de faire une glissade de 2 milles qui nous faisait descendre de 1,900 pieds, une belle montagne russe! Dans cette course tourbillonnante, il y a trente-sept tournans sur des crêtes de rocher, et quelques-uns si brusques que les chevaux de devant ont disparu, courant dans une direction, tandis que le char glisse encore dans le sens opposé.

Enfin nous étions aux geysers, et sans la moindre avarie. L'hôtel devant lequel le capitaine Foss nous avait arrêtés forme deux corps de logis réunis l'un à l'autre par une galerie, entourés chacun de larges balcons couverts à tous les étages. A part une assise de pierres sur laquelle il repose, l'hôtel est tout entier construit en madriers et en planches, suivant le mode usité dans l'architecture navale, connu sous le nom de construction à *clain :* c'est une sorte de juxtaposition avec imbrication légère qui a pour but de s'opposer à la pénétration de l'humidité. Une situation pittoresque lui donne pour abri le mamelon boisé auquel la maison est adossée, et pour vis-à-vis la brèche profonde de la crête de roches la plus voisine, dont s'échappent en tout temps des nuages de vapeurs sulfureuses. Il y a de plus un côté poétique dans l'histoire presque légendaire de cette construction. Avant la route tracée par le capitaine Foss, il n'y avait en effet dans ces parages rien qui de près ou de loin ressemblât à un chemin; comment alors et d'où ont pu venir les pièces de charpente et les autres matériaux nécessaires à une pareille édification? On dit que tout fut apporté à dos d'Indien, chose partout ailleurs invraisemblable, mais qui affirme une fois de plus la puissance de volonté des Américains du Nord.

En face de nous est le volcan. Il est formé par une immense cein-

*P. Douglasii*, *P. Benthamiana*, *P. Fremontiana*, *Picea grandis*, *Cupressus Lawsoniana*, *C. macrocarpus*, *C. Goveniana*, *Sequoia gigantea*, *S. sempervirens*, *Libocedrus decurrens*.

ture de rochers dénudés, calcinés et fumans, d'où se dégagent incessamment des vapeurs de soufre; par une opposition saisissante, il se termine par un cône de verdure. Ce cratère est là béant, frémissant peut-être! Dans le fond du gouffre autrefois incandescent, à demi comblé aujourd'hui, on peut descendre en pleine sécurité sur les bords d'un limpide ruisseau ombragé d'arbres séculaires, aulnes, érables et chênes. L'eau, qui coule à pleins bords, est sulfureuse, tiède, elle provient de crevasses d'où elle jaillit en bouillonnant. Si le volcan est inoffensif, on voit bien qu'il n'est pas désarmé, car, en remontant les parois du talus à la force du jarret dans un sol friable et chaud où l'on enfonce parfois, on arrive à d'autres éminences où les traces d'activité ne sont plus douteuses. On y respire le soufre à pleine gorge au point qu'il faut s'arrêter par momens, sinon reculer. La présence d'un guide est même nécessaire pour empêcher les conséquences de l'ignorance ou de la témérité. Ici et là, le sol semble céder sous les pas, on marche dans le soufre; les pieds s'échauffent et brûlent, s'ils restent quelque temps à la même place. Le bâton qui sert d'appui entre profondément dans une sorte de *magma* détrempé, composé de calcaire et de soufre; du trou qu'il a formé s'échappe avec sifflement un jet de vapeur de peu de durée. Ce sont des *fumerolles* ou éruptions de vapeurs sulfureuses qui se projettent instantanément sous la forme d'une mince colonne blanchâtre d'un peu moins de 1 mètre de hauteur, indice certain de la pression à laquelle elles sont soumises à peu de distance de la surface du sol. Le dégagement n'est pas spontané, comme on le voit ailleurs, en Toscane par exemple, à Monte-Cervoli, où les jets de vapeurs groupés par dix, vingt ou trente sont disposés sur une même ligne d'un développement considérable, correspondant sans doute avec les profondeurs souterraines: mais il se produit presque autant de fois qu'il y est provoqué. Là jaillit d'une large fissure que l'on appelle l'*Encrier du diable* une eau bouillonnante et noire à une température de 35 à 39 degrés (1); plus loin une source plus abondante et d'une eau toujours noire faisait, en s'élançant dans les airs à une hauteur de 5 ou 6 mètres, un bruit terrible augmenté par un grondement souterrain non moins effrayant. L'excavation d'où elle sort semble profonde, car les grosses pierres que l'on y roule disparaissent sans laisser de trace ni ralentir en rien la projection de l'eau. L'idée d'une chute dans le soupirail de la terre donne le frisson et force

(1) Je n'ai pas pu, faute d'instrument, constater d'une manière exacte la température de l'eau; mais elle ne m'a pas paru de beaucoup supérieure à celle du corps. Le goût et l'odeur ne m'ont pas permis d'avoir un doute sur la composition sulfureuse et alcaline des sources.

instinctivement à s'éloigner. A peine est-on à quelque distance qu'on est assourdi par le fracas d'une autre source appelée *Steam-boat*, située plus haut sur une pointe de rocher. Pour avoir la notion du tapage que fait celle-ci, il faut imaginer le sifflement de vingt chaudières dont les robinets de dégagement seraient ouverts d'un coup. C'est à n'y pas tenir.

Ce n'est guère qu'en Islande que le phénomène des geysers a été étudié de près. Les *geysirs* d'Islande diffèrent en bien des points des sources jaillissantes de Californie; la différence principale, c'est que l'eau de ces dernières est de composition sulfo-alcaline, tandis que celle des geysers islandais est saturée d'acide silicique. On explique la formation des *geysirs* par l'infiltration des eaux dans les crevasses des roches volcaniques. Nul doute que les causes des éruptions ne soient les mêmes en Californie. Tous les sommets voisins des geysers californiens sont couverts de neiges et de glaciers donnant aussi naissance à d'immenses quantités d'eau qui s'infiltrent dans les fentes et les cavernes pour ressortir plus tard en colonnes jaillissantes et thermales. En Californie toutefois, la source est permanente, quoique dans de moindres proportions; en Islande, le caractère prédominant des geysers est l'intermittence.

Après tant de fatigues, un bain venait à point; il nous fut offert dans un endroit isolé, à peu de distance de là, par une source abritée de magnifiques saules, bain en plein air, bain délicieux, en eau tiède et onctueuse, donnant aux muscles la souplesse, à la peau une douceur veloutée, quoique éphémère. Le dîner nous réunit à l'hôtel. La soirée qui le suivit fut pleine d'enchantemens sous la brillante clarté de la lune dont les rayons éclairaient encore ce que nous venions de voir à la lumière du soleil.

Le lendemain, après une nouvelle et matinale visite au volcan, tout aussi émouvante que la veille, je partis, laissant là mes amis de San-Francisco, en compagnie toutefois jusqu'à *Geyser's-Station* des trois institutrices venues d'Healdsburg, et qui y retournaient. A huit heures du soir, j'étais à Calistoga, que je devais bientôt quitter pour me rendre à Whitesulfur, Napa et San-Francisco, après avoir parcouru, au milieu d'une magnifique campagne, ces belles vallées de Sonoma et de Napa. L'heure du retour avait sonné, je l'entendis sans déplaisir; si je venais en effet de passer d'heureux instans, je reprenais sans peine ma vie de bord accoutumée, elle aussi pleine de charme au milieu des obligations du devoir accompli et des hasards de l'imprévu.

RAOUL LE ROY.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1872.

Un mot d'autrefois, renouvelé de notre temps à l'usage de la politique, dit à peu près qu'il est inutile de se fâcher contre les faits, parce que cela leur est égal. Il y a ainsi aujourd'hui des faits tout-puissans et oppressifs contre lesquels il serait inutile de se répandre sans cesse en récriminations vaines, parce que cela ne servirait ni à les supprimer ni à les alléger. Ils sont là, pressans et impérieux; on ne peut se dérober à leur redoutable autorité. Il n'y a qu'une manière de les dominer, si on ne veut pas être absolument et irrévocablement dominé par eux, c'est de s'élever assez pour les regarder de haut, et de s'armer de résolution, de sang-froid, de vigueur morale, surtout de patriotisme et de raison. Telle est la situation de la France avec les faits cruels qui la caractérisent, avec ses difficultés et ses charges, qu'on ne peut ni décliner ni contester, auxquelles on ne peut opposer qu'une politique sérieuse et efficace, celle du bon sens, de la volonté et du dévoûment.

Certes, à considérer cette situation depuis le jour où elle a éclaté en quelque sorte à l'improviste dans sa menaçante gravité, à l'étudier dans ses élémens essentiels, dans ses ressources, dans son développement de toutes les heures, on n'a aucune raison de se laisser aller à un découragement qui ne serait qu'une indigne faiblesse. On pourrait dire au contraire qu'une amélioration sensible s'est produite. Bien des efforts généreux ont été faits pour relever ce grand corps de la France abattu dans la poussière. Le mal a été combattu sous toutes les formes avec fermeté, avec mesure, avec une prudente et attentive vigilance. Une certaine régularité a été rétablie dans la confusion inévitable du lendemain des désastres. On n'a pas vaincu les faits. Ces faits, qui sont trop exorbitans et trop inexorables pour être vaincus en un jour, on les a tenus en respect, on les a neutralisés, en attendant de pouvoir les dominer plus complétement par la toute-puissance d'un réveil croissant

de la vie nationale. D'un autre côté, dans ce brave et aimable pays, même éprouvé comme il l'a été, même démembré et atteint dans son prestige comme dans son intégrité, il y a toujours incontestablement d'immenses ressources. On sent une vitalité prête à renaître à la première manifestation d'une influence bienfaisante. La France a été désorganisée, elle reste sous le coup des incomparables malheurs auxquels l'imprévoyance l'a exposée; la sève n'est point tarie en elle, les élémens d'une grande existence nationale nécessaire à l'Europe ellemême ne manquent pas. Oui, tout cela existe en dépit de la défaite, des révolutions et de toutes les amertumes d'une situation si violemment, si brusquement compromise. L'avenir reste ouvert, et cependant il est certain que pour le moment il y a dans la marche de nos affaires un indéfinissable malaise. Les choses ne vont pas comme elles pourraient, comme elles devraient aller. L'action flotte indécise à la merci des incidens de tous les jours. On chemine assez péniblement, assez laborieusement dans un brouillard qui ne se dissipe un instant que pour se recomposer un peu plus loin. Il y a des élections, on en attend au moins une lumière, un indice, et la lumière n'apparaît pas. Les plus graves problèmes d'organisation publique, de reconstitution militaire, de finances, sont engagés devant l'assemblée; on croit toucher à une solution, on la désire, dût-elle imposer des sacrifices, et la solution fuit sans cesse; on se trouve le plus souvent en présence de demi-mesures sortant de discussions confuses. Bref, les questions restent en suspens, le temps passe comme s'il y avait beaucoup de temps à perdre, comme si chaque jour perdu ne nous rapprochait pas des fatales échéances, et les faits, ces terribles faits, avec lesquels il n'y a point à se quereller inutilement, retombent de tout leur poids sur l'esprit public à la fois agité et déçu. C'est une situation à laquelle il faut prendre garde, qui, en se prolongeant, finirait peut-être par se gâter, et où les résultats qu'on a déjà obtenus pourraient être compromis avec les résultats qu'il nous reste à conquérir encore.

Que dans ce malaise assez général et assez sensible aujourd'hui il y ait une certaine impatience propre à ceux qui ne se rendent pas toujours compte de la difficulté des choses et des lenteurs inévitables d'une œuvre de reconstitution nationale, qu'il y ait surtout de ces mobilités et de ces inquiétudes si naturelles à l'impétuosité française, oui, sans doute. Le pays ne voit pas toujours distinctement tout ce qu'on fait pour lui; il est pressé, et aussi prompt à se troubler devant l'inconnu qu'à se soumettre dès qu'il sent la direction qu'il demande. Le pays ne se dit pas quelquefois que ces hésitations et ces obscurités dont il se plaint tiennent à ses propres divisions, au conflit intime, permanent, d'une multitude d'intérêts qu'on veut concilier. Rien n'est plus évident, l'impatience n'a pas toujours raison, la politique a d'inévitables néces-

sités. Seulement la question est de savoir si à ces nécessités et à ces malaises, qu'il serait difficile d'éviter aujourd'hui, on n'ajoute pas cet autre mal d'une laborieuse et confuse indécision dans les pouvoirs qui sont chargés de conduire les affaires publiques, de remettre à flot ce grand navire désemparé qui porte la fortune de la France. Assurément ce n'est point la bonne volonté qui manque à ces pouvoirs sortis dans un jour de malheur des entrailles de la France. Assemblée et gouvernement ont montré depuis près d'une année autant de zèle que de dévoûment. Ils ont porté dans leur œuvre l'amour du pays, un sentiment profond des amertumes qu'on léguait à leur patriotisme, de l'immensité des efforts qu'ils avaient à faire pour ramener la France à la vie avant de pouvoir la ramener à la prospérité et à la grandeur. Cette œuvre de désintéressement et d'honneur, l'assemblée et le gouvernement l'ont accomplie dans ce qu'on pourrait appeler la première partie. Ils ont étanché le sang qui coulait à flots par toutes les blessures de la guerre étrangère et de la guerre civile. Ils ont rétabli la paix au prix le plus cruel, le plus insupportable, au prix d'un déchirement douloureux. Ils ont vaincu et désarmé les factions meurtrières qui menaçaient d'achever la ruine du pays. Enfin, sur ce sol ébranlé par de si formidables orages, à travers tous les obstacles, ils ont remis ensemble la France sur pied.

Jusque-là rien de mieux. C'est la première partie de l'œuvre patriotique de l'assemblée et du gouvernement; elle est maintenant accomplie en ce sens que le péril le plus immédiat et le plus saisissant a été conjuré. Ce n'est point, il est vrai, sans de nombreux et pénibles tiraillemens, sans des efforts chaque jour renouvelés, qu'on a pu arriver jusqu'à ce point; on y est pourtant arrivé en subordonnant tout à cette considération souveraine de la délivrance nationale, en maintenant dans toute son intégrité ce faisceau de forces morales représenté par l'union de l'assemblée et du gouvernement. Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui, surtout depuis que l'assemblée est revenue de ses vacances, on se laisse aller insensiblement à une sorte de malaise, à l'impatience et au doute? Il faut bien qu'il y en ait une cause. La véritable raison, c'est qu'on ne fait peut-être pas tout ce qu'il faut pour guider, pour soutenir le pays dans la dangereuse carrière où il est engagé, pour le raffermir contre ses défaillances ou ses entraînemens, c'est qu'on semble oublier que les résultats acquis jusqu'ici par une politique de patriotisme et d'abnégation ne sont qu'un commencement, c'est qu'au lieu de rester sur les hauteurs d'une inspiration réellement nationale, on se perd dans les détails. Plus que jamais, on retombe sous le joug des préoccupations de partis, on se remet à discuter, à propos de la moindre pétition, sur le définitif et le provisoire, on revient à toutes ces tactiques qui ne profitent à coup sûr ni au gouvernement ni à l'assemblée, qui ne peuvent

qu'énerver et déconsidérer le régime parlementaire lui-même. En un mot, on se détourne du grand et souverain objectif qui devrait rester présent à toutes les pensées pour faire de la petite politique. La question est là pour le moment, c'est ce qu'on pourrait appeler la clé de toutes ces complications intimes, indistinctes, dont le dernier résultat est une sorte d'incertitude maladive qui se communique à tout.

Est-ce la faute des choses? est-ce la faute des hommes? Le fait est que tout s'en ressent, qu'il en résulte pour le gouvernement la vie la plus laborieuse, la plus disputée, pour l'assemblée une apparente impuissance qui n'est relevée que par l'éclat sérieux de certaines discussions, pour tout le monde une espèce d'attente devant l'inconnu. La première nécessité est donc de sortir de cette lourde et confuse atmosphère où tout se rapetisse, de ramener notre politique à ses vraies conditions, sur son vrai terrain, le terrain de la délivrance et de la réorganisation de la France. C'est à ce point de vue que tout doit être jugé désormais, et pour longtemps encore. Auprès de cela, que signifient ces tumultueux et inutiles dialogues où il s'agit de savoir si M. Thiers est président de la « république provisoire, » ou s'il est « provisoirement » président de la république? Que signifient même les propositions par lesquelles M. Ernest Picard, revenu sans doute tout exprès de Bruxelles, essaie de glisser furtivement la proclamation définitive de la république? Eh bien! puisque ces questions sont sans cesse agitées, puisqu'elles sont une arme dans la main des partis, qu'on s'explique une bonne fois, qu'on aille au fond des choses. Mieux vaut assurément une franche et décisive explication que tous ces chuchotemens, que toutes ces propositions colportées de réunion en réunion, que toutes ces tentatives périodiques pour réformer ce qu'on a fait la veille. Et, si on aborde cette question sincèrement, en s'inspirant des nécessités supérieures du pays, on arrivera bien vite à la vraie solution, on ne tardera pas à s'apercevoir que, la situation de la France étant donnée, ce qu'il y a de plus définitif ou de plus sûr, c'est encore ce qui existe, parce que rien autre chose n'est possible, parce que nous n'avons ni le loisir ni la liberté de nous donner le luxe de ce qui serait après tout une révolution sous le regard de l'étranger, toujours prêt à profiter de nos moindres crises, de nos moindres agitations.

Quel caractère prendra le gouvernement de la France dans deux ans, lorsqu'il n'y aura plus à craindre les interventions étrangères? Le pays lui-même se chargera de le dire dans sa souveraineté. Jusque-là, qui donc oserait prendre la responsabilité d'enlever une solution prématurée? qui voudrait avoir la hardiesse de faire en ce moment un tel acte de juridiction nationale? Est-ce le parti monarchique de l'assemblée? S'il avait été assez uni, il aurait pu le tenter à Bordeaux, il aurait pu donner un gouvernement à la France. S'il ne l'a pas fait, c'est que pro-

bablement il ne l'a pas pu. La puissance qu'il ne s'est pas reconnue à Bordeaux, il ne l'a pas davantage aujourd'hui, il l'a peut être moins après l'éclat de toutes ces divisions, que la parole autorisée de M. de Falloux a vainement essayé d'apaiser dans des conférences récentes. Tout ce que ferait dès lors le parti monarchique en ce moment ne serait qu'une tentative hasardeuse, disputée, qui ne pourrait que réveiller les agitations dans le pays en compromettant l'avenir. Est-ce le parti républicain qui pourrait se plaindre de la situation et qui voudrait lui donner un caractère plus définitif? Mais cette situation, il l'a acceptée à Bordeaux comme une sauvegarde de ses espérances. Quelle garantie de plus trouverait-il dans une proclamation nouvelle, qui à son tour pourrait être désavouée par le pays dans quelques années? En croyant triompher, il ne ferait que s'isoler et s'affaiblir, par cela même qu'il mettrait contre lui tous les autres partis. Il a la république de fait que lui faut-il de plus? Il a la république, il est vrai, sous la réserve des droits de la souveraineté nationale : est ce qu'en aucun cas il pourrait méconnaître cette souveraineté? Est-ce qu'un vote de surprise ou de lassitude rendrait la république plus forte et plus vivace? Les partis eux-mêmes, les partis sérieux n'ont donc aucun intérêt à brusquer un dénoûment, à prétendre changer cette situation en quelque sorte neutralisée, qui n'appartient à personne, qui appartient au pays, et dont la durée est proportionnée à l'occupation étrangère. Qu'on élève cette question, puisqu'on le veut, on en viendra invinciblement à cette solution, parce que c'est la solution du patriotisme. Seulement il devrait être entendu que cette fois la décision serait irrévocable, qu'on n'y reviendrait plus, comme on le fait aujourd'hui, à tout instant et à tout propos, et dès lors dans ces conditions nettes, simples, dégagées de toute équivoque, il n'y aurait plus qu'à s'occuper de la grande affaire, en ramenant tout, institutions, finances, enseignement, formation de l'armée, à l'intérêt qui domine tout, la délivrance et la réorganisation de la nation française. Qu'on appelle cela dédaigneusement du provisoire, c'est assez étrange dans un pays où aucun des gouvernemens qu'on préconise n'a duré. Ce serait au moins un définitif de deux années, et qui peut dire ce que produirait de résultats bienfaisans cette trêve des opinions ralliées pendant deux ans autour du drapeau d'un grand et suprême intérêt national?

L'essentiel est de dissiper tous ces ombrages qui pèsent sur la situation, de mettre fin à cette guerre qui se poursuit sans cesse à mots couverts et sous toutes les formes, comme si on avait peur que le sentiment de la condition précaire des choses ne vînt à s'affaiblir. Ce n'est pas le pays qui demande qu'on réveille perpétuellement ces questions agitatrices et dissolvantes, ce sont les partis toujours extrêmes, toujours irréconciliables, qui les fomentent sans cesse, et ce que demandent les

partis, ce n'est pas un définitif quelconque, c'est leur propre domination égoïste et tyrannique, fût-ce au prix de catastrophes nouvelles. L'intérêt du pays est assurément ce qui les inquiète le moins. Si on avait quelque souci de l'intérêt du pays, est-ce que M. Gambetta s'en irait dans le midi jouer au chef de parti, passer la revue de ses armées, jeter sur son passage quelques banalités retentissantes, au lieu de rester à son poste à l'assemblée pour s'occuper des questions sérieuses qui s'agitent, qu'on résout par de l'étude, par du bon sens, non par des lieux-communs démocratiques et des déclamations de tribun? Est-ce que le radicalisme choisirait l'heure où la France a besoin de toutes ses forces, de toute sa prudence, de toute sa sagesse, pour aller réchauffer toutes les divisions, pour nous offrir la séduisante et fortifiante perspective des mandats impératifs et des agitations en permanence? Le radicalisme, par ses programmes révolutionnaires et par ses succès électoraux, croit-il par hasard aider beaucoup à la délivrance de notre territoire, à la renaissance de notre crédit, à l'autorité de notre politique en Europe?

Chose à remarquer, dans ces élections qui viennent d'avoir lieu et qu'on attendait un peu comme un signe révélateur de l'état de l'opinion, ce ne sont pas naturellement les contrées les plus éprouvées, les plus rapprochées de l'invasion, les plus sensibles à l'intérêt national, qui ont contribué à grossir le contingent radical de l'assemblée. Dans le Nord, la double élection est partagée entre un conservateur et un républicain qui a été présenté comme le partisan du gouvernement actuel. Dans la Somme, c'est un républicain libéral et sensé qui est élu. A Paris même, la grande manifestation radicale a échoué, une majorité considérable s'est prononcée pour le candidat le plus modéré, pour M. Vautrain; M. Victor Hugo est resté sur le carreau avec le mandat *contractuel*. C'est dur pour M. Victor Hugo d'être réduit à faire des proclamations pour couvrir les cuisantes humiliations de son orgueil, mais c'est ainsi. Dans le centre, dans les Basses-Pyrénées, des conservateurs sont élus, quoique dans les Pyrénées notamment, à Bayonne, le candidat républicain fût le marquis de Noailles, qui offrait certainement toutes les garanties d'un esprit distingué et honnêtement libéral. C'est au contraire dans le midi ou du moins dans une partie du midi, à Marseille, à Toulon, que les radicaux, selon l'habitude, ont eu leurs plus beaux triomphes. Marseille, il est vrai, aurait à s'occuper de bien d'autres choses qui la touchent même personnellement. Pendant qu'elle se livre à ses manifestations révolutionnaires, les communications de l'Europe avec l'Inde se détournent d'elle. Son commerce, ses intérêts de grande cité maritime, ne laissent point de courir des risques dans toutes ces agitations dont elle est le foyer; mais non, il ne s'agit pas de cela, on est fort désintéressé à Marseille. Pendant la guerre, ces bons Provençaux faisaient des comités de salut public avec M. Esquiros, s'occupaient beaucoup de se

délivrer des jésuites et organisaient des ligues qui pouvaient conduire à une dislocation de la France. Aujourd'hui ils rédigent des mandats impératifs que leurs députés acceptent; ils réclament la dissolution de l'assemblée, la levée de l'état de siége, l'amnistie, la république radicale, tout ce qui peut le mieux servir à nous rejeter dans la confusion et retarder notre libération. Les Marseillais, on le voit, n'ont pas souffert des Prussiens, et ils s'inquiètent peu de ceux qui en souffrent: tout pour le radicalisme, voilà leur devise! C'est ce qu'il y a de plus clair. Que cette effervescence méridionale éprouve le besoin de s'évaporer de temps en temps, soit, c'est une fantaisie comme une autre, quoiqu'il ne soit pas tout simple à nos yeux qu'un port de guerre comme Toulon reste livré à l'esprit de secte et de révolution; ce sont des manifestations partielles, bruyantes et stériles. Ce qu'il y a de certain et d'incontestable, c'est que cela ne change rien à notre situation, à notre intérêt essentiel, c'est que dans l'immense majorité du pays, dans cette masse qui ne vit pas d'agitations, il y a le sentiment de la nécessité de la paix, de la sécurité par la trêve patriotique des opinions. C'est à ce sentiment intime, impérieux, que l'assemblée et le gouvernement ont plus que jamais le devoir de donner une juste satisfaction en réprimant toutes les périlleuses excentricités de l'esprit de parti, en s'élevant à l'intelligence des grandes questions auxquelles le sort du pays est attaché, en évitant surtout pour leur part de se laisser aller à d'obscurs antagonismes par lesquels ils ne feraient que se déconsidérer mutuellement, en s'appliquant enfin à maintenir dans toute sa force, dans toute son intégrité, une situation qui a été créée pour la sauvegarde d'un grand intérêt national, non pour préparer une proie aux partis et aux ambitions impatientes.

Si on veut que le régime parlementaire garde son efficacité et son crédit, il faut qu'il se montre au niveau des redoutables problèmes qui pèsent sur la France, qu'il ne se laisse pas énerver par les petites tactiques et les petites considérations. Si on veut que le pays se rassure, qu'il puisse résister aux agitateurs et aux intrigans, il faut qu'il se sente conduit, soutenu et garanti contre les aventures. Si on veut que les partis se plient à une discipline, s'accoutument à certaines règles et mettent enfin leur raison à la place de leurs passions ou de leurs calculs, il faut que l'exemple vienne de haut, de la majorité de l'assemblée, du gouvernement; il faut que ces pouvoirs offrent le spectacle du respect mutuel, de la franchise dans leurs rapports, d'une action ferme et coordonnée, dédaignant les partis-pris de la passion aussi bien que les sous-entendus, qui deviennent si aisément des malentendus. Il ne s'agit plus aujourd'hui véritablement de lutter d'habileté et de finesse dans des tournois parlementaires où l'amour-propre des hommes triomphe trop souvent aux dépens des institutions; la meilleure politique au moment où nous

sommes sera la politique de la droiture, de la bonne foi, de la sincérité. Le gouvernement peut évidemment beaucoup pour dégager la situation de toutes les complications obscures qui la compromettent quelquefois sans profit pour personne; il peut beaucoup pour régulariser sous une même inspiration de bien public la double action de l'assemblée et du pouvoir exécutif. Il n'a qu'à vouloir sur certains points, à s'abstenir sur d'autres points: qui peut mieux remplir ce rôle que M. Thiers?

M. le président de la république a ce privilége, que personne ne peut avoir la pensée de diminuer la position où il a été porté par les circonstances. Cette position éminente, il l'a conquise par sa supériorité, par des services que tout le monde reconnaît, et même quand on ne se rend pas à toutes ses opinions, même quand on serait assez disposé à ne point s'incliner devant tout ce que fait son gouvernement, cela ne veut point dire qu'on songe à l'atteindre dans son crédit. Il est à sa place là où il est, il est la personnification naturelle, acceptée, de toute une situation; mais en même temps, on peut le dire sans arrière-pensée, il s'épargnerait à lui-même et il épargnerait souvent aux autres bien des froissemens, bien des difficultés, s'il restait un peu plus dans son rôle de chef de gouvernement en évitant de descendre dans tous les détails, s'il se bornait à une direction nette, suivie, toujours concertée avec l'assemblée, dont il est le mandataire, comme il le répète sans cesse. Que M. Thiers, qui a le droit de prétendre qu'il représente avant tout l'intérêt de la France, qui se considère comme un médiateur entre les partis, ne se préoccupe pas de plaire aux uns ou aux autres, ainsi qu'il l'assure, c'est possible encore. Il faut bien cependant qu'il y ait une majorité, et, pour que cette majorité existe, il faut que le gouvernement lui vienne en aide, qu'il ne l'empêche pas tout au moins de se former; il faut qu'il se concerte avec elle, qu'il sache quelquefois accepter ses directions, à moins qu'on ne revienne à un gouvernement d'influence toute personnelle, se mettant chaque jour à la recherche d'une majorité différente avec des combinaisons de partis toujours renouvelées. C'est peut-être ce qu'il y a de plus commode ou de plus flatteur, c'est aussi à coup sûr ce qu'il y a de plus laborieux, de plus précaire, et c'est là justement ce qui contribue à créer cette incertitude dont on se plaint, parce qu'alors la politique tout entière et l'accord des pouvoirs restent à la merci de tous les accidens imprévus.

Que M. Thiers, après la proposition Rivet, qui l'a élevé au rang de président de la république, aille à toutes les séances de l'assemblée, qu'il se mêle à tous les débats parlementaires, même à des discussions d'ordre du jour, c'est une tentation bien naturelle à un si grand talent de parole. Ce serait dur pour un homme comme M. Thiers, nous en convenons, de laisser passer tant de questions sérieuses sans les traiter, sans les éclairer de son éloquence; alors il donnerait son siége présidentiel pour la plus simple tribune, il s'échappe de la préfecture

de Versailles et il court au champ de bataille où il a remporté tant de victoires. Fort bien. M. le président de la république triomphe, c'est son habitude; on ne peut cependant fermer les yeux sur des inconvéniens dont l'esprit libéral de M. Thiers lui-même ne peut qu'être frappé. Que peut faire l'assemblée? Si elle cède au charme de la parole ou à l'autorité d'une telle intervention, elle a quelquefois le chagrin de céder sans être convaincue, de sacrifier des opinions qui lui sont chères, qu'elle a reçues en quelque sorte du pays; si elle résiste, elle s'expose à infliger un échec au chef de l'état à provoquer une crise de gouvernement devant laquelle elle recule de tout son patriotisme. De toute façon, elle est nécessairement gênée, et de plus, comme sur quelques-unes des plus grandes questions elle ne partage pas toujours les vues de M. le président de la république, elle se trouve avoir travaillé pour rien. Quant au ministère lui-même, il est trop clair qu'on lui fait un rôle aussi pénible pour sa fierté que peu utile pour les affaires. Il en résulte, à vrai dire, une situation fausse pour tout le monde, pour le ministère, pour l'assemblée, pour M. le président de la république, et ce qui en résulte surtout, c'est une pratique du régime parlementaire des plus hasardeuses, qui conduit quelquefois à de véritables aveux d'impuissance.

On vient de le voir dans la discussion ouverte au sujet de toutes ces questions de finances sur lesquelles des discours aussi substantiels qu'instructifs ont été prononcés par M. de Soubeyran, par M. le duc Decazes, par M. Desseilligny, avant que M. Thiers lui-même prononçât son grand et décisif discours d'hier. La manière dont cette affaire a été conduite est certainement un des plus curieux spécimens de la politique d'aujourd'hui. Pendant plus de six mois, une commission parlementaire a travaillé pour arriver à créer des ressources nouvelles de façon à mettre le budget en équilibre. Il s'agissait de trouver les 250 millions qui sont encore nécessaires pour élever les recettes au niveau des dépenses. La commission avait ses préférences marquées pour certains impôts qu'elle proposait; le gouvernement, lui aussi, avait ses vues arrêtées sur d'autres impôts, notamment sur celui qui frapperait les matières premières. Il y a eu des conférences sans nombre, des négociations, des apparences de transactions. A quoi est-on arrivé en fin de compte? Un de ces jours derniers, la commission parlementaire a été obligée de venir avouer qu'elle abandonnait tout ce qu'elle avait fait, laissant l'assemblée en présence des seuls projets du gouvernement. Si le gouvernement a voulu en venir là, au risque d'exposer le régime parlementaire à une véritable déconvenue, il a réussi. L'assemblée se trouve par le fait aujourd'hui entre un certain nombre d'impôts qui sont justement ceux qu'elle approuvait le moins d'abord, qui ont tous les inconvéniens les plus graves, et qui ont surtout ce désavantage d'atteindre la force productive dans le travail par l'impôt sur les matières pre-

mières, le crédit par l'impôt sur les valeurs mobilières, au moment même où le pays devrait se ménager toutes les ressources du crédit et du travail pour faire face aux immenses charges qui pèsent sur lui. Tous les impôts ont des inconvéniens, tous les impôts sont impopulaires sans doute; il n'y avait qu'un moyen de les relever et de les faire accepter, c'était de choisir une forme telle que le pays pût y voir d'une manière distincte un sacrifice rigoureux, même odieux si l'on veut, mais temporaire et exceptionnel comme l'épreuve dont ce sacrifice est le déplorable prix.

Les malheurs de la France ont été si grands qu'ils ressemblent trop souvent encore à un rêve. On ne peut s'accoutumer à croire que ce rêve soit tout simplement la réalité la plus dure, et on fait quelquefois comme si rien n'était arrivé, comme s'il n'y avait plus qu'à reprendre une histoire interrompue. Il faut cependant se résoudre à regarder la réalité en face, et se souvenir que ces événemens, dont nous ne pouvons encore mesurer les conséquences, ont créé une situation où tout est changé, où tout se tient dans la réédification de notre grandeur, où il y a peut-être autant à faire pour la fortune de l'esprit que pour notre fortune matérielle ou notre fortune politique. Oui, l'esprit est malade comme tout le reste, la vie morale et intellectuelle est pleine de troubles ou d'alanguissemens, et là aussi il y a une direction à retrouver, un rajeunissement à provoquer.

Que peut l'Académie française dans cette œuvre de réparation? Elle ne peut pas tout assurément, elle peut beaucoup, à la condition de se rappeler, elle aussi, que ce n'est plus trop le moment des fantaisies, des petites combinaisons ou des petites tactiques d'autrefois, que tout est changé dans les affaires de l'intelligence, comme dans les affaires politiques. L'Académie a un mérite, elle est la seule chose parlant encore de la vieille France, la seule institution restée debout depuis plus de deux siècles sur un sol pulvérisé par les révolutions; elle représente un certain ordre intellectuel, une certaine culture supérieure, l'esprit de tradition dans la société littéraire. La question est de savoir comment elle exercera son influence dans la situation nouvelle faite à tout le monde. L'Académie n'a point tardé d'avoir sa crise intérieure ni plus ni moins que l'assemblée nationale. Elle se réunissait, il y a quelques jours à peine, pour procéder à plusieurs élections, et dès le premier pas elle s'est trouvée en face d'un de ces incidens qui sont comme une révélation. Un des nouveaux élus en effet est M. Littré que l'Académie reçoit aujourd'hui après avoir refusé de l'accueillir, il y a quelques années, pour ses opinions philosophiques, et la première conséquence de l'élection de M. Littré a été la retraite de M. l'évêque d'Orléans, qui a donné sa démission avec éclat, en lançant un manifeste d'une éloquente gravité. La résolution de M. Dupanloup a pu être un objet de surprise pour ceux qui ne réfléchissent pas; en fin de compte,

c'est tout simplement l'acte de conscience et d'honneur d'un évêque qui a cru une élection compromettante, qui a essayé de la combattre dans le secret des délibérations académiques, et qui, n'ayant point réussi, dégage sa responsabilité en se retirant de la compagnie qu'il n'a pu convaincre. Que l'Académie, qui se trouve pour la première fois engagée dans une telle aventure, accepte ou n'accepte point maintenant cette démission, la rupture déclarée par M. l'évêque d'Orléans n'a pas moins toute sa signification et sa portée morale. C'est le désaveu d'un choix auquel les circonstances peuvent donner un caractère équivoque.

Il ne s'agit point ici évidemment de la personne de M. Littré ni même de son mérite comme savant. M. Dupanloup lui-même n'a parlé du nouvel académicien que pour rappeler d'anciennes relations qui lui avaient laissé une profonde estime pour l'homme et ce qu'il appelle dans son langage épiscopal « une affection triste. » M. Littré est assurément très respecté dans sa vie austère et modeste, c'est un savant honoré pour ses travaux, un ingénieux et infatigable érudit, et c'est parce qu'il est tout cela qu'il a été appelé, il y a bien des années déjà, dans une autre section de l'Institut; mais enfin M. Littré n'est pas seulement un savant et un érudit : c'est de plus un théoricien, un penseur dont les doctrines font quelque bruit dans le monde, et il reste toujours à se demander si l'Académie a été heureusement inspirée en choisissant les circonstances actuelles pour donner un nouveau titre, pour décerner, selon l'expression de M. l'évêque d'Orléans, « les premiers honneurs de l'esprit français » à un homme qui, avec toutes ses qualités, a le malheur d'être un des porte-drapeau de la philosophie matérialiste, du socialisme athée. Voilà justement la question. Qu'on n'invoque point surtout, à propos d'une élection académique, ces grands mots de liberté et de tolérance, qui ne sont souvent que le commode passeport de toutes les transactions. M. Littré était, ce nous semble, parfaitement libre dans l'expression de ses opinions philosophiques, personne n'a proposé de le persécuter; on n'avait pas à défendre en lui l'indépendance de l'esprit et de la conscience. Est-ce que l'Académie croyait manquer au libéralisme et à la tolérance lorsqu'il y a quelques années elle refusait un prix, un simple prix, à un écrivain d'une sérieuse valeur littéraire, mais qui, lui aussi, professait un certain matérialisme? De deux choses l'une : ou l'Académie se montrait absolument intolérante lorsqu'elle prétendait, par l'organe de M. Villemain, que « toute opinion n'a pas droit de se faire accepter indifféremment pour un honneur public, » lorsqu'elle voyait « dans la négation des vérités nécessaires » une raison de ne point couronner « le talent qui les méconnaît, » — ou elle est prise aujourd'hui d'étranges fantaisies de libéralisme en admettant dans son sein celui qui pousse infiniment plus loin cette « négation des vérités nécessaires. »

Ah ! il ne faut pas y regarder de si près, dira-t-on : il y a toujours eu à

l'Académie des athées et des matérialistes, il y en avait récemment, il y en a peut-être encore, et à côté d'eux il y a toujours eu aussi des évêques, même des cardinaux. C'est bien possible, et jusqu'ici M. Dupanloup lui-même ne paraît pas avoir demandé à chacun de ses confrères de l'Institut une profession de foi religieuse. Il y a seulement une différence : ces athées étaient des esprits fins qui se contentaient assez habituellement de garder leur athéisme pour eux, qui ne le mettaient guère en philosophie et qui étaient encore moins tentés de le mettre en politique. Ce n'étaient pas des prédicateurs de révolution sociale. Aujourd'hui malheureusement le matérialisme philosophique et social s'est traduit en scènes sinistres.

Certes l'Académie a un juste sentiment d'elle-même et de son rôle lorsqu'elle se montre aussi large que possible dans ses choix; elle n'a aucun symbole d'orthodoxie à imposer, elle n'est ni une église ni un concile, quoique Tocqueville l'ait comparée un jour spirituellement à un conclave. Encore est-il assez simple que ceux qui la composent soient en quelque sorte de la même civilisation, du même ordre intellectuel, du même ordre de société, qu'il y ait entre eux un certain lien, une certaine communauté de traditions et d'habitudes. Qu'arriverait-il cependant, si les idées de M. Littré venaient à se réaliser? Il est bien certain que la société actuelle disparaîtrait, et l'Académie française elle-même deviendrait ce qu'elle pourrait dans la rénovation positiviste et socialiste, de sorte qu'on ne voit pas bien pourquoi M. Littré désirait être de l'Académie, et pourquoi l'Académie désirait compter M. Littré parmi ses membres. On a beau vouloir distinguer entre le savant et le philosophe de la rénovation sociale, entre l'érudit et le politique à qui la commune prend ses programmes; c'est une distinction subtile qui aurait pu être bonne autrefois dans des temps plus calmes, qui est moins acceptable aujourd'hui, qui n'est même digne ni de l'Académie ni du nouvel élu, et franchement M. Dupanloup avait quelque raison lorsqu'il disait à ses collègues du palais Mazarin : « Ce n'est pas tant mon église, c'est votre maison qu'on dévaste. » Ce n'est pas sûrement M. Littré qui dévasterait la maison. Tout ce qui pourrait lui arriver de plus heureux et de plus honorable, ce serait d'être lui-même la victime de ses opinions philosophiques et politiques mises en action.

Qu'il y ait une certaine inconséquence dans cette étrange aventure académique, on n'en peut disconvenir. L'inconséquence est un peu partout, chez le nouvel académicien aussi bien que chez ceux qui l'ont élu; elle n'est pas dans la résolution de M. Dupanloup, et elle n'est pas non plus dans ce fait qu'on reproche à M. l'évêque d'Orléans de continuer à être le collègue de M. Littré à l'assemblée nationale après avoir décliné l'honneur d'être son confrère à l'Institut. L'Académie et l'assemblée nationale ne sont pas précisément la même chose, et ne procèdent pas de

la même source. Le suffrage universel souffle où il veut, il nomme les députés qui lui conviennent; le suffrage universel, c'est le nombre; il n'est pas chargé de réfléchir. L'Académie est une réunion d'élite, elle ne compte que quarante membres choisis parmi les premiers écrivains de la France. Une réunion de cet ordre implique évidemment une solidarité plus intime entre ceux qui en font partie, en même temps qu'elle suppose plus de maturité dans les choix et plus de responsabilité chez ceux qui choisissent. Chose curieuse, au même instant il y a eu à Paris deux élections très différentes, l'une académique, l'autre toute politique pour la nomination d'un député à l'assemblée nationale. Quel genre d'autorité auraient pu avoir les académiciens qui ont élu M. Littré pour détourner la population parisienne d'élire M. Victor Hugo? M. Littré est un érudit, M. Victor Hugo est un grand poète ou il l'a été. Tout compte fait, il se trouve que l'Académie, sans y songer, a donné un argument contre le suffrage à deux degrés. C'est elle cette fois qui a élu un radical, c'est le suffrage universel direct qui élit un homme d'une grande modération d'opinions. Et voilà ce que c'est que la sagesse même à l'Académie !

CH. DE MAZADE.

---

# ESSAIS ET NOTICES.

## LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

*De l'Exploitation des chemins de fer*, par M. F. Jacqmin, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est; 2 vol. in-8°.

Les personnes qui suivent dans les publications spéciales le mouvement industriel de notre époque se souviennent peut-être d'avoir lu dans les *Rapports officiels sur l'Exposition de Londres en 1862* deux documens qui avaient l'un et l'autre les chemins de fer pour objet, qui étaient écrits par des hommes compétens, et qui arrivaient à des conclusions directement opposées. L'un de ces rapports, signé par M. Perdonnet, un vétéran de l'industrie des chemins de fer, prenait énergiquement le parti des directeurs et ingénieurs des compagnies contre les réclamations incessantes et, suivant lui, mal fondées du public. L'autre rapport, dû à un négociant, M. Villeminot-Huard, soutenait au contraire que les administrations des chemins de fer français sont mal organisées, négligentes des intérêts du public. A l'en croire, il était essentiel que le gouvernement se préoccupât du dommage causé par elles à l'industrie privée; à défaut de l'intervention gouvernementale, il engageait les consommateurs à se coaliser, à s'organiser en comités de défense capables de lutter au besoin contre le monopole des compagnies.

Les éloges que M. Perdonnet décernait aux administrations des chemins de fer et les reproches que leur adressait en même temps M. Villeminot-Huard ont été reproduits bien des fois depuis 1862. Les questions relatives à l'amélioration des voies ferrées n'ont pas cessé d'être à l'ordre du jour : ingénieurs, touristes ou négocians, tout le monde s'en occupe et les discute. Dans les assemblées délibérantes aussi bien que dans les sociétés savantes, on se plaint que les trains vont trop lentement, que les voitures sont incommodes, que les prix du transport sont trop élevés, et l'on cherche le moyen d'y remédier. *A priori*, il est clair que l'exploitation des chemins de fer est susceptible de progrès : c'est le sort de toute œuvre humaine; mais le public ignore souvent quelles difficultés s'opposent à l'adoption des perfectionnemens en apparence les plus simples. Le livre de M. Jacqmin est utile, surtout en ce sens qu'il permet au plus ignorant de se rendre compte à quel point ces questions sont épineuses.

Et que de complications en effet dans les innovations qui semblent à première vue ne présenter que des avantages! En veut-on un exemple? Les personnes qui ont visité l'Amérique du Nord vantent à l'excès les wagons américains en forme d'omnibus, où le voyageur a la faculté de circuler d'un bout à l'autre du train, ce qui vaut mieux assurément que d'être emprisonné dans la caisse étroite d'un wagon français. Ce n'est pas le seul agrément par lequel les wagons d'outre-mer l'emportent sur les nôtres : en hiver ils sont chauffés par un poêle; on y trouve un cabinet de toilette, un *water-closet*; si le trajet se prolonge durant la nuit, tout voyageur qui consent à débourser le modique supplément de 1 dollar obtient la jouissance d'un lit. Ne serait-il pas aisé d'introduire ces diverses améliorations dans le service français? Eh bien! non, ce n'est pas si facile qu'il paraît, et pour bien des motifs. D'abord il y a une raison de sécurité, ce qui est grave. La voiture américaine est stable, il est vrai, lorsqu'on ne fait que 25 ou 30 kilomètres par heure; mais il serait imprudent de la mettre dans les convois rapides de France ou d'Angleterre qui marchent avec une vitesse au moins double. De plus, le couloir longitudinal qui règne d'un bout à l'autre du train fait perdre de la place; il faut 70 décimètres carrés pour loger un voyageur, tandis qu'il n'en faut que 42 dans le système français; de là nécessité d'augmenter le prix des places, ou, si l'on aime mieux, difficulté de le réduire. Puis la réunion des voyageurs de toutes les classes sociales dans un train que chacun peut parcourir d'un bout à l'autre ne plairait pas à tout le monde; c'est admis aux États-Unis, oserait-on affirmer que le public français s'en accommoderait? Chez nous voit-on un wagon vide, c'est dans celui-là que l'on préfère monter. Au surplus, cette question spéciale a été résolue par l'expérience. Quelques lignes ferrées de Suisse et d'Allemagne avaient adopté dans le principe

le wagon du type américain; elles y renoncent peu à peu pour revenir au type français, que l'on s'accorde à trouver plus commode et plus économique.

Le défaut de vitesse est un autre sujet de plainte contre les compagnies de chemins de fer. Pour peu que l'on ait parcouru l'Angleterre, on se plaît à rappeler que les trains d'outre-Manche font jusqu'à 60 et 70 kilomètres à l'heure, temps d'arrêt compris, tandis que les trains express de notre pays ne dépassent pas, sauf une ou deux exceptions, 50 kilomètres, et que les trains ordinaires atteignent bien juste 30 kilomètres. Faut-il donc en accuser la négligence de nos compagnies ou l'impéritie des constructeurs de nos locomotives? En analysant les conditions qui influent sur la vitesse de marche, M. Jacqmin prétend démontrer qu'il n'en est rien. La vitesse obtenue dépend du profil de la voie, c'est-à-dire des courbes et des pentes que l'on y rencontre, et aussi de la charge des trains. Le sol de l'Angleterre a présenté pour l'établissement des chemins de fer des facilités que les ingénieurs ont rarement trouvées sur le continent : les courbes s'y développent avec un rayon très grand, les pentes sont à peine de quelques millimètres par mètre; au contraire nos chemins de fer, qui parcourent un terrain plus accidenté, offrent souvent des courbes à court rayon et des pentes d'un centimètre. En Angleterre, le public consent à payer plus cher pour aller plus vite; en France, les places sont au même prix, que le trajet se fasse en trois heures ou en six heures : il en résulte que les trains express emportent un grand nombre de voyageurs, et qu'étant plus chargés ils ne peuvent marcher avec une égale vitesse.

Il y a sans doute une bonne part de vérité au fond de ces raisonnemens; mais M. Jacqmin ne conviendrait-il pas lui-même que la concurrence qui existe entre les diverses compagnies anglaises est pour quelque chose dans le résultat? En France, chaque compagnie a un territoire bien défini dans lequel elle est seule à exercer son activité; en Angleterre, plusieurs lignes parallèles se disputent les voyageurs et les marchandises. Nous ne voulons pas nier que le monopole des compagnies concessionnaires n'ait eu de nombreux avantages : nous leur devons un réseau bien agencé, exploité avec méthode et uniformité; mais il manque, par défaut de concurrence, à ceux qui l'exploitent ce tant soit peu d'initiative auquel la science et le zèle désintéressé ne suppléent qu'imparfaitement.

Cela est si vrai que les compagnies françaises retrouvent leur esprit d'initiative quand elles veulent disputer à des entreprises concurrentes le trafic des marchandises ou des voyageurs. S'agit-il de lutter contre les petites entreprises de messageries qui pullulent aux environs des grandes villes, les compagnies de chemins de fer abaissent de moitié leur taxe légale. Veulent-elles attirer à elles les énormes quantités de charbon

de terre qui partent des bassins houillers, elles substituent à leurs tarifs habituels des prix savamment combinés pour chaque localité destinataire de façon à balancer la concurrence de la batellerie fluviale ou de la navigation maritime. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est non la suppression, mais bien l'extension de ces priviléges apparens qu'il faut réclamer. Une réduction universelle des prix de transport n'est guère qu'une utopie dont la réalisation subite compromettrait le bénéfice légitime des actionnaires; une diminution progressive conduit plus sûrement, quoique plus lentement, au même but. Au surplus, les réductions que les tarifs spéciaux attribuent à certaines classes de voyageurs ont dès à présent une importance réelle; il résulte en effet des chiffres cités par M. Jacqmin que la taxe moyenne perçue sur les voyageurs est inférieure à la taxe légale de la troisième classe. Une réduction non moins appréciable se fait sentir dans les tarifs des marchandises; le prix légal ne descend pas au-dessous de 8 centimes par tonne et par kilomètre, et néanmoins le prix réellement payé par le commerce est d'à peu près 6 centimes sur l'ensemble de tous les transports effectués.

Dans l'année 1865, la dernière dont M. Jacqmin ait pu enregistrer les résultats, les chemins de fer français ont transporté 84 millions de voyageurs, 34 millions de tonnes de marchandises et 5 millions de têtes de bétail, sans compter les bagages, les articles de messagerie et les matières d'or et d'argent. A défaut de ces chiffres, l'expérience de chaque jour nous apprendrait assez que le rôle des chemins de fer dans la vie moderne est immense. M. Jacqmin s'est proposé de passer en revue, — c'est assurément la partie la plus originale de son œuvre, — les avantages que la société moderne retire de ce puissant instrument de civilisation.

D'abord l'état, ce grand producteur et consommateur des temps modernes, profite des chemins de fer de plus d'une façon. Il retire chaque année 8 millions d'impôts du seul réseau de l'Est, il réalise sur les divers services publics des économies en transports gratuits pour une somme équivalente : c'est un total de plus de 15 millions gagnés avec une seule compagnie à l'établissement de laquelle il n'a contribué que pour une somme inférieure à 200 millions. La compagnie de l'Est paie donc à l'état un intérêt exorbitant, et chacune des autres compagnies est dans le cas de présenter un compte analogue.

L'un des plus grands services que les chemins de fer aient rendus à la société a été de niveler dans toute l'Europe le prix des substances alimentaires et notamment des céréales. La production du blé n'est pas constante, elle varie d'une année à l'autre en un même pays; aux années d'abondance succèdent des années de disette que rien n'avait fait prévoir : par bonheur les récoltes ne sont pas mauvaises à la fois dans tous les pays, et l'un d'eux, plus favorisé, possède toujours de quoi

suppléer au déficit de ses voisins. La régularité de l'alimentation dans les provinces maltraitées n'est plus alors qu'une question de transports. Veut-on savoir dans quelle proportion les voies ferrées concourent à la résoudre? La consommation annuelle de la France est d'environ 90 millions d'hectolitres; chaque année les chemins de fer transportent, soit dans un sens, soit dans l'autre, de 30 à 40 millions. Le plus bizarre est que la quotité de ces transports reste toujours sensiblement la même, que l'année soit stérile ou abondante. La facilité des déplacemens est cause que la marchandise est sans cesse en mouvement, au profit du négociant entreposeur aussi bien que de l'agriculteur et du consommateur. Jadis chaque canton consommait sa propre récolte, ne s'adressant aux autres cantons que dans les cas de disette ou de superflu. Aujourd'hui le meunier soucieux de ses intérêts achète et vend de tous côtés, mélange les céréales des diverses provenances en vue d'en compenser les défauts et les qualités. Que l'on n'aille pas croire que ce trafic surélève indûment le prix de la marchandise; une variation de prix de 1 franc par hectolitre n'est pas bien considérable, et pour ce prix le blé peut faire 200 ou 300 kilomètres en chemin de fer.

Ce que les chemins de fer ont fait pour le commerce des céréales, ils l'ont fait pour les matières encombrantes en général, pour les engrais, les vins, les matériaux de construction, pour les produits de l'industrie métallurgique. Des transports auxquels on n'avait pas songé jusqu'alors sont devenus possibles. Les beaux marbres des Pyrénées sont rendus à Paris à un prix qui n'en exclut pas l'emploi, comme les vins du midi, comme les bestiaux de l'Alsace et de la Normandie, les bières de Strasbourg et de l'Allemagne. En ce qui concerne les personnes, l'amélioration n'a pas été moins importante, les voyages sont devenus moins coûteux et plus rapides : M. Jacqmin a raison d'attribuer aux chemins de fer une partie des progrès moraux de notre époque; mais pourquoi faut-il que cet instrument de civilisation soit aussi, en certains cas, une force nouvelle au profit de l'esprit de destruction? Les écrivains militaires avaient prédit depuis longtemps que les chemins de fer seraient, en temps de guerre, plus favorables aux vainqueurs qu'aux vaincus. Dieu a permis que nous en fissions la triste expérience!

Nous nous apercevons, non sans étonnement, que le *Traité de l'exploitation des chemins de fer* ne contient aucune mention de l'emploi des voies ferrées par rapport aux opérations militaires. N'est-ce pas un nouvel indice, après tant d'autres, de la prodigieuse surprise que devait nous causer une guerre nationale? Un instrument de transport, bien autrement influent en campagne que le chassepot ou la mitrailleuse, avait été introduit sur le continent européen depuis nos dernières grandes guerres, et nos états-majors ne s'étaient pas rendu compte de l'usage que l'on en doit faire, des moyens de le soustraire à l'ennemi.

On entendait raconter quelquefois, dans les dernières années de l'empire, que les généraux exerçaient leurs troupes à entrer dans les wagons et à en sortir sans trop de confusion; mais c'était tout. Songeait-on, ce qui eût été plus important, à organiser des lignes de défense le long des voies ferrées? de petites troupes de cavalerie étaient-elles dressées à couper la voie ou à mettre une locomotive hors de service? le génie militaire eût-il su rétablir les rails en un instant? s'était-on demandé quelles parties d'un chemin de fer il faut détruire pour empêcher l'adversaire d'en profiter? Aucune de ces questions n'avait été étudiée. On ne sait que trop ce qu'il en advint. Au début de l'invasion, l'armée allemande trouva la voie intacte et n'eût aucune peine à se faire suivre par ses convois d'approvisionnemens. Personne n'ignore cependant que la destruction du tunnel de Saverne eût été le plus sérieux embarras pour elle, surtout avec la résistance héroïque de la petite ville de Phalsbourg qui commandait la route de terre. Plus tard, après la capitulation de Sedan, on eut la malencontreuse idée de détruire sans distinction tous les ouvrages d'art qui se trouvaient sur le chemin de l'ennemi. Ce fut un grand dégât avec peu de profit, car les ponts détruits furent rétablis à bref délai; il n'y eut que l'effondrement du tunnel de Nogent-l'Artaud qui fut un obstacle durable. Tout cela pouvait être prévu avec quelque réflexion; espérons du moins que la leçon sera profitable. M. Jacqmin ferait un utile complément à son savant ouvrage en y ajoutant, avec l'expérience acquise, un chapitre sur l'usage des chemins de fer en temps de guerre. Ce serait au surplus l'occasion de mettre en lumière les laborieux efforts d'un personnel qui a multiplié les preuves de dévoûment lorsque les compagnies françaises, privées de la jouissance de leurs lignes principales, réussirent pendant les derniers temps de la lutte à transporter des corps d'armée entiers ainsi que leurs bagages avec un matériel insuffisant et des voies encombrées.

H. BLERZY.

---

*Die romantische Schule*, von R. Haym, Berlin 1870.

Le mot romantisme a pour les Allemands un sens bien plus étendu que pour nous. Il ne désigne pas seulement une tendance littéraire, une certaine direction poétique, un ensemble de compositions très diverses de forme et d'inspiration, sans dessein commun, sans plan arrêté, sans rien en un mot de ce qui constitue véritablement une école; il comprend toute une phase, et une des principales, dans le développement de l'esprit national : c'est une période d'histoire littéraire, philosophique, religieuse, — c'est plus qu'un mouvement d'imagination, c'est une véritable révolution morale. M. Haym la met en parallèle avec la

révolution française. Il entreprend de nous présenter l'histoire de ce temps, et il forme le dessein de la composer avec l'histoire des hommes qui y ont joué le principal rôle. Des publications récentes, des mémoires, des correspondances lui en fournissent le moyen, et le lecteur peut espérer de trouver ici un essai d'introduire en Allemagne la méthode lumineuse et pénétrante dont le *Port-Royal* et le *Chateaubriand* de Sainte-Beuve sont des modèles accomplis. Toutefois M. Haym promet de ce côté un peu plus qu'il ne donne; les instincts philosophiques de la nature allemande le sollicitent promptement et il y cède. La biographie, l'étude critique des caractères dans ses rapports avec le développement de l'esprit, disparaît bientôt sous la théorie plus générale et plus abstraite de la civilisation germanique durant ces années. Le livre n'en est pas moins un tableau d'ensemble, où les groupes principaux se détachent suffisamment.

M. Haym ne serait ni de son pays ni de son temps, si les considérations politiques n'occupaient pas une place importante dans sa pensée; il l'indique au début de son ouvrage. Le romantisme a été l'objet de violentes attaques; on y voyait une tendance opposée aux idées modernes. Toutefois on ne l'a plus à craindre, et ce n'est pas de ce côté, par excès d'idéalisme, que l'Allemagne pèche maintenant; on peut donc étudier le romantisme d'un esprit dégagé. Quelques-uns l'ont essayé déjà, Gervinus entre autres; mais il n'y a guère considéré que l'école poétique. M. Haym veut s'élever à des vues plus étendues, et, suivant le mouvement dans toutes ses directions, il en montre les côtés philosophiques et religieux, Fichte, Schelling et Schleiermacher. Ce mélange de poésie et de spéculation est le propre de l'esprit allemand. Entre Schelling et W. Schlegel, il n'y a que quelques années de distance; tous les deux ont travaillé à la même tâche : développer l'esprit national.

Le romantisme commence par la poésie : le groupe de Tieck ouvre le volume de M. Haym, la critique suit bientôt avec Schlegel; puis vient une nouvelle efflorescence poétique : Novalis et ses imitateurs. Schleiermacher avec ses rêves de perfection religieuse, Schelling avec sa philosophie de la nature, conduisent à son terme l'évolution romantique. Telles sont les principales divisions de l'ouvrage de M. Haym. Chacune de ces étapes est marquée par de nombreuses incursions dans les alentours. Son livre sera très précieux à tous ceux qui désirent s'instruire sur ces hommes et cette époque; on peut dire que M. Haym justifie son titre et qu'il a bien apporté son contingent à l'histoire de l'esprit allemand.

A. S.

---

C. BULOZ.

ce
es
es,
es-
u-
te-
oté
al-
de
es-
de
ans
m-

ra-
ée;
de
no-
té,
onc
ayé
ble
ant
lo-
né-
nd.
lis-
orit

e le
ent
er-
ilo-
ue.
une
en-
aire
son
lle-